UNIVERSITE DE NANTES – ECOLE POLYTECHNIQUE DE NANTES
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES – CERMA
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE – CRESSON

Diplôme d'Études Approfondies

Ambiances
Architecturales et Urbaines

Option : Acoustique et Éclairagisme

Quand le piéton s'arrête dans l'espace public

Le coin et l'étendue

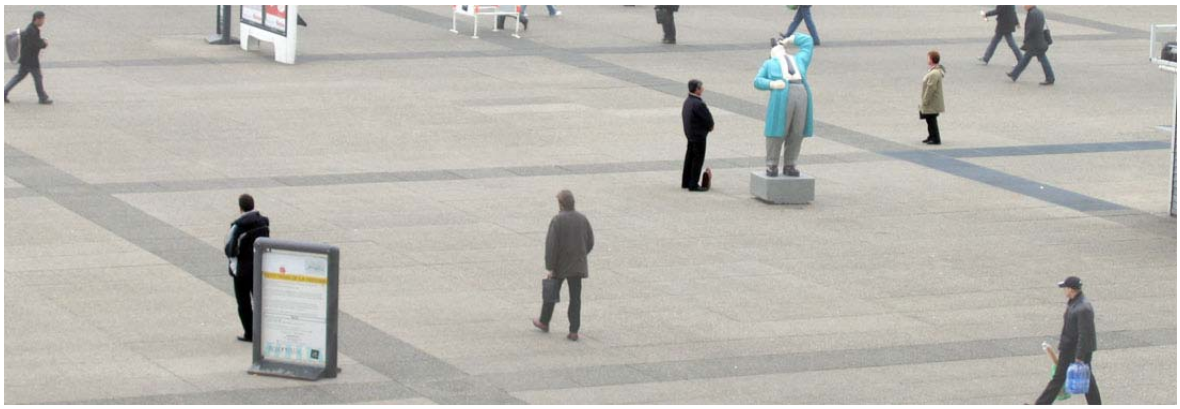

LEISEING Dorothée

Soutenu le lundi 10 juillet 2006
Devant la commission d'examen composée de :
Mme THOMAS Rachel Sociologue, Chargé de recherches CNRS, CRESSON
M. SIRET Daniel Architecte DPLG, Ingénieur de recherche au CERMA

Et sous la direction de :
M. CHELKOFF Grégoire Directeur du CRESSON, Architecte DPLG, Professeur à l'école d'Architecture de Grenoble

REMERCIEMENTS

J'aimerai tout d'abord d'abord remercier mon directeur de mémoire, M. Grégoire Chelkoff, pour le temps et l'attention qu'il m'a consacré, et Rachel Thomas pour ses conseils et ses corrections.

Merci à Nicolas Rémy, Pascal Amphoux, Nicolas Tixier, Françoise Cholat, Julien et tous les membres du CRESSON pour cette année enrichissante et pour leur gentillesse. Je remercie particulièrement Françoise Acquier pour son aide précieuse lors de mes recherches.

Merci à mes parents et à Steo sans qui je n'aurai pas fait ce DEA, et merci à tous ceux qui m'ont soutenu, en particulier Clémentine, Elodie, Maribel, Thomas et Sylvain.

Merci à toutes les personnes qui m'ont envoyé leurs textes et ont ainsi permis à mon mémoire de s'enrichir.

Et enfin, un spécial remerciement à Arnauld pour son aide et son soutien, et à ma mère pour le temps qu'elle a passé à corriger mon mémoire et pour ses conseils avisés.

RESUMÉ

Ce travail se propose d'étudier l'arrêt du piéton dans des lieux offerts à la mobilité piétonne : les étendues. Plus précisément, il s'intéresse à un type d'immobilisation : le stationnement de l'individu debout.

L'enjeu de cette recherche a été de comprendre comment les ambiances agissent sur le choix du lieu de stationnement du piéton mais aussi sur les postures occasionnées.
Elle s'est déroulée en deux temps : dans un premier temps, nous avons effectué une recherche bibliographique permettant de faire le point sur les interactions agissant sur le piéton à l'arrêt dans l'espace public, et d'introduire la dimension de coin. Dans un second temps, une observation des individus stationnés dans différents sites judicieusement choisis et un recueil d'impression des usagers nous ont permis de répondre aux questions suggérées par la problématique : quelle(s) conduite(s) le piéton adopte t-il lorsqu'il stationne dans l'espace public ?

Les résultats de l'étude font apparaître une influence évidente des ambiances sur les actes des stationnés. Ils apportent des réponses visant à mieux comprendre les caractéristiques du stationnement comme sa durée, les lieux d'arrêts privilégiés par les individus leur permettant de préserver leur stabilité et leur intimité, les éventuelles accroches utilisées et les postures occasionnées.

Mots-clefs

Ambiances, Espace public, Interactivité, Piéton, Place publique, Standing, Esplanade de la Défense, Place du commerce (Nantes), Place Travot (Cholet), Rue Félix Poulat (Grenoble)

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **2**

RESUMÉ **3**

Mots-clefs **3**

INTRODUCTION **6**

I. STATIONNER DANS L'ESPACE PUBLIC **8**

1. Le CORPS et l'ESPACE PUBLIC : étude de l'*Umwelt* **9**
1.1 Facteurs déterminant la perception de l'espace 9
1.1.1 Spatialisation du corps 9
1.1.2 Expérimenter l'environnement sensoriel 11
1.1.3 Espace et affect 12
1.2 Le corps et le bâti 12
1.2.1 Perception corporelle du bâti 13
1.2.2 L'angle, générateur d'appropriation 13
1.3 Limites et *Edge effect* 15
1.4 Confort du corps dans l'espace 17
1.5 Conclusion 17

2. INTERACTION dans l'espace public : étude du *Mitwelt* **18**
2.1 Distance proxémique 19
2.2 Observateur et observé 20
2.3 L'Inattention polie 21
2.4 Mise en scène de soi 22
2.5 Contact 24
2.6 Conclusion 25

3. PROBLEMATIQUE et HYPOTHESE **26**
3.1 BILAN des situations incitant au stationnement et occasionnées par cette action 26
3.1.1 Modalités du stationnement debout 26
3.1.2 Positionnement du corps par rapport à l'espace et aux autres 27
3.1.3 Problématique 28
3.2 Recherche de définition du micro-espace généré par le stationnement 28
3.2.1 Espace et lieu 29
3.2.2 Habiter 30
3.2.3 Inclusion 30
3.3 La notion de COIN 31
3.3.1 Etude sémantique du coin 32
3.3.2 Confort lié à l'imaginaire du coin 35
3.4 Hypothèse 37
Synthèse de l'approche 38

II – EXPERIMENTATION **39**

1. Protocole **39**
1.1 Terrain 39
1.1.1 L'étendue 39
1.1.2 Quatre sites d'observation 40
1.2 Méthodologie 41

2. Tentatives D'ORGANISATION METHODOLOGIQUE des résultats 45
2.1 Organisation par terrain 45
2.1.1 L'esplanade de la Défense, Paris (75) 45
2.1.2 Places de centre-ville 50
2.1.3 Apport des textes recueillis 62
2.1.4 Conclusion sur l'organisation par terrain 65
2.2 Organisation par type de forme sensible 66
2.2.1 Accroche matérielle 66
2.2.2 Accroche au sol 78
2.2.3 Accroche et ambiance 85
2.2.4 Conclusion sur l'organisation par type de configuration sensible 93
2.3 Organisation par type de configuration sociale 94
2.3.1 Personnes seules 94
2.3.2 Groupe de deux personnes 98
2.3.3 Groupe de trois personnes et plus 101
2.3.4 Conclusion sur l'organisation par type de configuration sociale 105
2.4 Conclusion sur les tentatives d'organisation méthodologique des résultats 105

3. SYNTHESE des résultats 105

CONCLUSION GENERALE 112

Récapitulatif 112
Retour sur la démarche et l'hypothèse 112
Retour critique sur le terrain et les méthodes 113

Résultats 114
Réponses à l'hypothèse 114
Ouverture sur la conception 116

BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE 118

SITES INTERNET CONSULTES 121

ANNEXES 122

1. Ecrits recueillis 123

2. Exemple de fiches 129

INTRODUCTION

Contexte et présentation générale de la recherche

Ces dernières années, l'espace urbain a subi de grandes transformations. Alors que les années 60 prônaient le « tout-voiture », les années 70 ont été marquées par une prise de conscience amenant les villes à recentrer leur attention sur le piéton en tant qu'acteur économique essentiel[1].

Un entretien réalisé avec Jean-Pierre Brindel, directeur de la mission centre-ville de la communauté urbaine de Nantes, a mis en évidence l'action, par certaines municipalités, de repousser les voitures hors du centre-ville à des fins économiques et écologiques[2]. Elles désirent par cette intervention rendre leur place aux piétons, leur redonner de l'importance, créer des espaces plus confortables pour les pousser à se déplacer sans leur voiture, à utiliser des moyens de transports dits « doux ». Ainsi, des rues et des places deviennent piétonnes temporairement (centre-ville de Nantes tous les samedis) ou définitivement (centre-ville de Grenoble)[3].

Parallèlement, la **mobilité du piéton** semble devenir un enjeu d'étude important[4] sur les plans sociaux, sensibles et architecturaux. Mais en n'étudiant essentiellement que le mouvement dans l'espace urbain, ne tend-on pas à associer ce dernier à une **autoroute piétonne** ? Qu'en est-il quand un individu ou un groupe d'individus s'y arrête ?
Ces espaces piétonniers sont utilisés aujourd'hui comme espaces de circulation pour rejoindre deux intérieurs (domicile-travail) mais ils sont aussi largement pratiqués pour les qualités mêmes de l'espace par la déambulation (flânerie, lèche-vitrine,…) et l'arrêt (attente, repos, déjeuner, etc.). Ce sont sur ces dernières pratiques que nous focaliserons notre étude, et plus particulièrement sur l'**arrêt de l'individu debout**.

Nous avons déterminé dès cette étape de réflexion deux types d'immobilisation du piéton :

- la **pause**, c'est à dire une suspension d'une activité qui induit un arrêt de courte durée. Il peut être spontané ou contraint (ex : on regarde l'heure, quelqu'un nous coupe la route, etc.)
- le **stationnement**, qui induit une durée d'arrêt indéterminée (ex : attente, discussion, observation, etc.)

L'idée du **stationnement** nous intéresse particulièrement car il y a une transformation de l'aire de stationnement : l'espace, par le séjour, prend un sens. Il tend à devenir un **lieu**. Il est donc approprié et habité. Il induit un nouveau rapport entre le piéton statique et le flux piétonnier (les autres).

---

[1] WHYTE, William H. *The social life of small urban spaces*. New York : Project for public spaces ed., 2004 (ed. originale 1980). p.98 : « We have given a disproportionate amount of our space to vehicles, and the time has come to start giving some of it back to pedestrians from who it was taken ».

[2] D'après une interview réalisée en novembre 2004 au sujet de la politique adoptée dans le centre-ville de Nantes de Jean-Pierre Brindel, directeur de la mission centre-ville de la communauté urbaine de Nantes. « Nos commerciaux voudraient savoir aujourd'hui où on met nos commerces de luxe dans le centre de Nantes. Je me tue à leur dire que tant qu'on aura une ville où on n'aura pas eu la volonté de dégager les voitures et d'avoir des zones réservées aux piétons, on n'aura pas de Champs Elysées ».

[3] JOLY, Jacques. PARENT, Jean-François. *Paysage et politique de la ville. Grenoble de 1965 à 1985*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1988. p.117-120

[4] Citons trois types de réflexion : tout d'abord, au laboratoire CRESSON, le travail de Rachel Thomas sur l'accessibilité des piétons à l'espace public, puis la production de nombreux DEA sur la mobilité comme les travaux de Bruno Choc (2001) ou Fabien Coulon (2005), ou encore, du point de vue de l'architecture, l'exposition « Bouge l'architecture » qui présente les nouvelles pratiques de la ville issues de la mobilité et qui situe le mouvement au cœur de la modernité.

La création de ce micro-espace a pour effet l'apparition d'une micro-ambiance incluse dans l'ambiance générale du site. L'environnement sensible est donc au cœur de l'action de stationner.

Outre l'apport d'informations concernant le temps d'arrêt qui sont liées au code de la route, nous pouvons justifier de l'emploi du terme de « stationnement » pour caractériser l'action qui nous intéresse grâce à l'équivalent anglais de ce mot : *standing*, qui signifie « se tenir debout ». Il s'agit donc d'un arrêt en position debout pendant un temps qui nous reste à définir permettant une installation dans l'espace.

Ainsi, dans un premier temps, à travers une partie théorique, nous essaierons de faire le point sur l'influence de l'environnement sensible sur le *stationnement de l'individu* à travers la perception de l'espace : après un bilan des interactions entretenues par ce dernier avec l'espace et avec les individus, nous centrerons notre attention sur les particularités du stationnement, et nous énoncerons notre problématique et nos hypothèses.

Dans un second temps, nous essaierons de comprendre et de typifier les modalités du stationnement à travers l'étude *in situ* d'une catégorie d'espace : l'**étendue**, i.e. de vastes places horizontales dépouillées de tout objet ou toute porosité qui pourrait polluer la vue[1]. L'étude de cette catégorie de terrain nous a paru intéressante car l'étendue offre une liberté totale au piéton. Par conséquent, nous nous sommes demandés comment le piéton utilise cette liberté temporaire pour s'approprier des morceaux de l'espace le temps d'un stationnement. En d'autres termes : qu'est ce qui génère, chez un piéton, l'envie et le choix du lieu de stationnement dans ce type d'espace ? Comment y recrée t-il de l'intimité ? Quelles sont les postures adoptées ?

Enjeu du mémoire

« *[…] les espaces publics doivent gérer la complexité, présenter une offre très diversifiée, adaptée aux lenteurs des moments de détente comme au rythme vif des déplacements modernes.*
[…] La ville de demain, plus encore que celle d'aujourd'hui, sera vraisemblablement celle du choix, de l'intimité, de la relaxation, de la détente. Pour ce faire, les espaces publics ne pourront être réduits à des fonctions de déplacements, d'échanges, ou même de loisirs » (Cluzet, 2002, p.94).

L'enjeu de ce mémoire pourrait alors s'inscrire dans cette problématique. En effet, le stationnement debout est une alternative à la marche et à l'assise. Le corps, tout en restant mobile, se meut moins rapidement. C'est un moment de relative détente mais aussi de léger repli sur soi. Par conséquent, connaître les modalités de détournement des lieux qui ne sont pas dédiés à l'arrêt pourrait permettre d'aider à la conception visant à favoriser la diversification des rythmes et des mobilités dans l'espace et la diversification des usages. Un lieu n'existe que s'il est vécu : étudier les appropriations d'un espace peut alors permettre de donner à des esplanades *a priori* simplement fonctionnelles, aménagées dans des zones de bureaux, une existence en tant que lieu.

[1] CLUZET, Alain. *Au bonheur des villes*. La Tour-d'Aigues : ed. de l'aube, 2002. Collection Monde en cours p.93

I. STATIONNER dans l'espace public

Le stationnement et le séjour dans l'espace urbain sont des activités relativement récentes puisqu'elles sont apparues au XIXe siècle en France. Alors que les grandes percées haussmanniennes favorisaient le mouvement, des espaces d'immobilité sont devenus nécessaires.
Ainsi, deux types d'aménagements destinés à l'immobilité sont apparus simultanément :

- le mobilier urbain qui, à ses débuts, était principalement un complément d'aménagement des espaces verts.
- la création de nouveaux lieux permettant de s'installer, en payant, dans l'espace public : les terrasses de café. Il y était possible de s'offrir à la vue des passants en demeurant cette fois immobile et assis tout en ayant un point de vue privilégié sur le défilé des évènements et des individus.[1]

Depuis, les façons de s'arrêter se sont diversifiées, tant au niveau des attitudes et des poses prises dans l'espace public, qu'au niveau éventail de choix du mobilier urbain.

Nous définissons le **stationnement d'un individu** comme étant le **non changement d'emplacement dans la position debout, tout en restant en mouvement**. La gestuelle du piéton à l'arrêt lui permet de garder le contact avec son environnement, avec les autres. C'est un moment privilégié de prise en compte de l'environnement, des usagers et de l'espace qui nous entoure[2].
En effet, le stationnement crée une forte relation entre l'espace et l'environnement : il constitue l'une des plus hautes formes d'adhérence sur l'échelle de G. Amar[3] car l'individu a un rapport immédiat à l'environnement urbain. Ainsi, l'environnement agit sur l'individu en même temps que l'individu révèle ses qualités sensibles. Mais l'adhérence qu'engendre un espace évolue en fonction de facteurs ambiants et sensibles variants. Ainsi, un espace peut révéler différents types d'ambiances interpellant et attirant plus ou moins les piétons selon son évolution dans le temps.
Quant à la relation aux autres, comme l'écrit J. Gehl, elle est aussi primordiale : « What attract people most, it would appear, is other people. »[4]. Par conséquent, J. Gehl avance que les piétons ne recherchent pas le calme et l'isolement, conformément aux idées reçues, mais qu'ils sont en quête de places animées très fréquentées. Il précise qu'ils y vont par choix, pour avoir l'impression d'appartenir à la ville dans laquelle ils sont[5]. Savoir gérer sa publicité et son image est donc essentiel[6].

L'acte de stationner est alors complexe et fait intervenir de nombreux paramètres qui régissent la conduite du piéton. L'enjeu de cette première partie est de répondre à trois interrogations :

---

[1] CHELKOFF, Grégoire. *L'urbanité des sens : perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Thèse de doctorat : Université Pierre Mendès-France Grenoble II Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1996. p.91
[2] ARVERS, Clémence. JULIE, Carle. *Hybridations urbaines. Le geste et l'attente dans l'espace public comme points de convergence de mobilité.* TPFE. ENSA de Grenoble, novembre 2005
[3] Le concept d'**échelle d'adhérence** a été mis au point par Georges Amar. Il est fondé sur les types de mouvements et leur rapport à l'environnement. Ainsi, plus l'adhérence d'un mouvement à son environnement est ponctuelle ou discontinue (limitée à ses origines/destinations ou à un petit nombre d'autres points) et plus son contenu propre, tant en terme d'activité qu'en terme d'espace, est lui même étranger aux lieux et activités qu'il relie. Plus l'adhérence d'un mouvement est ponctuelle et plus il y a mouvement ; alors que dans le cas d'un mouvement plus adhérent il peut y avoir une certaine détermination réciproque entre le mouvement et ce à quoi il conduit. Issu de : AMAR, Georges. Pour une écologie urbaine des transports. *Archivue, le site de l'ESA* [en ligne]. Disponible sur http://www.net.esa-paris.fr/~jacques_pochoy/textes/le-transport.html (consulté le 24 avril 2006)
[4] Traduction par JOLE, Michèle : « la sociabilité attire la sociabilité » GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.19
[5] Ibid. p.98
[6] Ibid.

- en étudiant les relations qu'entretient le corps avec l'espace nous tenterons de comprendre dans quelle partie de l'espace se loge le stationné et quelle est l'influence de l'ambiance sur ses postures ;
- puis, à travers l'étude des interactions entretenues avec les autres individus, nous tenterons de comprendre en quoi elles influencent les positions adoptées lors du stationnement ;
- enfin, nous tenterons de caractériser les micro-espaces générés par le stationnement.

1. Le CORPS et l'ESPACE PUBLIC : étude de l'*Umwelt* [1]

« *L'espace urbain est une création à la fois totalement artificielle, construite, et une réalité (une image) dont le rapport au corps est fondamental. L'espace n'est pas d'abord ce qui se trouve dans les objets, ni une étendue, mais l'extension de notre corps, son champ d'expérience. L'espace urbain est donc nécessairement perçu de l'intérieur, nous sommes au creux de l'espace* » (Thiberge, 2003, p.5).

Nous étudierons dans ce chapitre l'importance d'un médium, notre corps, pour ressentir et habiter l'espace public. Après avoir parlé des aptitudes du corps, nous verrons comment il nous aide à dialoguer avec l'espace public et à l'investir.

L'enjeu de ce chapitre est double : comprendre comment certaines configurations spatiales génèrent une ambiance favorisant le stationnement ; saisir l'origine des postures adoptées par des personnes immobilisées dans l'espace.

1.1 Facteurs déterminant la perception de l'espace

Afin de mieux comprendre les postures adoptées par le piéton lors du stationnement, nous examinerons dans ce chapitre les caractéristiques des sens et leur influence sur la perception de l'individu. Puis nous montrerons le rôle des prédispositions de l'individu quant au choix du lieu d'immobilisation.

1.1.1 Spatialisation du corps

D'après Antony Giddens, le corps possède un « avant » et un « arrière ». L'orientation, le positionnement du corps et le positionnement de la tête jouent sur la « *spatialisation de l'espace des contextes d'interaction* »[2]. Ce que l'on peut appeler la **régionalisation corporelle** possède une incidence sur l'accessibilité visuelle réciproque : en se mettant de dos ou face à une ou des personnes, l'individu signifie son engagement envers autrui. Son positionnement est aussi lié à une certaine « civilité » dans le rapport aux autres et dans la présentation de soi[3].

Pour compléter la notion de régionalisation du corps, aidons nous de J. Gehl qui a travaillé sur le rapport entre l'appréhension de l'espace et le champ visuel. Il explique que les mouvements de l'homme sont par nature principalement horizontaux et limités à une

[1] THIBAUD, Jean-Paul. *L'écologie sensible de la ville*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005.
[2] GIDDENS, Antony. *La constitution de la société*. Paris : PUF, 1987 (éd. originale 1984). p.117-122.
[3] GOFFMAN, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne .2 : les relations en public*. Paris : les éditions de minuit, 1990 (ed. originale 1973). 372p.

vitesse de 5 km/h. Les sens sont principalement orientés vers l'avant, et le sens généralement le mieux développé et le plus utile, le sens de la vue, est horizontal.
Le champ visuel horizontal est considérablement plus large que le vertical. De plus, il est réduit vers le haut car l'axe de la vision, lorsqu'on marche, est dirigé vers le bas afin de voir où l'on marche. Une personne qui marche dans la rue ne voit pratiquement rien à part le rez-de-chaussée des immeubles, le trottoir, et ce qui se passe dans l'espace de la rue. Pour que les évènements soient perçus visuellement, ils doivent avoir lieu en face du regardeur et approximativement au même niveau.[1]

Ainsi, lors de la perception de l'espace, deux éléments rentrent en compte : le cadre bâti qui bloque la vue et la régionalisation corporelle. Nous constatons alors que la *bulle* dont parle Hall est légèrement décentrée : elle présente une protubérance sur l'avant du corps. De plus, le regard n'englobe pas tout l'espace. La bulle ajoutée au champ de perception ressemblerait donc au schéma suivant :

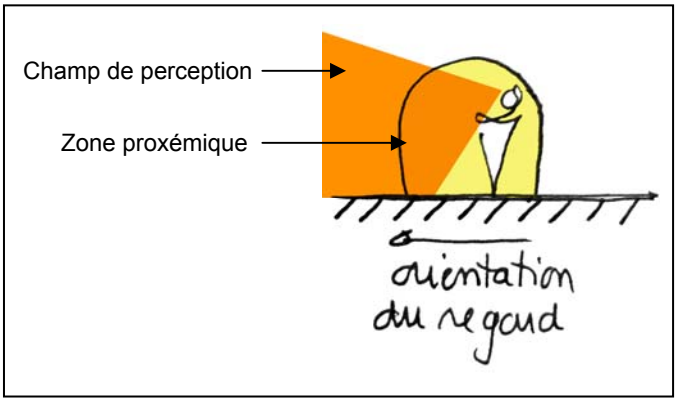

S'ajoutent à cela les perceptions sensorielles. D'après E.T. Hall, « *Jamais nous ne percevons le monde dans sa réalité, mais seulement le retentissement des forces physiques sur nos récepteurs sensoriels* »[2]. Il catégorise l'appareil sensoriel de l'homme en deux catégories de récepteurs définis schématiquement comme étant :
« *1 – Les « récepteurs à distance » qui s'attachent aux objets éloignés et qui sont les yeux, les oreilles et le nez.*
2 – Les « récepteurs immédiats », qui explorent le monde proche par le toucher, grâce aux sensations que nous livrent la peau, les muqueuses et les muscles. »
Il précise qu'en poussant cette classification plus avant, on pourrait qualifier la peau de récepteur à la fois à distance et immédiat puisqu'elle est l'organe principal du toucher mais elle est également sensible aux déperditions de chaleur.[3]

Est-ce que ces récepteurs sensoriels sont orientés ? Techniquement, oui. Nous avons déjà parlé de la vue précédemment, quant aux oreilles, elles sont orientées vers l'avant et le nez se trouve sur l'avant du visage. Or une odeur se déplace sans direction apparente, elle suit les courants d'airs. Certes, notre perception sera plus forte si notre nez se situe face au vent, mais cela ne peut en rien définir sa provenance. De même pour l'environnement sonore : instinctivement pour se protéger d'un son nuisible nous lui tournons le dos. Mais les sons peuvent se réfléchir contre les parois des bâtiments cernant l'espace et se propager par réverbération. Dans ce cas, ce n'est pas parce que nous entendons un son provenir d'une direction qu'il en vient réellement.

---

[1] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.65
[2] HALL, Edward T. *La dimension cachée*. Paris : Ed. du Seuil, 1979. Collection Points. Essais. p.61
[3] Ibid. p.62

1.1.2 Expérimenter l'environnement sensoriel

L'individu habite l'espace au moyen de tous ses sens et pas seulement de la vue. Il évolue dans un environnement sensoriel global. Etudions maintenant l'odorat, le toucher et l'ouïe.

Humer

Les odeurs rencontrées alors que le piéton déambule dans la ville sont de toutes sortes. Elles varient d'un quartier à l'autre, voire d'une heure à l'autre, et sont sensible aux saisons. Chacun est sensible différemment aux odeurs. Mais même si chez certain, c'est un sens très développé, cela reste un sens que nous n'avons pas l'habitude d'entraîner ni d'affûter tel un « Nez »[1]. D'ailleurs, Gehl affirme que le sens de l'odorat ne perçoit qu'une petite « gamme » d'odeurs. A une distance d'un mètre maximum, il est généralement possible d'attraper des odeurs relativement faibles comme celles provenant des cheveux, de la peau et des vêtements des autres gens. Le parfum et les autres odeurs un peu plus fortes peuvent être perçues à 2 ou 3 mètres. Au-delà de cette distance, seules les fortes odeurs peuvent être perçues par un être humain.[2]

L'influence de l'odorat sur le stationnement est très vague. Autant, lorsque nous sommes en mouvement nous percevons diverses odeurs agréables ou non. Il est même possible de s'arrêter quelques seconde pour en profiter. Mais induisent-elles un stationnement ? L'expérimentation nous apportera peut-être quelques réponses.

Toucher

Comme décrit précédemment, le toucher est un récepteur immédiat, mais aussi un récepteur à distance. Il nous permet donc de vivre différentes expériences kinesthésiques : lorsque l'homme marche, lorsqu'il s'assoit il ressent l'environnement direct par ses récepteurs immédiat. Mais aussi lorsqu'il longe une façade, se trouve face à un espace réfléchissant ou non, de couleur plus ou moins claire, il ressent un rayonnement de chaleur plus ou moins fortement.
Comme le sens de l'odorat, il est lié aux saisons et moment de la journée à cause de la tactilité changeante de la ville, mais il est aussi lié aux prédispositions de l'individu sentant.[3]

Enfin, il permet de gérer la distance à conserver vis-à-vis des autres piétons, la distance personnelle, qui nous incite à ne pas toucher l'autre.

Ecouter

Le sens de l'ouïe perçoit un large éventail de sons. Gehl note principalement quatre paliers :

- en dessous de 7 mètres, l'oreille est très efficace. Il est possible de tenir une conversation avec peu de difficulté.
- jusqu'à 35 mètres, il est toujours possible d'entendre un conférencier, par exemple, et d'établir une situation de question-réponse.
- au dessus de 35 mètres, l'habilité à entendre les autres est largement réduite. Il est seulement possible d'entendre des gens qui crient.
- au dessus d'un kilomètre, il devient seulement possible d'entendre des bruits très forts comme le tir d'un canon.[4]

---

[1] LE BRETON, David. Le chemin des sens. *Urbanisme*. 2002, n°325, p.37
[2] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.66.
[3] LE BRETON, David. Le chemin des sens. *Urbanisme*. 2002, n°325, p.36
[4] WHYTE, William H. *The social life of small urban spaces*. New York : Project for public spaces ed., 2004 (ed. originale 1980).

L'ouïe pourra intervenir dans le choix du stationnement à travers la recherche d'un confort sonore mais aussi du maintien de la privauté de la conversation. Ce n'est donc pas la qualité de l'environnement sonore qui serait recherchée mais sa capacité à préserver l'intimité.

L'environnement sensible est donc un élément majeur dans la décision des actions à entreprendre et de l'attitude générale de l'individu. Le citadin agit selon ce qu'il perçoit. Mais prenant appui sur des qualités sensibles pour agir, il les met à jour dans le même temps. Le sensible se trouverait ainsi au nœud de la perception et du mouvement où l'individu est un être actif.

1.1.3 Espace et affect

« *Toute expérience du monde est corporelle, puisque l'homme ne saurait dissocier sa pensée de sa chair sans se perdre. Une trame physique et mentale donne à son cheminement dans la ville une tonalité plaisante ou désagréable, selon les circonstances. La déambulation est ainsi une mise en jeu des sens dans une géographie urbaine « affective »* » (Paquot, 2002, p.33).

Nos états d'âme influencent ainsi nos perceptions. Mais nous touchons aussi ici du doigt une idée développée depuis 1998 par Hervé Lelardoux[1], metteur en scène, et le théâtre de l'Arpenteur : le concept de « Ville Invisible ». Il s'agit d'une démarche consacrée à l'imaginaire urbain qui interroge la réalité, celle de la ville et notre rapport à la ville. En d'autres mots, il pense que chacun porte en soi une **géographie invisible** de sa ville. Cette expression pourrait se définir par une citation de De Certeau : «Les lieux sont des histoires fragmentaires et repliées des passés volés à la lisibilité par autrui, des temps empilés qui peuvent se déplier mais qui sont là plutôt comme des récits en attente et restent à l'état de rébus. »[2]
En d'autres termes, chaque mètre carré de chaque ville a été un lieu important pour au moins une personne. Ainsi, lorsque nous déambulons ou que nous nous y arrêtons dans une ville que nous connaissons, des souvenirs y sont liés : cela ajoute des éléments à l'ambiance générale et participe au choix du lieu de stationnement.

1.2 Le corps et le bâti

Après avoir étudié les prédispositions corporelles et sensibles de l'individu, ce chapitre examinera tout d'abord la relation particulière qu'entretient le corps d'un individu avec le bâti, et ses répercussions sur l'occupation de l'espace alentour, puis nous étudierons le cas particulier de l'angle en tant que forme duale, liant et séparant deux types d'espaces et deux types d'ambiances.

[1] « Hervé Lelardoux a fondé le théâtre de l'Arpenteur en 1983 à Rennes. Depuis 1981, il développe une série de spectacles hors salle dont la série *Villes invisibles* inspirée d'Italo Calvino et *Walk Man*, des parcours sonores et poétiques, qu'il décline et adapte selon les villes : Saint-Brieuc, Rennes ou Paris. » Article sur Hervé Lelardoux. *Programme du festival Quartier d'été, Paris, 2003* [en ligne]. Disponible sur : http://www.quartierdete.com/index2.php?idStarter=4157

[2] DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 2002 (ed. originale1990). p.163

1.2.1 Perception corporelle du bâti

H. Wölfflin, dans « Prolégomènes à une psychologie de l'architecture », défend l'hypothèse que « *des formes corporelles ne peuvent avoir du caractère que du fait que nous possédons nous même un corps.*[1] […]. *L'organisation de notre corps propre est la forme sous laquelle nous concevons tout le corpore*l. [2]». Il tente de démontrer ainsi les relations fortes qu'entretiennent le corps et le bâti et va même jusqu'à parler « **d'analogies physiognomoniques** [3]» entre l'architecture et l'organisation humaine.
Les êtres organiques et l'architecture, selon lui, se définissent de la même façon : par la forme et par des éléments physiques qui leur permettent de s'exprimer. Wölfflin utilise d'ailleurs un vocabulaire centré sur des attitudes. Par exemple, il dresse un parallèle entre les rapports de hauteur et de largeur, et les rapports d'effort et de repos. L'expression étant interprétable de différentes façons, la perception d'un bâtiment, fondée sur les prédispositions de chacun, pourra être éprouvée de façons multiples.

Dans son essai, Wölfflin part du principe que l'architecture des bâtiments respecte un certain ordonnancement. Rappelons qu'il l'a écrit à la fin du XIXe siècle alors que l'architecture était très codifiée. Aujourd'hui, le bâti est plus diversifié mais sa relation avec le corps n'a pas pour autant changée. Au contraire, l'architecture fait d'autant plus réagir qu'elle est inventive et surprenante.

Pour finir sur cet essai, nous aimerions introduire la notion de formant développée par G. Chelkoff. Elle rejoint la théorie de « l'expression » de Wölfflin : c'est la capacité du bâti, conçu par l'homme, à créer ce que G. Chelkoff qualifie d'effets qui agissent directement sur l'individu. D'ailleurs il écrit : « *le corps est un champ de flux, une matrice sensible première organisée par la perception*»[4]. Inversement, l'individu agit sur l'ambiance autant que le bâti.
Le formant est alors sans arrêt en évolution : il fait apparaître l'objet, et il fait réagir les individus[5].

Cette interaction a alors une forte incidence sur les stationnements dans l'espace public et permet d'affirmer l'importance du cadre bâti sur les modes d'appropriations.

1.2.2 L'angle, générateur d'appropriation

Une place de ville, selon sa forme, peut rendre perceptibles différents types d'ambiances[6]. Du point de vue matériel, une place aux façades lisses, n'invitera pas à autant d'appropriation qu'une place aux façades en relief, créant des anfractuosités[7]. L'angle joue donc ici un rôle essentiel. Il ajoute une **dimension dynamique** à l'espace au point de vue visuel car il permet de cacher certaines parties de l'espace tout en en mettant d'autres en exergue et apporte ainsi une profondeur à l'espace, favorisant l'arrêt.[8]

---

[1] WÖLFFLIN, Heinrich. *Prolégomènes à une psychologie de l'architecture*. Paris : éd. de la villette, 2005. 3e édition. Collection école d'architecture de Grenoble. p.26
[2] Ibid., p.32
[3] Ibid., p.51
[4] CHELKOFF, Grégoire. *Approche écologique de l'environnement et conception architecturale*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, décembre 2005.
[5] Ibid.
[6] LAKEHAL, Ahcène. *L'architecture d'angle : de la morphologie à la configuration des ambiances*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2004. 122p.
[7] SITTE, Camillo. *L'art de bâtit les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques.* Paris : Livre et Communication, 1990 (ed. originale 1980). p.61
[8] Ibid. p.61

Ce jeu de l'espace est expérimentable à travers le théâtre, qui, selon nous, est une bonne représentation *in vitro* de l'espace urbain.

En effet, dès le XVIIIe siècle se développe un art de la perspective décentrée qui fait fuir les lignes sur les côtés, multipliant ainsi les points de vue. Ferdinando Galli-Bibiena innova dans ce domaine en utilisant la « scène d'angle », créant ainsi une **perspective oblique** à deux points de projection, au lieu d'une perspective à point de fuite central, induisant des décors recréant au plus près le lieu de la scène, comme une place urbaine par exemple. La **veduta per angolo** (la vue sur l'angle) qu'il propose, modifie radicalement les pratiques habituelles. Le regard glisse, échappe et se déplace sans cesse dans une composition ouverte sur des points de fuite qui se dérobent en raison de leur position hors du champ de vision. Cela conduit à des représentations homogènes, contrastées, asymétriques, infinies, alternant angles saillants et rentrants qui éclatent et dispersent le regard de droite et de gauche, projetant le spectateur dans le tableau quelque soit sa position par rapport à la scène.[1]

L'angle possède une force telle qu'il donne un rythme, une cadence, au dispositif scénique. Un angle amène à la fois à un rassemblement du regard mais aussi à une diffraction du regard. Ainsi, placer des personnages dans un **angle rentrant** permet de les installer dans un espace fixe, contrairement à un décor portant le regard à l'infini où les personnages se situeraient dans un lieu flottant. Rentrer et sortir du recoin peut également amener une variation dans le jeu à travers une variation des espaces traversés.
De même, un **angle saillant** amènera à une déviation du regard sur deux points de vues, deux univers différents. Il donne la possibilité aux personnages de se cacher, de passer d'un type d'espace à un autre (d'une ruelle à une avenue, du jour à la nuit,…).

D'après les *lecons d'architecture de Dominique Spinetta*[2], ces remarques peuvent être élargies et appliquées à la ville : l'angle a par conséquent valeur de catalyseur, il permet de piquer la curiosité du passant et de le faire avancer dans la ville. Il peut ainsi se laisser guider, trouver sa place tout en étant dans l'espace public, entamer un dialogue avec son environnement.
Le dialogue se fait par la mise en mouvement mais aussi par l'appropriation : le relief de l'angle, dans un espace, bloque le corps, l'empêche de glisser, le ralentit. Il peut amener l'individu à l'utiliser pour s'y cacher ou au contraire s'exposer en créant des variations d'ambiance et ainsi des micro-espaces intégrés à l'espace général[3]. Les angles permettent ainsi une variation du paysage lumineux (générateurs d'ombre) et du paysage sonore (protection sonore)[4], mais aussi ils permettent de se protéger des intempéries (vent, pluie) ou de se cacher d'un évènement ou d'un individu.

Les places aux contours irréguliers, générant des aspérités dans les parois offrent ainsi un choix plus étendu dans les diverses activités proposées au piéton.

Les angles participent alors à son caractère d'ambiance, à sa « Stimmung » comme l'appelle C. Norberg-Schulz[5].

---

[1] FREYDEFONT, Marcel. *Galli-Bibiena Fernando*. Dictionnaire encyclopédique du théâtre. Paris : Bordas, 1991. 940p. Sous la direction de Corvin, Michel.
[2] DONNADIEU, Brigitte. *L'apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : ed. de la Villette, 2002. 271p. Collection Savoir-faire pour l'architecture
[3] Ibid.
[4] LAKEHAL, Ahcone. *L'architecture d'angle : de la morphologie à la configuration des ambiances*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2004. p.20
[5] « Nous voyons là un ensemble fait de choses concrètes qui ont leur substance matérielle, leur forme, leur texture et leur couleur. Tout cet ensemble de choses définit un « caractère d'ambiance » qui est l'essence du

Le terme de « Stimmung » est intéressant car il est beaucoup plus riche que notre terme d'ambiance. Il contient le sens d'ambiance mais renferme aussi une dimension sensible et humaine non négligeable (en allemand il peut être employé pour un individu, concernant son humeur par exemple). Il renvoie aussi à la capacité d'expression du bâti dont parle H. Wölfflin et qui lie l'homme au contexte dans le lequel il se situe grâce à la perception et à ses prédispositions.

1.3 Limites et *Edge effect*

L'espace général de la place est formé de sous-espaces induits par des limites matérielles comme le bâti (transition rue/place), la variation du traitement de sol, le changement de fonction (rue piétonne/rue ouverte à la circulation automobile), le mobilier urbain (potelets, bornes,…). Ces limites peuvent aussi être dues à la variation des éléments sensibles au sein du même espace comme vu précédemment (variation lumineuse, sonore, protection vis-à-vis du vent, de la pluie,…). Ces deux types de limites ne sont pas distincts. Ainsi, comme nous l'avons vu pour le cas de l'angle, un environnement matériel spécifique induit un environnement sensible particulier et vice-versa. Par exemple : lors de la transition d'une ruelle à une vaste place, il y aura un changement d'échelle perçu visuellement et corporellement mais il y aura aussi probablement un changement plus ou moins brutal du paysage sonore et lumineux.

D'autre part, de nos jours, les municipalités travaillent sur l'accessibilité à l'espace public pour les personnes handicapées : le sol est couvert ponctuellement par des traitements podotactiles, et de nombreux signaux sonores font leur apparition (ex : signalisation du passage pour traverser une rue) pour aider les mal-voyants. L'espace est de plus en plus discrétisé et participe à la multiplication de limites.[1]

Une limite est définie par Bachelard comme étant « une ligne visible ou non, matérielle ou non, mais poreuse, qui laisse passer le dedans vers le dehors et inversement. »[2] En d'autres termes, c'est un passage, une transition perceptible entre un dedans et un dehors. C'est par ce biais qu'elles peuvent aider à délimiter des lieux appropriés. Mais l'espace délimité suscite l'arrêt des piétons qui désirent mieux appréhender le morceau d'espace dans lequel ils vont entrer[3]. La limite offre de surcroît une vue sur deux espaces en même temps, ce qui en fait un lieu d'arrêt très appréciés.

Au-delà de la simple ligne, un ensemble de signes peuvent aider à délimiter une zone appropriable par le piéton. David Spinnetta avance que « *L'intériorité d'un espace ne dépend pas tant de la matérialité de ses limites que la disposition de celles-ci, qui toutes concourent à circonscrire une forme. C'est ce que l'on appréhende à la première vue d'un lieu : une unité s'impose dans la disparité* »[4]. Selon nous, une forme n'a pas besoin d'être circonscrite : un **angle suffit pour une appropriation**, même si les lieux fermés, matériellement ou non, sont les premiers appropriés et les moins fragiles. Toutefois ils ont

---

lieu. En général, le lieu est défini par son caractère ou par son « atmosphère ». Le lieu est donc un phénomène « total » qualitatif, qui ne peut être réduit à aucune de ses propres caractéristiques, comme par exemple celle des relations spatiales, sans perdre de vue sa nature concrète. » NORBERG-SCHULZ, Christian. *Genius Loci - Paysage Ambiance Architecture*. Liège (Belgique) : Pierre Mardaga Editeur, 1981 (ed. originale 1979). p.6

[1] THOMAS, Rachel. *L'accessibilité à l'espace public urbain*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005.

[2] PAQUOT, Thierry. *Demeure Terrestre*. Besançon : ed. de l'imprimeur, 2005. p.70

[3] PREAMECHAI, Sarawut. *Les gestes du public*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2002.p.68

[4] DONNADIEU, Brigitte. L' apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta. Paris : ed. de la Villette, 2002. p.21. Collection Savoir-faire pour l'architecture

le défaut d'être relativement imperméables au contexte, alors que, au contraire, les lieux ouverts en forme d'angle sont étroitement liés au contexte mais en contrepartie sont aussi plus fragiles et plus éphémères.

La relation entre les limites matérielles et le stationnement a été développée par Jan Gehl qui a nommé cela « **Edge effect**[1] ». Le mot « Edge » signifie bordure. Il s'agirait donc mot-à-mot de « l'effet de bordure ». Cela signifie que les individus auraient tendance à stationner en bordure, aux limites de l'environnement matériel ou dans des zones de transition. Se placer en bordure permet selon lui de mieux surveiller l'espace environnant car nous y sommes moins exposés qu'au milieu d'un espace, nous ne sommes sur le parcours de personne. De plus, nous pouvons voir sans être trop vu et notre territoire personnel est réduit à un demi-cercle devant l'individu. Lorsque notre dos est protégé, les autres ne peuvent approcher que de face, ce qui facilite l'appréhension des évènements extérieurs.[2]
Gehl parle peu de limites sensibles. Il cite seulement le détournement possible des ombres.[3] Or le rapport à l'environnement n'est pas monosensoriel et nous avons vu l'importance des autres sens, même si la vue reste le sens prédominant. C'est pourquoi nous allons poursuivre sur les limites sensibles.

Les limites sensibles ont une caractéristique commune avec les limites matérielles constituant l' « edge »: elles sont perméables au regard.
Les limites sensibles sont aussi franchissables et éphémères. Elles relèvent de l'ambiance et peuvent donc évoluer ou disparaître à tout moment.
De fait, l'individu joue un rôle majeur : selon la personne, une limite sera ressentie ou non, perçue ou non : chacun participe ainsi à la configuration de l'espace public. Nous ne subissons pas les différents flux qui nous parviennent, nous sommes actifs, nous façonnons notre espace de vie.

Grégoire Chelkoff résume cela en une définition concise : « *les limites peuvent être des frontières de mouvement, des transitions lorsqu'elles sont franchissables ou transparentes (visuellement ou acoustiquement) ou encore, elles peuvent procurer des « emplacements »* »[4].
Ces « emplacements » créés seraient, selon Gehl, la clef d'une place animée. Parlant de l' « edge effect », il écrit : « *Activities grow from the edge toward the middle. […] "If the edge fails, then the space never becomes lively." (Tiré de l'ouvrage de Christopher Alexander : A pattern language)* »[5].
Nous pouvons appliquer cela à tous les emplacements potentiels d'arrêt (matériels et sensibles) : plus le nombre de personnes stationnées est important, plus ce lieu attirera les gens et la densité du public augmentera, ce qui renforcera et même créera d'autres limites.

[1] Notion empruntée par Jan Gehl au sociologue Derk De Jonge.
[2] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.151
[3] « quality desirable for stationary activities – the opportunity to be partly hidden in half shade while at the same time having a fine view of the space ». Ibid. p.153
[4] CHELKOFF, Grégoire. *L'urbanité des sens : perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Thèse de doctorat : Université Pierre Mendès-France Grenoble II Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1996. p.290
[5] Traduction réalisée par mes soins : « les activités se développent depuis les bordures vers le centre de l'espace. […] Si rien ne se passe en bordure, alors l'espace ne deviendra jamais animé ». GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.152

1.4 Confort du corps dans l'espace

La taille de l'espace dans lequel évolue le corps entraîne des conséquences, selon Gehl, sur le confort du corps. Ainsi, il explique que les espaces de petites dimensions sont perçus comme étant chaleureux et plus intimes. Les petites dimensions rendent possible de voir et entendre les autres gens. Ils favorisent donc les *see-and-hear contacts* que nous détaillerons ultérieurement. De plus, dans de petits espaces, on peut percevoir aussi bien l'ensemble de la place que les détails. La vue d'ensemble, on le verra, est souvent recherchée. Le but est de ne pas être surpris, de pouvoir anticiper une réaction ou de se mettre en dehors de la scène pour mieux observer. Inversement, les larges espaces sont perçus comme étant froids et impersonnels. Les gens et les bâtiments sont tenus à distance les uns des autres. Les contacts sont moindres[1]. Cependant, un vaste espace peut être conçu de façon à recréer de nombreux espaces plus petits et plus appropriables[2]. Inversement, J. Gehl explique qu'un petit espace vide peut être moins apprécié qu'un grand espace plein. Les individus recherchent la compagnie et non la solitude comme nous l'avons vu dans l'introduction de cette partie.

La notion d'ambiance détient une relation forte avec le confort. Un lieu qualifié d'inconfortable sera décrit comme dégageant une mauvaise ambiance et vice-versa. Ainsi, le confort d'un espace influence sa fréquentation tout comme l'aménagement et le mobilier urbain : afin de rendre des espaces plus confortables, les municipalités installent des bancs, aménagent des espaces végétalisés. La fermeture des espaces du centre ville aux véhicules motorisés pour les réserver aux piétons et aux transports en commun est due, en partie, à la notion de confort, même si dans cette décision les raisons économiques et écologiques ne sont pas minimes.[3]

Ces deux analyses inciteraient à penser qu'un lieu propice au stationnement est un lieu animé et où l'ambiance lumineuse, sonore, etc. est jugée adéquat par le stationné. Nous tenterons de le vérifier lors de l'expérimentation *in situ*.

Il est important de noter que ces espaces publics ont été créés par des urbanistes appartenant à un cadre culturel particulier et que ces mêmes espaces ont évolué suivant la volonté d'autres individus ou administrations possédant leur propre environnement culturel. Les facteurs individuels, culturels et sociaux dans la mise en place des configurations actuelles ne sont donc pas négligeables, et les configurations sont adaptées à un mode de vie précis. Le même espace peut être perçu et vécu différemment par un individu d'une autre culture que celle pour lequel il a été conçu.[4]

1.5 Conclusion

Ce premier chapitre a mis en évidence l'importance du contexte bâti et sensible sur le choix du lieu d'arrêt, mais aussi la subjectivité de la perception de l'espace. Les stationnés seraient ainsi attirés par les positions en limite d'espace, d'ambiance, etc. et opteraient pour l'endroit leur permettant d'accéder au confort recherché.

---

[1] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.70

[2] « Central Park is also a host of small spaces, and people experience it as such. » Ibid. p.98

[3] CHELKOFF, Grégoire. *L'urbanité des sens : perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Thèse de doctorat : Université Pierre Mendès-France Grenoble II Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1996. p.91-92

[4] THIBAUD, Jean-Paul. Présentation. Visions pratiques en milieu urbain. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. p.32 Collection Ambiances, Ambiance.

Toutefois, plusieurs questions pouvant faire l'objet d'étude *in situ* restent en suspens. Tout d'abord, des précisons sont à apporter quant à l'influence des sens sur le stationnement : dans quelle mesure la vue, le toucher, l'ouïe et l'odorat déterminent-ils le lieu d'arrêt et agissent-ils sur les postures occasionnées lors du stationnement ?
Ensuite, quelle est l'importance du degré de complexité de l'espace formel sur les appropriations ? Autrement dit : est-ce qu'un espace vide peut être appropriable et approprié ? Si oui, quels éléments autres que les limites favorisent cette appropriation ?

2. INTERACTION dans l'espace public : étude du *Mitwelt* [1]

Après avoir étudié les relations qu'entretient l'individu avec l'espace, penchons nous désormais sur sa publicité.

Le mot « PUBLIC » induit la présence d'individus, d'un espace ouvert à tous, partageable par tous. Pour une bonne entente entre les différents acteurs, des règles implicites régissent leurs relations.

Isaac Joseph parle du **concept d'urbanité** qui correspond aux prédispositions culturelles acquises du citadin, et, en même temps, aux dispositifs de socialisation en milieu urbain qui seraient propres à celui-ci et qui aurait des effets ou des conséquences dans le type de pratiques et de relations sociales, dans les comportements ou les conduites de civilité ou d'incivilité.[2] C'est donc la capacité à vivre ensemble, à s'autoréguler en société.
Selon lui, trois formulations permettent de décliner l'usage public : l'avouable, le discutable et l'observable[3]. Autrement dit : sont publics les actes que nous assumons, les sujets dont nous pouvons débattre et ce que nous donnons à voir de nous-même.

Nous allons ici discuter principalement de l'observable et de l'avouable à travers l'étude de différents niveaux d'interactions dans l'espace public entre soi et les autres intervenant lorsque nous sommes en position statique.

Le stationnement induit le maintien d'une position pendant un certain temps, et par conséquent une relation à l'autre particulière : notre stabilité nous pousse à observer davantage, mais aussi à être observé davantage. En tant qu'individu immobile, nous sommes plus aisés à être observé, à être détaillé. Par conséquent notre posture et notre conduite s'en ressentent. Se met alors en place une sorte de relation privilégiée inavouée avec les autres.

Ce chapitre exposera tout d'abord les liens observés/observateurs et les conduites qui en découlent, puis nous examinerons les différents contacts possibles entre des individus. Mais tout d'abord nous allons étudier les distances que respectent les individus entre eux selon leur degré d'intimité et qui sont la base des relations interpersonnelles.

[1] THIBAUD, Jean-Paul. *L'écologie sensible de la ville*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005.
[2] JOSEPH, Isaac. Espace public, urbanité, citoyenneté. In JOLE, Michèle. Actes du séminaire de CIFP de Paris 2000 – 2001 – 2002. *Espace publics et cultures urbaines*. Lyon : CERTU, 2002, Collection Aménagement et Urbanisme. p.35
[3] Ibid. p.38

2.1 Distance proxémique

La vue nous permet de nous diriger, de nous repérer mais aussi d'observer notre environnement, d'observer les autres. L'œil est sans arrêt sollicité par le spectacle de la ville : affiches publicitaires, panneaux d'informations, vitrines, circulation routière, incidents qui attirent notre regard. La vue situe notre corps dans la réalité et par rapport aux autres. « *Le regard du citadin est à la fois territorialité et territorialisant, informé par la structure territoriale de la ville et constituant à part entière de celle-ci* »[1], écrit Jean-Paul Thibaud.

En effet, chacun possède son territoire, sa *bulle*, comme l'écrit E.T. Hall, et se déplace avec. Elle nous protège des autres, et permet que chacun garde ses distances. Elle peut être plus ou moins grande : le degré d'intimité entre deux personnes règlera sa taille et par conséquent leur distance respective. Il nomme cela la **Proxémie**. Il la définit comme étant l'ensemble des observations et des théories concernant l'usage de l'espace de l'homme. Selon lui, ces comportements proviennent de trois niveaux différents :

- l'*infraculturel* qui concerne le comportement et qui est enraciné dans le passé biologique de l'homme,
- le *préculturel* qui est physiologique et appartient essentiellement au présent,
- le *microculturel* qui est celui où se situent la plupart des observations proxémiques. On peut y distinguer trois aspects de l'espace, selon qu'il présente une organisation rigide, semi-rigide, ou « informelle ». L'espace à *organisation rigide* constitue l'un des cadres fondamentaux de l'activité des individus et groupes. Il comprend des aspects matériels, en même temps que les structures cachées et intériorisées qui régissent les déplacements de l'homme sur la planète. L'espace à *organisation semi-rigide* correspond à la flexibilité de l'espace, à la congruence du plan et de la fonction assurant une variété d'espaces qui se prêtent ou non aux contacts selon l'occasion ou l'humeur des individus. Enfin, l'espace à *organisation « informelle »* comprend les distances que nous observons dans nos contacts avec autrui.[2]

Nous allons ici centrer notre étude sur le niveau proxémique microculturel et plus particulièrement sur l'espace à organisation « informelle ». Ce sont ces distances proxémiques qui gèrent notre relation avec autrui et pourtant qui, la plupart du temps, échappent au champ de la conscience. Nous sentons les autres proches ou distants, sans pouvoir toujours dire sur quelle base nous fondons ce savoir[3]. Le stationnement étant le maintien d'un positionnement par rapport aux autres, ces distances sont donc au cœur de notre questionnement.

E.T. Hall a remarqué chez l'homme quatre distances qu'il a appelé intimes, personnelles, sociales et publiques. Passons les en revue :
La distance intime. Elle définit l'espace situé dans notre champ de portée tactile et olfactif. Elle entraîne une grande sollicitation du système sensoriel.[4]
La distance personnelle. « Le terme de distance personnelle que l'on doit à Hediger désigne la distance fixe qui sépare les membres des espèces sans-contact. On peut l'imaginer sous la forme d'une petite sphère protectrice, ou bulle, qu'un organisme créerait autour de lui pour s'isoler des autres. »[5] Alors qu'il parle d'éthologie, il écrit que deux animaux, chacun entouré de sa bulle, changent d'attitude lorsque leurs bulles viennent à

[1] THIBAUD, Jean-Paul. Présentation. Visions pratiques en milieu urbain. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. Collection Ambiances, Ambiance. p.32
[2] HALL, Edward T. *La dimension cachée*. Paris : Ed. du Seuil, 1979. Collection Points. Essais. p.129
[3] Ibid. p.146
[4] Ibid. p.147
[5] Ibid. p.150

se chevaucher[1]. Or cela concerne aussi l'homme puisque l'homme est avant tout un animal. La seule nuance à préciser est que la bulle de l'homme n'est pas prédéfinie, elle est adaptable au nombre de personnes présentes dans l'endroit fréquenté. Ainsi, un lieu vide induira des bulles plus grandes que dans un lieu très fréquenté. Le changement d'attitude dont parle Hall ne se déclenchera donc pas de la même façon.
La distance sociale. C'est la limite du pouvoir sur autrui. Les détails visuels intimes du visage ne sont plus perçus, et personne ne touche ou est supposé toucher autrui, sauf à accomplir un effort particulier.[2]
La distance publique. Il s'agit de la zone hors du cercle où l'individu est directement concerné.[3]

Dans l'espace public, lorsque nous sommes en mouvement, ce sont les distances personnelles et sociales qui rentrent le plus en compte. Elles régulent l'évitement de l'interaction ou pour le moins une économie des échanges interpersonnels[4]. Mais qu'en est-il pour le stationnement ? Les distances en jeu sont-elles les mêmes ? Ce chapitre pose ainsi une question à laquelle nous tenterons de répondre après avoir réalisé des observations *in situ*.

2.2 Observateur et observé

Lorsque nous évoluons dans l'espace public, notre corps adopte une attitude pressée, active, agitée, ou au contraire au repos, calme. C'est notre manière d'interagir avec l'environnement et les autres. T. Paquot va même jusqu'à y voir une certaine érotisation latente : « *Je regarde pour être vu(e) et désiré(e), d'où ma posture, mon habillage, ma gestuelle. Je suis regardé(e) et fais semblant de n'être point vu(e), de cacher et de montrer, c'est une manière de séduire, d'attirer, de rencontrer, que sais-je encore ? Les territoires urbains sont minés d'explosifs libidineux, les yeux, la bouche, les cheveux, les vêtements, les attitudes, tout cela parle en même temps des langues différentes* »[5].
Chacun va alors prendre des poses, « *une pose (étant) une forme d'attention coopérative par laquelle je reconnais que je suis observable pour autrui et pas seulement par autrui* »[6].
L'individu positionne son corps en fonction de ce qu'il veut montrer et des agissements des autres. Tout en étant statique, il mène une réelle activité en jouant avec son visage et son attitude[7]. Nous ne nous conduisons pas partout de la même façon. Chaque pose, chaque façon de s'exprimer est propre à un environnement particulier.

---

[1] Ibid. p.28
[2] Ibid. p.152
[3] Ibid. p.155
[4] THIBAUD, Jean-Paul. Présentation. Visions pratiques en milieu urbain. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. Collection Ambiances, Ambiance. p.38
[5] PAQUOT, Thierry. Dossier « Corps et Sexualité ». Introduction. *Urbanisme*. 2002, n°325, p. 31-32
Introduction. In Le chemin des sens. *Urbanisme*. 2002, n°325, p.33
[6] JOSEPH, Isaac. Voir, exposer, observer. In JOSEPH, Isaac (ed.). *L'espace du public – Les compétences du citadin*. Paris : Plan Urbain, Editions recherches, 1991. p. 23-27
[7] « Quoi qu'il arrive, les gens qui, dans un environnement naturel, cherchent pour une raison quelconque à présenter une apparence contrôlée d'eux-mêmes en vue du caractère observable de cette apparence, adoptent généralement des attitudes faciales et corporelles relativement immobiles et étudiées. Ce qui nous amène à dire que les visages ont, en un sens, des « cours d'action », au même titre que ce que nous avons l'habitude d'appeler « activités », et que leur représentation est souvent soumise au même ordre de sensibilité temporelle que la représentation d'une apparence d'activité. » SUDNOW, David. Les paramètres temporels de l'observation interpersonnelle. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. p.74 Collection Ambiances, Ambiance.

L'individu dans l'espace public est tiraillé entre « être comme tout le monde » pour ne pas être remarqué, tout en voulant regarder l'autre.[1] Et pour ce faire, l'environnement l'aide : une place de ville peut être assez vaste pour avoir l'impression d'être noyé dans la masse mais aussi pour pouvoir ne pas être pris sur le fait d'observer quelqu'un d'autre.

D'après D. Sudnow, ethnométhodologue, l'observation fonctionne par étape : tout d'abord il s'agit de contrôler minutieusement notre environnement (vérification de la trajectoire, des obstacles,…). La vision périphérique joue dans ce cas un rôle essentiel. Elle permet d'avoir une vue globale tout en étant concentré sur un évènement en particulier. Ensuite nous pouvons observer furtivement les gens qui nous entourent.[2]

Nous revenons ici au concept d'urbanité d'I. Joseph dont nous parlions en préambule de ce chapitre. Afin de s'autoréguler, la société adopte ici une hypocrisie du regard : nous avouons avoir vu l'autre mais nous faisons comme si nous ne le regardions pas et vice-versa alors qu'il n'en est pas ainsi. Cela a été nommé : « inattention polie » par Erving Goffman.

2.3 L'Inattention polie

E. Goffman définit « l'inattention polie » comme étant le fait que « *chacun donne à autrui assez d'attention visuelle pour montrer qu'il se rend compte de sa présence (et qu'il admet ouvertement l'avoir vu) tout en limitant l'attention qu'il porte à son égard afin d'exprimer que ce dernier ne constitue pas un sujet particulier de curiosité* »[3]. Cela signifie que tout en faisant semblant d'ignorer l'individu situé dans notre champ de vision, nous jetons des coups d'œil dans sa direction afin de l'examiner. Cette activité influe sur notre maintien corporel[4]. W.H. Whyte donne d'ailleurs un exemple significatif : « *If there are, say, two smashing blondes on a ledge, the men nearby will usually put on an elaborate show of disregard. Watch closely, however, and you will see them give themselves away with covert glances, involuntary primping of the hair, tugs at the earlobe* »[5].
De plus, cette définition montre notre besoin de nous sentir regardés car nous existons à travers le regard de l'autre. Néanmoins, un regard insistant est perçu comme dérangeant. Par conséquent, ce regard doit se situer à la frontière entre l'ignorance et l'insistance.

Le comportement d'autrui peut alors être un indice de la publicité de sa position, de son exposition à autrui. Certaines personnes, plus à l'aise en public, n'ont que faire du regard d'autrui, ou presque : personne n'est totalement insensible au regard de l'autre. L'environnement peut modifier notre comportement et nous exposer peut représenter une difficulté plus ou moins importante selon le contexte. Par exemple : une personne

---

[1] FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel. Conclusions. In FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel . *Une ethnologie sensible des places Schuman (Grenoble) et des Terreaux (Lyon). Les facteurs lumineux des ambiances publiques nocturnes*. Grenoble : CRESSON, 2002. p.111

[2] SUDNOW, David. Les paramètres temporels de l'observation interpersonnelle. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. p.76 Collection Ambiances, Ambiance.

[3] GOFFMAN, Erving. *Behavior in public spaces*. New York : Free press, 1963. 248p.

[4] « on peut supposer que la production d'une apparence orientée vers l'accessibilité interprétative de cette apparence pour un témoin jetant un coup d'œil soit sensible à la synchronisation de certains détails de cette production à son observation « en coup d'œil » (*to-be-glanced-at observation*). » SUDNOW, David. Les paramètres temporels de l'observation interpersonnelle. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. p.6. Collection Ambiances, Ambiance.

[5] Traduction réalisée par mes soins : « S'il y a, disons, deux superbes blondes sur un muret, les hommes se situant à côté mettront en œuvre une démonstration élaboré d'ignorance. Regardez-les bien, et vous les verrez leur jeter des coups d'œil furtifs, se recoiffer involontairement, se titiller le lobe de l'oreille. » WHYTE, William H. *The social life of small urban spaces*. New York : Project for public spaces ed., 2004 (ed. originale 1980). P.19

introvertie peut, l'été, à la terrasse d'un café, s'exposer à l'air, au soleil, en même temps qu'elle s'autorise une plus grande exposition à autrui.[1]
E.T. Hall nomme cela les **personnalités situationnelles**. Ainsi, chacun de nous en possède un certain nombre apprises, dont la forme la plus simple est liée à nos comportements au cours des différents types de relations intimes, personnelles, sociales et publiques.[2]

L'inattention polie varie aussi selon le nombre de personnes présentes au même endroit : si la place est quasiment vide, une personne sera plus aisément remarquée et donc regardée que sur une place bondée. De même, croiser le regard de quelqu'un à l'intérieur d'une foule paraît moins incongru et engage une interaction moins grande que dans un lieu désert. [3]

Cela sous-entend que le stationné, dans sa recherche d'intimité, pourrait préférer des lieux très fréquentés à des lieux vides car dans le second cas, même si l'inattention polie est de rigueur, il sera plus facilement regardable.

2.4 Mise en scène de soi

Le terme de « mise en scène » renvoie au théâtre. C'est réellement un travail d'acteur que chaque individu réalise au quotidien. Ne laisser paraître que ce que chacun a envie de montrer est loin d'être évident. Sachant que nous sommes en permanence observés, nous optons, lors d'un stationnement, pour des postures particulières nous donnant l'impression de mieux échapper aux regards et par conséquent de mieux préserver notre intimité.

Goffman a d'ailleurs développé une **métaphore théâtrale** quant à la vie sociale des individus en ville. Il envisage la vie sociale comme une scène (région où se déroule la représentation), avec ses acteurs, son public et ses *coulisses* (l'espace où les acteurs peuvent contredire l'impression donnée dans la représentation). Il nomme **façade** différents éléments avec lequel l'acteur peut jouer, tel le décor, mais aussi les *façades personnelles* (signes distinctifs, statut, habits, mimiques, sexe, gestes, etc.). Les acteurs se mettent en scène, offrant à leur public l'image qu'ils se donnent. Ils peuvent avoir plusieurs rôles, sans qu'il y en ait un plus *vrai* que l'autre, et prendre leur distance vis-à-vis d'eux, jouant sur la dose de respect à la règle qu'ils jugent nécessaire ou adéquate.
Les acteurs en représentation construisent une définition commune de la situation. Une *fausse note* est une rupture dans cette définition, suite à une gaffe ou un impair commis par un ou plusieurs acteurs. Cela produit une représentation contradictoire, une remise en question de la réalité commune, causant un malaise général. Pour éviter ces impairs, des techniques de protection, aussi appelées **tact**, sont mises en œuvre, comme les *échanges réparateurs* telles que les excuses ritualisées, les *aveuglements par délicatesse*, etc.[4]

La vie publique est donc une mécanique bien réglée. Chacun a son rôle, chacun essaie de faire sa place tout en respectant l'organisation présente. Ce que Goffman appelle

---

[1] FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel. Conclusions. In FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel . *Une ethnologie sensible des places Schuman (Grenoble) et des Terreaux (Lyon). Les facteurs lumineux des ambiances publiques nocturnes*. Grenoble : CRESSON, 2002. p.111
[2] HALL, Edward T. *La dimension cachée*. Paris : Ed. du Seuil, 1979. p.146 . Collection Points. Essais.
[3] FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel. Conclusions. In FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel . *Une ethnologie sensible des places Schuman (Grenoble) et des Terreaux (Lyon). Les facteurs lumineux des ambiances publiques nocturnes*. Grenoble : CRESSON, 2002. p.111
[4] Wikipédia. Article sur Erving Goffman. *Wikipedia, l'encyclopédie libre* [en ligne]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Erving_Goffman

« une fausse note » rappelle la **triangulation** introduite par W.H. Whyte. Cela consiste en l'intervention, dans un système équilibré, d'un élément perturbateur qui unira les différentes personnes présentes à l'action. Alors qu'elles n'avaient aucun lien, elles partagent un même évènement qui crée un rapprochement. Celui-ci peut même aller jusqu'à pousser ces mêmes personnes à instaurer une discussion sur cet élément perturbateur. C'est donc, selon Whyte, un créateur de liens sociaux. Le stationnement n'étant pas une configuration fermée, elle y est donc sensible. De plus, contrairement à l'assise, la position debout permet le déplacement et les changements de configuration. Si un élément vient à perturber soudainement l'ambiance extérieure au stationnement, les stationnés seront alors interpellés, les différents groupes présents pourront même être amenés à se mélanger puis à se reconstituer à des places identiques ou différentes après la perturbation.

A propos de cet élément perturbateur, il écrit : « *The stimulus can be physical object or sight. […]It is not the excellence of the act that is important. It is the fact it is there that bonds people, and sometimes a really bad act will work even better than a good one »*[1].
Ces « stimuli » sont donc, selon lui, des éléments positifs dans la vie urbaine. Ils favorisent l'interaction. Nous pouvons ajouter qu'ils favorisent aussi la création d'un lien entre l'individu et le lieu : ils complètent la géographie invisible de chacun.

Pour favoriser ces stimuli et la discussion entre les gens, W.H. Whyte suggère de créer des places plus accueillantes afin que les gens se mélangent et se rencontrent plus facilement. Cette solution parait naïve puisqu'aucune proposition concrète n'est faite. Mais, selon nous, il est vrai que des espaces où les gens séjourneraient davantage favoriseraient les contacts.

Gehl, dans son ouvrage « Life between buildings », rebondit sur les propos de Whyte et dresse des schémas amenant à l'isolement, ou au contraire à l'ouverture sur les autres :

Isolation	contact
walls long distances high speeds multiple levels orientation away from others	no walls short distances low speeds one level orientation toward others

[1] Traduction réalisée par mes soins : « Le stimulus peut être de nature physique ou visuelle. Ce n'est pas la qualité de l'acte qui est important. C'est le fait qu'il se passe quelque chose qui fasse réagir, et quelque fois une très mauvaise performance marchera mieux qu'une bonne. » WHYTE, William H. *The social life of small urban spaces*. New York : Project for public spaces ed., 2004 (ed. originale 1980). p.94

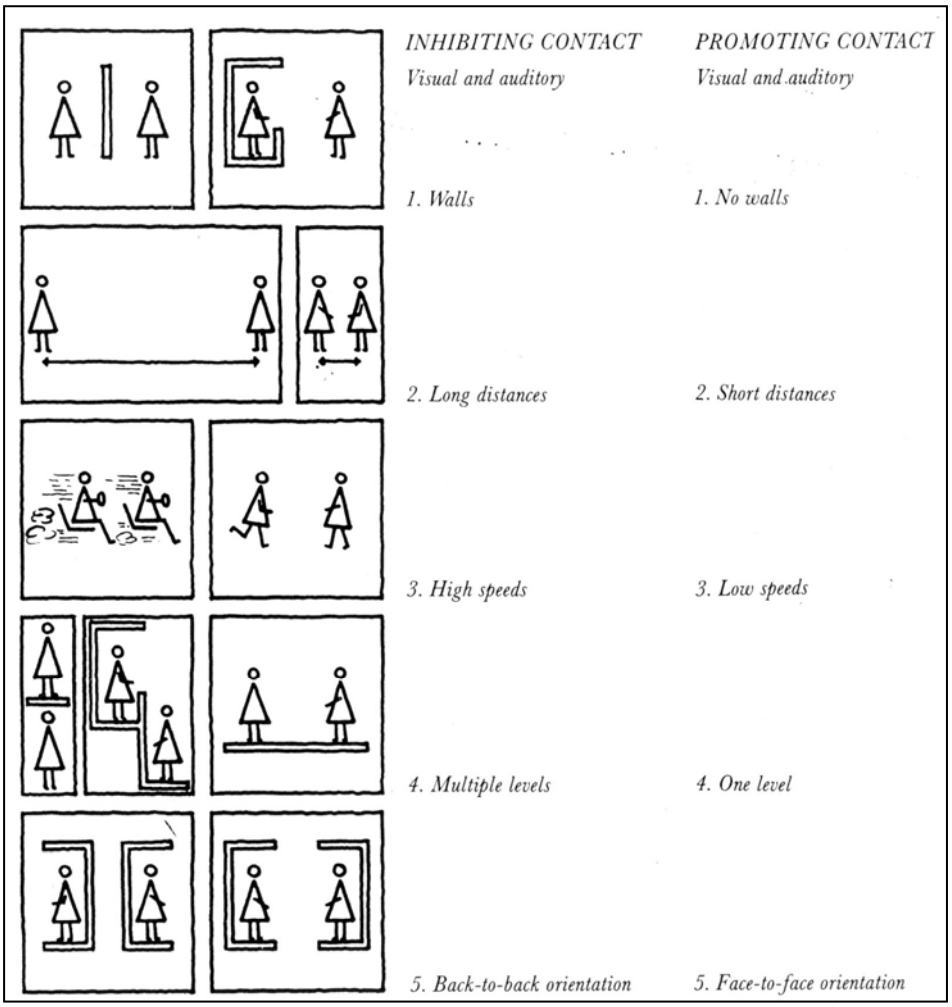

The senses and communication. GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.64

Ces schémas constituent un début de réflexion sur la socialisation des espaces publics. Toutefois, le type d'espace que nous étudions est caractérisé par la non-présence d'éléments matériels. Ainsi, nous pourrions vérifier dans l'expérimentation *in situ* s'il est possible de recréer ces situations de contact ou de non-contact, par des conduites et/ou des positions particulières exécutées par les usagers, sans l'aide d'objets.

2.5 Contact

Par contact, nous n'entendons pas une discussion ou la naissance d'une amitié. Beaucoup plus modestement, il peut s'agir de ce que Gehl a appelé « see-and-hear-contacts » : contacts visuels et auditifs. Il ajoute que ce type de contacts devrait être considéré avec autant d'importance qu'une autre forme de contact. Il a, à ce propos, réalisé une échelle des types de contacts d'intensités différentes.

High intensity ↑ Close friendships
Friends
Acquaintances
Chance contacts
Low intensity Passive contacts ("see and hear" contacts)

Les “passive contacts” sont les plus fréquents. Ce ne sont pas pour autant les moins importants. Ils ont la qualité de proposer au piéton de faire partie du monde, de voir et d’entendre d’autres personnes. Entrer en contact avec les autres, être regardé est gratifiant. C’est une alternative à être seul. Nous ne sommes pas particulièrement avec quelqu’un mais nous ne sommes pas seuls. De plus, contrairement à l’observation du monde à travers un écran cathodique, dans l’espace public l’individu est présent et participe d’une façon modeste certes, mais il participe tout de même.[1]

Dans le cas de contacts plus intenses comme une rencontre où une discussion s’installe, la distance est utilisée :

1. pour régler le degré d’intimité et d’intensité de la situation. Par la modulation de sa production sonore, l’individu délimite son espace sonore et dans le même temps son accessibilité à autrui[2]. Ainsi, il y a une relation entre la modification de la voix et les changements de distance. Le chuchotement est utilisé quand les interlocuteurs sont très proches l’un de l’autre et le cri est destiné à franchir de grandes distances[3] et par conséquent est partageable par davantage de personnes.
2. pour contrôler le début et la fin de la conversation, ce qui sous entend qu’un certain espace est nécessaire pour entamer cette même conversation. Par exemple, nous augmentons la distance entre nous et nos interlocuteurs lorsque la discussion approche à sa fin ou que nous voulons y mettre fin.

Le contact avec l’environnement formel et sensible mais aussi avec les autres est l’essence même du type de stationnement auquel nous nous intéressons. Par son ouverture, il met en contact visuel les différents groupes contrairement au lieu qui annihile toute relation extérieure possible.

2.6 Conclusion

Le stationnement au sens où nous l’entendons, i.e. l’immobilité d’un ou de plusieurs piétons debout liés sensiblement et visuellement au contexte, implique une grande sociabilité par son ouverture mais aussi par sa mobilité.
L’ouverture induit une mise en scène de soi prépondérante dans la relation à l’autre, mais aussi sur les postures occasionnées par chacun et les configurations des groupes générés.
Quant à la mobilité, la souplesse de mouvements due à la position debout permet de s’adapter aux évènements intérieurs et extérieurs au groupe.

Une question reste cependant à étudier à travers l’expérimentation *in situ* : quelles sont les distances en jeu dans les relations aux autres intra-groupe et extra-groupe ?

[1] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.19
[2] CHOC, Bruno. *Mobilité et séjour dans l’espace urbain*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d’architecture de Grenoble, CRESSON, 1998 p.14
[3] E HALL, Edward T. *La dimension cachée*. Paris : Ed. du Seuil, 1979. 254p. Collection Points. Essais. p.144

3. PROBLEMATIQUE et HYPOTHESE

Ce chapitre s'attachera dans un premier temps à faire le point sur les modes de stationnement et sur les motivations des postures adoptées, nous permettant ainsi d'exposer notre problématique. Puis, après avoir procédé à une redéfinition du micro-espace généré par le stationnement, nous présenterons notre hypothèse.

3.1 BILAN des situations incitant au stationnement et occasionnées par cette action

3.1.1 Modalités du stationnement debout

S'arrêter debout est fréquent dans l'espace urbain : attendre à un passage piéton, allumer une cigarette, regarder l'heure, etc. autant d'activités qui ne demandent pas une grande attention à l'espace environnant et ne l'influencent que très peu. Les gens s'arrêtent où il le doivent et repartent aussitôt.

Par contre, rester, séjourner, **stationner**, mène l'individu à agir selon son environnement, à se positionner de façon particulière par rapport au flux piétonnier et aux autres individus ou groupes d'individus qui sont à l'arrêt.
Nous avons étudié le potentiel de l'angle en tant que générateur d'ambiance et de micro-espace. Le mur est en lui-même un abri. Le vide dont dispose son épaisseur, sa texture ou son relief offre un espace particulièrement enveloppant[1]. De plus, nous avons vu que l'individu tend à se positionner dans des zones limites afin d'être à la fois dans l'espace et hors de l'espace. Mais Gehl explique aussi que l'individu a tendance à stationner en s'accrochant à des éléments de l'espace urbain, comme un réverbère, une statue ou un potelet, qu'il utilise pour s'appuyer contre, être à côté, jouer autour, poser des choses contres (sac, courses,…), etc. Il aime aussi les endroits bien définis comme des escaliers[2]. Nous avons nommé cela l'**Arrimage**.

Le corps a besoin de s'arrêter dans des lieux qu'il peut s'approprier, dont il peut saisir les dimensions, en d'autres mots : qui soient à son échelle. Un lieu ne possédant ni mobilier urbain (banc, poteaux, végétation, arbres, etc.) ni détails dans la façade (niches, trous, porches, escaliers, etc.) est *a priori* difficilement appropriable et par conséquent peu propice au stationnement. Malgré tout, des places libres de tout objet peuvent être très fréquentées et appropriées. Par conséquent, il semble que le piéton soit capable de générer une micro-ambiance définissant un territoire semi-public/semi-privé lui préservant un minimum d'intimité.

Ainsi, le corps a-t-il nécessairement besoin de s'arrimer à un objet ou est-il capable de stationner n'importe où dans l'espace ?
Si le corps a besoin d'une accroche, une autre pratique complèterait alors le processus de stationnement : la **Dérive**. En effet, nos stationnements ne sont pas forcément programmés : la rencontre d'une connaissance peut susciter un arrêt au milieu du flux. Par conséquent, si la conversation se prolonge, le groupe serait voué à se déplacer vers un point d'ancrage à l'écart du mouvement.

[1] DONNADIEU, Brigitte. L' apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta. Paris : ed. de la Villette, 2002. p.38-39. Collection Savoir-faire pour l'architecture
[2] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.19

3.1.2 Positionnement du corps par rapport à l'espace et aux autres

Après avoir vu quelles étaient les interactions majeures auxquelles était exposé l'individu immobile dans l'espace public, nous allons ici synthétiser la conduite qu'il met en place vis-à-vis de son environnement lorsqu'il est stationné.

En effet, chaque piéton, tout en agissant différemment, ne se positionne pas dans l'espace public au hasard. Il suit principalement deux règles : se protéger des autres et avoir un point du vue suffisant sur l'espace environnant.

Protection

Nous avons vu à travers les travaux de A. Giddens et E.T. Hall que le corps est plutôt orienté vers l'avant. D'où la théorie de *l'Edge effect* développée par Gehl.
Par conséquent, lorsqu'un individu s'arrête dans l'espace public, il a tendance à se protéger des attaques ou surprises qui pourraient survenir de **l'arrière** en rapprochant son dos d'une façade ou d'un mobilier urbain quelconque pouvant faire office de protection. L'individu est ainsi **moins exposé,** tout en gardant une vue sur tout l'espace devant lui et sur ce qui s'y passe.
Il se constitue alors un micro-espace lui procurant un degré d'**intimité** suffisant pour agir et tenir une conversation à l'abri des oreilles indiscrètes. Autant, la nuit, l'intimité de l'individu est facilement préservable : la nuit fait écran. Mais de jour, l'individu peut appréhender tout ce qui se passe autour de lui et peut être vu de tous. Seuls les éléments matériels bloquent son regard et éventuellement le cachent. L'intimité par conséquent est *a priori* plus difficile à trouver.

L'intimité s'obtient par l'**anonymat** qui, lui-même, peut être lié à différents facteurs, dont :

- la densité de population : un lieu très fréquenté permet d'être moins à la vue des autres ;
- l'ambiance lumineuse : l'ombre permet de définir une situation semi-publique/semi-privée laissant à l'individu le choix de son degré de publicité en se mettant hors de l'ombre, en limite de l'ombre ou dans l'ombre ;
- l'ambiance sonore : un espace ayant un fond sonore présent permet de préserver l'intimité d'une discussion.[1]

Toutefois, l'individu existe par le regard des autres. L'anonymat doit donc rester un choix et non une obligation. La possibilité de s'exposer doit être maintenue. C'est par la possibilité de variation des statuts qu'un espace est attractif, permettant à chacun de jouer le rôle qu'il désire.[2]

Point de vue

La protection de soi passe par conséquent par une moindre exposition de soi, mais aussi par la possibilité de balayer du regard l'espace dans lequel nous nous trouvons : en effet, le gestuelle optique attachée à la situation d'arrêt est l'encerclement[3]. Par conséquent, le choix du lieu de stationnement s'opère aussi en considérant le point-de-vue offert par celui-ci.

---

[1] CLUZET, Alain. *Au bonheur des villes*. La Tour-d'Aigues : ed. de l'aube, 2002. Collection Monde en cours. p.91
[2] Ibid.
[3] PREAMECHAI, Sarawut. *Les gestes du public*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2002. p.70

En plus de se protéger, choisir un bon point-de-vue sur son environnement permet au piéton d'assister aux évènements qui s'y déroulent, particulièrement lorsqu'une forte fréquentation piétonne est présente.[1]

Enfin, pouvoir jouir d'un point-de-vue sur l'espace public environnant permet de conserver un lien avec le contexte dans lequel nous nous trouvons, tout en étant en retrait par rapport à celui-ci. Tout en se sentant dans un dedans, le dehors nous touche par les mêmes sensations : nous appartenons à distance aux choses du lointain dans des limites très proches[2]. Autrement dit, si un fait éloigné se produit et si nous avons une bonne vue sur ce dernier, nous le vivrons comme s'il était proche de nous et que nous étions directement concerné.

3.1.3 Problématique

Nos recherches jusqu'à présent ont démontré l'existence d'un lien entre l'environnement sensible et l'individu. Néanmoins, l'influence des sens sur son mode d'accroche et les postures occasionnées restent vagues. De même, nous avons vu que le stationné aurait tendance à s'arrimer à des éléments de l'espace. Peut-on généraliser cette conduite ? Le groupe dévie t-il, se déplace t-il, ou reste t-il accroché à un point d'ancrage ? Enfin, quelles sont les distances qui régissent les relations interpersonnelles dans le groupe et avec les autres groupes ?

Notre problématique résume ces interrogations dans la question suivante :

Quelle(s) conduite(s) le piéton adopte t-il lorsqu'il stationne dans l'espace public ?

Le terme de conduite prétend ici rassembler les choix qu'il effectue en fonction des différentes interactions qu'il entretient avec l'environnement sensible, social et construit, mais aussi les postures adoptées par le piéton et les éventuels déplacements qu'il effectue.

Tout en se référant à un objet de recherche précis, cette problématique permet une approche relativement globale du stationnement afin de le saisir dans son ensemble. En effet, il n'aurait pas été judicieux de s'attacher, sans cette première exploration, à un élément de détail qu'il aurait été difficile de situer dans un contexte.

3.2 Recherche de définition du micro-espace généré par le stationnement

Le temps du stationnement induit une prise de possession temporaire de l'espace que nous occupons. Ce morceau d'espace public est donc transformé en espace vécu. Comment le qualifier ?

Cette partie s'attachera à définir et à positionner les notions d'espace et de lieu l'une par rapport à l'autre et à montrer leur limites. Puis nous verrons en quoi l'inclusion nous mène tout naturellement vers le terme de *coin*.

---

[1] GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.161

[2] DONNADIEU, Brigitte. L' apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta. Paris : ed. de la Villette, 2002. 271p. Collection Savoir-faire pour l'architecture

3.2.1 Espace et lieu

Le mot espace englobe tout le vide dans lequel nous évoluons. Nous pouvons le diviser en deux parties distinctes : les lieux et les non-lieux.[1]

La notion de « non-lieux » a été développée par Marc Augé en 1992 : il les définit comme des espaces monofonctionnels et cloisonnés caractérisés par une circulation ininterrompue et *in fine* peu propices aux relations sociales.[2]
Inversement, un espace « fait » lieu lorsque s'y développent des relations entre des individus en situation de co-présence[3]. C. Norberg-Schultz écrit que le lieu est structuré par l'espace, qui « *indique l'organisation tridimensionnelle des éléments composant le lieu* »[4], et par le caractère, qui « *dénote « l'atmosphère » générale qui représente la propriété la plus compréhensive de n'importe quel lieu* »[5]. Il l'appelle aussi « Espace vécu ». Il s'agit de la notion de *Stimmung* que nous avons abordé auparavant.

Plus généralement, la notion de lieu se colore de diverses nuances mais tourne toujours autour de l'idée d'une relation entre un ou des individus et une portion de l'espace ou dans une portion de l'espace. Le lieu est l'endroit où la relation homme-terre est la plus étroite. Il n'existe que par le biais d'interactions.[6]
Un lieu est donc une configuration instantanée de positions. Il implique une indication de stabilité. S'y trouve donc exclue la possibilité, pour deux choses, d'être à la même place.[7]

Cette notion désigne alors un espace cloisonné, délimité précisément. Etant coupé de l'espace environnant, il suppose la perception d'un fort degré d'intimité. Peuvent par conséquent intervenir les notions d'intérieur et d'extérieur – être dans le lieu, être hors du lieu – sans pour autant que nous soyons réellement à l'intérieur ou à l'extérieur d'un espace.

Dans la vie de tous les jours, il est aisé de trouver des exemples de ce paradoxe dedans/dehors. Je reprendrai deux exemples cités par deux auteurs.

Le premier a été cité par Jean-Paul Thibaud dans « Regards en actions ». Il s'agit de faire d'une interpellation dans les couloirs du métro parisien une scène privée : « *« Faire les quais » en voyageant dans les rames ou se dissimuler dans les angles des entrées des stations permet aux policiers d'instaurer une asymétrie des conditions de visibilité (ils peuvent observer les fraudeurs tout en se dérobant à leur vue). Se placer en retrait de la foule quand arrive une rame ménage un point de vue stratégique (possibilité de repérer plus facilement des orientations du corps et des positions douteuses). Se mettre à l'écart du flux des voyageurs en utilisant des recoins et des zones délaissées permet de transformer une interpellation en une scène privée* ».[8]
Le second exemple est aussi commun : avec le développement du téléphone portable, chacun peut téléphoner ou répondre à un appel n'importe où. Thierry Paquot dans

---

[1] CLERC, Pascal. Lieu. *Hypergéo* [en ligne]. Disponible sur : http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=214 (consulté en avril 2006)
[2] AUGE, Marc. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : ed. du Seuil, 1992. 149p.
[3] DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 2002 (ed. originale 1990). p.172
[4] NORBERG-SCHULZ, Christian. *Genius Loci - Paysage Ambiance Architecture*. Liège (Belgique) : Pierre Mardaga Editeur, 1981 (ed. originale 1979). p.11
[5] Ibid.
[6] CLERC, Pascal. Lieu. *Hypergéo* [en ligne]. Disponible sur : http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=214 (consulté en avril 2006)
[7] DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 2002 (ed. originale 1990). p.172
[8] THIBAUD, Jean-Paul. Présentation. Visions pratiques en milieu urbain. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. Collection Ambiances, Ambiance. p.36

« Demeure Terrestre » écrit : « *Marchant dans la rue, ou voyageant en train ou en métro, j'ai plus d'une fois constaté que l'Homo telephonicus se croit chez lui alors qu'il se trouve parmi les autres. Elle ou il est dedans en dehors* ».[1]

3.2.2 Habiter

Voyons d'abord l'historique et la définition du mot *habiter* d'après les recherches de Thierry Paquot :

« Le verbe « habiter » est emprunté au latin *habitare*, qui signifie « avoir souvent » comme le précise le dérivé *habitudo*, qui donnera en français « habitude », mais ce verbe veut également dire « demeurer ». L'action de demeurer est équivalente à celle de « rester » ou de « séjourner » […] Ce n'est que vers 1050 que le verbe « habiter » indique le fait de « rester quelque part », d'occuper « une demeure ». » [2]

« Le Dictionnaire historique de la langue française, nous montre à quel point le verbe « habiter » est riche, que son sens ne se limite aucunement à l'action d'être logé, mais déborde de tous les côtés à la fois l' « habitation » et l' « être », au point que l'on ne peut plus penser à l'un sans l'autre…» [3]

Habiter induit donc, selon Thierry Paquot, une relation très forte entre le lieu et l'homme. Cela ne se restreint pas à la seule situation d'être logé. Il écrit : « Habiter, c'est être le lieu des effets du vécu tout autant que la cause ». [4] Habiter et générer un lieu seraient une seule et même chose.

Or on peut lire dans les cours de David Spinetta que les gens habitent l'espace extérieur lorsqu'il est rempli de gens et d'objets. Cela tient aux relations entre l'intérieur et l'extérieur qui trouvent à cet endroit une continuité spatiale, un « entre-deux » privilégié. [5] Il s'agirait donc ici d'un lieu intérieur, tout en étant dehors, qui s'ouvre au dehors.

Cette vision de l'habiter est selon nous plus cohérente. Lorsqu'on *habite*, nous n'habitons pas hors contexte : nous vivons entourés de voisins dans un quartier particulier, qui lui-même se trouve dans une ville ayant ses propres caractéristiques. Nous sommes inclus dans un environnement, nous interagissons avec lui en permanence.

3.2.3 Inclusion

D'après les auteurs cités ci-dessus, lieu et espace sont opposés : l'espace est ouvert et indéfini. Par conséquent il n'est pas habitable et la notion d'intimité est inexistante. Quant au lieu, il est fermé et ses limites sont définies : il fait corps avec l'homme, préserve son intimité et peut être habité selon les termes de Thierry Paquot.
Certains stationnements entraînent ce type de situations. Cependant nous avons décidé de nous intéresser aux configurations où l'appropriation du territoire est sans équivoque mais où l'individu garde un contact important avec l'espace. Nous choisissons ainsi de nous attacher à la définition de « l'habiter » émise par D. Spinetta qui qualifie le stationnement par une situation d'inclusion.

---

[1] PAQUOT, Thierry. *Demeure Terrestre*. Besançon : ed. de l'imprimeur, 2005. p.72
[2] Ibid. p.111
[3] Ibid. p.113
[4] Ibid. p.121
[5] DONNADIEU, Brigitte. *L'apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : ed. de la Villette, 2002. p.40-41. Collection Savoir-faire pour l'architecture

Au point de vue sonore, Grégoire Chelkoff définit l'**inclusion** comme étant la perception que l'élément dans lequel nous sommes est contenu dans un autre, en partant du principe que nous sommes immobiles. Nous réalisons en quelque sorte un mouvement virtuel. Par exemple : lorsque nous sommes sur la terrasse d'un café, nous sommes dans l'ambiance sonore de la terrasse mais nous parviennent aussi des éléments de l'ambiance sonore de la ville. L'inclusion permet donc de garder un lien avec le contexte dans lequel nous sommes.[1]

La notion d'inclusion se réfère alors à une perception de l'espace, comme un emboîtement d'intérieurs, capables de se densifier et d'accueillir des lieux plus intérieurs encore, telles des poupées gigognes.[2]

Le mot inclusion, tout en exprimant clairement une situation, ne peut pourtant pas suffire pour représenter le stationnement car il n'exprime pas les interactions entretenues par le corps de l'individu, ni sa relation aux autres. Il se contente de parler d'ambiance. Or, il nous semble que la notion de **coin**, que nous allons introduire dans le prochain chapitre, est plus complète : elle rassemblerait en un mot tous les éléments du stationnement : l'inclusion, la territorialisation, l'ouverture, l'intimité, etc.

3.3 La notion de COIN

Après avoir montré les différentes notions intervenant dans le stationnement, l'enjeu est de trouver un mot capable de le signifier dans sa pluralité. Nous avons vu que les mots *stationnement* et *inclusion* sont trop réducteurs : *stationnement* définit une situation d'immobilité et un temps d'arrêt, quant à *inclusion*, il ne parle que d'ambiance. Selon nous, le mot de la langue française capable de représenter et de signifier la complexité du stationnement est le mot **COIN**.

A priori ce mot pourrait être considéré comme mot-tiroir. Ce mot jouit d'une profusion de sens différents, et est associé à de nombreuses expressions.

[1] CHELKOFF, Grégoire. *Cours de Qualification du projet*. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, novembre 2005.
[2] DONNADIEU, Brigitte. *L' apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : ed. de la Villette, 2002. Collection Savoir-faire pour l'architecture. p.211

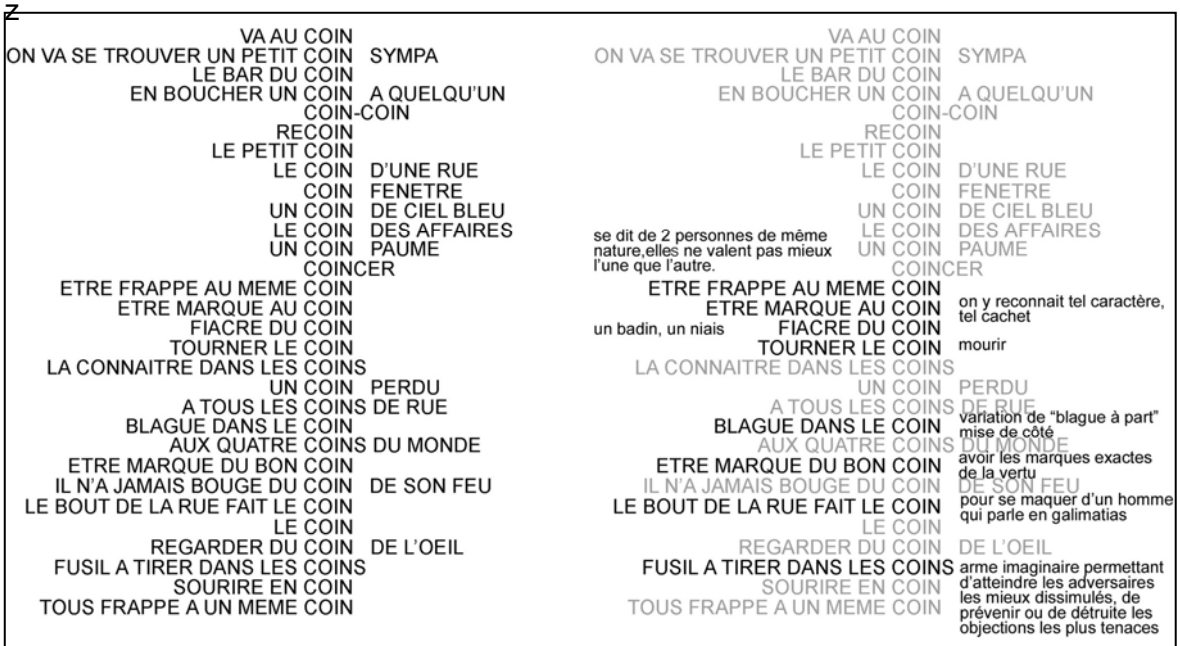

Expressions issues du Littré

Quelques définitions des expressions les moins communes

LITTRÉ, Émile. *Le Grand Littré, Le dictionnaire de la langue française*. Versailles : Encyclopaedia Britannica, 1994.

Il a toujours été de tradition orale. Ainsi, chacun en possède sa propre définition, ses propres évocations. Par conséquent, pour ne pas se noyer dans ses significations et ses associations, il nous semble nécessaire, tout d'abord, de le définir plus précisément grâce à l'étude de ses origines, et de son évolution sémantique et langagière. Puis nous expliquerons en quoi le coin peut signifier la situation de « stationnement » telle que nous la percevons.

3.3.1 Etude sémantique du coin

Tout d'abord, voyons l'origine du mot coin, explicitée dans le *Dictionnaire étymologique du français* :

COIN : famille du latin *cuneus* « coin à fendre le bois » et « tout objet ayant la forme d'un coin », d'où cuneare « former un coin » ou « fendre avec un coin ».

1. Coin – mot transmis par tradition orale ininterrompue – XIIe s. : *cuneus*
2. Ecoinçon XIVe s. ; Coincer XVIIIe s. ; Coincement, Coinçage XIXe s. : dérivé de coin formé à l'aide d'une consonne de liaison non étymologique.
3. Cognée – mot transmis par tradition orale ininterrompue – XIe s. : cuneata (*ascia, securis*) « (hache) en forme de coin » ; Cogner XIIe s. : *cuneare* ; Cogne XIXe s. argot, gendarme : dérivé de cogner.
4. Encoignure XVIe s. ; se rencogner XVIIe s. : dérivé de l'ancien français encoigner « mettre dans un coin », lui-même dérivé de coigner, dérivé graphique de cogner ; Recoin XVIe s. : dérivé légèrement altéré de rencoigner.
5. Quignon – mot transmis par tradition orale ininterrompue – XVIe s. : altération de coignon, dérivé de coin.
6. Cunéiforme (savant – mot emprunté aux langues anciennes par la voie des textes écrits) XVIe s., terme technique de médecine. XIXe s., sens repris par la langue de l'archéologie : formé sur *cuneus* « en forme de coin ».

Si l'on effectue la démarche inverse, voyons ce que le *dictionnaire de version latine* dit :

CUNEUS, i, m.
1. coin [à fendre ou à caler]
2. [fig] a. formation de bataille en forme de coin, de triangle.
   b. section verticale. *Cunei omnes* : tous les gradins, toute l'assemblée.
   c. ligne de refend, filet d'encadrement (délimite des panneaux monochromes ou des rangs d'appareils feints caractéristiques du 1er style pompéien).
   d. claveau, voussoir

On note aussi bien dans la définition latine que dans l'origine étymologique du mot que le coin est avant tout une sorte de hache employée pour fendre le bois. Cet objet servit de référence langagière pour tout élément matériel ayant le même aspect. Cela explique la grande variété d'utilisation de ce mot : tout peut être « coin » à partir du moment où il s'agit de deux surfaces planes de directions différentes se coupant selon un axe linéaire.
A cause de l'utilisation première de l'objet « coin », ses dérivés étymologiques sont d'abord nés pour qualifier son maniement. Dans un deuxième temps, ils suggérèrent une certaine violence (cogner, cogne) mais aussi une certaine claustration (coincer, rencogner). Le dérivé « quignon », datant du XVIe siècle, rattache aussi cette connotation d'isolement.
Globalement, l'utilisation première de ce mot avait plutôt des connotations négatives, il renvoyait à un acte forcé ou de maltraitance.
On y retrouve certains lieux communs liés à la vie urbaine : que ce soit l'angle saillant ou l'angle rentrant, il serait souci d'insécurité. **L'angle rentrant** renvoie à « la peur des coins sombres » ; il génère des anfractuosités dans la ville qui ont une certaine opacité, où tout peut arriver sans que quiconque s'en aperçoive. On peut y être coincé contre sa volonté et y faire des rencontres douteuses. Quant à **l'angle saillant**, il oblige à s'exposer, à prendre des risques, à sortir d'un chemin linéaire et protégé le long des façades, à découvrir une autre atmosphère, d'autre gens à chaque croisement de rue.

On est bien loin d'un des sens existant aujourd'hui renvoyant au lieu intime.

L'évolution du mot coin au figuré commença assez tard : alors que ce mot existe depuis le XIIe siècle, il prit pour la première fois en 1549 le sens de : « endroit, espace limité en général retiré ». Un siècle plus tard, on trouva « regarder du coin de l'œil » en 1640 dans *Curiositez* de Oudin[1]. Puis « le coin du feu » apparu en 1671 dans les *Lettres* de Madame de Sévigné. Et ce fut le début d'une profusion de nouveaux sens et de nouvelles expressions. En majorité grand nombre des expressions que nous utilisons aujourd'hui sont apparues à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle.

Voyons maintenant sa définition actuelle, tirée du *dictionnaire Larousse* de *2000* :

COIN n.m. (lat. cuneus, coin à fendre) .**1**. Angle saillant ou rentrant, formé par deux lignes, deux plans qui se coupent. *Le coin d'une pièce, d'une table. Le coin d'une rue. ~Le coin d'un bois* : l'intersection entre un bois et une route, l'orée d'un bois. – *Un coin fenêtre, coin couloir* : place d'une voiture de chemin de fer placée près de la fenêtre ou du couloir. – *Au coin du feu* : à côté de la cheminée. – *Envoyer un enfant au coin*, à l'angle d'une pièce, pour le punir. – *Le coin de la bouche, de l'œil* : les commissures. – *Répondre du coin des*

[1] 1640, Oudin, Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires. Ou recueil de plusieurs belles proprietez, avec une infinité de Proverbes & Quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres.

lèvres, avec réticence. – *Regard en coin, regarder du coin de l'œil*, à la dérobée. – *Sourire en coin*, furtif, discret ou ironique. – *Dans tous les coins, aux quatre coins* : partout. – Fam. *En boucher un coin à quelqu'un*, l'étonner, l'épater. – Fam. *Du coin* : qui est à proximité. *Le tabac du coin*. **2**. Parcelle. *Un coin de terre, de ciel bleu*. – (En apposition, avec ou sans trait d'union.) Espace aménagé. *Le coin-cuisine. Le coin poupées dans une classe de petits. Le coin des affaires dans les grands magasins*. **3**. Endroit retiré ou hors de vue. *Elle habite un coin tranquille. Caché dans un coin*. *~Connaître dans les coins*, parfaitement. – Fam. *Le(s) petit(s) coin(s)* : les toilettes. **4**. OUTILL. Pièce en forme de prisme ou de biseau, en bois ou en métal, servant à fendre, à caler, à serrer, etc. **5**. Matrice en acier pour la frappe des monnaies, des médailles. **6**. Troisième incisive du cheval.

On note alors une grande évolution sémantique et langagière. Le nom évoque deux types de situations :

1. une liaison entre deux situations, deux lieux, un changement, une articulation, un passage d'un élément à l'autre, d'un état à un autre.
2. un espace retiré, une attitude marginale, qu'elle soit positive ou négative.

Dans les deux cas, le coin peut être un espace délimité matériellement (non alignement de façade formant un recoin, angle d'une rue, espace délimité par un traitement de sol particulier, hauteur variable due à un surplomb, à une banne d'un magasin), ou au figuré, c'est à dire un espace que chacun délimite selon sa propre perception, ou un espace engendré par des éléments éphémères comme être à l'abri des courants d'air, à l'ombre d'un arbre,… Mais c'est avant tout un lieu à notre dimension, un lieu d'arrêt où l'on tente de préserver quelque intimité le temps d'une action.

Le coin a donc **deux dimensions** : une dimension **objective**, géométrique, représentative, matérielle, pérenne; et une dimension subjective, **anthropologique** et insaisissable, qui dérive de la première.

Dans ces définitions, nous retrouvons les éléments marquant le stationnement dont nous avons parlé précédemment.

Selon nous, la dimension centrale du coin est la dimension anthropologique, car elle inclut d'une certaine façon la première, ce qui n'est pas vrai dans l'autre sens : certains individus détournent un angle pour créer leur coin alors que tous les angles ne sont pas forcément détournés, même si un angle induit un changement d'ambiance plus ou moins radical[1].
De plus, la forme du « coin anthropologique » est la même que celle du coin géométrique : un angle qui induit une ouverture sur l'espace. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur la forme que revêt le coin au figuré : tout en respectant le lien indispensable au contexte, elle pourrait varier en fonction de la fréquentation de l'espace, de la zone d'arrimage choisi (le long d'une façade, d'un élément du mobilier urbain, ou au milieu d'une place), et de la personne qui crée son coin. Elle pourrait autant être liée au hasard des situations qu'aux qualités concrètes de l'espace.[2]

Le coin est donc, matériellement ou au figuré, un lieu distinct qui n'est jamais séparé ni isolé d'un ensemble. Nous retrouvons ici des idées que nous avons liées au stationnement :

---

[1] LAKEHAL, Ahcène. *L'architecture d'angle : de la morphologie à la configuration des ambiances*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2004. 122p.
[2] DONNADIEU, Brigitte. *L' apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : ed. de la Villette, 2002. p.34 Collection Savoir-faire pour l'architecture

- l'idée de l'**inclusion** : une personne se situant dans un coin est toujours dans un contexte, elle n'en est pas détachée.
- l'idée d'**appropriation du territoire** avec tout ce qu'elle suggère : la notion de proxémie, les règles d'interactions avec l'Autre, l'intimité, l'habiter et la relation de l'espace environnant avec le corps. « Créer son coin, c'est reconnaître dans l'espace indéfini la forme d'un abri. »[1] écrit David Spinetta. Cette notion d'abri ajoute à cela des notions de taille et d'éphémère essentielles : un coin se veut être un refuge à échelle humaine pour un temps fini (contrairement à un élément matérialisé tel une maison ou un abri-bus).

Néanmoins, le coin perd la dimension de temps propre au stationnement. Les deux termes sont donc indissociables : l'un n'est pas remplaçable par l'autre.

3.3.2 Confort lié à l'imaginaire du coin

En plus des éléments inhérents à la composition du stationnement dont nous avons parlé, le coin apporte une notion de confort non négligeable dans la relation à l'espace et aux autres. Il constitue un lieu de détente à la fois inclus et en retrait de l'espace général.

Deux expressions complémentaires ont été utilisées par I. Joseph et P. Amphoux pour qualifier cette situation : la « profondeur », ou le « confort de réserve ». Chacune est nuancée de façon distincte.

La **profondeur** est un terme qui a été employé par Isaac Joseph en 1991. Selon lui, un espace de qualité possède trois dimensions : le plan horizontal, le plan vertical et la profondeur. Par profondeur, il entend la possibilité, pour chacun d'entre nous, d'avoir le choix entre différents niveaux de focalisation du regard, et ainsi permettre à chacun de choisir ce qu'il voit et comment il l'interprète. La profondeur peut aussi bien être physique qu'imaginaire.[2] Elle est liée à l'idée de l'inclusion, c'est à dire qu'un espace peut contenir une multiplicité de sous-espaces matérialisés ou non, imaginaires ou non, qui peuvent à leur tour contenir des sous-espaces, etc. Elle permet donc l'appropriation et la personnalisation. Chacun a besoin de se sentir différent. Ainsi, chacun crée son coin à sa mesure en s'y impliquant personnellement.

La notion de **confort de réserve**, quant à elle, est due à Pascal Amphoux et Christophe Jaccord qui, dans le *Dictionnaire de Domotique* réalisé en 1990, la définissent comme ayant trait à la spatialité.
Il renvoie dans sa définition « *à des critères de volume, de secret ou d'intimité des espaces ou objets du logement et constitue sans doute une attente virtuelle importante : la cave ou le grenier jouaient ce rôle là, jadis, et pourraient être réhabilités ; la pièce supplémentaire inutilisée mais potentiellement utilisable, le disque rarement écouté mais toujours écoutable, la cassette rarement passée mais toujours visualisable, pourraient, à un autre titre, jouer un rôle comparable* »[3].

La nuance entre *profondeur* et *confort de réserve* est donc infime : Isaac Joseph prône la profondeur elle-même tandis que P. Amphoux et C. Jaccord ne prônent que *l'idée* de la

[1] DONNADIEU, Brigitte. *L' apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : ed. de la Villette, 2002. p.34 Collection Savoir-faire pour l'architecture
[2] JOSEPH, Isaac. Voir, exposer, observer. In JOSEPH, Isaac (ed.). *L'espace du public – Les compétences du citadin*. Paris : Plan Urbain, Editions recherches, 1991. p. 23-27
[3] AMPHOUX, Pascal.
JACCORD, Christophe. Article sur le Confort. In ZANIEWICKI, Witold (ed.). *Dictionnaire de Domotique*. Le Creusot : ed. Milieux et Techniques, 1990. p.107

profondeur à travers le confort de réserve. Pour eux, une situation est confortable lorsque nous savons que nous pourrions faire autrement si nécessaire, même si nous ne le faisons pas. Ce concept renferme les notions de secret, d'intimité, d'idée de marge, de chez soi [1]: cela confirme son lien au coin. Concernant l'espace public, est donc confortable l'idée que nous puissions nous approprier des coins, un « chez nous », ou que nous puissions en changer sans pour autant le faire.

Ceci est appuyé par Bachelard qui écrit : « *Une maison sans grenier est une maison où l'on sublime mal ; une maison sans cave est une demeure sans archétypes*. » [2] Le grenier représente pour Bachelard l'appel à l'envol, le voisin du ciel, de l'imaginaire, du rêve, et la cave représente un coin obscur, pour cacher ses secrets, ses lapsus, ses perversités[3]. Ces deux espaces sont représentatifs du désir d'un certain confort, de pouvoir s'autoriser à investir des lieux où nous pouvons cacher nos plus grands secrets et nos plus grands rêves. Il peut s'agir d'un coin de notre esprit où nous nous réfugions, ou plus simplement un coin dans lequel nous aimons nous blottir, nous isoler seul ou avec d'autres tout en gardant un pied dans la réalité (qui serait représenté par le corps de la maison : il n'est jamais détaché de la cave et du grenier).

Nous abordons là l'imaginaire du *coin*. Charles Moore (1925-1993), architecte, avançait que « *toute action humaine est aussi accompagnée par les rêves qui se nourrissent des lieux où l'on vit*. »[4] Par ailleurs, Henri Torgue écrit : « *Pour notre société il semble que la ville puisse être considérée comme l'une des plus pertinentes modalités imaginaires au niveau de la traduction matérielle des rapports sociaux comme au niveau de la prégnance quotidienne du construit sur l'usager.* ***L'imaginaire fait être la ville*** *au même titre que la trame concrète de son espace* »[5].
Lorsque nous vivons dans un espace, nous nous en approprions des parties, et chaque action est motivée par notre imaginaire, par nos envies, par nos ressentis. La notion de profondeur contient de l'imaginaire. Le *coin* a donc une dimension essentielle d'imaginaire. Même si par la suite nous ne l'expérimenterons pas, il nous semble important de le détailler plus amplement.

De nombreux auteurs affirment que nous apprenons à habiter alors que nous ne sommes qu'enfant. En effet, dès l'enfance, nous recherchons ce lieu d'intimité, conçu à notre échelle, situé à l'abri des regards indiscrets, en construisant toutes sortes de cabanes (de celle improvisée sous nos draps à celle construite en matériaux quelconques) ou en nous réfugiant dans des lieux dans lesquels nous nous sentons bien. On peut se faire oublier dans un coin, y rêver ; de même, on punit l'enfant en le mettant au coin, on l'oublie, il ne fait plus partie du collectif de la classe.
C'est durant cette période que nous prenons conscience du milieu dans lequel nous vivons et que nous développons nos propres schémas de perception qui détermineront nos expériences ultérieures. Chacun possède le sien, ils sont tous différents, mais tout le monde en possède un.
Puis lorsqu'on grandit cette requête prend d'autres formes mais le but premier est toujours le même : se sentir bien et à l'abri. Nous retrouvons cette dimension dans l'occupation de l'espace public. Où que l'on soit on cherche à se situer par rapport à

[1] AMPHOUX, Pascal. In TIXIER, Nicolas. Biennale de l'habitat durable. Le confort dans l'habitat, une notion évolutive, 22 mars 2006, Grenoble.
[2] PAQUOT, Thierry. *Demeure Terrestre*. Besançon : ed. de l'imprimeur, 2005. p.64
[3] Ibid. p.66
[4] PERELMAN, Marc. *Construction du corps, fabrique de l'architecture : figures, histoire, spectacle : une critique de l'ordre visuel moderne*. Paris : ed. de la passion, 1994. p.46
[5] TORGUE, Henri. *Images et imaginaire habitant*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005

l'espace dans lequel on évolue. Et nos lieux d'arrêt sont souvent choisis judicieusement, que ce soit consciemment ou inconsciemment, selon nos propres critères. Lors de ce temps d'arrêt, cet espace sans histoire (il n'a pas d'histoire selon nous, et non dans l'absolu) devient un lieu qui sera témoin d'un petit bout de notre vie. La fonction d'habiter fait ainsi le joint entre le plein et le vide.[1]

C'est aussi la motivation de l'affection que les gens portent à une ville : certains espaces provoquent une sensation agréable ou désagréable qui se lie à du vécu ou à une image et qui leur font entretenir une relation plus intime. Nous retrouvons ici le travail d'Hervé Lelardoux dont nous avons parlé précédemment. Il serait intéressant d'établir une cartographie de la géographie invisible d'un espace donné selon plusieurs individus afin de montrer comment un même espace peut générer des sentiments divers. Mais comme je l'ai précisé plus avant, je ne traiterai pas ce point.

Enfin, le coin image parfaitement l'idée de territorialisation. Bachelard écrit : « *L'immobilité rayonne. Une chambre imaginaire se construit autour de notre corps qui se croit bien caché quand nous nous réfugions en un coin, les ombres sont déjà les murs, un meuble est une barrière, une tenture est un toit* »[2]. Il exprime ici ce que chacun ressent lorsqu'il s'arrête : nous avons l'impression de dégager une sorte de rayonnement tenant les autres à distance. Cette citation exprime aussi comment nous utilisons notre environnement pour nous « caler » dans un coin.

3.4 Hypothèse

Ainsi, le coin semble caractériser le stationnement du point de vue formel et ambiant. Il allie la zone proxémique de l'individu à l'action de territorialisation, aux notions d'inclusion, d'intimité et d'ouverture. Il détermine une configuration de stationnement particulière alliant les différents éléments de l'environnement sensible de façon singulière. Chaque coin formé est unique.

Le coin est éphémère, il n'existe que le temps d'un stationnement.

Cette notion demande cependant quelques précisions comme l'évolution éventuelle de sa forme ou sa capacité à se déplacer.

De plus, se pose la question de son accroche dans l'espace mais aussi de sa durée. En effet, comme le suggère le terme « stationnement », la notion de temps est très importante : au-dessous d'un certain temps il n'y a pas appropriation, de même, au-delà le stationnement se transforme en séjour. Il nous faudrait par conséquent définir ces seuils.

D'où notre hypothèse :

Lorsqu'un piéton stationne dans une étendue, pour une durée permettant l'appropriation d'un micro-espace, il s'arrime à un élément matériel ou immatériel (ambiance), autour duquel il évolue en fonction des interactions entre son corps et l'environnement bâti, l'environnement sensible, et les autres, et en fonction de ses prédispositions (culture, humeur, etc.). Le coin dans lequel il se loge n'est pas immobile et de forme stable, au contraire, il est sans arrêt en évolution : sa forme

[1] BACHELARD, Gaston. La poétique de l'espace. Paris : PUF, 2004 (ed. originale 1957). p.133
[2] Ibid. p.131

varie au cours du temps en fonction des diverses interactions auxquelles s'expose l'individu.

Cette hypothèse induit deux focales d'observation : tout d'abord une *observation globale* des groupes stationnés afin de constater les temps de stationnement, s'il y a arrimage ou non, déplacement ou non, comment se manifeste le lien entretenu avec l'espace environnant, quelle est la forme du coin, et si forme il y a, comment s'effectue la territorialisation.

Dans un second temps, l'observation se *focalisera plus précisément sur les individus* : nous nous intéresserons au rapport entre les postures adoptées et l'environnement sensible, social et construit, ainsi qu'à leur gestuelle, leurs déplacements, leur position vis-à-vis de leur(s) interlocuteur(s) et les distances respectées.

Synthèse de l'approche

Pour résumer notre propos, cette recherche entend s'attacher à la question de l'influence de l'environnement sensible et ambiant sur l'individu en stationnement. Dans les pages précédentes nous avons essayé de montrer que le choix du lieu d'immobilité et les postures occasionnées par le *stationné* sont dues aux interactions qu'il entretient avec son environnement. Ainsi, le piéton agit selon ses perceptions et dans le but d'accéder à son propre confort, mais aussi en fonction du positionnement des autres.

Lors du stationnement, l'individu territorialise l'espace et, dans le cas où il désire garder un lien visuel et sonore avec le contexte, il se construit son coin : le micro-espace généré est alors ouvert sur l'environnement et permet aux individus de partager deux types d'ambiances : celle induite par la formation du coin ainsi que celle de leur environnement. Ces instants sont des moments privilégiés de contact visuel et sonore sur la ville.

Le stationnement ne s'improvise pas à n'importe quel endroit. Il a été mis en évidence par J. Gehl entre autre qu'une personne immobilisée debout a tendance à s'arrimer à un élément matériel. Nous avons remis en question cette affirmation en nous demandant si l'arrimage était une condition *sine qua non* du stationnement et, si oui, s'il était possible d'élargir cette notion à tout élément matériel ou sensible.

Enfin, nous avons tenté de montrer que, une fois dans son coin, l'individu se positionne et se déplace en fonction de l'ambiance interne recherchée mais aussi en fonction de l'évolution de l'ambiance contextuelle. Nous nous sommes alors interrogés sur les conséquences de ce déplacement sur la forme du coin.

La seconde partie de ce DEA s'attachera donc :

- à vérifier l'importance de l'arrimage dans l'acte de stationner, et quels types d'accroches sont utilisés ;
- à rechercher une forme éventuelle du coin ;
- à étudier comment le lien avec le contexte est maintenu ;
- et enfin, à étudier l'influence de l'environnement sensible et ambiant sur les postures adoptées par les stationnés.

II – EXPERIMENTATION

Nous allons désormais essayer de répondre aux questions qui sont restées en suspens à la fin de la seconde partie à travers une étude *in situ*.

Notre objectif est d'observer comment les piétons détournent des lieux qui ne sont a priori pas dédiés à l'arrêt, pour y faire leur coin. Nous tenterons de vérifier s'il y a accroche ou non et dans quelle mesure, ainsi que les postures occasionnées. Nous nous attarderons particulièrement sur la relation que l'individu stationné entretient avec le contexte dans lequel il se situe, et avec les notions de territorialisation et d'intimité.

Nous expliquerons dans un premier temps le terrain choisi, puis la méthode utilisée, et enfin nous exposerons notre analyse.

1. Protocole

Nous avons choisi d'étudier le stationnement en quatre temps : tout d'abord à travers une étude bibliographique que nous avons présentée dans la partie précédente, afin de prendre connaissance des travaux déjà réalisés sur ce sujet, puis nous avons défini un terrain d'étude, nous avons recueilli des textes d'usagers sur le stationnement dans les terrains étudiés, et enfin nous avons effectué des observations *in situ*.

1.1 Terrain

Lors de la mise en place de la méthodologie, le choix du terrain fut délicat. Fallait-il étudier un lieu en détail ou plusieurs lieux succinctement ? A la vue de mémoires de DEA traitant d'arrêt dans le cadre de la mobilité[1] et traitant par conséquent de types de lieux divers, nous avons pris le parti de nous intéresser à un seul type d'espace : l'étendue. Ce choix nous a permis d'observer différents lieux respectant ce caractère et par conséquent diverses configurations de l'environnement architectural, social et sensible.

Dans un premier temps nous expliquerons la signification du terme « étendue », puis nous situerons nos lieux d'observation.

1.1.1 L'étendue

Le terme « d'étendue » a été employé par Grégoire Chelkoff[2] pour désigner un vaste espace horizontal difficilement délimitable visuellement. Selon Isaac Joseph[3], ces aménagements auraient abouti à créer des espaces publics sans forme et sans

[1] Voir :CHOC, Bruno. *Mobilité et séjour dans l'espace urbain*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 1998. 103p. PREAMECHAI, Sarawut. *Les gestes du public*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2002. 186p.

[2] CHELKOFF, Grégoire. *L'urbanité des sens : perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Thèse de doctorat : Université Pierre Mendès-France Grenoble II Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1996. p.96

[3] JOSEPH, Isaac. Espace public, urbanité, citoyenneté. In JOLE, Michèle. Actes du Voir, exposer, observer. In JOSEPH, Isaac (ed.). *L'espace du public – Les compétences du citadin*. Paris : Plan Urbain, Editions recherches, 1991. p. 23-27

profondeur. Il y aurait alors une perte de l'espace visible en tant qu'unité à cause de la disparition d'une enceinte clôturant l'espace. Par conséquent, seraient nés des lieux difficilement appropriables et vivables.

Le rôle du regard y est donc primordial. Selon la qualification d'A. Moles, une étendue propose une configuration de « champ ouvert », c'est à dire la possibilité dans ces espaces d'une vision d'ensemble globale : le regard domine la situation[1]. Mais comment s'approprier un lieu qu'on ne peut pas posséder du regard, qui n'a pas de limites ?

G. Chelkoff décrit la relation de l'individu à l'étendue principalement à travers l'aspect visuel et kinésique : « *L'étendue au point de vue visuel tend à offrir un champ de disponibilité tant visuelle que kinésique : la surface s'offre comme un fond. De fait, les mouvements et directions de déplacement n'ont plus nécessairement de traces à suivre, et de ce point de vue la qualité essentielle de ce caractère est de permettre d'aller en tout sens* »[2]. L'individu aurait donc selon lui une liberté totale dans ces espace de circulation, de mouvement, de focale, etc., en d'autres mots : une accessibilité totale.

Enfin, formellement, l'étendue s'apparenterait à une esplanade que G. Chelkoff définit comme étant « *avant tout un nivellement, un terrain plat, uni et découvert, parfois en avant d'un édifice* »[3]. C'est donc un espace de grande échelle, dénué de toute obligation pour l'usager.

G. Chelkoff synthétise les caractéristiques sensibles de l'étendue selon sept axes que nous avons tenté de respecter dans nos choix de terrain :

- concernant la qualité spatiale : horizontalité, infini ;
- concernant le mouvement : libre, horizontal ;
- concernant la visibilité publique : fondue, répartie ;
- concernant le flux lumineux : tendance à l'homogénéité ;
- concernant l'espace sonore : ubiquité, rapports proche/lointain ;
- concernant la composition sonore : continuité ;
- concernant la publicité : neutralité, fonctionnalisation piétonne le plus souvent.

1.1.2 Quatre sites d'observation

Nous nous sommes arrêtés sur quatre espaces : l'esplanade de la Défense à Paris (75), la rue Félix Poulat à Grenoble (38), la Place du Commerce à Nantes (44) et la Place Travot à Cholet (49).

Réaliser une observation sur quatre espaces différents nous a permis d'observer des stationnements dans différentes situations d'ambiances. Par conséquent, les observations récurrentes aux différents espaces nous permettront éventuellement de typifier les stationnements selon des critères généraux.

Ces quatre espaces sont a priori hétérogènes. L'esplanade de la Défense est le prototype même de l'étendue. Elle a donc sa place ici. Quant aux autres lieux, ils ont été choisi sur leur critère d'étendue : en effet, même s'ils sont situés dans un tissu urbain relativement dense, puisque ce sont trois places de centre-ville, ils sont, à l'échelle de leur ville, un grand vide dans l'espace de l'urbain. De plus, ce sont avant tout des espaces horizontaux libres de tout mobilier urbain. Et enfin, nous nous sommes permis de les comparer à

[1] CHELKOFF, Grégoire. *L'urbanité des sens : perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Thèse de doctorat : Université Pierre Mendès-France Grenoble II Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1996. p.104
[2] Ibid. p.104
[3] Ibid. p.97

l'esplanade de la Défense car comme elle, ce sont des lieux de passage, de distribution, dédiés aux piétons, situés entre une station multimodale et les lieux de vie ou de travail.

Nous détaillerons les caractéristiques de chacun des espaces dans un prochain chapitre.

1.2 Méthodologie

Afin de mieux appréhender les lieux sur lesquels nous allions travailler, nous avons tenté de recueillir des témoignages de la perception du stationnement par des usagers.
La première option fut de demander à des connaissances de noter, après être passé dans l'espace public, les lieux où ils se sont stationnés. Les fruits de cette enquête ayant été très faibles, nous avons opté pour une autre alternative : nous avons envoyé un email informel à toutes nos connaissances expliquant notre travail de manière très simple, leur demandant de nous raconter ce qu'ils pensaient des lieux que nous allions observer et de nous préciser les endroits où ils s'arrêtaient. Nous avons alors recueilli par écrit onze textes résumant les **impressions** et **anecdotes** relatives à chacun et aux espaces mentionnés que nous avons nommés de T1 à T11[1].
Alors que ces textes ne décrivent quasiment pas des situations de stationnement, nous exposerons leur importance quant à la compréhension du contexte en analysant les usages rapportés et le vocabulaire utilisé.

Concernant le travail de terrain proprement dit, nous avons désiré procéder principalement à deux types d'observations : une observation par le biais de la photo, et une seconde par le biais de la vidéo.

La **photo**, par le réglage du cadrage, a permis deux types d'observations : une première donnant une vue d'ensemble permettant de situer les *stationnés* dans le contexte mais aussi de vérifier les distances observées entre chaque groupe ; une seconde au cadrage plus étroit permettant de fixer une posture ou l'accroche à un emplacement, à une ambiance, etc.
La **vidéo** a été utilisée avec un cadrage centré sur un individu ou un groupe d'individus déjà stationné. Elle est complémentaire des photos réalisées. Elle nous a permis de suivre l'évolution des mouvements d'un groupe ou d'une personne habitant un morceau de l'espace pour un temps.
Nous n'avions à notre disposition qu'un appareil photo numérique permettant de faire des vidéos. Par conséquent, la qualité du film n'a pas permis d'étudier des détails aussi précis que le mouvement des yeux mais plutôt les micro-mouvements du corps comme le balancement des jambes, l'orientation de la tête mais aussi les micro-déplacements (de quelques centimètres à quelques mètres). De plus, nous étions limités à trois minutes d'où la complémentarité de la photo.

Afin de faciliter la gestion des photos et des films, nous avons sélectionné ceux mettant en évidence un coin, puis nous les avons renommés comme suit :

- la première lettre précise s'il s'agit d'une photographie (I) ou d'un film (M) ;
- le second groupe de lettres situe la photo : esplanade de la Défense (ED), rue Félix Poulat (FP), place du Commerce (PC), et place Travot (PT) ;
- enfin est ajouté à cela un numéro.

[1] Les onze textes sont présentés en annexe.

A chaque prise de photo, ou petit film, nous avons relevé la date, la température et la météorologie, ainsi que la présence ou non du vent (nous n'avions pas d'instrument pour le mesurer) et sa direction.

Puis nous nous sommes demandés comment présenter ces résultats.
Dans un premier temps, nous avons réalisé des fiches[1] d'après ces données recueillies alliant le numéro de la ou des photos ainsi que du ou des films ayant servi de supports, les diverses données réunies, et un croquis du positionnement des individus ainsi que dans certains cas leur façon de bouger et de se déplacer. Nous avons aussi vérifié l'emploi d'une accroche éventuelle (matérielle ou ambiante) et dégagé les principales caractéristiques de l'arrêt en vérifiant si la relation avec l'espace environnant était apparemment existante ou non.

Exemple de fiche réalisée :

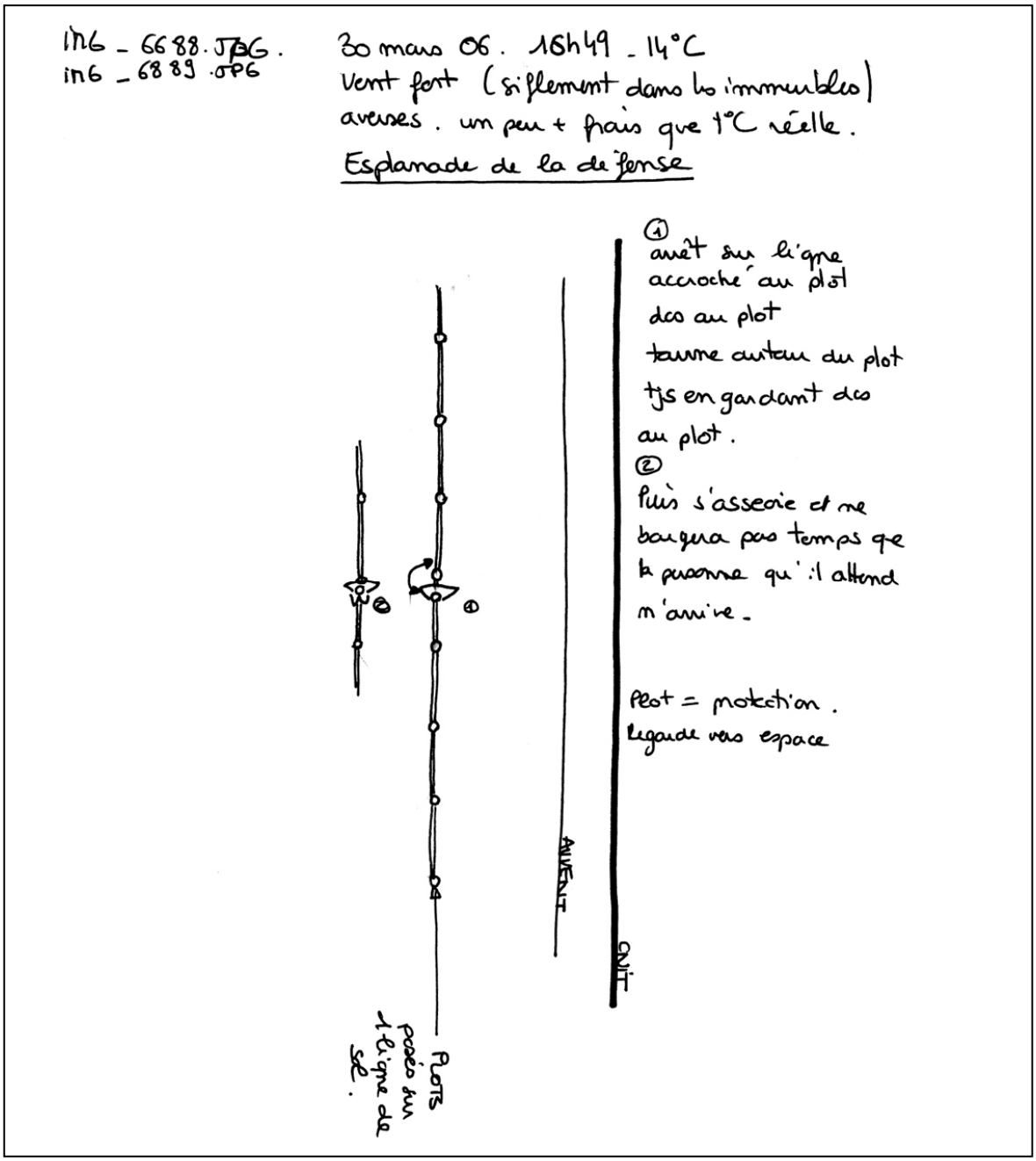

[1] Quelques photos ainsi que leurs fiches associées sont présentées en annexe.

Ces premières fiches étant difficilement lisibles par un lecteur extérieur à notre travail, nous nous sommes interrogés sur une présentation plus intelligible des résultats. Nous avons opté de systématiser les données à travers un tableau mettant en perspective la (les) photo(s) du stationnement observé, les données situant l'observations dans le temps, puis un croquis simplifié de l'observation suivit des différents éléments observés (nombre de personnes stationnées, temps de stationnement, s'il y a accroche ou non et quelle est sa forme, s'il y a mouvement, déplacement et quelle est l'orientation du corps. Enfin, dans un dernier temps, les éléments d'ambiance présents au moment de l'observation susceptible d'influencer le stationnement et les postures adoptées.

Exemple de tableau réalisé d'après la fiche présentée ci-dessus :

Photos I_ED_01.JPG . I_ED_02.JPG

Lieu, Date, Heure

Esplanade de la Défense, 30 mars 2006, 16h49

Plan de situation géographique

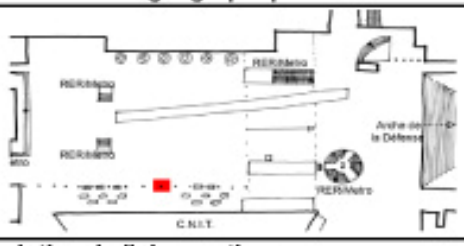

Plan de situation dans les ambiances

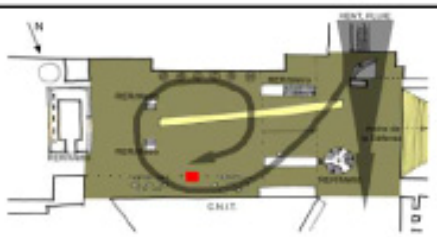

Description de l'observation

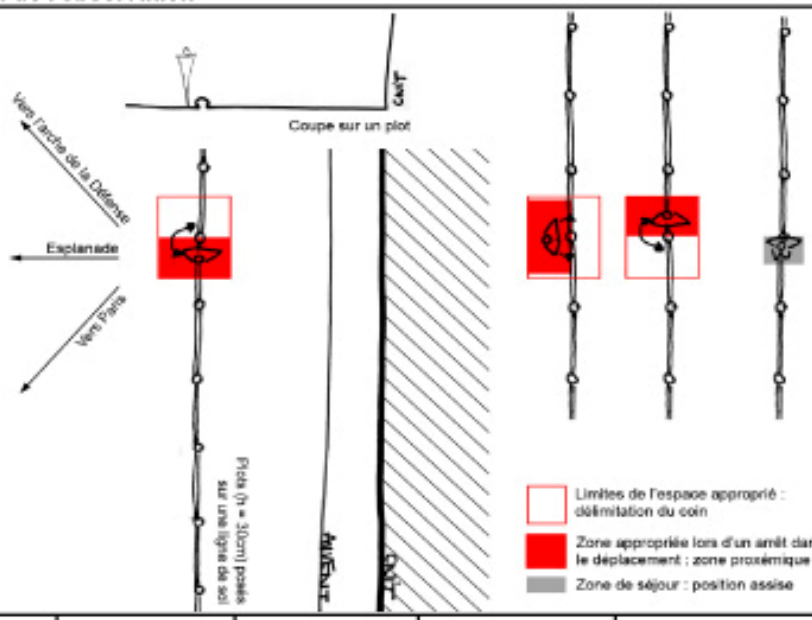

Temps de stationnement	Nombre de personnes stationnées	Type d'accroches	Déplacement	Mouvement (gestuelle)	Orientation du corps
2 min	1	Plot, h=40cm	oui, en arc de cercle autour du plot	Main dans les poches : pas de gestes significatifs apparents	Dos au batiment, Face à l'esplanade

Ambiances

Caractère de l'ambiance lumineuse lors de l'observation	Caractère de l'ambiance sonore lors de l'observation	Perturbations météorologiques
Ciel nuageux créant une lumière peu forte et diffuse, identiques en tout point de l'espalande. Pas d'ombre portée.	Ambiance sonore a priori identique en tout point de l'esplanade : espace sonore neutralisant permettant à chacun de préserver son intimité.	Vent violent privenant du sud. Courant d'air dans le haut de la place et turbulences au centre. Quelques averses. Sol mouillé.

Ce tableau est très complet quant aux résultats obtenus mais ne fait pas apparaître les éléments d'analyse. Par conséquent, dans la suite du mémoire, lorsque nous présenterons des exemples, nous n'exposerons pas le tableau dans sa totalité mais seulement les données permettant de situer l'action telles que la situation du de l'individu ou du groupe d'individu dans les site et dans les ambiances ainsi qu'une ou plusieurs photo et un croquis explicatif. Puis, par écrit, nous nous attarderons sur les autres éléments en les mettant en perspective avec l'analyse.

Après avoir réalisé ces fiches, nous avons tenté de les catégoriser afin de mettre en exergue les différentes dimensions inhérentes au *coin*. Nous avons obtenu trois types de classement que nous présenterons par la suite. Le premier est un classement par terrain qui fait une analyse globale des situations et comporte les remarques générales quant au stationnement et aux caractéristiques qu'offre chaque espace. Puis nous avons procédé à deux classements s'attachant plus précisément aux modes de stationnement : un classement par type d'accroche traitant de la dimension sensible, et un autre par type de forme sociale traitant de l'incidence du nombre d'individus sur les postures occasionnées.

La méthode adoptée a la caractéristique de situer l'observateur extérieur au sujet d'étude : il ne vient pas troubler l'ordre des choses et se contente de chercher à comprendre comment les coins se forment, se meuvent, évoluent, et disparaissent, et quelle est l'influence de l'environnement sensible sur les postures adoptées par les stationnés.
L'échantillon observé n'est en rien exhaustif mais il nous semble suffisant pour une première approche du coin.

2. Tentatives D'ORGANISATION METHODOLOGIQUE des résultats

2.1 Organisation par terrain

Cette première classification tentera de justifier plus précisément l'intérêt de l'observation des quatre terrains pour la constitution du corpus en les présentant de façon objective et en synthétisant les éléments d'ambiance présents lors de nos enquêtes. Ces schémas et remarques ont été réalisés d'après nos propres perceptions, les usages observés et les propos recueillis.
Dans un second temps, nous tenterons de dégager les principaux lieux de stationnement et les usages propres à chaque site.
Enfin, ces remarques seront éclairées par les témoignages recueillis.

2.1.1 L'esplanade de la Défense, Paris (75)

Sur les quatre sites que j'ai choisi d'étudier, un seul est réellement une étendue au sens où Grégoire Chelkoff l'entend : l'esplanade de la Défense. C'est un nivellement de terrain, une place très vaste, où aucun parcours n'est proposé ou imposé au piéton, et où peu de mobilier urbain est propice à l'arrêt. C'est un lieu où le regard part à l'infini (vue sur l'arc de Triomphe et sur l'obélisque de la Concorde). Les piétons fourmillent sur cet espace pour rejoindre leur lieu de travail. Se mêlent à eux des touristes moins pressés qui s'y arrêtent pour prendre des photos de l'Arche de la Défense et de la perspective proposée sur Paris. Deux types d'individus se côtoient donc : des habitués qui proviennent de toutes classes sociales (des hommes d'affaires aux agents d'entretien) et

de tous âges, et des touristes. Ils ont des rythmes différents, une motivation différente à être dans cet espace et donc une façon de l'habiter distincte.

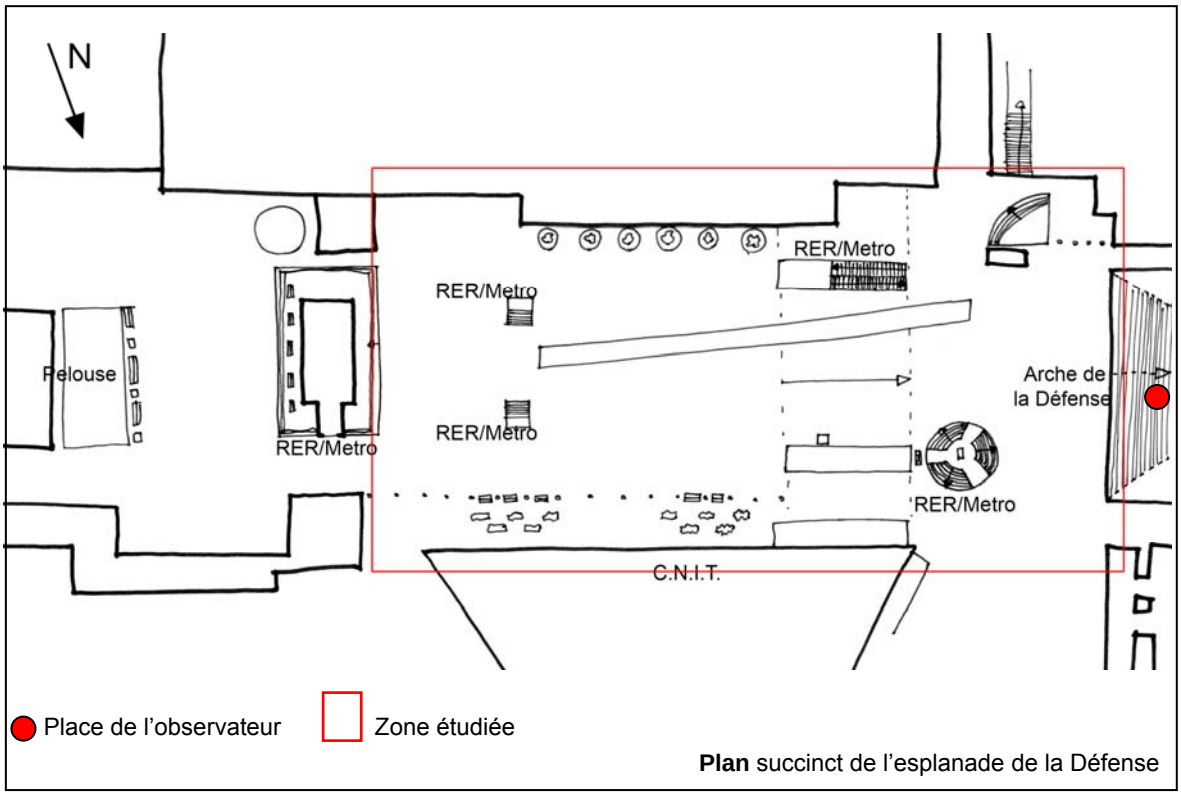

Plan succinct de l'esplanade de la Défense

Nous nous sommes contentés d'observer le haut de la place, plus précisément la zone recouverte de dallage gris, attenant à l'Arche de la Défense, car cet espace est dénué de mobilier urbain propice à l'assise, seuls quelques éléments sont installés sur les côtés de la place. Par conséquent, il y est aisé d'observer un stationnement alors que les possibilités d'assise offertes au piéton plus bas sont largement exploitées.

Nous avons eu l'occasion d'observer ce lieu en semaine à deux horaires différents : le matin aux horaires d'entrée des bureaux (vers 9h30) et le soir aux horaires de sortie (17h00-18h00) ; de plus, nous avons assisté à deux types de conditions météorologiques : frais, vent et pluie, et beau et venteux. Dans les deux cas la vitesse du vent créait des sifflements dans les immeubles. Dans le premier cas, le sol mouillé a favorisé les stations debout. Dans l'autre cas, davantage de gens cherchaient à s'asseoir en détournant tout objet susceptible de les supporter (marches, muret, plot, base d'une statue, etc.).

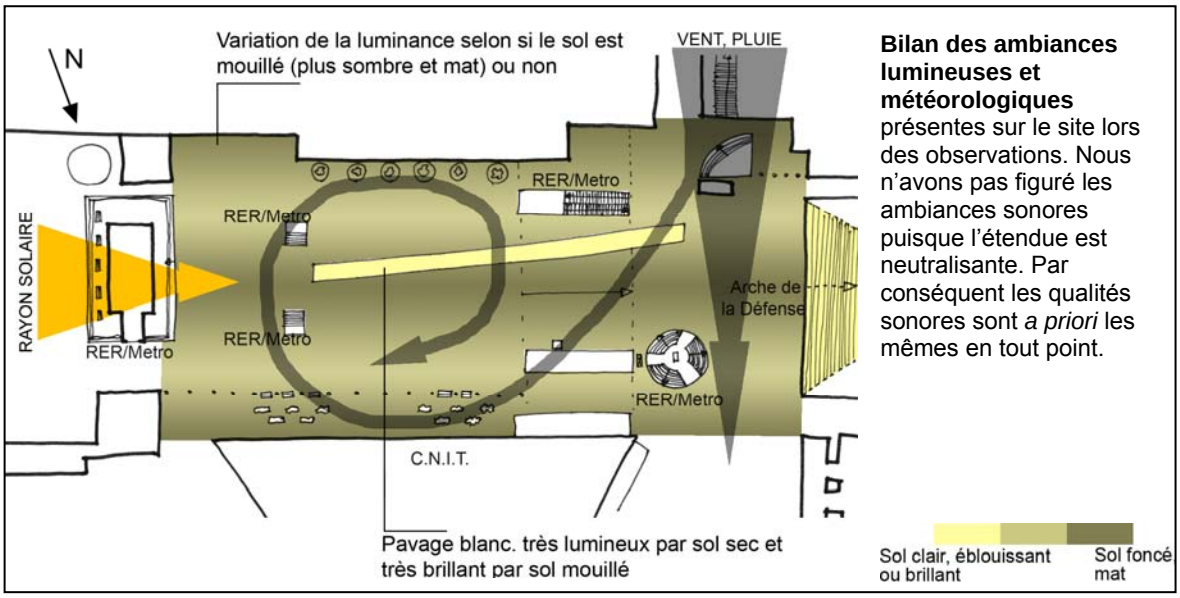

Bilan des ambiances lumineuses et météorologiques présentes sur le site lors des observations. Nous n'avons pas figuré les ambiances sonores puisque l'étendue est neutralisante. Par conséquent les qualités sonores sont *a priori* les mêmes en tout point.

La plupart de nos observations ont été réalisées du haut des marches de la défense. Cela nous a permis d'être hors du flux, extérieur à l'action observée, mais aussi d'avoir un plus grand champ d'observation, et enfin de photographier, grâce à la position en hauteur, plus d'indices qui pourraient être liés au lieu de stationnement, comme la nature du sol ou ses motifs. Toutefois, ce positionnement a l'écueil d'être très éloigné du côté opposé aux marches de la Défense appartenant à la zone étudiée. Par conséquent beaucoup de nos observations relatent les stationnements présents dans le haut de la place.

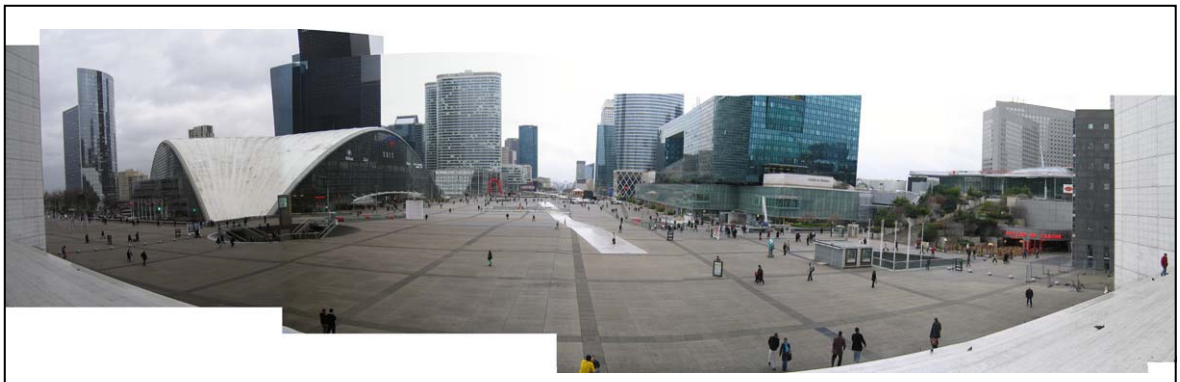

Vue des marches de l'Arche de la Défense / Point de vue de l'observateur

Nous avons pu noter que les principaux lieux de stationnement s'effectuent près des accès au métro / RER. Nous pouvons d'ailleurs y observer un certain nombre d'activités venues s'y greffer, et un certain nombre d'éléments de « remplissages » venus s'y accoler : magasin de friandises / boissons / magazines / etc., panneaux indicateurs des différentes entreprises présentes sur le site, panneaux publicitaires avisant les piétons des différents commerces et restaurants à leur disposition, plan du site, etc.
Nous avons aussi pu observer davantage de stationnement au centre de l'espace dans la partie haute de l'esplanade (près de l'Arche de la Défense) que dans la partie basse.

Nous avons remarqué que les stationnements se situant sur les côtés de l'espace près des accès au souterrain et s'accrochant aux éléments que nous venons d'énumérer sont exécutés principalement par des personnes, alors que la majorité des stationnements dans le centre de l'espace sont effectués par des groupes (deux personnes ou plus).

Cette première remarque serait due au fait que la densité d'objets et de personnes présentes sur les bords de l'espace est plus grande qu'au centre et procurerait un plus grand sentiment d'anonymat et d'intimité. La densité permettrait de dévier les regards sur d'autres éléments plus dynamiques.
De même, s'arrêter à plusieurs au centre de l'espace permettrait aux regards de ne pas se fixer sur une personne mais sur un groupe et par conséquent les membres du groupe se sentiraient *a priori* moins dévisagés, même si dans les faits un observateur peut s'attarder sur une personne du groupe en particulier. De plus, nous avons observé que l'accroche n'est pas simplement matérielle ou ambiantale mais peut être matérialisée par un membre du groupe autour duquel évoluent les autres.

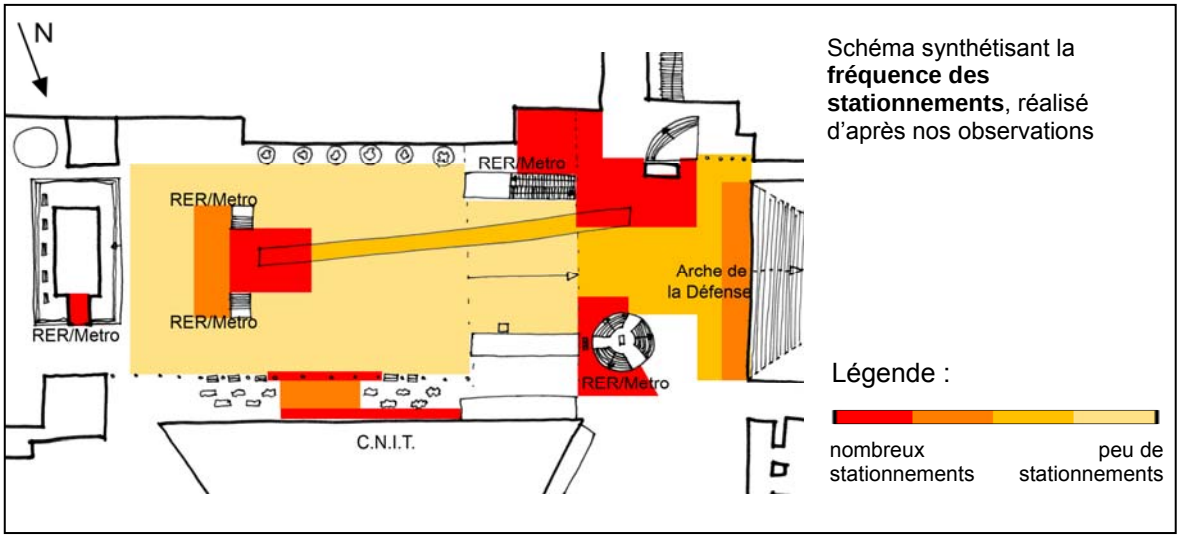

Enfin, la comparaison du schéma précédent avec le schéma des ambiances montre une conduite paradoxale des piétons : alors que la zone située au pied des marches de la Défense est la plus exposée au vent et à la pluie, donc a priori la moins confortable, elle est aussi la plus appropriée. Nous attribuons à cela deux raisons : la première est la présence des arrivées des souterrains qui en fait un passage obligatoire et donc un lieu de rendez-vous commode, et la seconde est la position privilégiée qu'offre ce morceau de l'espace en surplombant le reste de l'esplanade et en offrant une meilleure perspective sur Paris.
Ainsi, les individus positionnent leur corps dans l'espace principalement en fonction du point-de-vue leur offrant le plus large panorama, mais aussi en fonction de l'ambiance. En effet, elle ne les influence pas ou peu sur leur lieu de stationnement mais les amène à se positionner d'une façon particulière par rapport à elle. Nous avons constaté que par rapport à la pluie ou au vent, les individus s'orientent de profil ou de dos pour s'en protéger plus ou moins, et que par rapport au soleil ils s'orientent de profil ou de face pour s'en protéger et/ou en profiter.
Leur situation dans l'espace requiert donc d'un compromis entre le point-de-vue désiré et l'ambiance environnante.

Cet espace par sa planéité et la pente douce présente en son milieu nous a fait penser à la place parisienne située devant le Centre Georges Pompidou : le parvis incliné Georges Pompidou. Cette place est envahie en permanence de gens qui s'y assoient, qui se l'approprient, seuls ou en groupe. Nous nous sommes par conséquent demandé pourquoi cette place était le lieu de long séjour, malgré l'absence de mobilier urbain, alors que l'esplanade de la Défense restait vide de toute assise à même le sol, malgré une orientation aussi propice aux bains de soleil et une légère pente également agréable à

l'assise et au repos du corps. Selon nous, la principale raison vient du flux. En effet, la parvis Georges Pompidou est hors du flux principal : les piétons circulent autour de la place, sur les ruelles situées en partie haute, et ne traversent la place que pour rejoindre le musée d'Art Moderne. Le flux est donc mineur et ne dérange pas les « assis ». D'autre part, quand un piéton rentre sur la place, son flux est prévisible : il se dirige vers l'entrée du musée. Cet élément rassurant atteste la quiétude des assis.
L'esplanade de la Défense est vaste et par conséquent s'y asseoir à même le sol, où que ce soit, ne perturberait pas le flux. Or, comme nous l'avons expliqué précédemment, l'esplanade offre une liberté totale au piéton, par conséquent, chaque morceau de l'espace est dans le flux. De plus, l'assise demande de se sentir en sécurité. Ainsi, sentir que nous sommes dans le flux et être incapable de prévoir la trajectoire des individus en mouvement autour de soi est source d'insécurité et donc d'instabilité. Or la stabilité est le principe même de l'assise. Par conséquent l'assise serait difficile à mettre en œuvre.

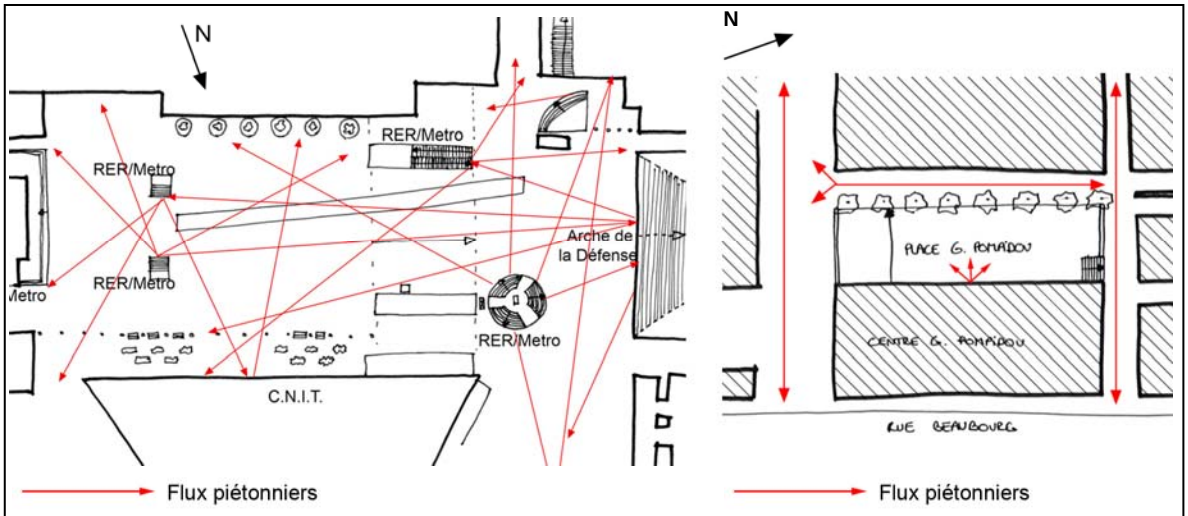

Esplanade de la Défense Place Georges Pompidou, Paris

Comparaison de l'organisation des flux piétonniers entre la place G. Pompidou et l'esplanade de la Défense

Ainsi, ces deux places, par leur usage opposé, l'une n'ayant qu'une fonction de parvis, ne desservant que l'entrée du musée, et l'autre faisant office de parvis pour l'Arche de la Défense, mais aussi desservant les nombreux édifices du site, n'incitent pas aux mêmes types d'appropriations. Dans le premier cas, elle ne génère que de l'assise pour de courtes ou de longues durées ; dans le second cas, elle génère du stationnement de durées limitées (environs 30 minutes maximum d'après ce que nous avons observé) et propose des solutions d'assises limitées dans la partie haute (deux bancs et les marches de l'Arche de la Défense).

En conclusion, les observations sur ce terrain ont fait apparaître que :

- la liberté excessive de mouvement proposée ici n'incite pas au séjour mais au stationnement ;
- les personnes seules auraient besoin de s'accrocher davantage matériellement que les personnes en groupe ;
- la densité d'occupation matérielle et sensible de l'espace génère un type de stationnement particulier ;
- l'ambiance agit sur les postures des stationnés mais pas nécessairement sur le lieu de stationnement.

2.1.2 Places de centre-ville

Ces trois autres lieux ne sont pas d'une aussi vaste échelle que l'esplanade de la Défense. Et sont plus aisément délimitables visuellement. Malgré tout, à l'échelle de leur ville, ils restent des espaces vastes et plans, vides de tout mobilier urbain. De plus, comme l'esplanade de la Défense, ils font office d'espace de distribution, de lieu transitoire entre une zone non piétonne et une zone piétonne.

Rue Félix Poulat, Grenoble (38)

La rue Félix Poulat à Grenoble est un lieu paradoxal : elle a un nom de rue mais fait pourtant office de place. Elle est occupée en son centre par les rails du tram qui la coupent en deux, et les piétons, dans leur cheminement, en suivent intuitivement le fil. Le mobilier urbain est regroupé près des rétrécissements de l'espace : à l'entrée des ruelles attenantes et à chaque bout de la place, vers les arrêts de tram où sont disposés des bacs à fleurs, mais aussi près des deux principaux commerces de la place : la FNAC et le Mc Donald.
De plus, durant la journée, des voitures viennent s'y garer, ajoutant des éléments fixes à l'espace qui le remplissent et y facilitent l'accroche du côté sud.

Cette rue se situe à l'entrée du cœur piéton de Grenoble, et est adjacente à la place Victor Hugo, nœud de dépôt pour les transports en commun. Ainsi, les piétons la traversent pour rejoindre les commerces et les cafés situés à son extrémité opposée. Ce n'est donc pas un lieu d'arrêt *a priori* contrairement à sa voisine, la place Grenette, qui, par son nom de « place » et les nombreuses terrasses de café qui l'occupent, a vocation de séjour.

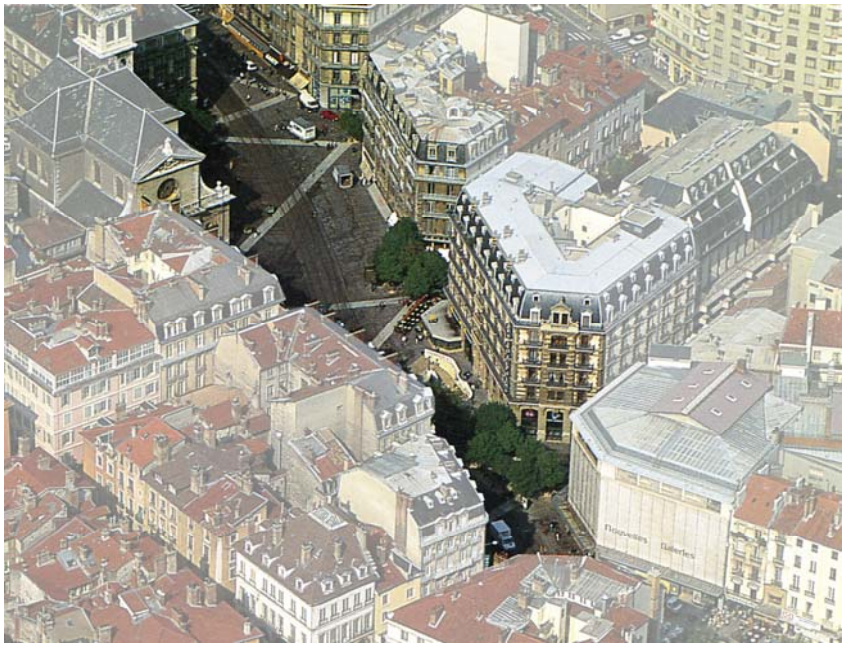

Vue sur la rue Félix Poulat.

Photo tirée d'un ouvrage de FRISON-ROCHE, R, préface. BONNECQUE, R, légendes. DARDELET, F ; et L, photographes. *Grenoble vue du ciel*. Grenoble : ed. Dardelet, 1991. 91p.

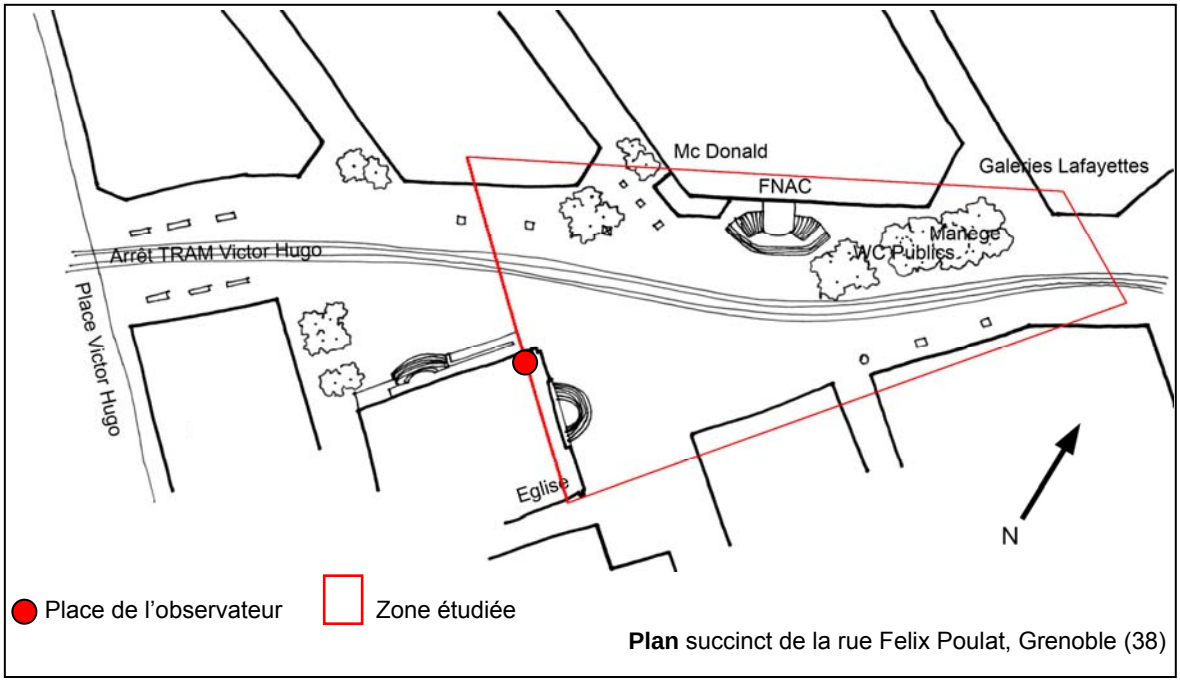

Plan succinct de la rue Felix Poulat, Grenoble (38)

Concernant son aptitude à être considérée comme une étendue, elle confirme les critères principaux qui nous intéressent dans cette notion : elle est horizontale, vide de tout mobilier urbain et relativement vaste si l'on prend en compte l'échelle de l'individu. Afin de renforcer ce caractère, nous avons décidé de n'observer qu'une partie de l'espace : nous avons choisi de restreindre notre investigation uniquement à la zone centrale qui a un caractère visuel unitaire alors qu'au-delà l'espace est plus découpé. En effet, tout individu situé dans la zone étudiée peut appréhender celle-ci entièrement et être vu des personnes s'y trouvant. En revanche, les personnes stationnant dans le creux de l'espace, vers l'église, sont moins visibles de l'extérieur de la zone d'observation car les individus provenant de la place Victor Hugo n'ont qu'un accès visuel direct tardif sur cette partie de l'espace.

Par ailleurs, l'espace étant vide, elle propose aux piéton une relative liberté de cheminement. Néanmoins, les principaux déplacement se font parallèlement à la ligne de tram .

Les variations lumineuses, comme l'espace sonore, sont quant à elles hétérogènes. En effet, durant l'hiver, le soleil étant plus bas et les bâtiments environnants étant relativement hauts (R+6), l'orientation de la place induit une coupure ombre/lumière une grande partie de la journée.

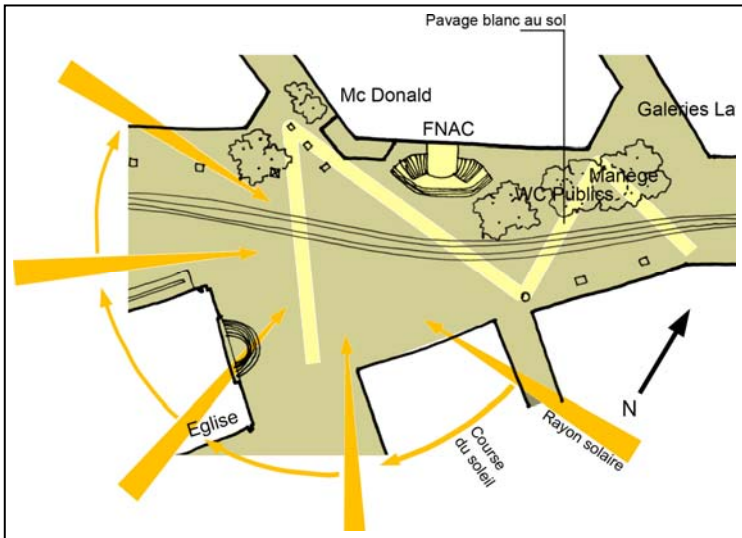

Bilan des ambiances lumineuses présentes sur le site lors des observations.

De même, du point de vue sonore, il semblerait qu'il existe deux types d'espaces : d'après les mesures que nous avons réalisées, la zone située près des marches de l'église et contre les potelets près du Mc Donald (environ 66dB(A)) est plus calme que la zone située vers le centre de l'étendue, c'est à dire vers les rails du tram (environ 76dB(A)).

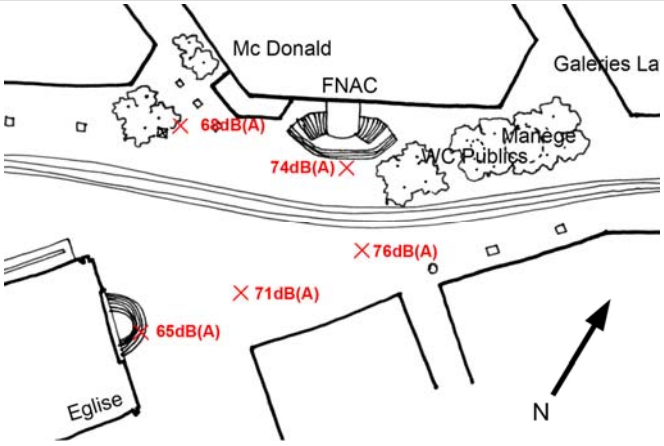

Plan situant les mesures de **Leq** effectuées rue Félix Poulat. Mesures effectuées sur 3 minutes.

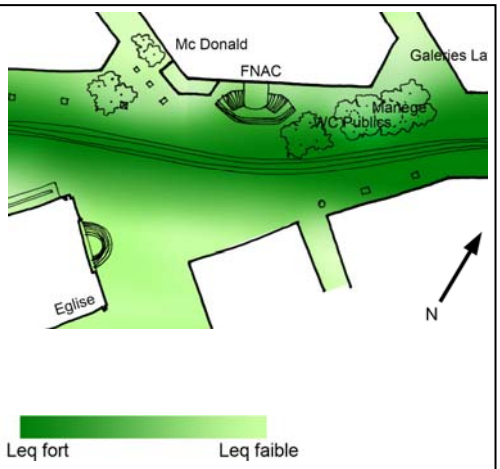

Bilan de l'ambiance sonore présente sur le site lors de l'observation, réalisé d'après le schéma ci-contre.

Afin d'être cohérent dans notre façon de procéder, nous nous sommes principalement positionnés en limite de la zone d'observation définie, comme pour l'esplanade de la Défense. Nous avons aussi effectué quelques déplacements dans l'espace afin d'observer certaines pratiques cachées par des éléments matériels ou par un regroupement d'individus trop important.

Nous avons remarqué que la majorité des stationnements s'effectuent près de la FNAC et près du Mc Donald. C'est aussi dans cette zone que le mobilier urbain est le plus présent. Il semble que l'alliance des magasins, permettant une densité constante de population dans ces lieux, et du mobilier urbain, facilite l'arrêt en favorisant l'anonymat et en proposant une accroche assurant la stabilité de l'individu.

Cette constatation est appuyée par le témoignage recueilli concernant Grenoble. L'étudiant explique que ces deux points sont des lieux clefs de rendez-vous grâce à leur facilité d'accès et sont plus connus que le nom de la rue elle-même : « *Donc je dirais que si j'y suis resté c'est parce que il y a un accès en vélo à pied et en tram et que c'est un endroit facilement reconnaissable.* », T1.
Plus précisément, nous avons remarqué que près du Mc Donald stationnent indifféremment des groupes et des personnes seules alors que ces deux catégories sont immobilisées à des endroits particuliers devant la FNAC : les groupes sont principalement stationnés en haut des marches alors que les personnes seules sont majoritairement en contrebas de l'espace, appuyées au garde corps.

Les groupes ou personnes arrêtées dans ces espaces sont peu mobiles alors que les personnes seules arrêtées de l'autre côté des rails du tram le sont davantage : elles effectuent des déplacements qui vont de quelques dizaines de centimètres à quelques mètres. Précisons que les personnes seules dont nous parlons gardent un lien relativement fort avec leur environnement : nous ne traitons donc pas ou peu des personnes lisant un livre ou au téléphone car la plupart du temps elles sont absorbées dans une autre activité que l'attente ou la contemplation et entretiennent un lien plus faible avec leur environnement direct.

La zone des rails est « inhabitée », la fréquence de passage des trams étant élevée.

Alors qu'à l'esplanade de la Défense le vent et la pluie dominaient, nous avons pu observer ici le rôle de l'ombre dans l'espace. Ayant assisté à des journées ensoleillées générant des ombres distinctes, et à des journées de ciel gris n'engendrant pas d'ombres délimitables, nous avons pu comparer les différentes appropriations occasionnées. Nous avons constaté certains usages tels que la déambulation le long d'une ligne d'ombre, l'arrêt à l'ombre pour être moins vu, ou le positionnement face au soleil en fermant les yeux afin de se détendre quelques secondes, l'installation dos au soleil pour ne pas se laisser aveugler, ou encore le jeu avec l'ombre crée par son interlocuteur utilisée comme pare-soleil.

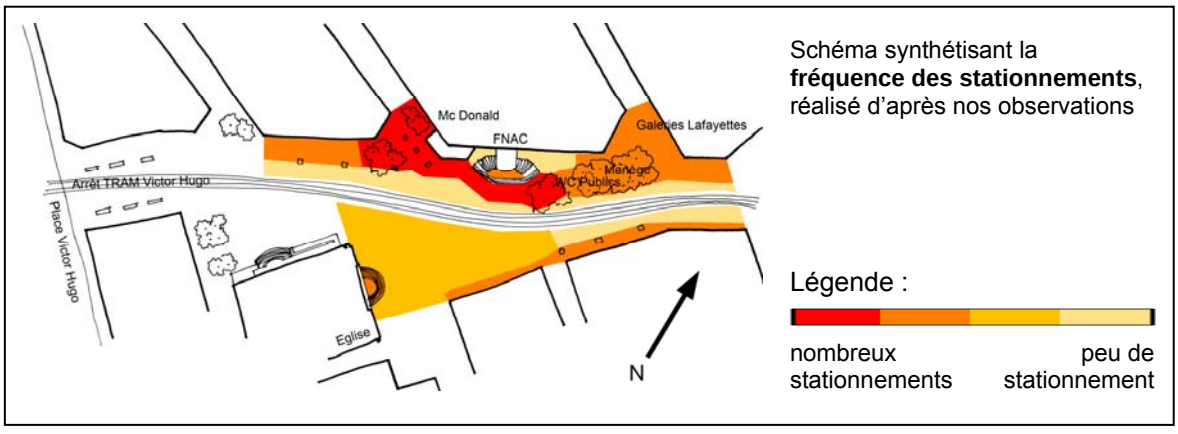

Schéma synthétisant la **fréquence des stationnements**, réalisé d'après nos observations

En conclusion, l'observation de cet espace nous a permis de voir que, lors d'un stationnement, l'ombre et la lumière peuvent être recherchées ou fuies selon l'activité effectuée et l'état d'esprit de l'individu. De plus, un accrochage à un élément vertical réduirait le mouvement du stationné, que ce soit une personne seule ou un groupe, alors qu'un stationnement avec une accroche lumineuse ou un élément du traitement de sol engendrerait un mouvement plus grand, les déplacements et mouvements les plus grands ayant été observés sur des personnes seules.
Enfin, dans ce cas-ci, le niveau sonore ambiant n'a que peu d'impact sur les lieux de stationnement choisis : aussi bien le devant de la FNAC que les abords du Mc Donald

sont aussi densément appropriés. Cette situation est paradoxale puisque la proximité des individus avec la ligne de tramway crée, lors de son passage, un effet de masque[1] sur la voix des interlocuteurs, et donc un inconfort auditif. Toutefois, nous avons constaté que les stationnements initiés devant la FNAC sont plus brefs que ceux établis près du Mc Donald.

Place du Commerce, Nantes (44)

La place du Commerce est située à l'entrée du cœur du centre-ville. Elle est voisine de la station multimodale du « Commerce » regroupant bus, tram, voiture et vélo. Les bus et tram déversent les piétons au pied de la place et de là ceux-ci se dispersent dans la masse urbaine.

Vues de la place du Commerce

Plan de repérage des photos.

[1] AUGOYARD, Jean-François. TORGUE, Henri. *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores.* Marseille : ed. Parenthèses, 1995. p.78.

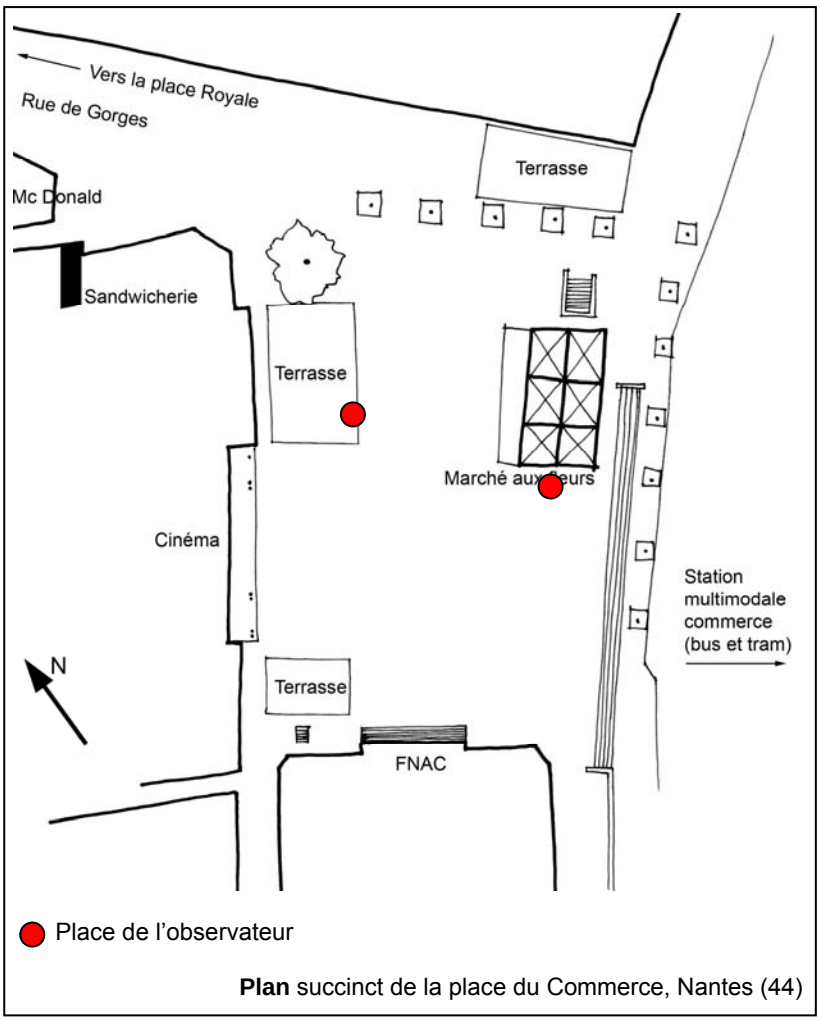

Plan succinct de la place du Commerce, Nantes (44)

Nous l'avons considéré comme étant une étendue puisqu'elle est vaste et dépourvue de mobilier urbain fixe. C'est un lieu de rassemblement pour des manifestations, des concerts. C'est donc un espace permettant une appropriation libre.
Pourtant, au fil des saisons, elle revêt différents visages : au printemps, les cafés installent leur terrasse, et à Nöel le marché de Noël vient remplir le vide central. La liberté du mouvement varie alors selon les changements d'occupation de l'espace :

- en période hivernale, hors période de Noël, la place est vide, seul le marché aux fleurs demeure : le mouvement est donc libre et l'espace a caractère d'étendue ;
- en période estivale, un couloir se crée entre le marché aux fleurs et les terrasses. Seule la partie devant la FNAC est libre. Par conséquent, la zone pouvant être qualifiée d'étendue est fortement diminuée. Peut-on toujours parler d'étendue ?
- enfin, en période de Noël, se créent des rues entres les chalets du marché de Noël guidant les piétons. Il n'est donc plus question d'étendue.

Lors de notre présence sur le site, la place était installée comme en période estivale. Nous avons tout de même effectué les observations afin d'examiner comment la zone libre très fréquentée est appropriée.

La délimitation de la place se fait par le sol car le regard va s'échouer contre les immeubles de l'île Feydeau. Cette place, qui en réalité ne mesure que 50 mètres de larges sur 90 mètres de long, donne une impression d'espace grâce à la longueur de portée du regard.

De plus, il n'existe pas d'emplacements permettant de balayer visuellement la place dans son ensemble. Un positionnement aux extrémités de la place permet d'en saisir la plus grande partie mais une zone reste toujours cachée par le marché aux fleurs.
Ainsi, afin de nous positionner au plus près des stationnés, nous avons réalisé l'observation en deux endroits différents, chacun choisi hors du flux piétonnier : le premier se situe sur une terrasse de café afin d'observer la partie nord de la place, le second a été choisi contre le marché aux fleurs afin de mieux appréhender la partie sud.

Notre observation a été réalisée un après-midi de semaine. Le ciel gris uniforme induisait une place homogène, avec néanmoins quelques zones plus sombres près des bâtiments environnants. Au point de vue sonore, nous avons constaté un niveau sonore plus ou moins homogène, mais aussi une évolution du type de fond sonore.

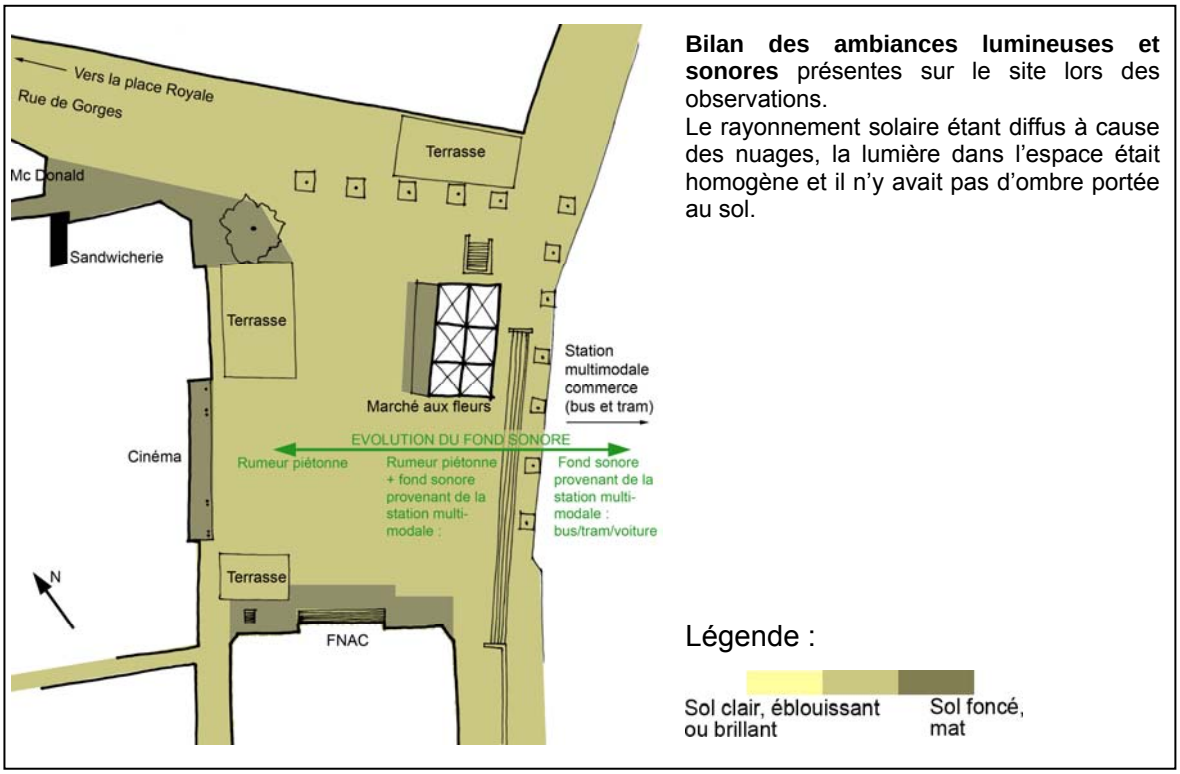

Bilan des ambiances lumineuses et sonores présentes sur le site lors des observations.
Le rayonnement solaire étant diffus à cause des nuages, la lumière dans l'espace était homogène et il n'y avait pas d'ombre portée au sol.

Nous avons constaté que cette place, comme la rue Félix Poulat, attire les « stationnés » principalement en deux points : devant le cinéma et devant l'enseigne « FNAC ». Les gens stationnent aussi dans la zone située à la fois devant la FNAC et devant le cinéma. Le reste de la place est principalement dédié à la circulation et à l'assise : terrasses de café, marches qui bordent la place, bacs à fleurs réalisés dans la continuité du sol, etc. Assez peu de gens stationnent près de ces endroits.

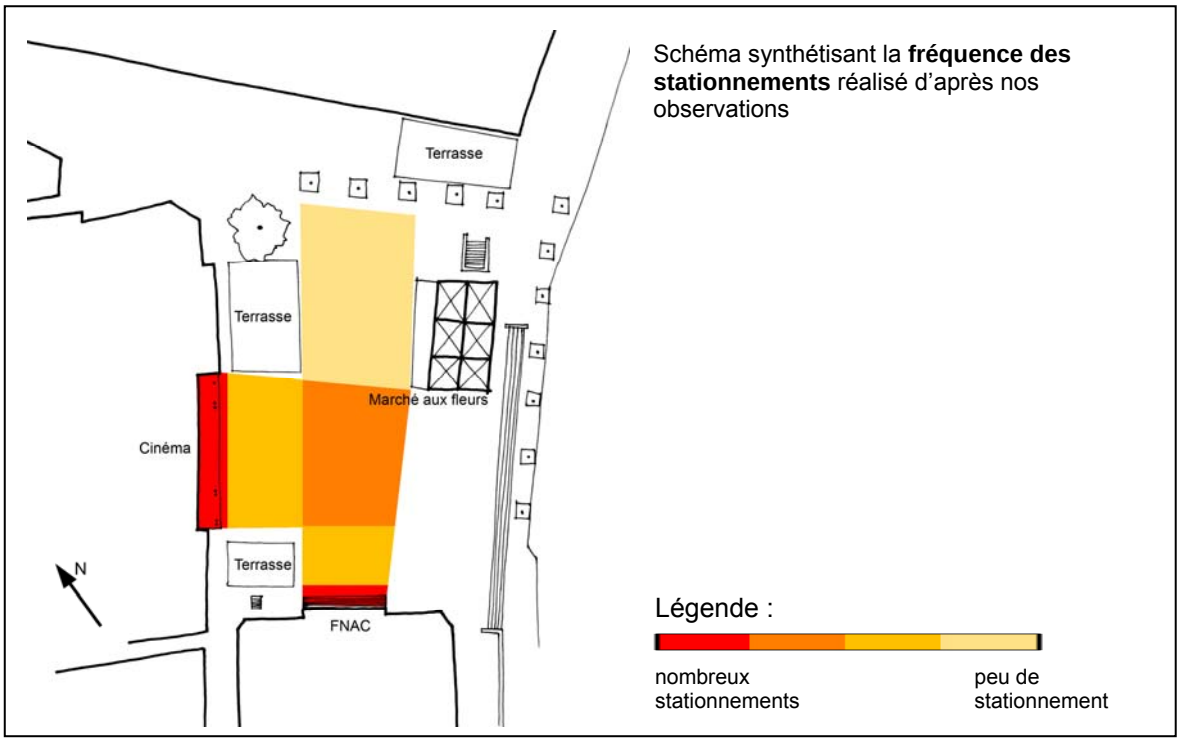

Schéma synthétisant la **fréquence des stationnements** réalisé d'après nos observations

Dans ce contexte, nous avons observé deux types principaux de stationnement.
Tout d'abord attachons-nous aux stationnements près de la FNAC ou du cinéma. Il s'agit la plupart du temps de personnes seules ou de petits groupes. Selon nous, le stationnement de petites entités seulement s'explique par la préservation de l'accès au lieu : la formation d'un groupe trop conséquent bloquerait l'entrée aux clients du magasin. Ces personnes ou petits groupes ne se déplacent presque pas et ne font que de petits mouvements.
Le second lieu de stationnement se situe dans l'ère centrale de l'espace. Nous avons pu observer des arrêts motivés par une accroche et d'autres non. En revanche, il ne s'agissait que de groupes (deux personnes ou plus). Là encore, nous n'avons observé que très peu de déplacements (quelques dizaines de centimètres) mais des corps plus libres et plus mobiles.

L'observation de ce lieu s'étant déroulé dans des conditions lumineuses neutres, les choix des lieux d'arrêt n'étaient alors pas dépendants de ce facteur. En revanche, le facteur sonore est selon nous important : autant les stationnés ne s'installent pas près des marches par peur d'être dévisagé, autant il nous semble que le fond sonore y soit moins confortable car moins régulier. En effet, comme pour dans le cas de la rue Félix Poulat, le flux des voitures, tram et bus ainsi que les klaxons de ces derniers font apparaître des effets de masque occultant la voix des interlocuteurs et leur demandant ainsi d'émettre un son de niveaux variables selon l'activité sonore de la station multimodale. Au contraire, la rumeur piétonne, relativement régulière, permet d'entretenir une conversation sereinement.

Nous nous sommes demandé pourquoi nous n'avons pas pu constater ni le stationnement de personnes seules, ni de déplacement, alors que précédemment nous en avions observé au centre des espaces, dans les zones où le mobilier urbain n'est pas présent. Nous proposons d'expliquer cela par la fréquentation dense et permanente de cette place : le flux des piétons étant important, lorsqu'un groupe stationne dans un « trou », il deviendrait difficile de faire des écarts, au risque de percuter un passant mobile.

En conclusion, l'observation de cette place nous a permis d'observer qu'une accroche faible n'engendre pas forcément le mouvement mais aussi que la densité du va-et-vient des passants favorise ou non le mouvement et le déplacement des stationnés.
De plus, nous pensions, en étudiant ce site, observer une étendue. Or, malgré l'horizontalité du terrain, le mouvement en cette partie de l'année n'est pas libre : les terrasses de café, mais aussi les groupes stationnés font obstruction au déplacement de l'individu. Par conséquent, le corps y trouve de plus nombreux repères et obstacles. Nos observations doivent donc être relativisées en conséquence.
Enfin, la qualité du fond sonore serait déterminante dans le choix du lieu de stationnement : il doit être d'un niveau assez élevé pour entretenir une certaine neutralité entre les groupes stationnés, tout en ne perturbant pas leur intimité chroniquement.

Place Travot, Cholet (49)

Ce lieu est la place principale du centre-ville d'une petite agglomération de 56.000 habitants. Son aménagement est récent puisqu'elle a été totalement modifiée au milieu des années 90. Elle était alors divisée en deux parties : une première partie aménagée en parking du côté sud de la place, et une seconde composée d'une grande fontaine, d'arbres centenaires et de pelouse du côté nord. Afin de donner plus de place aux piétons tout en augmentant la capacité de parking, tout a été démoli et remplacé par un parking souterrain surmonté d'un plateau recouvert d'un dallage gris. Des fontaines y ont été installées ponctuellement, et, à la fin des travaux, face au manque de végétation, des bacs à fleur y ont été ajoutés.

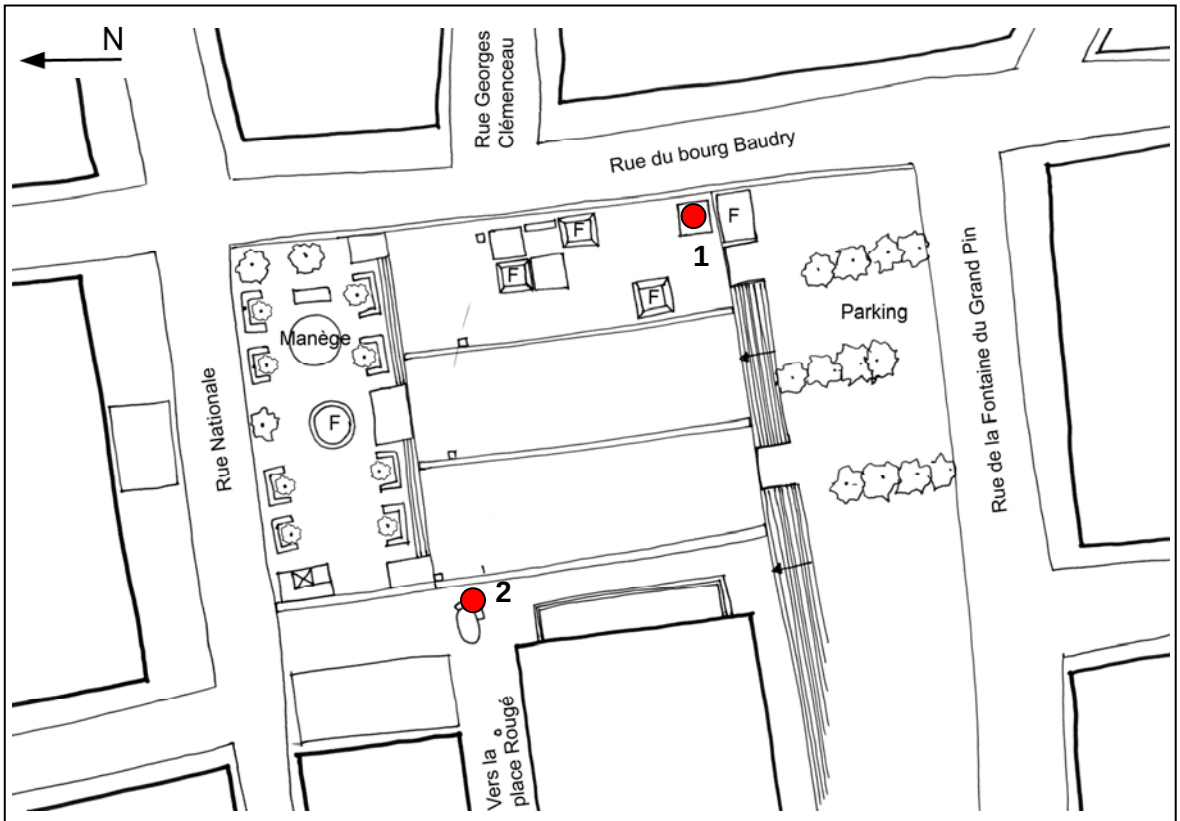

Plan succinct de la place Travot, Cholet (49)

Vue de la place Travot depuis le point d'observation numéro 1

Vue de la place Travot depuis le point d'observation numéro 2

Cette place, comme la place du Commerce, n'a pas les mêmes limites physiques et visuelles. Visuellement, notre regard butte contre les façades des bâtiments environnants. Or la place est encerclée par une route. Sa surface réelle est alors moins vaste que l'espace perçu.
Ses dimensions sont certes petites, mais comparées à la hauteur des bâtiments environnants et à l'échelle de la ville, cette place peut être selon nous comparée à une esplanade. D'ailleurs, dans les propos recueillis à son sujet, le mot « esplanade » est cité à plusieurs reprises.

Comparons les différents plans à la même échelle afin de mieux nous rendre compte des dimensions de chacun des espaces les uns par rapport aux autres :

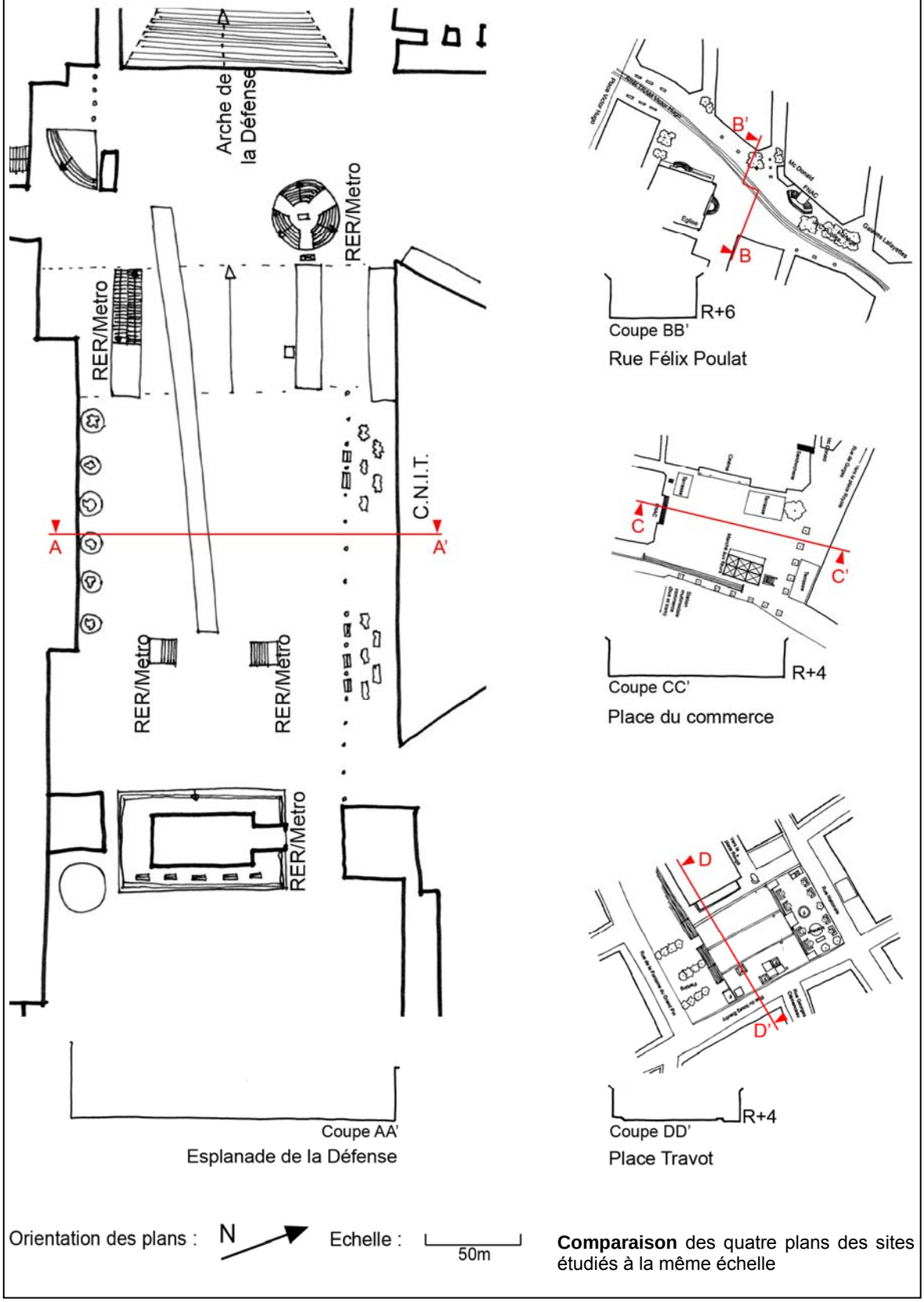

Comparaison des quatre plans des sites étudiés à la même échelle

La place Travot a deux visages :

- le premier, le plus habituel, est qu'elle parait désertique. Elle n'est alors utilisée que comme lieu de traversée et par conséquent n'est que très peu habitée. Pendant les heures creuses, elle peut rester totalement vide de longues minutes. Le trafic se densifie le mercredi, le samedi et à la sortie des écoles et des bureaux, mais malgré tout, peu de gens y stationnent à moins d'y rencontrer par hasard une connaissance.
- son deuxième visage est lors d'événements particuliers. Elle possède la qualité d'être très flexible, aussi accueille t-elle des concerts, le marché de Noël, une patinoire l'hiver, un terrain de beach volley l'été, etc. Lors de ces occasions, elle devient habitée.

Bilan des ambiances lumineuses présentes sur le site lors des observations. Le dallage sec est relativement éblouissant, et il reste brillant lorsqu'il est mouillé, d'où une luminance perçue comme relativement homogène.

Bilan de l'ambiance sonore présente sur le site lors de l'observation. Le pourtour de la place est en lien direct avec la route d'où le niveau sonore élevé contrairement au centre la place éloigné de tout et par conséquent très calme.

Nous n'avons pu y faire d'observation que lors d'une matinée où s'y est installé un marché, créant une rue intérieure à la place, liant la rue Georges Clemenceau et la place Rougé. En une matinée, seuls les gens se rendant au marché se sont arrêtés près des commerces. Le seul stationnement que nous avons pu observer est celui de gens travaillant sur le site : le jardinier discutant avec deux gendarmes et le gardien du parking.

Nous avons tout de même souhaité présenter cet exemple car la difficulté à s'approprier cette place par les Choletais depuis son réaménagement est flagrant et pose question. Cette rupture entre les habitants et la place du centre-ville est évidente dans les témoignages que nous avons recueillis. Nous nous sommes demandé pourquoi. Y-a-t-il des lieux inappropriables ? Pourquoi les gens ne stationnent-ils pas sur la partie de la dalle la plus uniforme ? Nous pouvons tenter de répondre à ces problèmes : tout d'abord, le nombre de personnes présentes sur cette partie de la place étant moindre, chaque passant est susceptible d'attirer l'attention. Ainsi, s'il s'y arrête, il pourrait se sentir déshabillé du regard. Or la formation d'un coin requiert la possibilité de se recréer une impression d'intimité. Cette configuration n'y est pas favorable. Quant à l'arrêt d'un groupe, il est plus probable. Une discussion entre deux personnes recrée l'intimité nécessaire à la création d'un coin. Mais dans ce lieu peu fréquenté, les regards seront aussitôt pointés sur ce groupe. N'y aura-t-il donc pas un renfermement du groupe sur lui-

même, c'est à dire la création d'un lieu, d'une bulle hermétique à l'environnement extérieur ?
Il est étonnant de voir comme l'esplanade de la Défense peut être habitée de diverses façons alors qu'ici, même si l'espace est beaucoup plus petit, le stationnement est rare. Nous avons observé que le sol de l'esplanade de la Défense alterne matériaux mats et brillants, clairs et sombres, ce qui pourrait créer une dynamique. De plus, de nombreuses personnes s'arrêtent sur les motifs du sol. Inversement, le sol de la place Travot est d'un gris uniforme et d'un traitement homogène qui reste majoritairement clair, voire éblouissant même après une averse où le dallage s'assombrit mais reste brillant. Ainsi, peut-être l'installation d'un élément perturbateur, d'une variation de traitement du sol, comme remplacer un carreau de dallage par un carré d'herbe, permettrait de casser la monotonie, de créer des accroches et par conséquent l'espace serait plus propice au stationnement.

En conclusion, malgré sa petite échelle, cette place pose de nombreuses questions quant à la qualité d'un espace. Qu'est ce qu'un espace de qualité que l'on peut s'approprier, habiter ? Cette question est très difficile à solutionner car un type d'espace peu paraître très agréable dans un certain contexte alors que dans un autre il peut être perçu comme déplaisant.
De même, nous touchons ici des questions quant à la conception. Nous avons vu auparavant qu'un espace vide et horizontal peut être habité. Pourquoi n'est ce pas le cas ici ? Existerait-il des critères ou des règles permettant de définir un espace public de qualité ? Toutes ces questions sont selon nous trop complexes pour pouvoir aboutir. Mais étudier ce qui amène les piétons à investir l'espace pourrait être une piste pour concevoir un espace.

2.1.3 Apport des textes recueillis

Les onze textes recueillis ont traité principalement trois des quatre lieux : l'esplanade de la Défense, la Place du Commerce et la place Travot. Ils nous ont permis de comprendre certains usages, certaines perceptions, mais aussi quelques questions concernant le rapport entretenu avec le stationnement.

Nous dégagerons dans un premier temps les thèmes récurrents découlant de ces textes quant à la perception de l'espace, les notions d'étendue et d'appropriation puis nous nous attarderons sur le stationnement.

L'échelle de ces trois lieux est difficilement appréhendable d'un simple regard : l'esplanade de la Défense part à l'infini et les places Commerce et Travot ont des limites physiques et visuelles différentes. Malgré tout, cette définition floue de l'espace est perçue de façon négative par certains alors que d'autres l'apprécient.

Ainsi, dans ce texte, la place du commerce est tout d'abord décrite comme trop vaste puis comme trop petite : « *Elle n'est pas conviviale, complètement ouverte. Elle atteint l'autre rive (visuellement) et du coup elle est traversée par le tram, donc divisée. […]*
En plus de ça, elle est mangée à moitié par les vendeurs de fleurs ou je sais plus quoi et elle devient plus petite à cause de ça. », T3.

De même, l'esplanade de la Défense est perçue de façon contradictoire :
« *Ce n'est pas calme; trop de bruit, trop de mouvement. Et puis c'est entouré de murs/tours hyper hautes, c'est limite oppressant*. », T4

« J'aime beaucoup m'y arrêter pour me sentir tout petit et apprécier la démesure de tout ce qui s'y trouve. […]
Et puis regarder les gens passer, parce qu'il y en a énormément qui se côtoient, de plein de milieux sociaux et professionnels différents. Ils bougent dans tous les sens et on a vraiment l'impression aux heures de pause que les bâtiments alentours sont de grands corps qui se vident de leur sang. », T6.

Nous avons noté de nombreux parallèles entre la place Travot et l'esplanade de la Défense. Toutes deux sont dénommées « Esplanade », tout en étant perçues différemment : la même personne admire le gigantisme à la Défense et affuble la place Travot de « mégalo »[1].

Le contexte de perception est donc décisif. De même, la fréquentation de l'espace semble déterminante : nous avons remarqué que malgré la taille de l'esplanade de la Défense, elle est toujours qualifiée de bruyante et de lieu où il y a beaucoup de monde. Au contraire, la place Travot est décrite comme désertique, comme étant un lieu où on se sent jugé, où un poids pèse sur nos épaules, mais aussi comme étant fourbe :
« Pas envie de la traverser au milieu où c'est "désert".[…] Les marches et l'esplanade font penser à une salle des pas-perdus d'un palais de justice, on se sent jugé en traversant l'esplanade ! […]
Si on sort depuis l'escalier du parking souterrain, là c'est plus gai, on est plus dans la ville : on regarde les gens assis aux terrasses des cafés ou les passants ou les gens assis sur les rebords des jardinières, et on aurait envie de faire comme eux. On est près des vitrines... et du bruit ! On se sent moins seul (quoique la montée des escaliers ressemble à un guet-apens - moins maintenant qu'à l'époque où ce n'était pas carrelé). », T7.
« *Elle semble "tout tirer vers le bas" (le moral, les objets,...) parce que rien sur la place ne monte à la verticale ; tout est horizontal et plat*. », T6
« *je trouve que ça fait vraiment trop "grande" place, i.e. il n'y a aucun endroit prévu au centre pour faire autre chose que marcher... je penserais à une fontaine en plein milieu ou un truc du genre, qui permettrait de couper cette grande "esplanade" et qui je pense donnerait plus envie de s'y arrêter. Typiquement on pourrait se donner rendez-vous à la fontaine place Travot et non à "la briocherie"*[2]*...* », T5

Ces différentes citations expriment le vide présent au centre de la place qui met en exergue les deux dimensions de la place, et donc sa platitude. De plus, l'exposition de soi générée par la traversée de l'espace est vécue comme un jugement.
Ainsi, la différence entre l'esplanade de la Défense et la place Travot est la neutralité proposée par la première, permise par la taille de l'espace, mais aussi par sa fréquentation.

Nous avons aussi constaté une envie de **dominer physiquement l'espace** : esplanade de la Défense, le lieu de prédilection pour s'arrêter est constitué par les marches de l'Arche de la défense : « *En revanche je n'aime pas m'asseoir dans la partie basse de l'esplanade parce que je suis au niveau des genoux (pour rester poli) des gens et là je suffoque. Je préfère aller sur les marches de la grande Arche, pour avoir une bonne vue d'ensemble*. », T6. De même, place du Commerce : *« A la sortie de l'escalier : on regarde presque pour prendre le temps de faire son choix de cheminement, un peu plus à gauche ou un peu plus à droite. On domine : la perspective joue pour nous faire sentir en position favorable : en face de nous tout descend et est accessible (si on n'est pas handicapé...), tout nous tend les bras.*

[1] Cf. annexes, T6
[2] Cette dernière phrase fait référence à un lieu de rendez vous qui se situe autour de la place et non sur la place

A contrario, quand on remonte la place (de la rue Travot vers le boulevard Gustave Richard), on doit conquérir mètre par mètre, c'est pesant. D'abord l'escalier, puis le vide, et très tard "le plateau" avec jardinière, bassin, bancs, manège. », T7.

Etudions maintenant le **stationnement**.

Nous avons tout d'abord noté un **glissement du stationnement à l'assise** : en effet, il semble que pour la plupart l'arrêt signifie l'assise. S'il n'y a pas d'assise possible, l'appropriation devient difficile et la relation entretenue avec le lieu est distante.

« *Je ne m'y arrête que pour attendre des gens et ne m'y suis jamais assis (ou alors très très rarement) parce que cette place n'a pas d'âme, et qu'elle donne l'impression d'un immense espace, sans aucune cloison, ce qui ne permet pas de se retrouver seul ou avec des personnes et de créer une atmosphère particulière […] Les bancs sont trop grands et trop perdus dans la masse globale pour être attirants et chaleureux. »*, T6.

La plupart définissent comme lieu d'assise correcte un lieu qui offre une large vue sur l'espace (les positions en hauteur sont préférées) et à l'intérieur duquel définir son coin est possible, c'est à dire où l'individu ne se sent pas dévisagé.

« Si je dois m'arrêter un moment pour attendre, me reposer ou écrire quelque chose, je vais m'asseoir sur les marches devant le théâtre car même si elles sont petites, c'est pratique pour s'asseoir. Bizarrement, je me souviens de la couleur des marches, plus foncée (pas la même pierre) qui fait une sorte de "délimitation". L'avantage d'être à cet endroit, c'est qu'on peut, en attendant ou discutant, observer ce qu'il se passe sur le reste de la place et des alentours. Et puis on est sur un bord de la place, donc pas exposé a tout le monde. », T11.

Les terrasses de café sont des lieux ambigus : pour certains, elles sont l'essence de l'âme de la place alors que pour d'autres s'y asseoir revient à se mettre en retrait de la place, à la regarder d'un œil extérieur.

D'après les personnes interrogées, l'assise serait alors associée à la détente alors que le stationnement à une action précise. De plus, par la station debout, cette position est jugée comme moins confortable et plus fragile.

« *Stationner sur la place du commerce : non, sauf si on attend quelqu'un pour aller au cinéma, donc devant le ciné. Sinon attendre sur les marches de la Fnac : oui = lieu de rendez-vous souvent envahi par ceux qui attendent et des mendiants (qui seraient plus nombreux s'ils n'étaient pas chassés par la Sécurité de la Fnac. S'ils étaient plus nombreux, cela ferait hésiter les clients à rentrer, et les autres catégories de gens à stationner là).*», T7. Cette citation est contradictoire puisqu'elle dit qu'on ne stationne pas place du commerce, puis elle cite différents lieux de stationnement. Qu'est-ce que l'attente si ce n'est un stationnement ? Le stationnement selon ces remarques serait donc lié à un arrêt volontaire, à une flânerie. Or la flânerie et le repos sont liés à l'assise, d'où la faible valeur associée au stationnement.

Enfin, ces textes font apparaître un usage de l'assise contradictoire :
« *Pour discuter avec des amis, je vais me mettre sur les espèces de surélévations qui sont sur la place. On peut se mettre en rond en groupe et dans un espace délimité qui devient "notre" espace (délimité par la surélévation, le carré). On est au milieu de l'activité donc on peut se faire rejoindre par d'autres, à côté des fontaines, ce qui donne un aspect relaxant, de vacances et puis surélevés donc au-dessus de ce qu'il se passe, ce qui est toujours confortable!* », T11. Ici, la personne choisit de s'installer debout ou

assise, ce n'est pas précisé, sur des surélévations présentes sur un côté de la place Travot. Par la délimitation au sol elle se forme un coin surélevé lui permettant d'accéder visuellement à tout l'espace. Toutefois, ces surélévations sont en quelque sorte des promontoires exposant le groupe à plus de regard. Ainsi, selon nous, cette surexposition est contrebalancée par le coin très marqué physiquement.

Ces textes donnent aussi des indices quant aux éléments d'**ambiance** recherchés pour le stationnement.

Nous avons remarqué l'intervention de différents sens : la vue dont nous avons parlé précédemment, l'ouïe mais aussi l'odorat.
Dans les textes sur la place du Commerce, les remarques concernant la propreté de la place et l'insécurité sont récurrentes.
Le T7 apporte une vision sur la propreté de la place intéressante : « *L'autre inconvénient de la place c'est que les autres rues d'accès sont minuscules voire sordides : ce n'est pas de l'intimité, c'est carrément craignos et on n'a pas envie d'y passer de nuit : on aurait tendance à reprendre le caractère de ces voies d'accès pour caractériser la place, et l'associer à une ambiance malsaine. (Idée préconçue qui est contrecarrée par le caractère propre de la place, "djeuns", branchée étudiants, mais pas clean* ». Ainsi les accès aux lieux seraient aussi importants que le lieu lui-même. De plus, elle associe à cette saleté une odeur : celle du Mc Donald : par conséquent, même si nous n'avons pas pu observer qu'une odeur peut servir d'arrimage, elle peut déloger des individus stationnés.

L'insécurité est aussi un élément non propice au stationnement : se sentir observé ne favorise pas la création d'un coin.

Concernant des indices quant à l'environnement sonore, le T7 compare la neutralité de l'espace par rapport aux moments passés au téléphone. C'est une approche intéressante puisqu'elle réfléchit où discuter sans être entendue tout en pouvant surveiller l'espace. Ainsi, chaque espace possède ses propres micro-espaces permettant l'anonymat et l'intimité soit par le brouhaha ambiant, soit par la taille, soit par la fréquentation de la place.

En conclusion, ces textes rassemblent des demandes communes telles que : plus de végétation ou remplir l'espace. Mais au-delà de ces remarques, ces quelques textes sont symptomatiques de l'appropriation de l'espace : ces individus recherchent la sécurité en stationnant dans les points dégagés et hauts des espaces. De plus, face à l'immensité, ils tentent de situer leur corps par rapport à un repère qui leur permet de mieux appréhender leur environnement. Enfin, le stationnement n'est pas vécu comme un moment de flânerie mais d'action plus ou moins active comme l'attente ou le dialogue. Cela sous-entend une notion de durée : si le temps d'attente est connu par avance, ou s'il n'y a pas de limite déterminée à l'action, l'assise sera recherchée alors qu'un stationnement sous-entend une courte durée, connue ou non. En effet, dans les configurations observées, les stationnements se sont échelonnés d'une minute à environ trente minutes, les plus nombreux se situant entre une et quinze minutes.

2.1.4 Conclusion sur l'organisation par terrain

Cette première analyse des résultats par site reste très globale. Elle a permis de montrer la complémentarité des terrains, leurs limites mais aussi les principales formes de stationnement et d'accroches observées. Nous avons en effet pu apprécier la grande attractivité du mobilier urbain pour l'arrêt (marches, potelets, bacs à fleur,…) : ce sont

dans ces zones que nous avons observé le plus de stationnements, ainsi que le long des bâtiments, relativement à l'Edge Effect mis en avant par Jan Gehl. Nous avons aussi pu noter l'importance de l'environnement sensible sur le choix du lieu de stationnement. Un même événement peut être recherché ou évité, générant ainsi selon le contexte et les prédispositions du *stationné* une posture particulière.

De plus, nous pouvons conclure sur la relativité de la taille d'un espace : un espace vaste peut être générateur de plus de stationnement qu'un petit espace. Le contexte (densité de population, ambiance, environnement bâti, etc.) est par conséquent primordial.

Ensuite, les textes nous ont permis de vérifier l'importance de la durée des stationnements.

Enfin, nous avons brièvement vérifié la mobilité du coin. Une accroche peu ou non matérialisée permettrait une gestuelle et un déplacement plus accentué. Ce point s'attache plus particulièrement à la conduite de l'individu dans la formation d'un coin. Nous étudierons par conséquent ce point plus en détail dans les chapitres suivants.

2.2 Organisation par type de forme sensible

Alors que précédemment nous avons montré les caractéristiques de chaque terrain concernant le stationnement, nous allons, dans ce chapitre et le suivant, globaliser nos observations en ne considérant que le type de terrain étudié : l'étendue. Nous avons alors pris la liberté d'ajouter quelques exemples issus de deux terrains supplémentaires répondant au caractère d'étendue (horizontalité et libre de tout mobilier urbain) : une place située sur le campus universitaire de Grenoble, et une place du centre-ville de Grenoble : la place St-André. Ces deux exemples apportent des indications complémentaires sur l'appropriation d'un espace ainsi que sur des usages non observables dans les autres lieux.

Ce chapitre rassemble toutes nos observations en classifiant les conduites observées selon le type d'accroche utilisé. Dans chacune des catégories nous préciserons le type d'objet concerné, la relation qu'il entretient avec le piéton, et nous vérifierons la légitimation du coin.

2.2.1 Accroche matérielle

Ce type d'accroche regroupe tous les éléments représentables en élévation rendant possible une accroche. Il s'agit du mobilier urbain comme les potelets, les bacs à fleurs, les panneaux publicitaires, les éléments d'éclairage public, mais aussi les murets et les parois des bâtiments cernant l'espace.

Ces éléments peuvent engendrer une relation à la personne plus ou moins forte : le *stationné* peut s'y appuyer, rester proche, poser des sacs contre, jouer avec, etc. Certains stationnements se transforment parfois en séjour par une assise éventuelle de l'individu sur l'objet.

Selon J. Gehl et E.T. Hall, la présence marquée de ces éléments rassure. Ils jouent le rôle, quelle que soit leur taille, de protection d'un danger qui pourrait venir de l'arrière. Cela corrobore avec nos observations : nous avons remarqué une forte densité de piétons stationnés dans les zones chargées de mobilier urbain.

Nous avons distingué trois types d'accroches matérielles engendrant des postures similaires.

Nous avons choisi de représenter ces objets et le rapport entretenu avec l'individu en plan uniquement car la coupe n'apporte pas d'information complémentaire pour signifier le coin. Toutefois, nous l'utiliserons pour faciliter la compréhension de l'analyse et préciser les configurations mises en places.

Mobilier de section ronde

Les stationnés accrochés à ce type de mobilier, comme un potelet ou pied d'éclairage public, effectuent un déplacement semi-circulaire, en maintenant toujours l'objet dans leur dos, sans toutefois en faire le tour. En effet, nous avons constaté que les corps ont tendance à observer la même posture : ils s'orientent vers le centre de l'espace. Nous supposons que c'est pour garder un lien visuel avec celui-ci et anticiper les différents évènements qui s'y déroulent. De plus, l'orientation de leur corps et de leur tête est conditionnée par l'ambiance lumineuse, et par les perturbations météorologiques.

Après avoir observé de nombreuses configurations, nous proposons de les catégoriser selon la hauteur respective du mobilier utilisé comme arrimage. Il y aurait ainsi les éléments bas (éléments n'arrivant pas au-dessus des genoux d'une personne) et les éléments hauts (tous ceux de plus grande taille que la hauteur des genoux d'une personne), générant deux types de postures à la fois comparables et distincts. En effet, d'après nos observations, les éléments bas entraîneraient une mobilité plus grande que les éléments hauts.

Nous allons illustrer nos propos par deux observations réalisées. Tout d'abord, étudions un exemple d'appropriation d'un plot d'une hauteur de 40 centimètres environ.

I_ED_01.JPG, I_ED_02.JPG

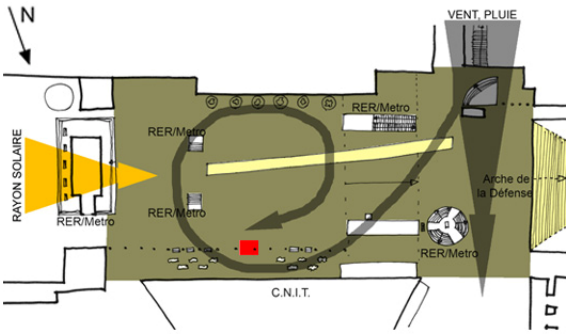

Plan de situation de l'individu dans le site et dans les ambiances lumineuses et météorologiques

Coupe devant un plot

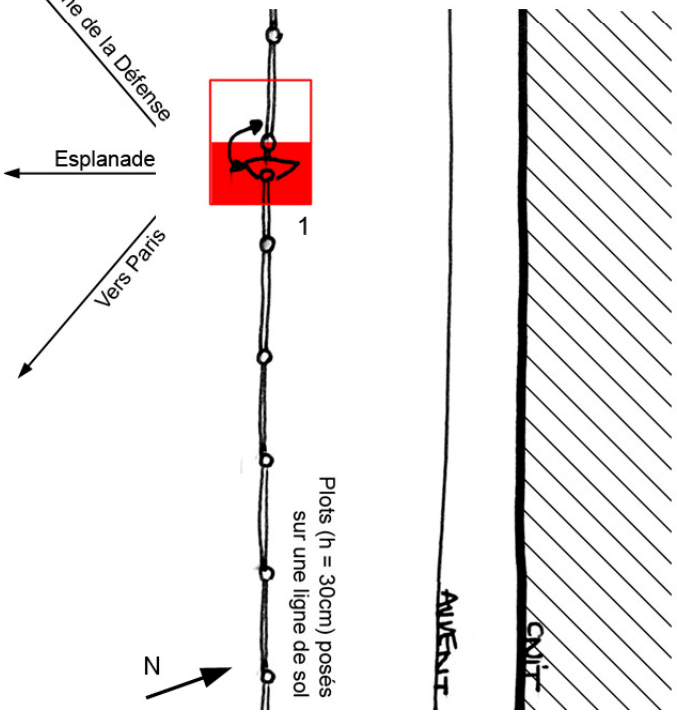

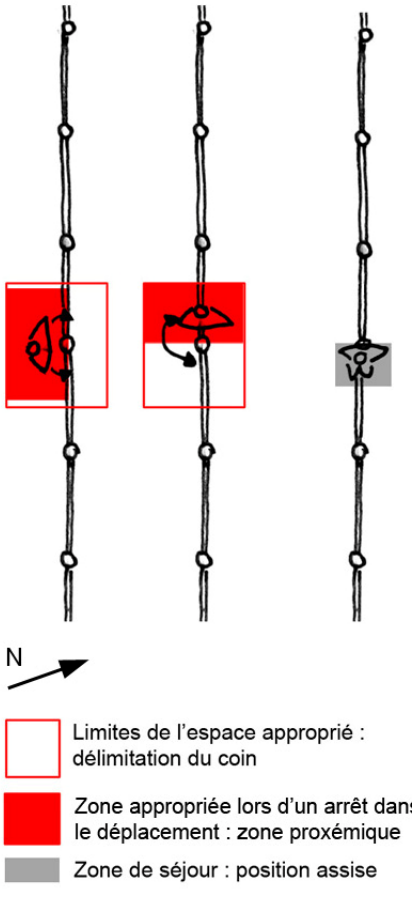

Il s'agit ici d'un stationnement dû à l'attente. Le stationné décrit un demi-cercle autour du plot, limitant ainsi son territoire. Il garde son corps dirigé vers l'esplanade, et non vers le bâtiment du CNIT.
Le déplacement peut être effectué selon nous pour deux raisons : soit le stationné sait d'où arrivera la personne attendue, et dans ce cas il ne se déplace que pour surveiller l'espace environnant ; soit il ne sait pas d'où arrivera cette personne et il se déplace pour

surveiller son éventuelle arrivée d'un côté ou de l'autre. Cette dernière solution peut être aisément combinée à la première.
Les positions extrêmes du demi-cercle sont maintenues plus longtemps que les positions d'entre-deux. Nous proposons d'expliquer cela par la présence de la ligne de plot : en se mettant dos à l'alignement des plots, sa protection par l'arrière est assurée puisqu'il n'existe pas de flux perpendiculaire à la position de son corps. Alors que lorsqu'il est dos au CNIT, son corps est moins protégé puisque son accroche est facilement franchissable.

Nous retrouvons par conséquent ici trois notions définissant la notion de coin que nous avons introduite précédemment : la territorialité, la protection mais aussi l'ouverture sur le contexte environnemental. Ce n'est en rien un lieu au sens d'espace cloisonné puisque la territorialité n'est pas assez marquée. Le coin permet donc de définir l'état intermédiaire observé ici.

Dans ce cas-ci, l'influence de l'ambiance joue sur le confort du corps et non sur la posture : alors que l'ambiance lumineuse n'intervient pas sur ce stationnement (ciel gris, lumière diffuse et homogène), la température (environ 15°C) permet à l'individu de stationner à l'extérieur confortablement, et l'environnement sonore lui assure l'anonymat.

Après environ deux minutes, le stationné s'installe en position assise, le corps dirigé vers la perspective la plus dégagée. Le coin se transforme donc en lieu : le piéton immobile marque son territoire par son corps.

Etudions désormais un exemple d'appropriation d'un élément haut. Il s'agit ici d'un potelet qui mesure environ 80 centimètres de haut.

I_FP_09.JPG

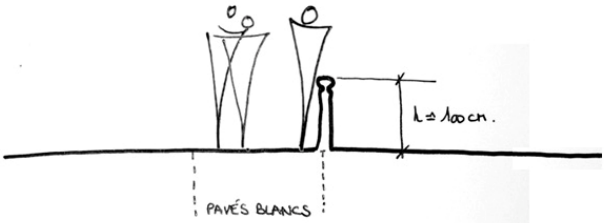

Coupe sur le potelet

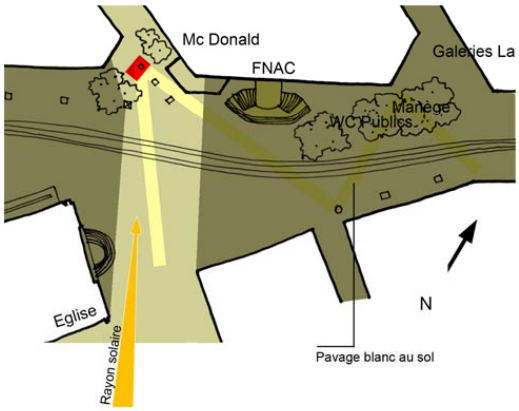

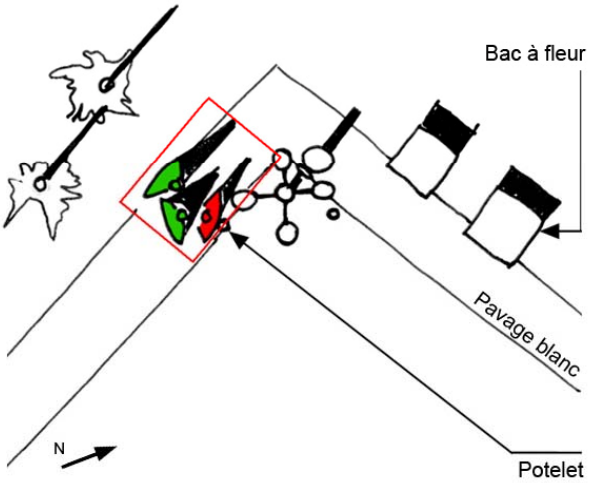

Plans de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses (ci-dessus) et sonores (ci-dessous)

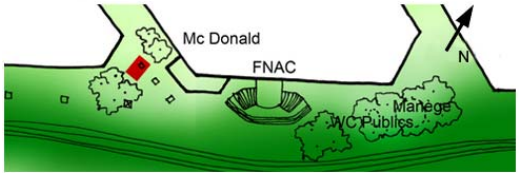

Légende :
- coin formé
- personne accrochée au potelet : statique
- personnes accrochées à la première : plus mobiles

Nous avons observé dans ce cas une immobilité de la part de l'individu accroché au potelet. Il n'effectue pas de déplacements mais seulement des micro-mouvements : gestuelles des bras, balancement du corps sur les jambes.
Les deux autres membres du groupe sont accrochés au premier qui gère la cohésion du groupe. Ils effectuent des micro-déplacements (quelques centimètres à quelques dizaines de centimètres) et ont une gestuelle plus libre.
Nous avons remarqué qu'ils se cantonnaient à rester dans la zone de pavés blancs. Ainsi, les trois membres du groupe se situent dans un même espace virtuel marqué par le sol. De plus, nous avons constaté que les trois corps étaient soit parallèles aux rayons solaires, soit perpendiculaires à celui-ci. Il s'agit là de gérer sa position afin de ne pas être ébloui et pouvoir discuter sans inconfort.
Cela génère une configuration du groupe en arc de cercle qui s'ouvre sur l'espace piétonnier de la rue de Miribel faisant par conséquent dos à l'espace central de la rue Félix Poulat. En plus de se protéger du soleil, cette configuration permet de faire dos à

l'environnement sonore très présent de la rue Félix Poulat et créer ainsi plus d'intimité, la rue de Miribel étant plus calme.
Cette configuration utilise donc deux types d'accroches : une accroche matérielle verticale qui permet l'arrimage du groupe et une accroche au sol qui permet aux individus du groupe d'être dans la même zone de l'espace et par conséquent plus proches. Chacune de ces accroches possède une incidence différente sur la posture générale du groupe. Mais cette configuration est aussi un fruit des ambiances lumineuse et sonore du lieu à ce moment là.
Ici encore nous retrouvons des notions intrinsèques au coin : l'ouverture sur l'environnement choisi (ici la rue de Miribel) mais aussi l'intimité générée par sa semi-fermeture et sa territorialisation.

En conclusion, l'élément bas ne permettant pas l'appui, il induit une stabilité moins grande de l'individu accroché, générant ainsi un coin plus grand. Ainsi, dans le premier cas, l'objet est l'axe central de déploiement du coin alors que dans le second cas il en est le point de départ.

Mobilier de section polygonale

Nous avons observé que les éléments ayant des faces distinctes tels les panneaux publicitaires, ou encore certaines statues ou certains bacs à fleurs, sont pratiqués principalement d'un seul côté : lorsqu'un piéton s'y accroche, il se positionne sur le côté le plus commode pour lui, choisissant ainsi la relation qu'il entretiendra avec son environnement (surveiller l'espace, s'en isoler, ou s'installer en position intermédiaire). Il ne changera de face que dans le cas d'un changement significatif de l'ambiance du lieu dont il voudrait se protéger, comme l'arrivée de la pluie ou du vent.

Là encore nous avons observé des micro-déplacements, mais il sont souvent plus étendus que précédemment et ce sont des déplacements plus linéaires. La distance parcourue varie selon les dimensions de l'accroche et le nombre d'individus composant le groupe : nous avons remarqué qu'un individu seul est souvent plus mobile qu'un groupe d'individus.

Illustrons notre propos avec des observations réalisées à l'esplanade de la Défense et à Grenoble, rue Félix Poulat. Dans un premier temps, nous comparerons différents types de stationnements auprès d'un panneau publicitaire. Dans un second temps, nous verrons en quoi les faces du mobilier peuvent aider à isoler un individu.

Multiplicité du coin

Tout d'abord, étudions quatre conduites à partir d'un même objet placé différemment. Il s'agit d'un panneau publicitaire d'une hauteur de 1, 70 mètre environ, d'une longueur de 1,10 mètre environ et d'une épaisseur de 15 centimètres.

1

I_ED_06JPG, I_ED_07JPG, I_ED_08JPG

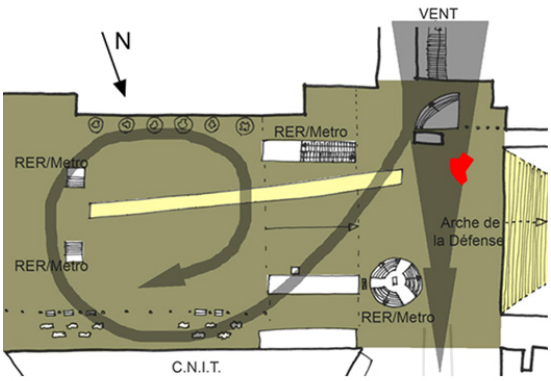

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

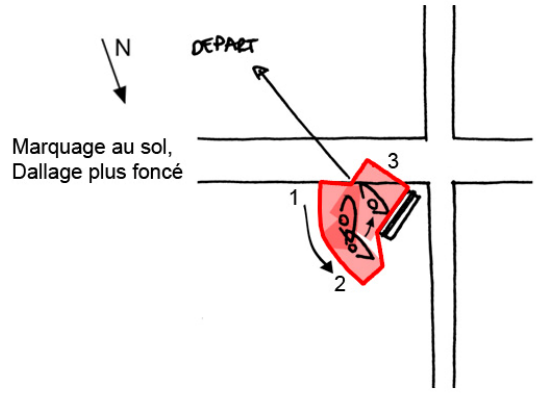

2

I_ED_04.JPG

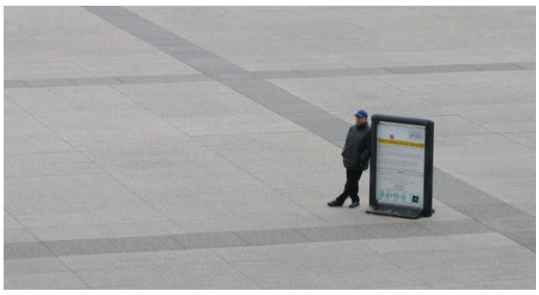

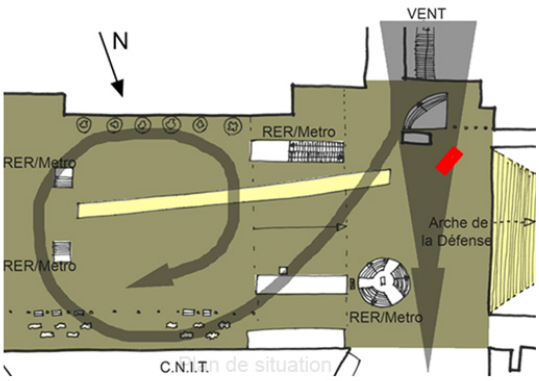

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

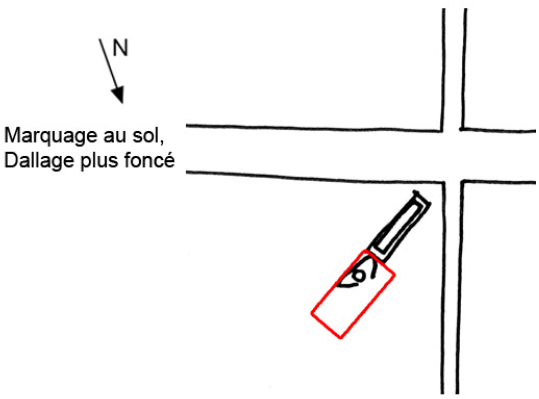

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Zone appropriée lors des arrêts prolongés : zone proxémique

Ce premier exemple compare deux appropriations d'un même panneau.
Dans le premier cas, il y a déplacement. Le stationnement dure 5 minutes. Le corps est toujours tourné vers le centre de l'esplanade alors que l'individu quitte le coin en s'orientant dans une direction opposée. Cela confirme donc la volonté de l'individu de porter son regard vers la perspective la plus dégagée.
Il se déplace en se rapprochant peu à peu du panneau. Il finit sa trajectoire près de ce dernier. Son déplacement se concentre essentiellement sur une face du panneau ; il ne déborde que très peu sur la tranche. Il réalise une boucle ayant la forme d'une ellipse aplatie.

Lorsqu'il décide de partir, il s'en écarte. La transition entre le déplacement dans le coin et le départ du coin est facilement identifiable par la direction prise qui, dans ce cas, est opposée à l'aire de stationnement, mais aussi par le rythme de la marche qui est plus rapide.

Dans le second cas, le stationnement dure 3 minutes. Nous retrouvons certains éléments propres au mobilier à section ronde : l'individu s'accroche physiquement au panneau en s'y appuyant et devient ainsi peu mobile. Seuls de micro-mouvements d'accommodations sont effectués : mouvement de la tête, des bras, légers mouvements du corps, des jambes. Contrairement au premier cas, l'individu tourne le dos à l'esplanade et centre son attention sur l'Arche. Son coin se cantonne à une largeur à peine plus importante que la tranche du panneau et s'allonge jusqu'aux limites que son corps puisse atteindre (longueur des bras, des jambes).

3

I_ED_23.JPG

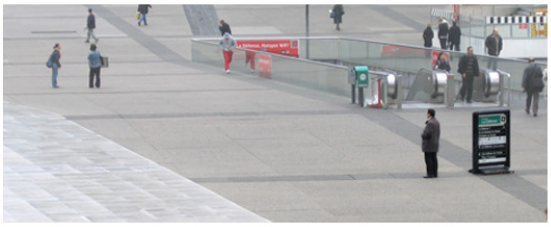

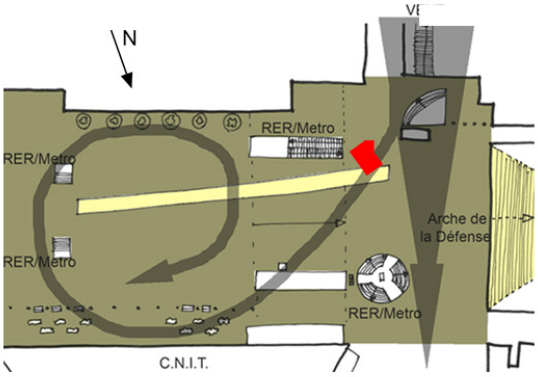

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

4

I_ED_22.JPG

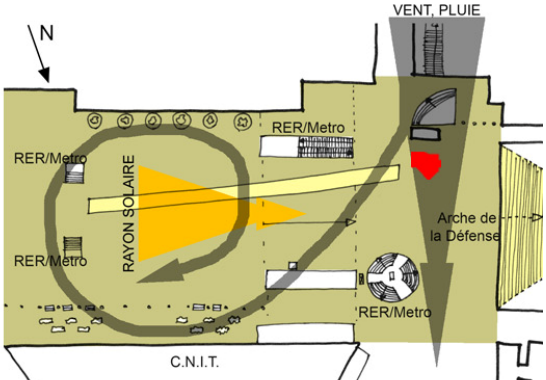

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

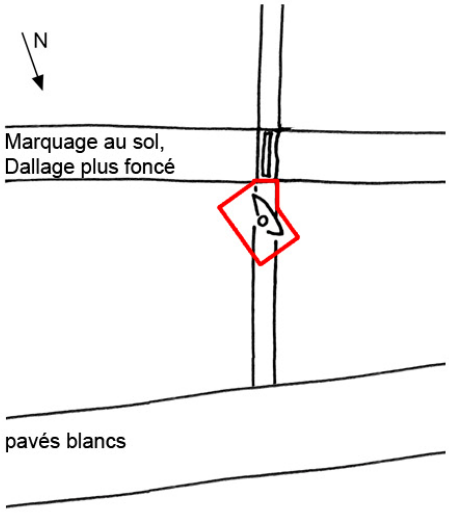

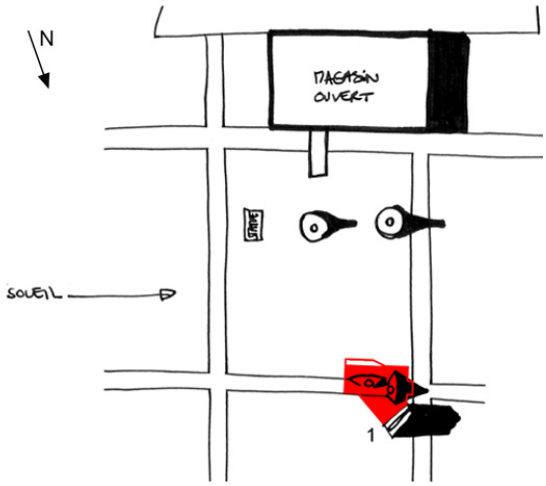

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Zone appropriée par les deux personnes lors des différents arrêts prolongés : zone proxémique

Ces deux échantillons, en plus du panneau, font intervenir le motif du sol. Dans les deux cas, les individus se positionnent par rapport au panneau ainsi que sur la ligne sombre dessinée au sol. Les corps sont tournés vers l'esplanade.
Dans le troisième exemple, le corps, le panneau et le motif du sol sont alignés. L'individu se tient non loin du panneau tout en étant assez loin pour permettre une gestuelle plus ample. Il n'y a pas eu de déplacement dans cette appropriation. Seuls de micro-déplacements ont été observés. Le coin de cet individu comprend donc une partie de la ligne de sol ajoutée au périmètre proxémique qui lui est propre.

Dans la quatrième illustration, les deux individus sont stationnés sur la ligne de sol, dans l'axe d'une des faces du panneau. En plus de ces deux accroches, leur positionnement est déterminé par le soleil. La personne A s'installe immédiatement perpendiculairement au rayon solaire. Elle n'est ainsi pas éblouie. La personne B n'a pas la même conduite : elle s'installe en premier lieu face au soleil et à la perspective sur Paris, s'exposant donc à un inconfort visuel, mais s'accordant aussi un court moment de détente au soleil. Puis elle se déplace peu à peu de façon à être perpendiculaire au soleil et faciliter la conversation avec son interlocuteur. Toutefois, elle ne se place pas face à lui : leurs corps sont décalés l'un par rapport à l'autre. Les deux personnes conservent donc une relation forte avec leur environnement par leur position. Chacun surveille l'arrière de l'autre et ouvre son regard à un spectacle différent : l'un observe les traversées disséminées sur le sol de l'esplanade, l'autre le flux constant des usagers sortant ou rejoignant les souterrains.
Le coin ainsi formé, comme précédemment, comprend un morceau de la ligne de sol, l'espace délimité par la face du panneau, ainsi que les zones proxémiques combinées des différents déplacements.

Ainsi, dans les deux cas, même si le coin n'est pas parcouru, il n'est pas constitué seulement des zones piétinées. Ceci est possible grâce à la faible densité de personnes stationnées sur la dalle de l'esplanade de la Défense : chaque stationné peut s'approprier davantage d'espace. En effet, une densité plus élevée autoriserait à un individu ou un groupe d'individus de venir s'intercaler entre le groupe et le panneau.
Il y a donc effectivement *coin* car il y a territorialité, ouverture sur l'espace et intimité.

Ces quatre exemples montrent combien les configurations sont nombreuses à partir d'un seul objet. Les modalités de création d'un coin sont donc multiples. Malgré tout, nous avons pu remarquer des ressemblances entre les différentes postures : toutes lient l'individu au contexte dans lequel il évolue, quelle que soit sa façon de s'approprier le territoire.

Cloisonnement latent d'un espace

Les exemples que nous avons exposés précédemment montraient comment des individus créaient eux-mêmes leur coin à partir d'un élément de mobilier urbain. Les exemples qui suivent montreront comment des agencements présents dans l'espace peuvent contribuer à sa profondeur et favoriser une appropriation par les piétons.

1

I_FP_12.JPG

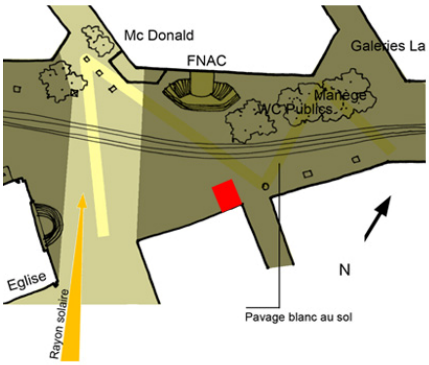

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses

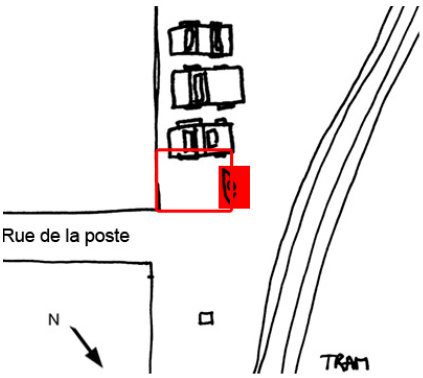

2

I_FP_24.JPG

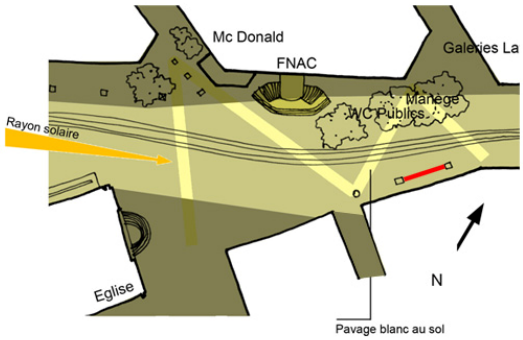

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses

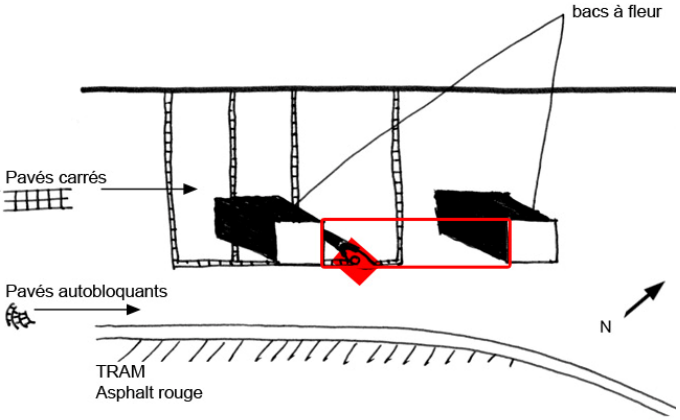

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Zone appropriée lors d'un arrêt dans le déplacement : zone proxémique

En effet, ces deux exemples *a priori* différents sont semblables : des éléments matériels, fixes ou non, génèrent un espace en retrait du flux, et donc aptes à être appropriés. Ils délimitent en quelque sorte un micro-espace dans l'espace général. Ces micro-espaces, selon l'usage qui en est fait, peuvent être pratiqués comme des lieux et ou des coins. Ils deviennent lieux si l'on s'y enferme, si l'on exploite au mieux les capacités d'intimité de cet espace. Mais dans le cas des exemples ci-dessus, ce sont des coins grâce à la position adoptée par les individus : ils se situent sur leur limite et non en leur centre. Ils gardent donc un lien très fort avec leur environnement immédiat : leur zone proxémique est à cheval sur l'espace cloisonné et l'espace ouvert de la place.

Murs, murets et garde-corps

Ces éléments, dans les lieux observés, étant principalement linéaires et lisses, par conséquent propres à favoriser le mouvement, nous avons été surpris d'observer que les *stationnés* n'effectuent que très rarement des déplacements lorsqu'ils s'y accrochent. Ils multiplient les micro-mouvements comme le balancement des jambes, de la tête, des bras, etc. mais restent à leur place, appuyés ou non contre la paroi. Le choix de l'emplacement choisi est souvent lié à un autre type d'accroche, comme la nature du lieu (entrée d'un bâtiment), ou la nature du sol, les motifs représentés, ou encore l'ambiance (zone d'ombre, protection de la pluie, du vent).

L'exemple suivant montre l'appropriation d'un garde-corps par deux groupes d'individus.

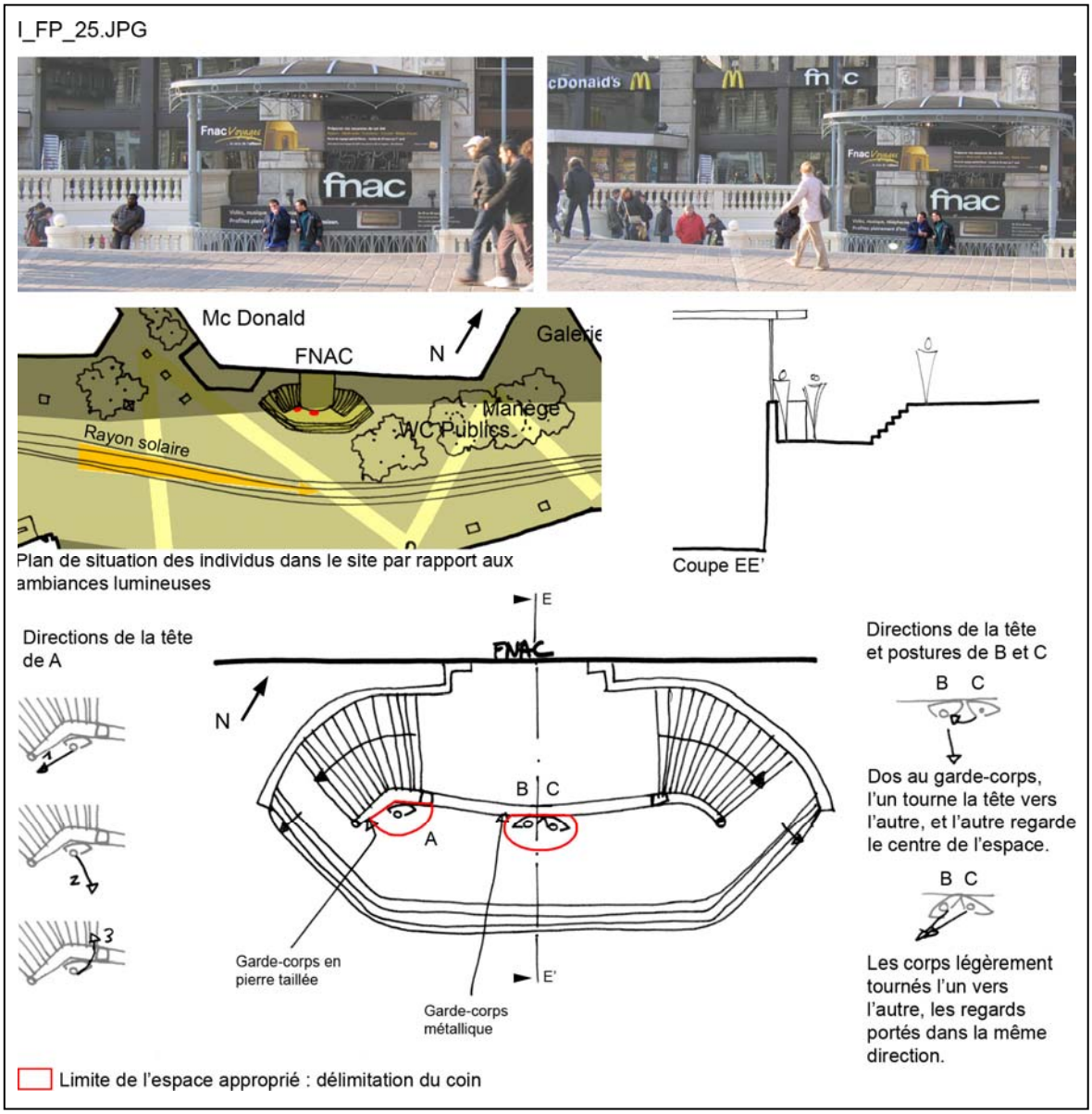

Les individus se positionnent ici hors du flux. Ils sont installés en contrebas de l'espace principal. Malgré tout, leur regard passe au-dessus du sol et ils peuvent embrasser toute la place du regard.
Ils centrent leur attention principalement sur le flux de piétons provenant de l'Ouest de la place et sur la zone face à eux car la partie Est de la place est en partie cachée par les arbres, le manège et les toilettes publiques.

Les deux groupes sont séparés tout d'abord par les matériaux du garde-corps qui sont différents : au centre, le garde-corps est métallique, sur les côtés il est en pierres taillées.
Le groupe situé au centre est en plus accroché au centre de l'installation alors que l'individu sur la partie gauche est niché dans la courbe.
Les trois individus sont appuyés contre le garde corps. Il n'y a pas de déplacement mais des micro-mouvements.

L'individu A ne bouge que sa tête, son corps conservant quasiment la même posture. Il surveille son environnement : ce qu'il y a au-dessus de lui mais aussi derrière lui (l'entrée de la FNAC). La forme de son coin est définie par la nature circulaire de son regard et l'immobilité de son corps.

Le groupe d'individus est plus mobile : leur tête change d'orientation mais aussi leur corps. Malgré tout, ce ne sont que de légers changements : leur corps reste toujours dos au garde corps. Ils effectuent une rotation autour d'un point situé à l'intersection des lignes tracées par leur deux corps et le degré d'intimité recherché et/ou le sujet de conversation. Quant à l'orientation de la tête, elle est indépendante de celle du corps : le positionnement du corps exprime un rapport à l'espace et à l'autre alors que le regard se veut plus indépendant et se pose sur tout objet ou sur toute personne susceptible de créer un intérêt pour l'observateur.
Dans ce cas, à nouveau, le coin est circulaire car les mouvements du corps varient par rapport à un point de rotation.

En cas d'appui ce type d'accroche est par conséquent plus fort qu'une accroche du type potelet car il reste toujours un point immobile dans le déplacement. En revanche, dans le cas d'un potelet s'il y a déplacement, tous les points varient. Cela semble dû à leur largeur et à leur hauteur qui permettent un repos du corps plus aisé, mais aussi à leur caractère non franchissable : le corps se sentant parfaitement protégé peut se laisser aller à une observation de son environnement plus minutieuse.
En cas de stationnement ne liant pas physiquement la paroi à l'individu, les postures adoptées sont identiques à celle étudiée pour le mobilier à section polygonale, la paroi faisant office de face.

2.2.2 Accroche au sol

Ce type d'accroche est aussi matériel. Il s'agit d'éléments pérennes présents au sol. Ils sont invariants dans l'emplacement qu'ils occupent, seule leur luminance et leur brillance peuvent varier selon la météo (avec la pluie, le revêtement de sol peut s'assombrir, ou au contraire mieux refléter la lumière). Une partie de ces accroches en relief est représentable en coupe, comme les changements de niveaux de sol (marches, seuils), l'autre, comme le traitement du sol (matériaux, motifs, couleurs), n'est représentable qu'en plan.
Là encore, nous n'avons utilisé que la représentation en plan pour signifier l'appropriation, la représentation en coupe n'apportant pas de données complémentaires. Elle ne sera utilisée par la suite que pour mieux préciser la situation.

Nous avons observé que ce type d'accroche induit une plus grande gestuelle. Alors que l'accroche à un élément en élévation restreint les mouvements du corps, l'accroche à un morceau d'espace vide permet au corps une plus grande liberté et donc une plus grande mobilité. Malgré tout, nous n'avons constaté que de micro-mouvements et micro-déplacements : les corps se meuvent de façon circulaire, soit sur place, soit en se déplaçant l'un autour de l'autre dans le cas de groupes, en décrivant un demi-cercle. La plupart du temps, il viennent se replacer en position initiale, face à leur interlocuteur ou face au centre de l'espace.

Nous allons illustrer cela à travers deux types d'exemples : tout d'abord nous verrons l'incidence des différences de niveau de sol sur les stationnements, puis nous étudierons l'influence des motifs sur les lieux et les postures engendrées.

Stationnement et différences de niveau

1

I_ED_12.JPG

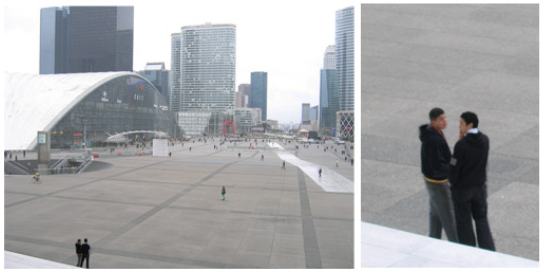

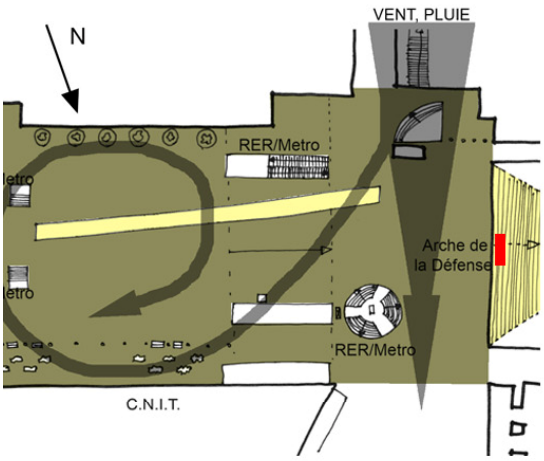

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

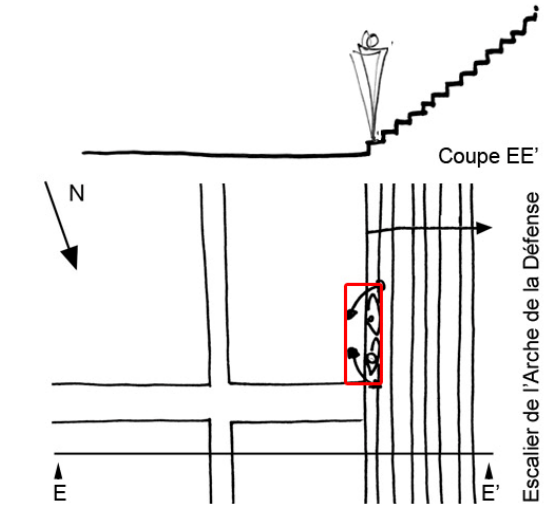

2

I_FP_05.JPG

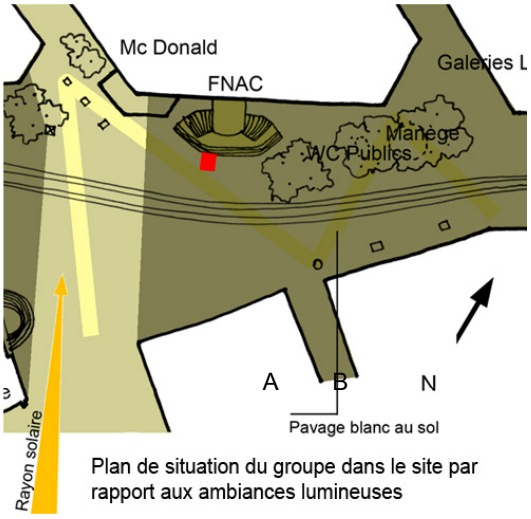

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses

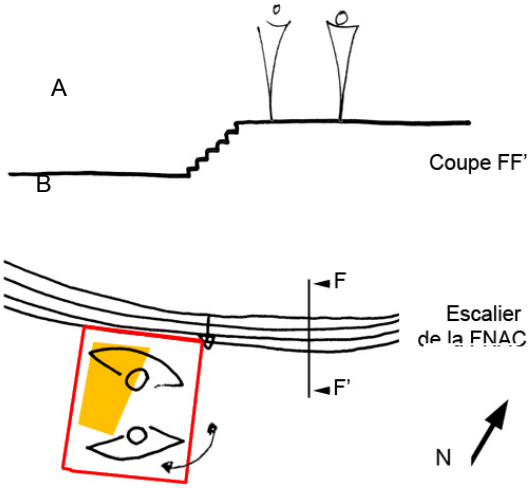

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Ces deux exemples illustrent des individus arrêtés à la même altitude.

Dans le premier cas, les deux individus sont installés sur la première marche des escaliers de l'Arche de la Défense, ce qui leur donne une position légèrement surélevée par rapport à l'esplanade. Ils sont ainsi hors du flux piétonnier et jouissent d'une bonne vue sur l'espace. Nous avons remarqué que les gens stationnant à cet emplacement sont soit au pied des marches, comme dans cet exemple, soit en haut des marches dominant l'esplanade. Entre les deux, seuls séjournent des *assis*. Les deux individus ont leur corps dans la même position : orienté vers l'esplanade. Leurs pieds son immobiles, mais leur buste effectue des rotations vers l'autre interlocuteur. De même, leur tête s'oriente alternativement vers l'esplanade puis vers ce dernier.
Leur territoire est donc très étroit puisqu'il n'y a pas de déplacement. De plus, il est nettement délimité tout d'abord par la différence du traitement de sol plus lumineux que celui de l'esplanade, mais aussi par la taille des marches. Il se constitue de la zone des marches occupée ainsi que de la zone au devant d'eux qui leur est accessible physiquement, sans bouger.

Le lieu d'arrêt choisi par ce groupe est paradoxal : alors qu'il recherche de l'intimité et une légère mise en retrait, il se mettent en hauteur par rapport à la place dans son zone qui, par le traitement de sol et la monumentalité de l'Arche, attire le regard. Ils sont donc dans un lieu qui les mets en avant et qui les rend plus faciles à observer. Ce type de configuration a été rencontré précédemment sur la place Travot (Cholet). Ainsi, seule la perception des stationnés est à prendre en compte : le fait qu'ils soient sur un espace nettement délimité préserve leur intimité, qu'ils soient réellement en retrait de l'espace ou non.

Au bout de 6 minutes, ils s'assoient.

Dans le second exemple, le groupe est accroché au bord des marches descendant à la FNAC, rue Félix Poulat. L'individu A faisant dos à l'escalier n'est pas au bord de la marche mais conserve une distance de quelques dizaines de centimètres entre lui et l'escalier. Etant de dos, il est possible que ce soit pour éviter de se faire surprendre, lors d'un petit déplacement, par la différence de niveau.
Nous avons remarqué deux postures vis-à-vis des escaliers : soit une première telle celle que nous venons de décrire, soit une seconde consistant à stationner au bord de la première marche en gardant un pied sur le rebord afin de se situer par rapport à elle et de ne pas tomber.
Ajoutons que A est aussi accroché à une très légère tâche de lumière présente sur le sol, due au reflet du rayon solaire dans des fenêtres.

Ces personnes alternent les positions fermées et les positions ouvertes : elles alternent donc lieu et coin ; il y a coin lorsque les corps et les visages se tournent vers les évènements alentours et il y a lieu lorsque les deux corps et les deux visages se trouvent face à face car même s'ils entretiennent une relation directe à l'environnement par leur lieu d'arrêt, leur attention est concentrée sur leur interlocuteur et par conséquent le reste est relégué en arrière plan.

3

I_PC_02.JPG

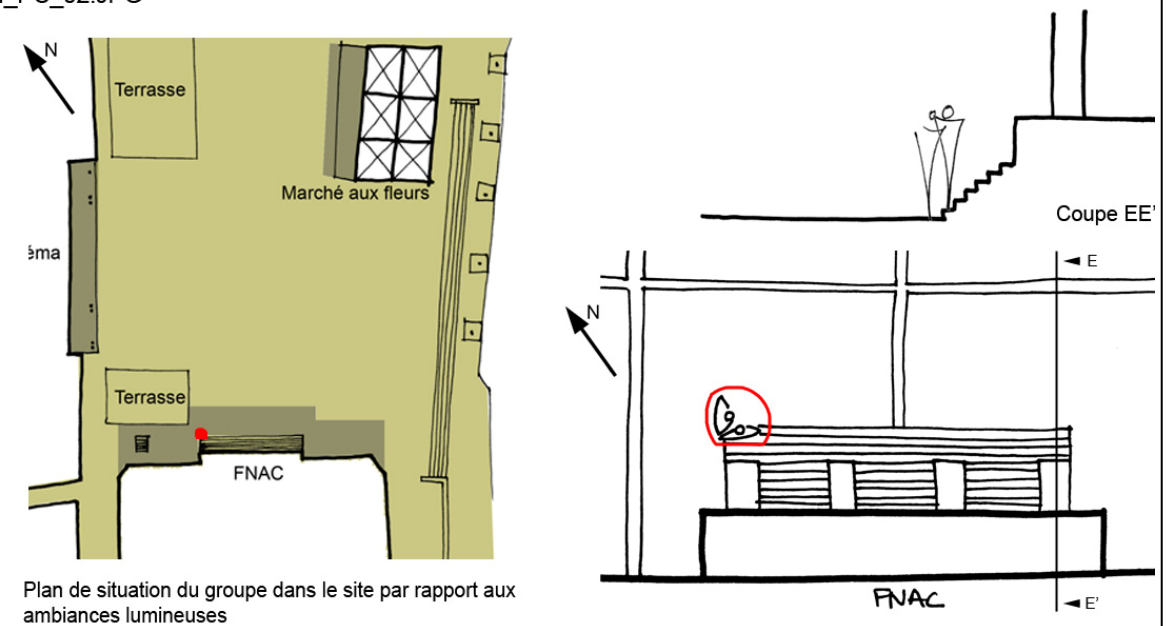

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Ce dernier exemple traite d'une autre configuration : les deux individus sont situés à une altitude différente. L'un surplombe par conséquent l'autre. Cela permet à celui qui est en hauteur de surveiller tout l'espace de la place, même l'arrière de son interlocuteur. Ici, son arrière est protégé par le piédestal d'une colonne présente en façade.
Les deux individus ne se déplacent que très peu, celui étant sur la place se déplaçant plus que celui sur les marches. Ils évoluent autour d'un point de rotation se situant au sommet de l'angle formé par leur corps.
Leur posture leur permet d'entretenir une forte relation avec l'environnement. Par conséquent, à notre sens, ils forment un coin.
De plus, ils se situent dans une zone plus sombre de la place. Par conséquent, malgré la position en hauteur d'un des deux membres du groupe, leur intimité est préservée. De même au point de vue sonore, ils sont installés dans une zone de passage. Par conséquent les passants n'ont pas le temps d'écouter leur conversation : leur confidentialité est préservée.

En conclusion, les différences de niveaux sont des accroches qui induisent principalement un type de posture : un parallélisme entre le corps et l'accroche. Puis l'orientation choisie varie en fonction du point de vue et de l'aménagement général. Dans un groupe, soit les autres individus s'accrochent au premier, soit ils décident de s'accrocher par eux mêmes comme dans la configuration prise dans l'exemple 1. Cette configuration induit moins d'intimité et plus d'ouverture sur l'espace : les deux personnes adoptent la même position.
De plus, les groupe gèrent leur intimité en fonction de la nature de la délimitation de leur coin : une délimitation matérielle nette peut entraîner l'appropriation d'un point mettant le groupe en exergue par l'orientation de la lumière ou le traitement du sol, alors que l'appropriation d'une zone mal délimitée induira l'appropriation d'un micro-espace plus en retrait, plus neutre.

Stationnement et motif de sol

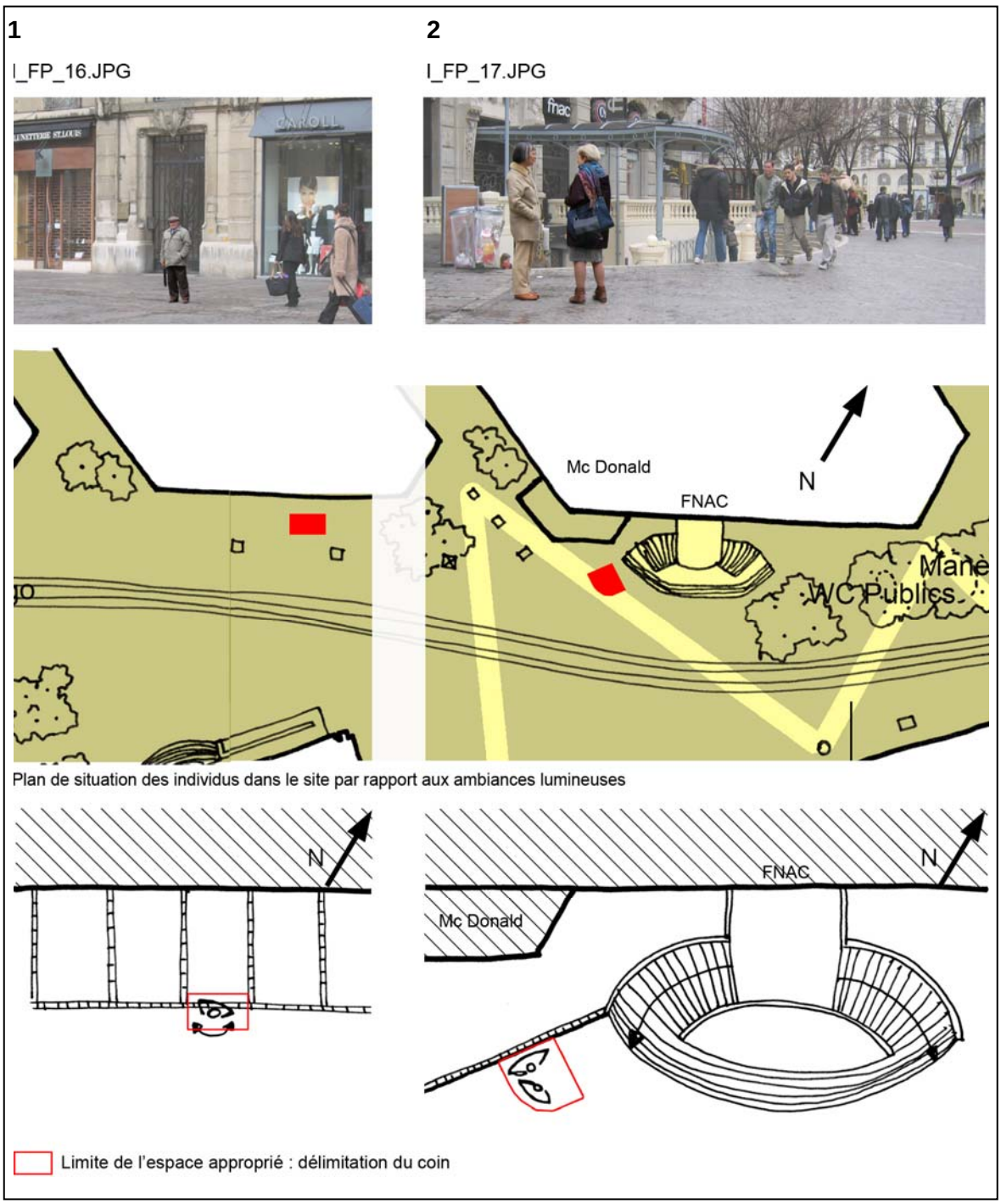

Ces deux exemples traitent du rapport du corps aux lignes tracées sur le sol. Dans ce cas, les lignes correspondent à un changement de matériaux et de couleur.
Ici sont illustrées deux façons de s'y arrimer : dans le premier cas, l'individu stationne dessus. Il est aussi au milieu de deux lignes qui sont perpendiculaires à la première.
Il balaie l'espace du regard par des mouvements circulaires avec son corps (mouvement de pivot) sans bouger de place. Son corps est tourné vers le centre de la Rue Félix Poulat. Son coin serait donc orienté vers l'avant, et limité sur le côté par les autres lignes de sol.

Le deuxième cas est semblable, excepté que le stationné n'est pas sur la ligne mais le long de la ligne, sur le bord d'un espace qu'elle délimiterait. La personne qui l'accompagne est arrimée à lui. Elle est plus mobile sans toutefois se déplacer.
Leurs corps forment un angle ouvert sur la rue Félix Poulat et sur le flot des clients de la FNAC. Il y a donc une relation possible entre l'environnement de la place et eux-mêmes.

Ces deux arrimages ont lieu à l'ombre, dans une partie de l'espace où il y a beaucoup de passage et où le niveau sonore est relativement élevé. Cela permet à la personne seule de conserver son anonymat et au groupe de préserver leur intimité notamment au point de vue sonore.

Les exemples qui vont suivre ont été observés sur un autre terrain que nous n'avons pas présenté : le campus universitaire de Grenoble. Nous les ajoutons à notre échantillonnage car l'espace concerné peut être considéré comme une étendue et ils permettent de vérifier la récurrence de phénomènes observés dans les autres lieux. Nous nous y sommes rendu un après midi et nous y sommes resté trois heures. Le temps était frais (13°C) et le sol mouillé régulièrement par des averses.
Dans les deux exemples suivants, nous nous situons sur une place voisine à l'arrêt de tramway « université », desservant principalement la maison des langues et des cultures.

3

I_CU_21.JPG

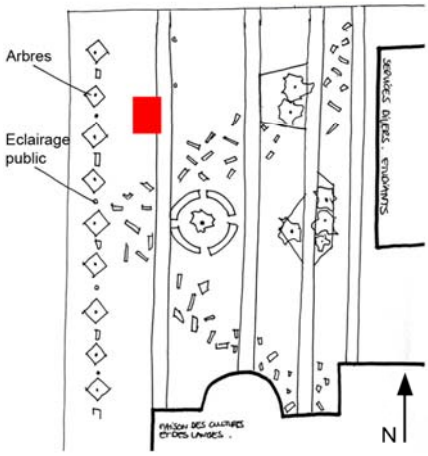

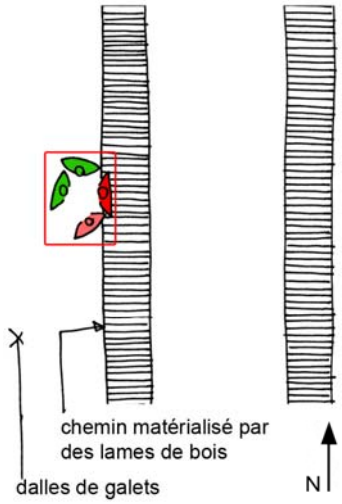

4

I_CU_23.JPG

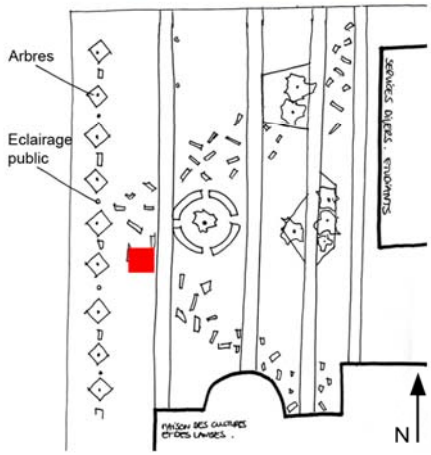

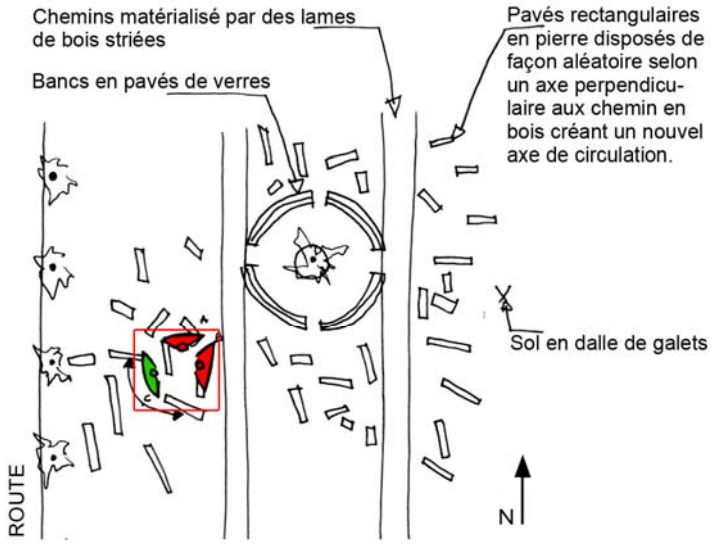

Légende :

- coin formé
- personnes accrochée au potelet : statique
- personnes accrochées à la première : plus mobiles

Le premier cas se rapproche des cas dont nous venons de parler. Toutefois, la largeur de la ligne étant imposante, elle change certaines données. En effet, sa largeur inciterait à le suivre et par conséquent à concentrer les flux. Ainsi, la position choisie par le groupe observé est judicieuse puisque tout en s'accrochant à cette ligne, il s'accroche à sa limite et par conséquent ne se met pas en danger. Il nous a semblé intéressant ici de préciser les statuts de mobilité de chacun. Nous retrouvons l'accroche majeure ainsi que deux satellites. La personne représentée en rose indique un entre deux : elle est accrochée d'un coté au chemin et ainsi se sert de ce point comme pivot alors que la personne en rouge reste à une position fixe.

Le second cas renvoie au chapitre précédent sur la profusion de mobilier : ici a été installée une invitation à traverser la place beaucoup plus librement, autrement que dans sa longueur, en disposant aléatoirement des rectangles irréguliers de pierre foncée au milieu du dallage clair. Ainsi, cet endroit est rempli de petits éléments favorisant l'appropriation.
Sur trois membres du groupe, deux sont fixés à des pierres, et le troisième se déplace en arc de cercle par rapport aux deux premiers. Le territoire est donc défini par le mouvement de la troisième personne qui crée par la même occasion une ouverture du groupe sur l'espace. Il nous semble donc qu'il y a *coin*.

En conclusion, comme pour les accroches matérielles, l'individu recherche dans le sol des lieux remplis d'éléments auxquels il peut s'accrocher. Ils lui permettent d'être plus stable mais aussi plus rassuré en se sentant moins être la cible des regards.
Il s'installe aussi sur des limites, lui permettant d'être à la fois dans deux espaces et nulle part, et par conséquent d'être hors du flux et pouvoir maintenir un certain degré d'intimité au sein de la zone appropriée.

2.2.3 Accroche et ambiance

Les phénomènes ambiants (éclairage, vent, pluie, espace sonore,…) interviennent de deux façons dans l'accroche :

- tout d'abord comme un élément d'accroche classique : on s'accroche à une ligne d'ombre tel un motif sur le sol, permettant en plus de régler le degré d'intimité voulu en jouant sur le passage rapide entre l'ombre et la lumière ;
- ou bien encore : on adapte sa posture en fonction de l'ambiance lumineuse (direction du soleil), sonore, ou encore météorologique (vent, pluie,…).

Dans les deux types d'accroches présentés précédemment, l'ambiance était omniprésente : tout élément matériel crée une relation sensible avec les individus par le toucher (granulométrie du matériaux, inertie, etc.), par sa luminance, ou encore par sa capacité à réverbérer la lumière, le son. De plus, les postures adoptées et les déplacements effectués lors d'une accroche à un élément matériel peuvent être causés par l'ambiance en place (direction du rayon solaire : s'en protéger en lui tournant le dos, ou en profiter en lui faisant face) ou la variation progressive ou soudaine de l'ambiance (lever du vent, de la pluie, déplacement du soleil et donc de l'ombre, etc.).

Nous allons illustrer ces éléments à partir de deux types d'exemples : tout d'abord, les stationnements ayant pour motivation principale l'ambiance lumineuse, puis nous présenterons diverses configurations d'accroches à un élément matériel où l'influence de l'ambiance sur les postures occasionnées est évidente.

Attractivité et exploitation de l'ambiance lumineuse générée par le soleil

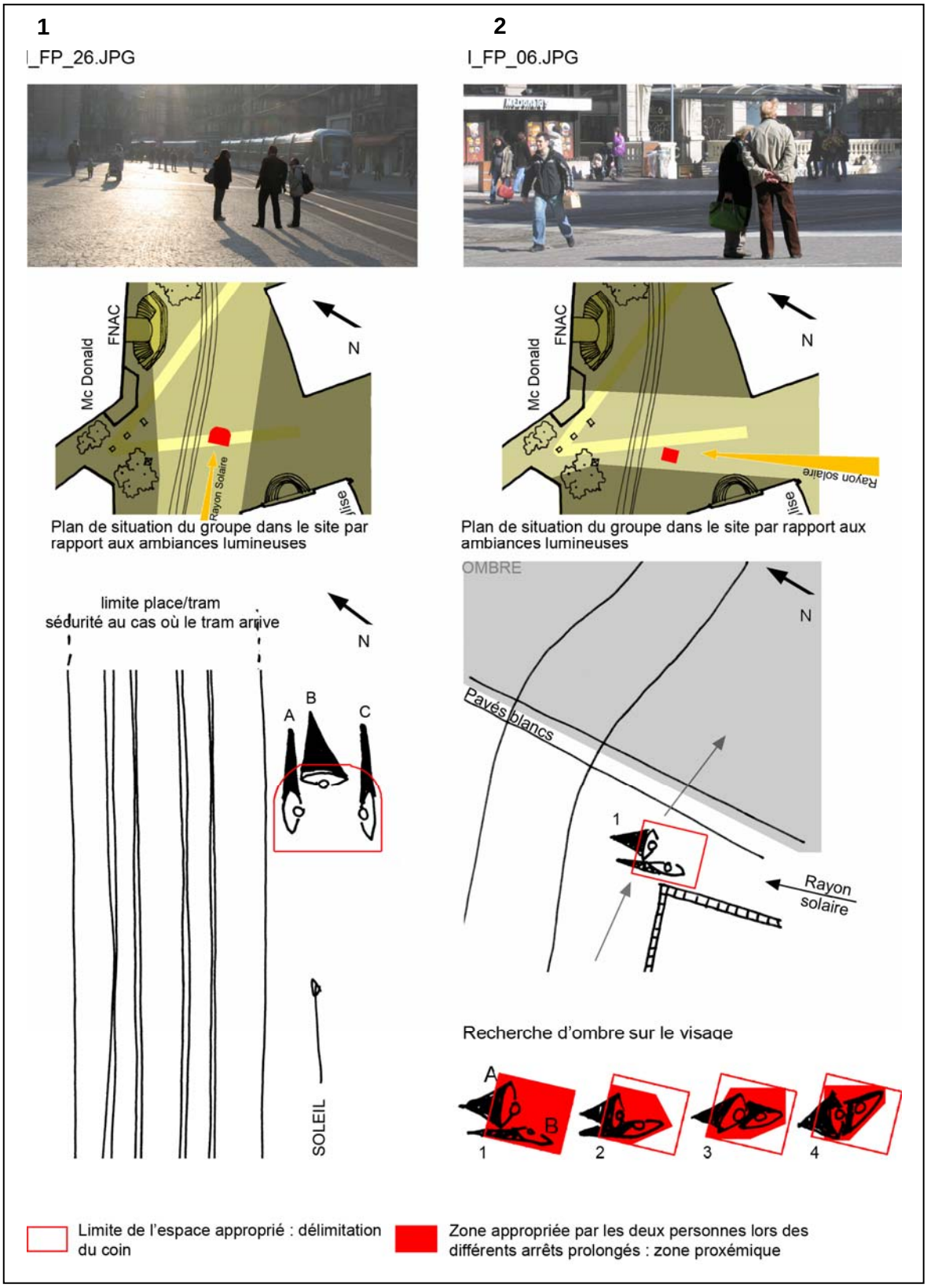

Dans ces deux exemples, le stationnement est motivé par le soleil. Nous n'avons identifié aucune autre accroche. Il est ainsi question de la posture adoptée face au soleil.

Dans le premier cas, la personne B située au centre du groupe se met face au soleil, profitant ainsi d'un bref moment de détente. Il nous semble qu'elle s'écarte du même fait de la conversation puisqu'elle n'est pas dans une position visuelle confortable, contrairement aux deux autres personnes qui sont de profil et par conséquent ne sont pas éblouies. Toutefois, il n'est pas forcément nécessaire de regarder son interlocuteur dans les yeux pour dialoguer. Par conséquent il y a toujours conversation et le groupe est malgré tout unifié.
De la même façon, le second cas ne révèle aucune accroche matérielle. Ce stationnement est selon nous un arrêt de repos : ce sont des personnes âgées et d'après ce que nous avons pu observer elles n'échangent pas de paroles. Après une posture de départ où l'un est face au soleil (A sur le dessin) et l'autre de profil (B sur les dessin), A et B entreprennent un lent ajustage permettant à A de situer son visage dans l'ombre de B.

3

I_FP_29.JPG, I_FP_30.JPG, I_FP_31.JPG, I_FP_32.JPG, M_FP_01.AVI, M_FP_02.AVI, M_FP_03.AVI.

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses

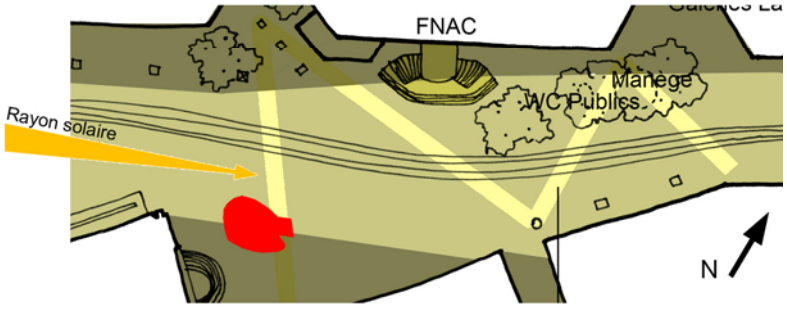

1 - Position initiale. Sur la limite de l'ombre. Allées et venues le long de l'ombre. Déplacement de 2m à 2m50 approximativement. Puis déplacement vers le point 2.

2 - Balancement du sac.

3 - Balayage des alentours du regard, balancement des jambes.

4 - retour à la position 2, Balancement des jambes.

5 - Pause dans le déplacement. Pas de mouvement apparent, seule la tête bouge. Le corps est tourné vers le centre de l'espace.

6 - Pause sur la ligne d'ombre. Mouvement avant/arrière alternant lumière et ombre. La personne reçoit un appel puis part.

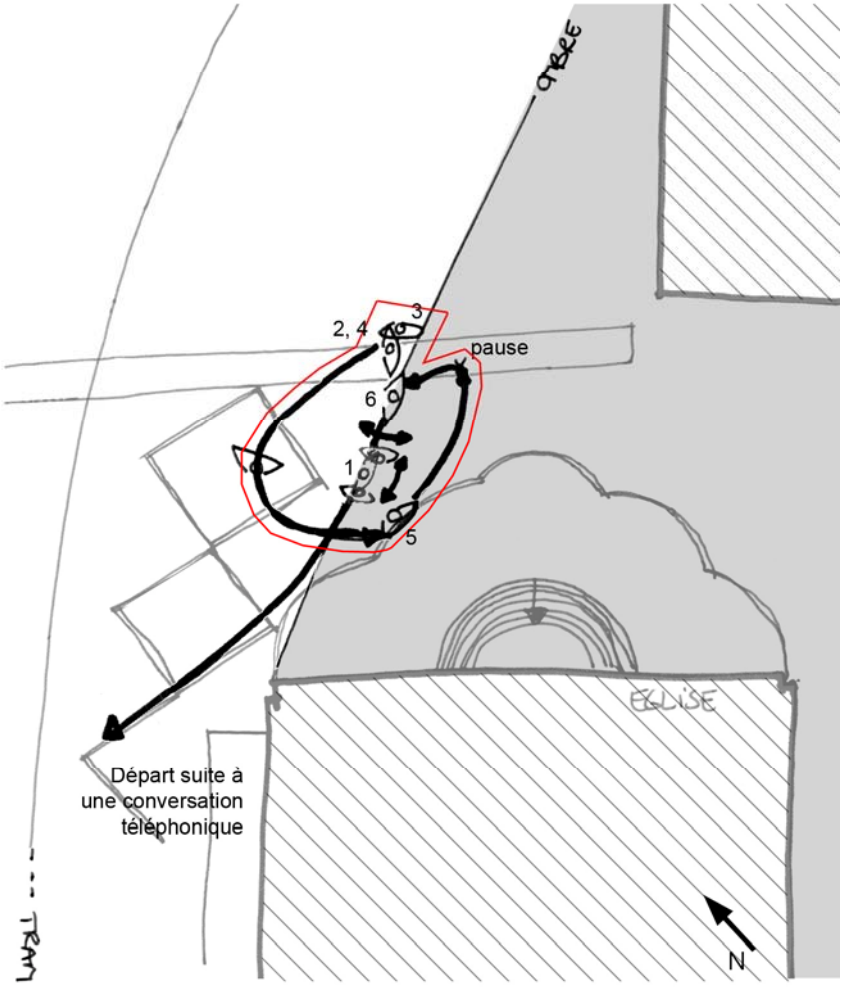

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Ce troisième exemple illustre l'appropriation de la limite d'une ombre par un individu. Ce coin a la particularité d'être vaste. L'individu le parcourt, en effectuant des arrêts régulièrement. La forme finale fait apparaître la ligne d'ombre comme colonne vertébrale du coin : la personne la longe longuement jusqu'à son départ où elle la suit jusqu'à ce que ce ne soit plus possible.
Nous considérons la zone tracée comme un coin grâce à l'ouverture de la personne sur son environnement : à chaque pause dans son déplacement elle effectue un balayage visuel de l'espace. De plus, par son parcours elle se crée une sorte d'intimité : une personne en mouvement est susceptible de moins attirer l'attention qu'une personne immobile (effet de mimétisme).

Ces trois exemples traitent de la même partie l'espace. Ainsi on s'aperçoit que la différence d'ambiance, mais aussi le nombre d'individus composant le groupe génère des appropriations différentes. En effet, est-ce qu'une personne seule agirait comme B dans l'exemple 1 ? Elle le pourrait, mais fermer les yeux au milieu de l'espace l'entraînerait dans une certaine insécurité que B, protégé par A et C, n'a pas.
De plus, ces exemples attestent la subjectivité de la posture choisie par rapport au soleil : certains se mettent en face, d'autres de profils, certains utilisent l'ombre générée pour s'y cacher, d'autres l'utilisent pour pouvoir discuter dans des conditions confortables.

Accroche physique et postures générées par l'ambiance

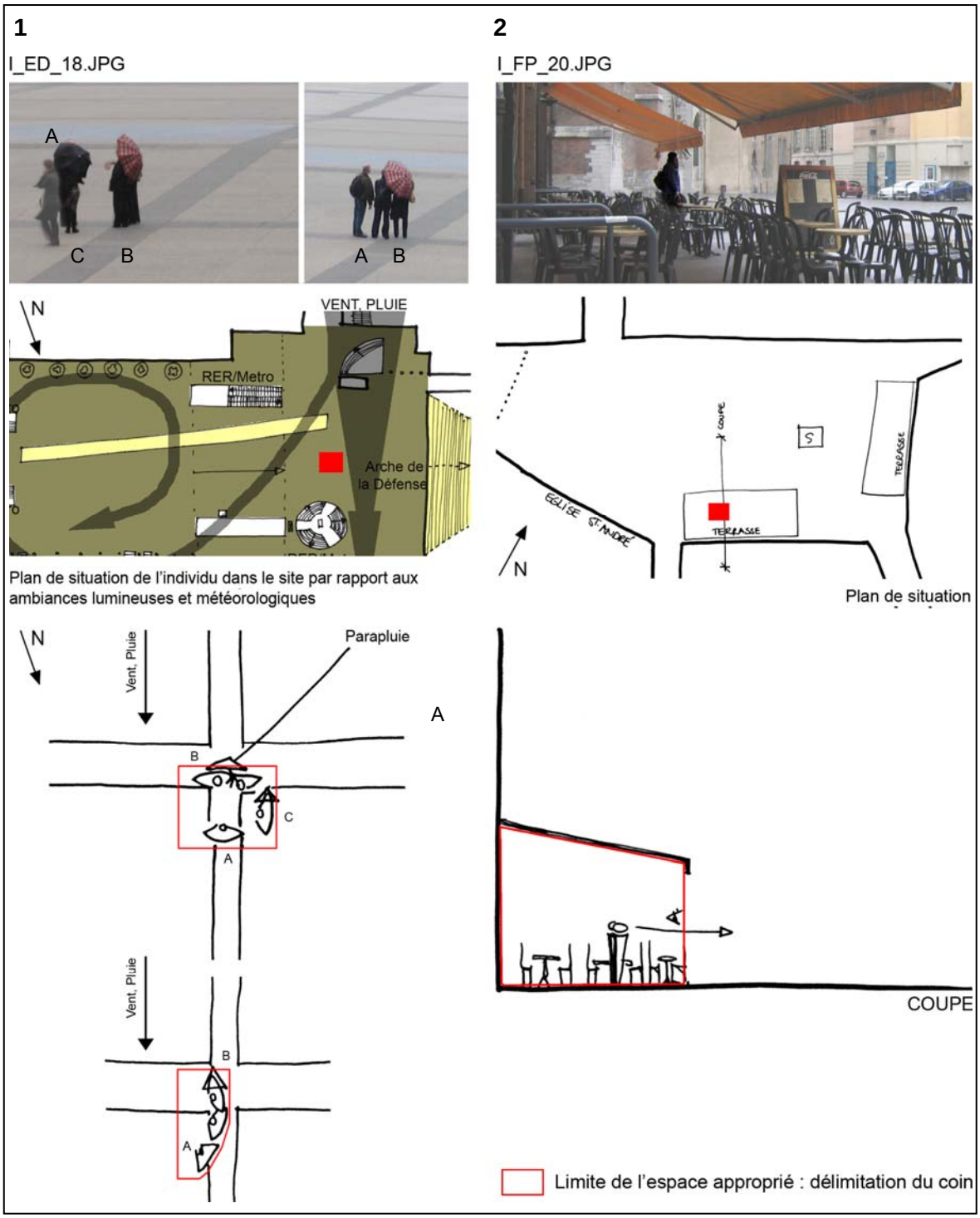

Ces deux exemples illustrent les conduites lors de l'arrivée de la pluie.
Dans le premier cas, il y a l'apparition des parapluies. Deux personnes se réunissent sous un même parapluie, faisant dos au vent et à la pluie. Elles forment ainsi un mur qui permet à A d'être moins exposé. Enfin, la personne C se positionne de profil, le parapluie fixé sur le côté le plus exposé. Par la suite, la personne C s'en va et A et B s'orientent différemment : ils s'alignent face à la perspective sur Paris. Par conséquent, le parapluie

n’est plus positionné de façon à protéger directement les deux membres de B mais sur le profil de la personne la plus exposée, permettant aussi à l’autre d’en profiter.
Nous aimerions souligner le caractère rapprochant de ce genre d’évènement : se blottir sous un même parapluie pousse à diminuer nos *distances personnelles*.

De même, le second exemple illustre la transformation, le temps d’une averse, d’un espace semi-privé en espace public. En effet, alors que les terrasses des cafés sont réservées aux clients, il est ici toléré que viennent s’y réfugier les passants surpris. A la fin de l’averse elle reprendra son caractère privatif.

3

De I_ED_05.JPG à I_ED_19.JPG

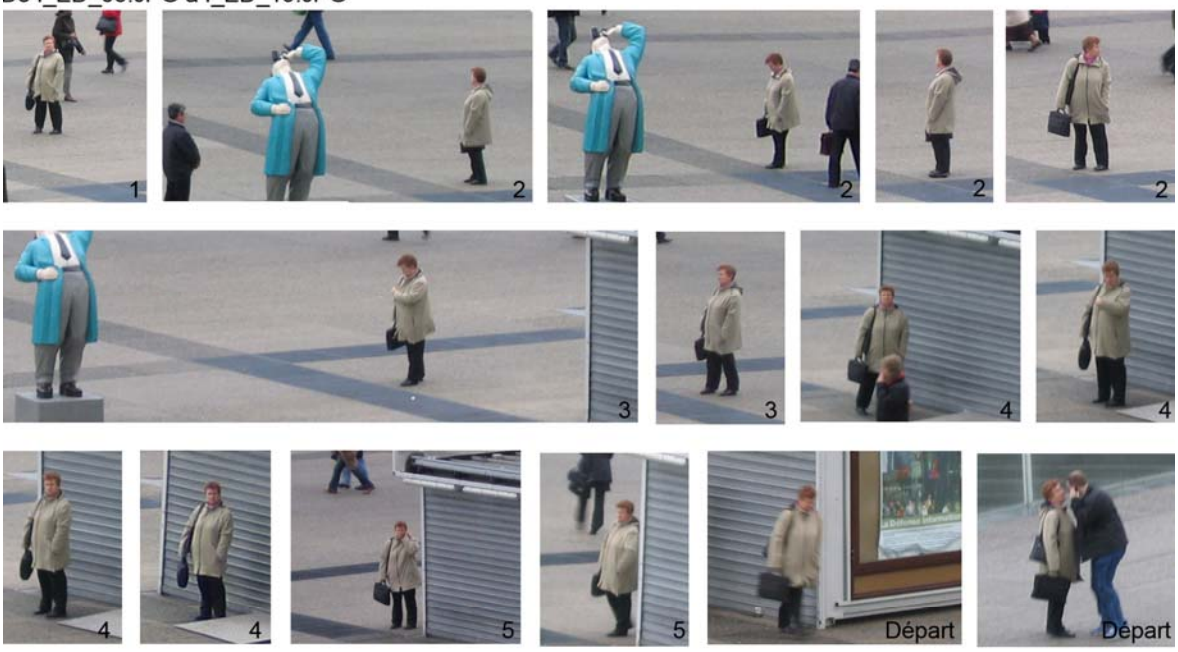

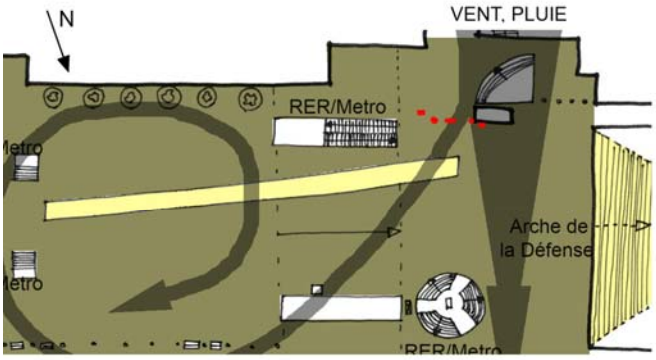

Plan de situation de l'individu dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

1 - Pas d'accroche apparente.
Rotation du corps de gauche à droite

2 - Accroche à l'angle.
Rotation du corps et micro-déplacements.
Maintien des différentes positions

3 - Déplacement : allées et venues
le long de la ligne de sol

4 - Arimage au magasin :
Protection du vent et de la pluie
Lieu plus stable

5 - Déplacement sur le côté du magasin
pour parler au téléphone.

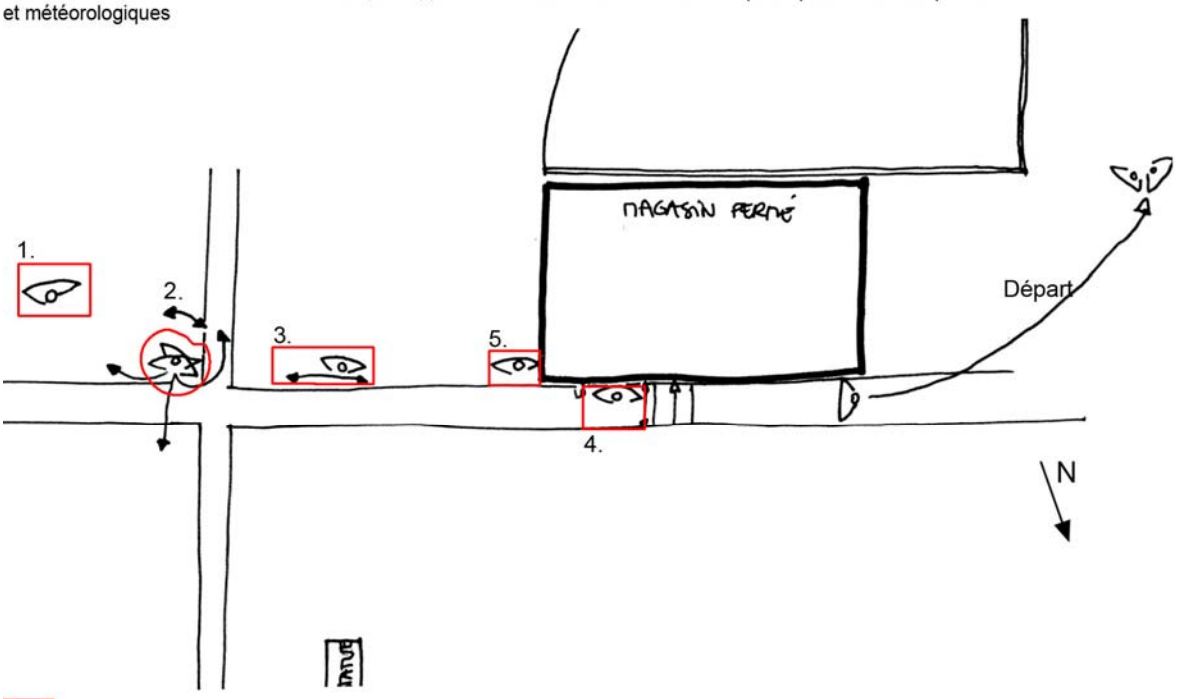

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Ce dernier exemple illustre principalement la possibilité qu'a un coin de se déplacer. Au cours du déplacement, celui-ci requiert différentes formes, mais rassemblant les critères de stationnement, territorialisation et ouverture visuelle à l'espace, il répond aux caractéristiques du coin et peut par conséquent être présenté ici. De plus, il nous semble que le déplacement dont il est question n'entraîne pas la création d'un nouveau coin à chaque arrêt mais une persistance du même coin tout au long du parcours. En effet, le rythme et les postures qui correspondent à l'attente, marquent la persistance de la même activité durant le temps de stationnement. Le rythme de marche adopté lors de la sortie du coin est radicalement différente : la marche est plus sûre et plus rapide, le corps ne s'oriente que dans la direction du but à atteindre, la gestuelle n'est utilisée que comme accompagnatrice de la marche, et la personne quitte toute accroche.
L'évolution de ce stationnement peut être due au mauvais temps et à la durée d'attente qui s'évalue à une trentaine de minutes. Ainsi, la personne débute son attente dans un climat frais et venteux. Puis le vent s'accélère et s'y ajoutent des averses. D'où son déplacement vers le magasin qui la protège des intempéries. Il s'agirait donc d'abriter son coin contrairement à l'exemple 2 où le coin était un abri.
Nous pouvons aussi remarquer que le long de son déplacement elle s'attache à ne pas rester éloignée de la ligne de sol. Elle a donc un déplacement linéaire.

En conclusion, certains éléments montrent comme l'ambiance agit sur les usages en stationnement. La plupart du temps, les dimensions d'ambiance agissent sur les postures et les déplacements mais elles conditionnent aussi le choix des lieux d'arrêt dans l'espace sans référence directe à un objet matériel.

2.2.4 Conclusion sur l'organisation par type de configuration sensible

A travers ces différents exemples, il est apparu l'attirance vers les accroches quelles qu'elles soient : elle servent de point de chute, de lieu de repos physique et/ou psychologique et d'arrimage, *i.e.* elles empêchent de dériver. L'accroche aide à se sentir protégé, à l'abri des bousculades. Un individu accroché peut plus facilement se laisser aller à l'observation.
L'ambiance est multicompétante et effective sur tous les stationnements à une échelle plus ou moins importante : elle aide à déterminer les lieux d'accroche, les postures occasionnées mais aussi la densité d'appropriation. Ainsi un sol mouillé entraîne davantage de stationnement et un sol sec davantage d'assise. Mais une ambiance ou un changement d'ambiance peut aussi créer des rapprochements entre les individus, ou des transformations d'usages éphémères, telle la théorie de la Triangulation de W.H. Whyte.

Nous avons observé peu de déplacements lors des stationnements. Les coins sont relativement peu mouvants et déplacés. Toutefois, un exemple nous a démontré qu'un grand déplacement peut permettre de définir une forme de territoire et que par conséquent il y a coin.
De même, un autre exemple a confirmé la mobilité du coin dans un cadre précis : un coin peut se déplacer si la dérive progressive du stationné est effectuée lors d'une même action, impliquant une attitude et une gestuelle particulière, et si elle est interrompue régulièrement.

Enfin, nous avons noté qu'un même type d'accroche pouvait engendrer différentes postures liées à l'ambiance qui varie, aux prédispositions de(s) individu(s), mais aussi au nombre d'individus accrochés ensemble. Ainsi, dans le chapitre suivant nous tenterons d'analyser l'influence du nombre d'individus sur les modalités d'appropriation.

2.3 Organisation par type de configuration sociale

Nos observations n'ont pas été ciblées sur un type d'individus en particulier : notre analyse dans ce chapitre concerne donc des personnes de tout age, de sexe féminin et masculin et de toute classe sociale. Toutefois, nous nous sommes attachés à observer des usagers et non des touristes, présents en nombre sur l'esplanade de la Défense, qui n'adoptent pas les mêmes rapports aux lieux.

Le type d'organisation traité dans ce chapitre ne concerne alors que de l'incidence du nombre d'individus stationnés sur les configurations et les postures adoptées.

En effet, nous avons remarqué que selon le nombre d'individus, le groupe entretenait une relation plus ou moins grande avec son environnement et qu'il y avait plus ou moins de déplacement et de mouvements. Ainsi, nous étudierons les conduites adoptées par les personnes seules, les groupes de deux et enfin les groupes de trois et plus. Nos remarques seront illustrées par des exemples. Certains exemples ayant déjà été étudiés dans le chapitre précédent, nous ne ferons qu'un renvoi à la page du croquis en question afin de ne pas nous répéter.

2.3.1 Personnes seules

Les personnes seules observent principalement deux types de conduite dus à la différence d'accroche. Nous précisons que nous parlons d'individus seuls n'ayant pas d'activité autre que le stationnement. En effet, pour qu'il y ait coin, il faut nécessairement une ouverture sur l'espace, or un individu seul absorbé par un livre, une communication téléphonique, ou même par ses pensées peut générer un enfermement et donc un lieu.

Accroche matérielle représentable en coupe

Ce type d'accroche ne génère que peu de déplacements et peu de mouvements. Lorsqu'il y a déplacement, il s'effectue à une distance proche de l'objet en le longeant. Quant aux micro-mouvements, il s'agit de variation d'appui d'une jambe à l'autre, d'oscillations de la tête et des bras ; le buste peut rester immobile (arrimage et appui contre un potelet), s'orienter dans la direction suivie par le corps lorsqu'il se déplace, ou encore pivoter s'il n'y a pas déplacement.
Entre les déplacements, le corps est toujours orienté vers le centre de l'espace, là où il y a le plus d'activité.

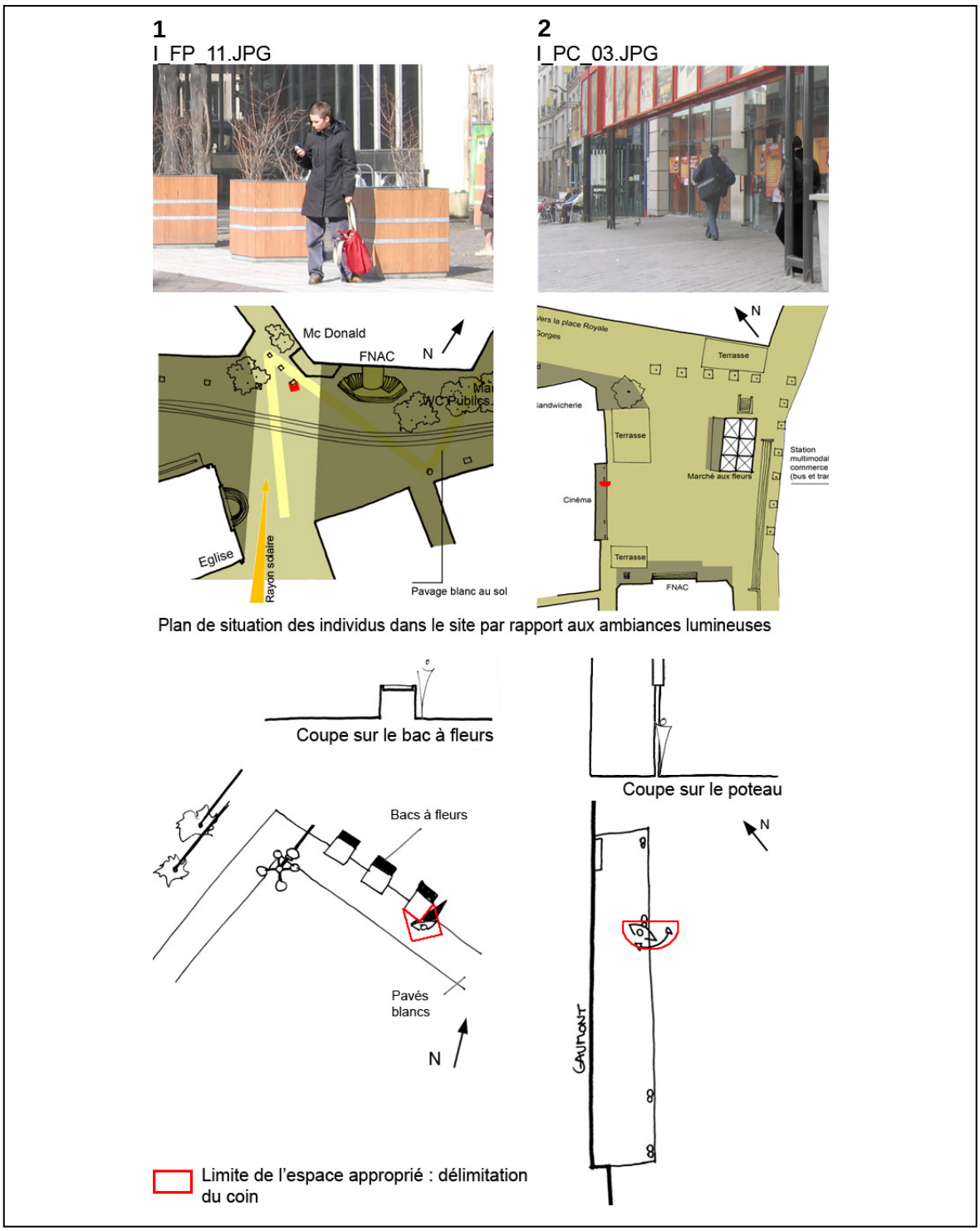

Ces illustrations sont complémentaires.
Dans le premier cas, l'individu n'est pas appuyé contre le bac à fleurs. Il fait face au centre de l'espace et est orienté quasiment face au soleil. Il n'effectue pas de mouvement, seulement des rotations du buste. Il s'approprie l'angle du bac à fleurs et par conséquent les deux faces adjacentes. Cela lui est permis par la faible fréquentation du lieu à ce moment là.
Ainsi, malgré le peu de mouvement, son coin est relativement vaste, se préservant ainsi une large zone d'intimité.

Le second cas illustre un individu appuyé contre un poteau à l'entrée du cinéma sur la place du Commerce. Cet exemple a la particularité de ne pas situer l'activité au centre de la place mais de part et d'autre de l'individu, c'est-à-dire selon le flux d'accès au cinéma, son dos étant occupé par une terrasse. Ainsi, son corps est effectivement tourné vers le lieu d'activité de la place. Il se déplace en opérant une rotation autour de l'axe du poteau et tourne son corps alternativement vers le centre de la place et vers l'entrée du cinéma. Son coin est par conséquent circulaire, suivant ainsi le déplacement de son corps.

Accroche horizontale (éléments d'ambiance, motif de sol,…)

Ce type d'accroche génère de la part d'un individu seul davantage de mouvement. En effet, alors que précédemment l'objet avait nature à rassurer, à fixer la personne, à l'aider à se sentir plus invisible, le mouvement est ici utilisé comme placebo. Une personne arrêtée au milieu d'un espace est une cible plus facile pour les observateurs qu'un individu en mouvement.

Certaines personnes ne se déplacent que très peu, effectuant des rotations sur eux même afin de balayer l'espace du regard, comme lors d'une accroche matérielle mais avec une gestuelle plus développée. D'autres, tout en restant dans la même zone de l'espace, parcourent une grande surface, s'aménageant ainsi un large coin, d'autres enfin se déplacent petit à petit, dérivent, afin de trouver le coin propice à leur activité. Dans les trois cas, il existe une certaine logique dans le déplacement : les deux premiers centrent leur parcours sur un point ou un axe précis et le dernier suit une ligne de conduite liée au sol ou à l'ambiance.

De même que précédemment, lors des arrêts dans le déplacement, les corps se tournent vers la zone centrale de l'espace. La relation à l'espace est par conséquent déterminante dans la relation d'un individu seul.

Ces appropriations génèrent un rythme de déplacement, un type de conduite. Par conséquent, la variation de ce rythme entraîne la disparition du coin.

En plus des exemples cités pages 88 (vaste surface du coin) et 93 (déplacement du coin) qui appuient nos remarques, voici deux exemples illustrant des postures répondant à une logique ambiantale ou formelle.

1

I_ED_18.JPG

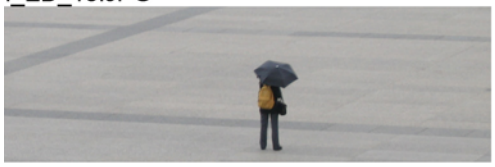

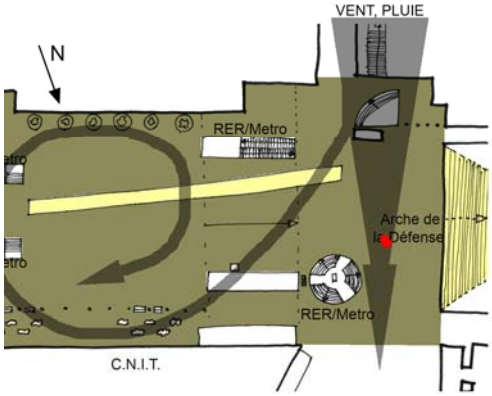

Plan de situation des individus dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

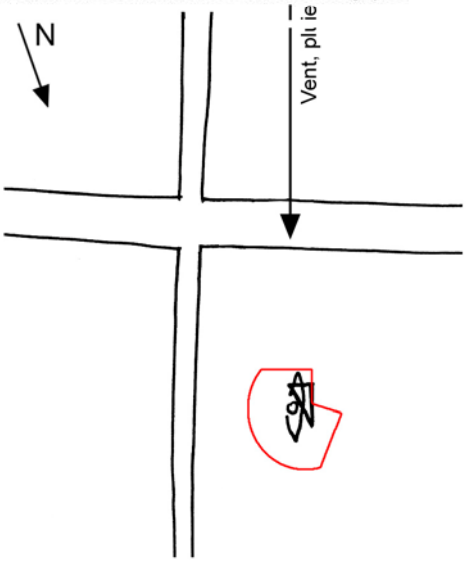

2

De I_ED_09.JPG à I_ED_14.JPG

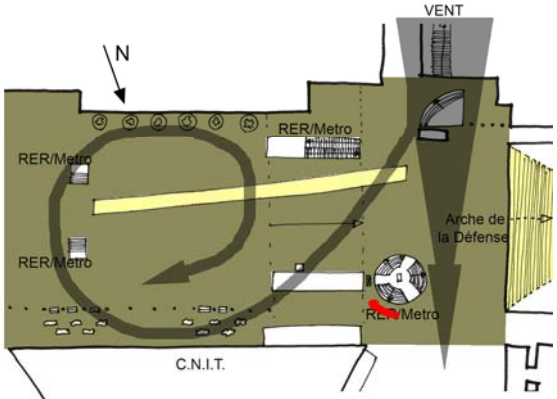

Plan de situation des individus dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

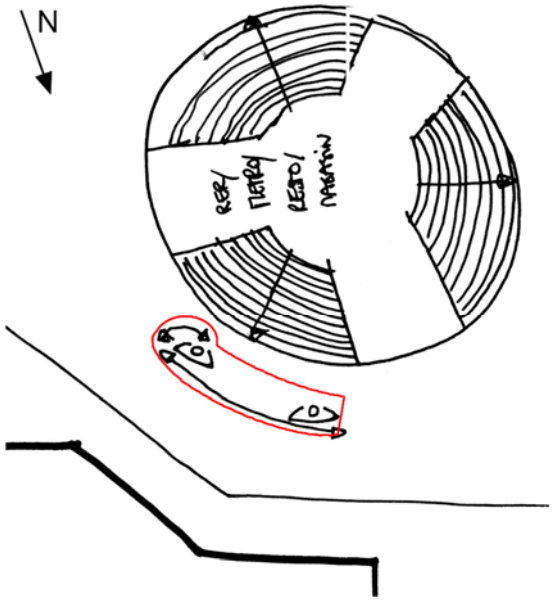

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

L'exemple 1 souligne l'incidence d'un paramètre d'ambiance sur un individu. Nous n'avons pas noté d'accroche matérielle. Toutefois, lors de cette observation, un vent violent agrémenté de pluie assaillait les passants traversant l'esplanade. Cette personne s'est installée de profil par rapport au vent et face à l'esplanade. Malgré le mauvais temps, elle est restée dans cette position pendant neuf minutes n'effectuant que quelques rotations du buste dirigées vers le côté nord de la place.
Sa posture est une réaction à deux éléments : tout d'abord aux conditions météorologiques, mais aussi la volonté de porter son regard sur l'esplanade.

L'exemple 2 s'attache à la forme construite de l'environnement. L'individu observé se situe en haut d'escaliers menant aux souterrains. Il effectue une attente. Il décrit des arcs de cercle parallèles à la forme des escaliers et se contente de n'en parcourir qu'une partie. Dans ce cas, le lieu de stationnement est déterminé par la présence des escaliers

mais ce n'est pas ce qui induit son mouvement : c'est le motif au sol créé par les escaliers.
Le corps de l'individu s'oriente principalement vers l'arrivée du flux provenant des escaliers. A chaque extrémité de la courbe parcourue, il marque une pause. Ce temps est plus marqué à l'extrémité Est de son parcours, d'où il effectue, en plus du temps d'arrêt, des rotations sur lui-même s'ouvrant ainsi à l'espace central de l'esplanade.

Ainsi son parcours est ici réglé par la forme des escaliers, se tenant presque toujours à la même distance d'eux.

En conclusion, un individu seul a une relation à l'espace très forte. Les mouvements produits procèdent toujours d'une logique contextuelle. De plus, pour un individu seul il est plus facile de former un coin à partir d'un objet que de s'installer dans un lieu vide. Par conséquent ce type de modèle fréquente plus volontiers des lieux plus denses en mobilier et/ou en individus, offrant une facilité d'appropriation mais aussi un plus grand anonymat. C'est ce dernier point qui, selon nous, induit le mouvement dans des zones moins aisées à être accrochées, moins stables : le refus d'être le centre de l'attention pousse le piéton à se mouvoir plus ou moins fortement.

2.3.2 Groupe de deux personnes

Nous avons observé que la plupart des groupes de deux s'installent de façon à former un angle avec leur deux corps. L'angle est l'essence du coin : il crée en une extrémité une fermeture qui génère de l'intimité et de l'autre une ouverture qui permet de garder un lien avec le contexte.
De plus, d'après une expérience menée par Robert Sommer, psychologue, et rapportée par E.T. Hall[1], l'angle faciliterait la discussion. Il permet d'éviter les relations trop frontales et par conséquent laisse la possibilité à des évènements extérieurs de s'immiscer dans le groupe.
Si les deux corps évoluent en un face à face, il y a alors création d'un lieu : le champ visuel se rétrécit au visage de l'interlocuteur et le contexte est relégué au second plan.

Arrimages et postures

Nous avons remarqué trois types de configurations.

Premièrement : les individus restent dans la même position tout au long du stationnement. Ils n'effectuent que quelques balancements du corps permettant de changer d'appui, ainsi que des mouvements de la tête et des bras. Ce type de stationnement peut être observé en cas d'accroche très forte, comme coller son dos contre la paroi d'un bâtiment lors d'une averse (exemple 1 ci-dessous), ou aussi lors d'accroche dans un milieu très dense, ou encore lorsqu'il n'y a pas d'accroche apparente (exemple 2 ci-dessous).

[1] HALL, Edward T. *La dimension cachée*. Paris : Ed. du Seuil, 1979. Collection Points. Essais. p.138-140

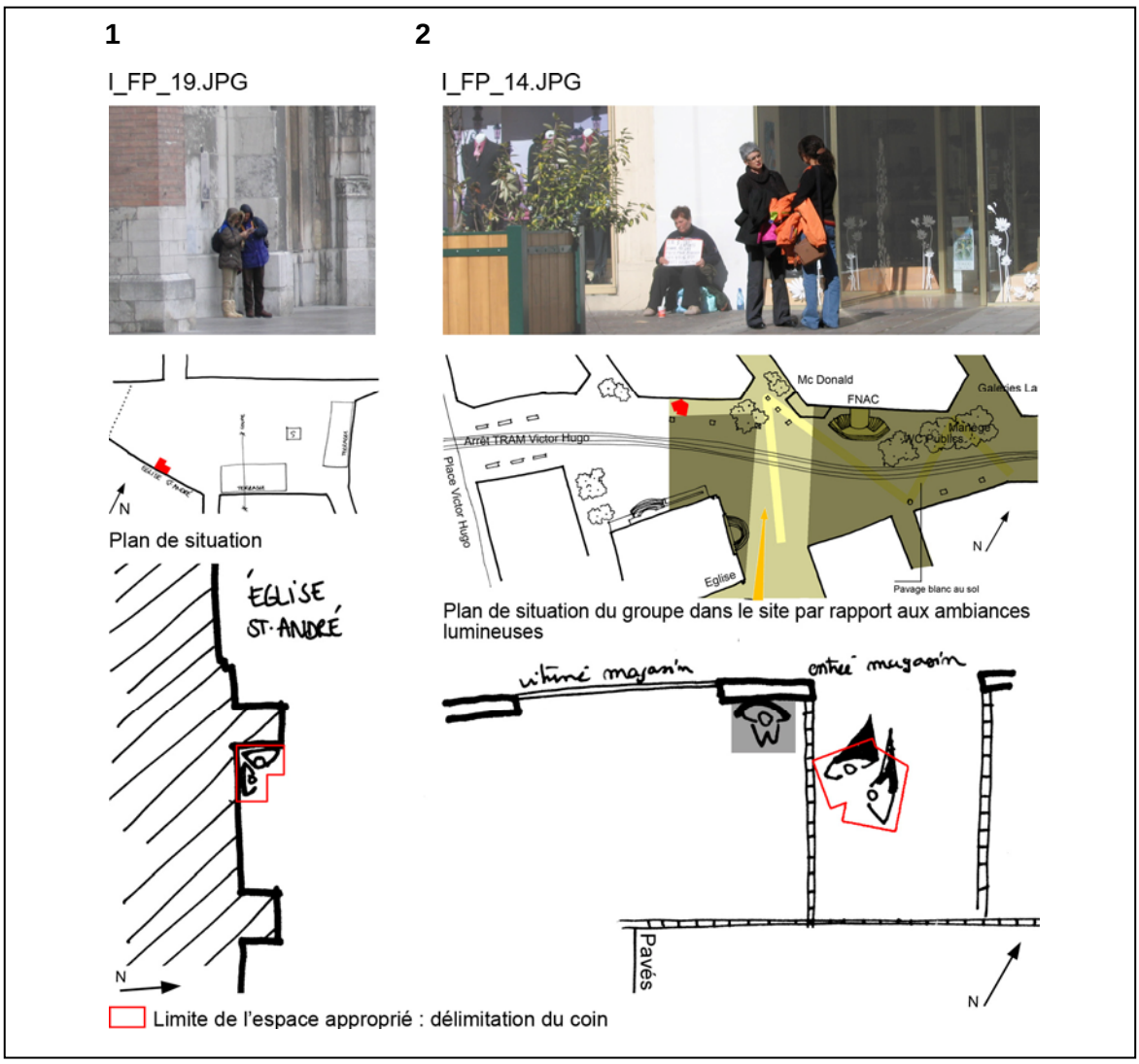

Deuxièmement : les individus se déplacent autour d'un axe central à leurs deux corps. Il s'agit, la plupart du temps, du point marquant l'extrémité de l'angle formé par leurs deux corps. Nous avons observé ce type de conduite lors d'appui contre un garde corps (voir p.77 : I_FP_25.JPG), ou encore de stationnement côte à côte sur une marche (voir p.79 : I_ED_12.JPG). Cette configuration permet de régler l'intimité du groupe selon les temps de la conversation, sans toutefois pouvoir aller jusqu'au lieu, tout en restant indépendant l'un de l'autre. Chacun jouit d'un aussi grand point-de-vue sur l'espace environnant et entretient autant d'interactions avec le contexte ambiant et social.

Troisièmement : un individu reste fixe (il est la plupart du temps arrimé à un élément matériel) et l'autre gravite autour. Cette configuration génère une relation différente des individus à l'environnement. En effet, l'individu stable n'a un accès visuel qu'à une partie de l'espace environnant, alors que l'autre, par son déplacement, s'autorise un point de vue plus large et plus complet. Elle permet aussi de régler le degré d'intimité en fonction du temps en générant des face à face ou des ouvertures. Ce type d'appropriation peut être effective partout puisque l'accroche est matérialisée par un individu. Alors que nous avons traité dans le chapitre précédent de nombreux exemples appuyant ces remarques (voir p.74 : I_ED_22.JPG, p.79 : I_FP_05.JPG et p.82 : I_FP_17.JPG), nous allons ici nous intéresser à un nouvel échantillon de nos observations.

I_ED_16.JPG

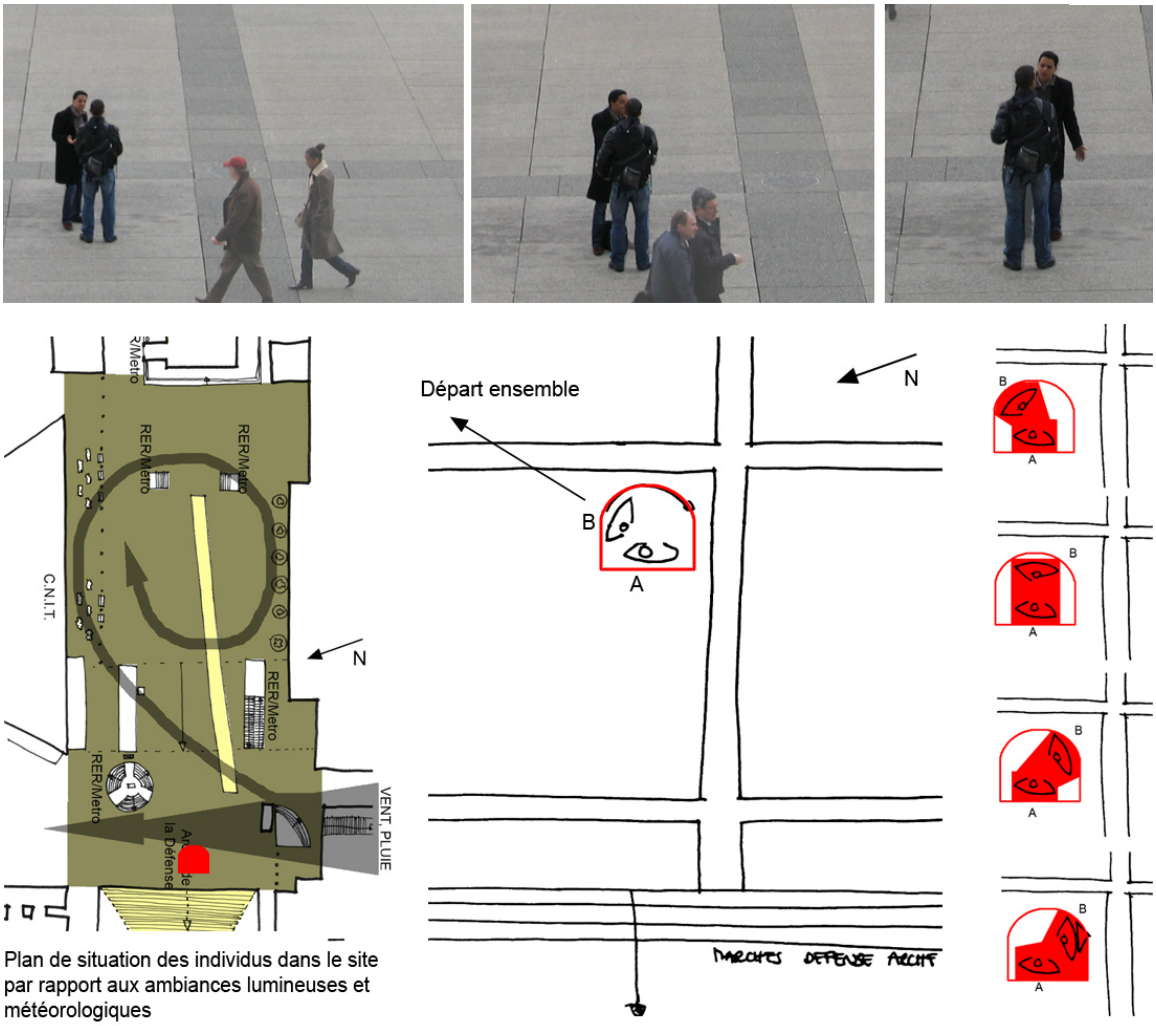

Plan de situation des individus dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Cet exemple montre l'évolution de B autour de A, alternant coin, i.e. ouverture sur l'espace de l'esplanade de la Défense, et lieu, i.e. micro-espace cloisonné reléguant le contexte environnemental et ambiant au second plan, tout en réagissant aux évènements météorologiques. Les deux individus proviennent du sud de l'espace. Au début de leur stationnement, A s'installe face au centre de l'esplanade et B face à leur provenance. A est l'accroche. Puis peu à peu B se décale face à A, générant ainsi un lieu. B ajoute même une accroche : sa mallette qu'il pose entre ses jambes. Ce nouvel élément fixe B. Il ne se déplace plus et son corps devient moins mobile. Puis il reprend sa mallette, reste face à A quelques instants et continue son demi-cercle, s'ouvrant ainsi peu à peu vers leur lieu de destination, mais aussi s'installant dos au vent. Puis la pluie se lève et il ouvre son parapluie. Enfin ils reprennent leur traversée.
Cet exemple, outre l'évolution des postures, nous apporte des informations supplémentaires sur la différence entre le lieu et le coin : en effet, en position centrale, il y a création d'une stabilité dans l'espace. La mallette renforce cette impression. Un départ n'est pas prévu dans l'immédiat. Alors que dans les autres positions, un des deux individus est mobile. L'ouverture finale sur la direction de départ inciterait même à partir du coin. Ainsi, s'oppose stabilité et mobilité, fermeture et disponibilité.

Dans les trois cas, le déplacement observé est relativement faible. Le troisième cas est plus mobile, même si cette mobilité se résume à une seule des deux personnes. Seuls les micro-mouvements sont effectués dans tous les cas : les stationnés ne conservent pas une position figée.

2.3.3 Groupe de trois personnes et plus

A partir de trois personnes, il est possible de réaliser une configuration fermée à travers le triangle (voir exemple 1 ci-dessous), puis en carré ou en losange à quatre (voir exemple 2 ci-dessous). Ces deux configurations permettent aux différents individus de discuter entre eux et que chacun puisse participer à la conversation des autres. Au-delà, même si le groupe n'est pas fermé, l'utilisation du cercle n'étant pas courante, il génère sa propre ambiance et parait évincer peu à peu le contexte (voir exemple 3 ci-dessous). Plus le groupe est grand, plus le lien visuel des membres du groupe avec l'environnement bâti est faible et l'ambiance sonore du contexte disparaît au profit de l'ambiance sonore générée par le groupe.

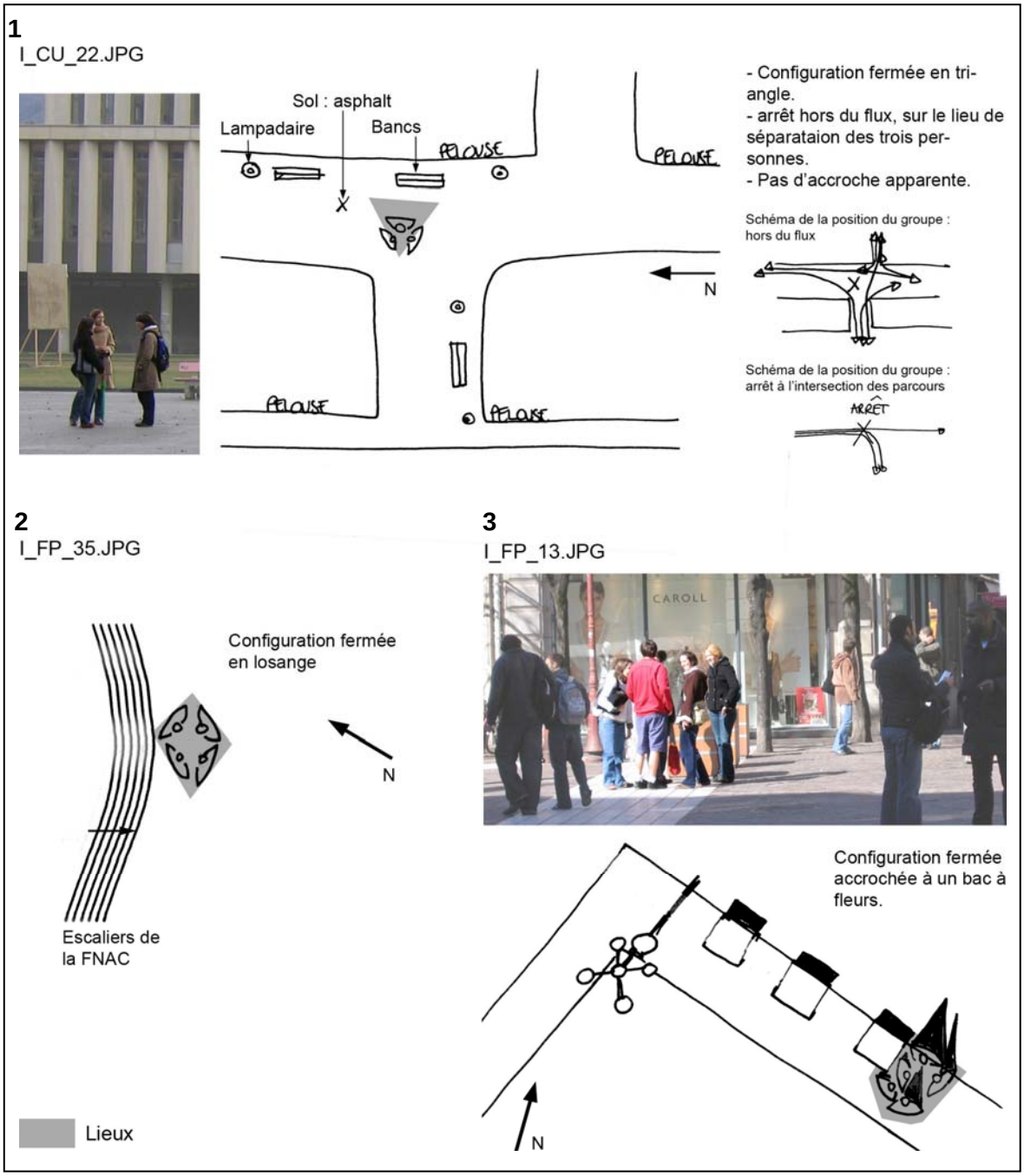

Les groupes de trois sont particuliers puisqu'ils peuvent, tout en permettant à chacun d'accéder à la conversation, s'ouvrir sur l'espace en formant un parallélogramme avec un côté manquant tels les exemples décrits pages 70 et dans l'exemple 1 page 86 .
Au-delà, l'ouverture sur l'espace peut être maintenue mais l'équité d'écoute entre les interlocuteurs diminue avec l'augmentation des intervenants.

Nous avons constaté deux modes de stationnement de ces groupes :

- le premier est analogue au troisième mode de stationnement des groupes de deux. La seule différence notable est que plusieurs personnes peuvent être accrochées laissant celles qui restent libres de réaliser tout déplacement (voir exemple I_CU_23.JPG p.84).
- Le second est un alignement plus ou moins rectiligne des individus les uns par rapport aux autres : il peut ainsi s'agir de deux lignes face à face (voir exemple 4 ci-dessous), ou encore d'un arc de cercle s'ouvrant sur l'espace (voir exemple 5 ci-dessous).

4

I_FP_28.JPG

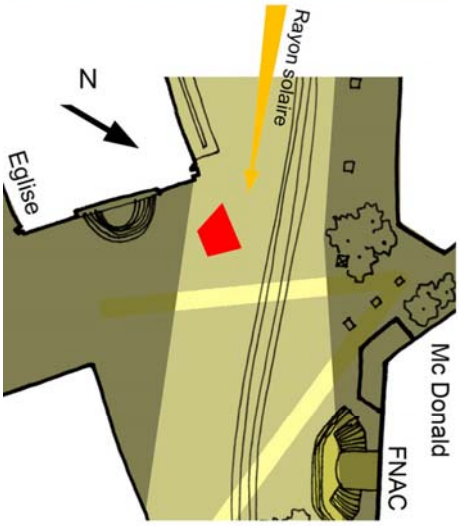

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses

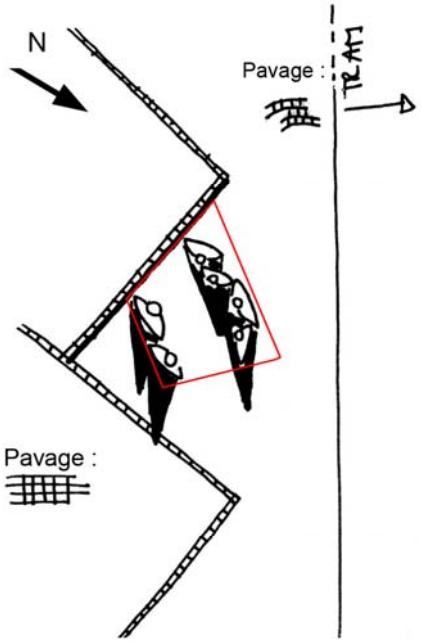

- Configuration ouverte sur l'espace grâce à la grande distance qui sépare les deux groupes.
- Les deux lignes sont placées perpendiculairement à une ligne de sol.

5

I_ED_17.JPG

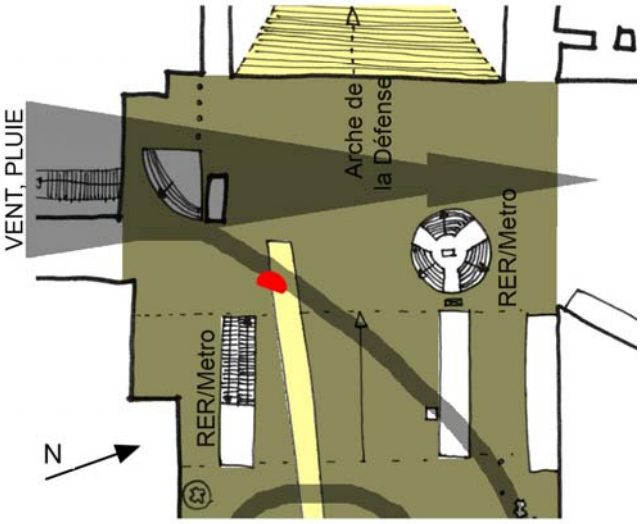

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

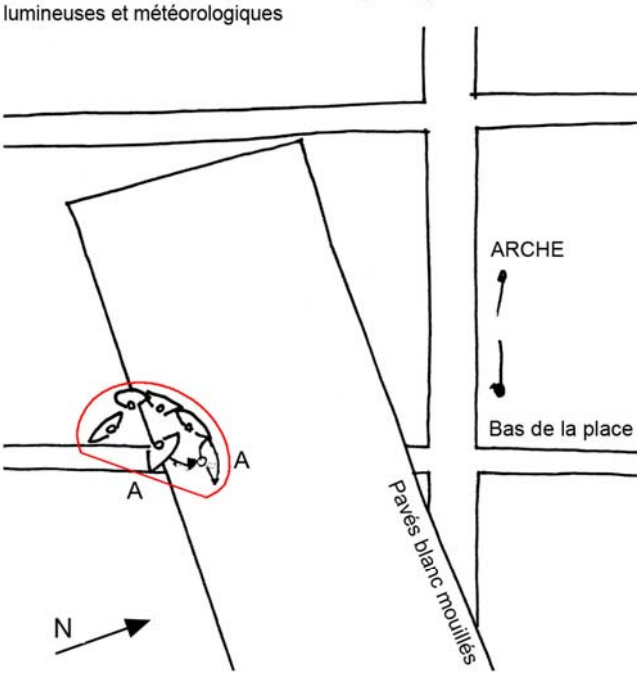

- Configuration ouverte sur l'espace : regardent vers le bas de l'esplanade de la Défense.
- Déplacement de A afin de mieux ouvrir le groupe sur l'espace.
- 4 minutes de stationnement
- Pavés blanc mouillés : refletent davantage la lumière : zone très lumineuse sur l'esplanade.

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

Dans le cas de très grands groupes (une dizaine de personnes ou plus), nous avons observé dans un même groupe des variations d'ouvertures selon la position qu'adopte chacun par rapport aux noyaux créés : les individus plus proche du noyau sont dans un lieu, alors que ceux qui en sont éloignés sont du point de vue sonore dans l'ambiance du groupe, mais du point de vue visuel accédant au contexte.

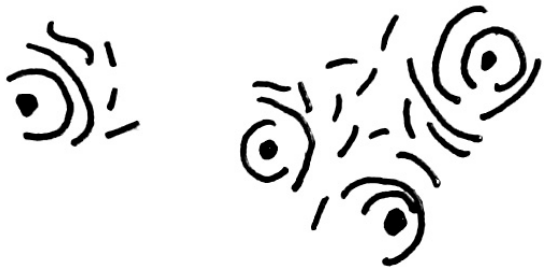

Schéma représentant deux groupes de différentes tailles créant des noyaux puis au fur et à mesure que les individus s'écartent des noyaux ils accèdent visuellement au contexte

Enfin, nous avons remarqué que lors d'une attente ou d'une observation, ils s'organisent en lignes plus ou moins régulières. Ils s'ouvrent alors davantage sur leur environnement du point de vue visuel et sonore comme dans l'exemple suivant :

6

I_ED_21.JPG

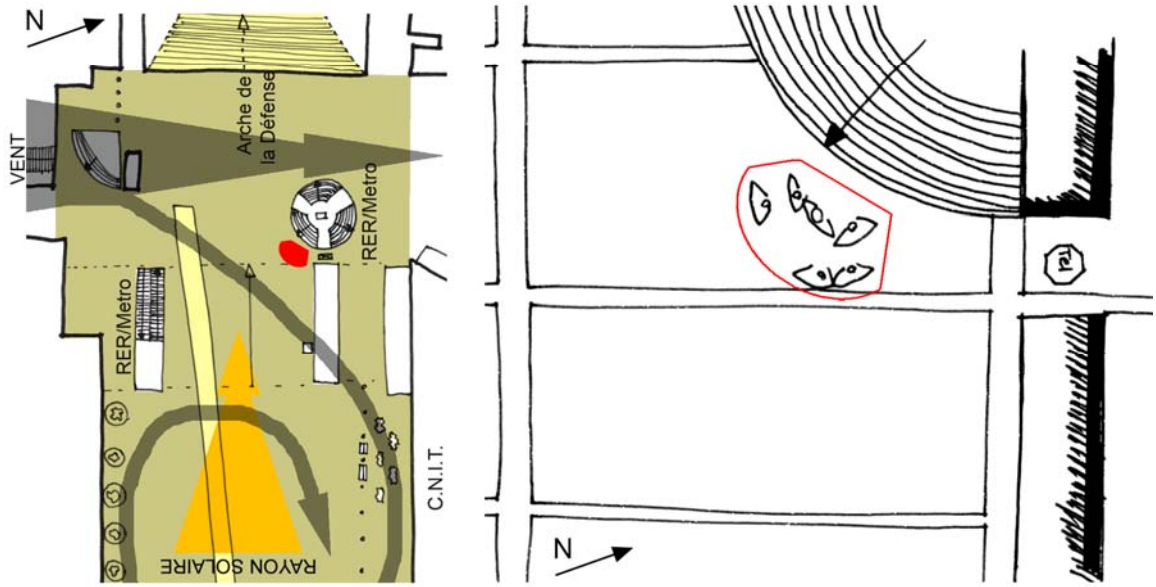

Plan de situation du groupe dans le site par rapport aux ambiances lumineuses et météorologiques

Limite de l'espace approprié : délimitation du coin

2.3.4 Conclusion sur l'organisation par type de configuration sociale

En conclusion, en plus de l'accroche et de l'ambiance, le nombre d'individus du groupe est déterminant dans les postures adoptées mais aussi dans la relation à l'espace : nous avons constaté que plus un groupe est nombreux, plus son arrimage est aisé ; inversement, moins il y a d'individus, plus la relation au contexte est forte.

Concernant la forme du coin, elle subit une évolution très rapide dans le cas de grands groupes. Nous avons aussi pu observer la dérive progressive de ces mêmes groupes jusqu'à leur départ définitif.
En revanche, elle est beaucoup plus facile à cerner lorsqu'il s'agit de groupes de peu d'individus car il y a moins de mouvement. Cela est en partie dû à l'accroche plus forte exercée par ces petits groupes sur des éléments de leur environnement.
Enfin, dans le cas d'un individu seul, soit il y a peu de mouvement et nous nous retrouvons dans le même cas qu'un groupe peu nombreux, soit il y a beaucoup de mouvement et le coin est vaste mais stable et ne dérive pas.

2.4 Conclusion sur les tentatives d'organisation méthodologique des résultats

Ces trois approches permettent de cerner les principaux éléments qui rentrent en compte dans les modes d'appropriation d'un espace lors d'un stationnement dans une étendue. De plus, elles nous ont permis de distinguer l'intérêt qu'apporte la notion de *coin* par rapport au *lieu* : elle réunit l'ouverture au contexte environnemental, mais aussi la territorialisation et la création d'intimité, c'est à dire la légère mise en retrait de soi par rapport aux autres, préservant la confidentialité de la discussion et permettant de se protéger potentiellement des regards trop insistants.

De plus, ces approches ont démontré que la perception de l'ambiance et des éléments sensibles de l'environnement participe activement à l'élaboration, par l'individu, d'une zone appropriée préservant son intimité : un *coin*. Ainsi, les sens les plus excités sont la vue et le toucher, puis l'ouïe. L'odorat a été très peu abordé : il est seulement apparu qu'une odeur peut être source de mobilité mais nous n'avons pas pu prouver qu'elle peut être le germe d'un stationnement.
La vue joue un rôle décisif à travers le réglage de la position adoptée par rapport aux autres, mais aussi par la recherche du confort (position par rapport au soleil, luminance des matériaux, impact psychologique de la couleur,…). C'est aussi principalement par le contact visuel qu'est maintenu la relation au contexte environnant.
Le toucher agit aussi bien au niveau de la relation des pieds avec le sol, que lorsque le corps est appuyé contre un objet (rugosité de l'objet), ou encore par la peau qui réagit à l'inertie des objets touchés et au rayonnement solaire.
L'ouïe, enfin, est le second lien rattachant l'individu au contexte ambiant, mais aussi elle permet de quantifier le niveau sonore et d'adapter sa voix en fonction de l'environnement afin de préserver son intimité. Ainsi, une étendue permet une plus grande neutralité qu'un espace restreint. De même, un espace bruyant crée un fond sonore permettant de se fondre dans l'environnement et d'être moins facilement perçu par les autres.

3. SYNTHESE des résultats

L'enjeu de ces observations était de vérifier l'existence d'un caractère ambiantal de l'arrimage, mais aussi d'identifier une forme éventuelle du coin ainsi que l'existence de conduites généralisables liées au mode d'accrochage.

Pour y parvenir, nous avons centré notre étude *in situ* sur des observations photos et vidéo permettant de rester extérieurs aux évènements et de pouvoir saisir les principales règles suivies par les stationnés dans les étendues.
Afin de mieux comprendre la relation entretenue par les individus avec les lieux étudiés, nous avons aussi recueilli des témoignages nous informant sur les usages et les perceptions générales des lieux, nous exposant le pourquoi de certaines pratiques.
Enfin, la matière rassemblée étant complexe, nous avons tenté d'organiser nos résultats selon trois entrées : en fonction des dispositions spatiales propres à chaque terrain, en fonction des types d'accroches et enfin en fonction du nombre d'individus.

Les trois classements de nos résultats ont fait apparaître que l'ambiance, mais aussi l'environnement sensible en général, sont des caractères inhérents à l'**arrimage**. En effet, tout stationnement piéton a pour finalité un confort sensible. Le corps et les sens entretiennent une interaction générant le choix du lieu de stationnement, mais aussi la **posture** adoptée. Ainsi, la posture répond à des interactions avec l'environnement et n'est pas arbitraire.
Selon l'individu et sa sensibilité, un même objet peut générer différentes postures, mais malgré tout l'échantillon observé a répondu à des règles communes que nous avons tenté de consigner dans le tableau ci-dessous.

Nous avons aussi remarqué que les individus se positionnent en premier lieu face au centre de l'espace. Ainsi, le **point-de-vue** le plus large est généralement recherché.

Nous avons noté une différence entre l'influence de l'**environnement sonore** et celle des **ambiances lumineuses** sur les individus stationnés.
Alors que les ambiances lumineuses entraînent les mêmes types de réactions quel que soit le site, les réponses à l'environnement sonore sont déterminées en fonction du contexte bâti et des usages associés. Les individus recherchent l'anonymat et l'intimité. Pour y parvenir, deux types de conduites opposées ont été observés dans la rue Félix Poulat et sur l'Esplanade de la Défense :

- rue Félix Poulat, les individus seuls s'arrêtent dans des zones en retrait où le niveau sonore est peu élevé et où la fréquentation est moindre ; les groupes sont principalement dans des zones où le niveau sonore est élevé et où la densité de population est forte. Ceci permet aux premiers de préserver leur intimité et aux seconds de parler sans être entendus.
- Inversement, Esplanade de la Défense, les individus seuls stationnent dans les lieux les plus fréquentés (sorties de métro) ce qui leur permet de préserver leur anonymat dans la foule, et les groupes stationnent davantage vers le centre de l'esplanade où les groupes arrêtés sont éloignés les uns des autres, ce qui leur permet de préserver l'intimité de leur conversation.

Enfin, les différentes observations nous ont permis de préciser la situation de « **coin** » testée.
Nous avons, en effet, constaté que sa **forme** n'est pas figée : le coin se met en place au cours du stationnement et évolue perpétuellement. Il se construit à partir de la zone proxémique des individus et éventuellement d'une accroche. Puis, il évolue au gré des mouvements des stationnés, de leurs déplacements, mais aussi de la variation de densité de population dans le site et de l'attitude des piétons mobiles vis-à-vis de ces derniers (respect ou indifférence à l'égard du territoire des stationnés).

Suite à nos observations, « faire son coin » serait donc l'**action de marquer son territoire** physiquement ou virtuellement tout en entretenant un rapport avec le contexte sensible, social, ambiant et physique dans lequel se situe l'individu. Chaque manière de

s'approprier un morceau de l'espace s'apparenterait à créer un type de coin particulier respectant ses propres règles. Notre travail nous a permis de dénombrer huit types de « coin » :

- le coin tournaillant,
- le coin de scrutation,
- le coin abrité,
- le coin pivotant,
- le coin conciliant,
- le coin en strates,
- le coin délinéé,
- le coin dérivé.

Cette liste est non exhaustive. De plus amples observations pourraient permettre d'en inventorier d'autres.

Afin d'avoir un point-de-vue global sur ces différents coins, nous avons rassemblé dans le tableau suivant les différentes **caractéristiques de chaque coin selon l'action les engendrant** et leurs **déclencheurs ambiants et sensibles**.

Légende :

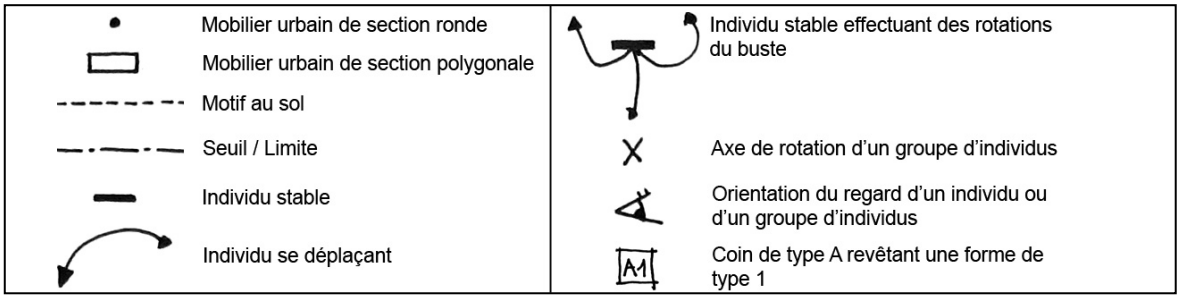

Type de coin	Désignation de l'action le déterminant	Configurations repérées	Conduite du piéton	Déclencheurs	
				Ambiances lumineuses, sonores et météorologiques	Autres : accroches, rapport au flux, etc.
Coin tournaillant	Tourner autour	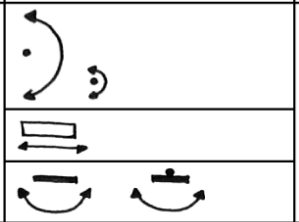	Posture réalisée par un individu stationné seul. Balayer l'espace corporellement et visuellement	Position stable, face ou de profil par rapport au rayon solaire ; lieu d'arrêt : soleil ou ombre	Accorche à du mobilier urbain Accorche à un membre du groupe
Coin de scrutation	Balayer l'espace	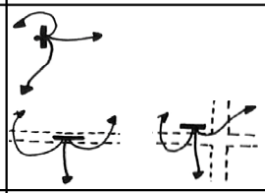	Posture réalisée par un individu stationné seul. Rotation du buste : corps stable, regard prospecteur	Position stable face ou de profil par rapport au rayon solaire ; lieu d'arrêt : soleil ou ombre	Accroche au mobilier urbain ou au motif du sol. Action relative aux personnes stationnant seules
Coin abrité	Se protéger	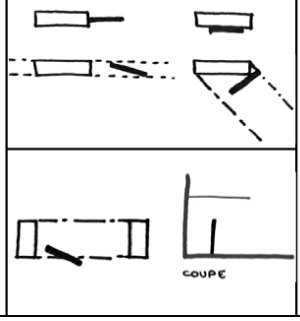	Posture réalisée par un individu stationné seul ou par un groupe. Immobilisation du piéton. Gestuelle minimale. Orientation du regard relativement stable.	Position de profil par rapport au rayon solaire ou à l'ombre. L'objet crée de l'ombre ou protège l'individu des intempéries (vent, pluie). Impression d'un niveau sonore plus bas.	Positionnement en retrait du flux soit par l'appropriation d'une zone de l'espace délimitée implicitément par du mobilier urbain, soit par l'accroche à un objet aux dimensions plus importante que celle de l'individu (possibilité de le cacher).

Type de coin	Désignation de l'action le déterminant	Configurations repérées	Conduite du piéton	Déclencheurs	
				Ambiances lumineuses, sonores et météorologiques	Autres : accroches, rapport au flux, etc.
Coin pivotant	Former un angle	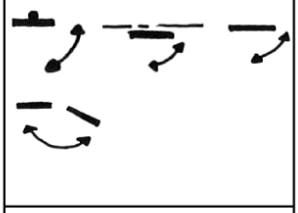	Posture de groupe. Maintien d'une ouvertue sur le contexte ambiant environnant (ambiance lumineuse, sonore, spatiale,…)	L'individu fixe est en position de confort visuel (rayon solaire de profil ou de dos), l'individu mobile peut varier son confort en alternant sa position par rapport au soleil.	Accroche à un point fixe virtuel ou matériel servant d'axe de rotation d'un ou des deux corps. Réglage du degré d'initimité désiré et de perméabilitédu contexte par le resserrement de l'angle formé par les deux corps.
		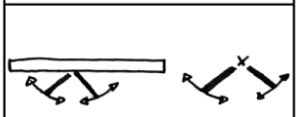		Les deux individus sont en position de confort visuel : ils se situent dans une zone ombragée ou semi-ombragée	
Coin conciliant	S'adapter	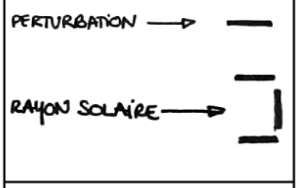	Positionnements résultant d'un compromis entre le confort désiré et le point de vue recherché.	Situation de profil vis-à-vis des intempéries et du soleil permet où de n'en profiter que partiellement, ou de s'en protéger partiellement	L'enjeu de ces conduites est de maintenir une situation de dialogue tout en profitant ou en se protégeant des évènements météorologiques. L'accroche de ce type de stationnement est généralement l'ambiance lumineuse ou météorologique elle-même.
		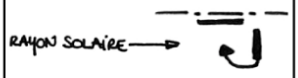		Transformer une posture face au soleil à une posture de profil favorisant la situation de dialogue	
Coin en strates	S'aligner	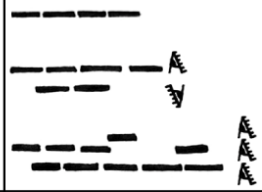	Posture de groupe. Ouvertue sur le contexte ambiant environnant (ambiance lumineuse, sonore, spatiale,…)	Alignement faisant dos à une intempérie, ou de profil par rapport au rayon solaire. S'orientant sur un large point de vue (centre de l'espace)	Individus accrochés les uns aux autres : peu de déplacements, micro-gestuelle
Coin délinéé	Arpenter		Posture réalisée par un individu stationné seul. Délimitation de son propre territoire par la marche.	Utilisation des zones d'ombres et de lumière pour se cacher ou se mettre en évidence.	Individu accroché à une ligne d'ombre autour de laquelle s'effectue le déplacement. Rythme de marche lent et régulier. Pendant les pauses : gestuelle de l'attente.
Coin dérivé	Migrer	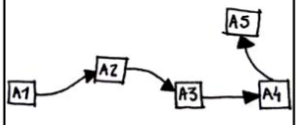	Posture réalisée par un individu stationné seul. Déplacement d'un même coin revêtant différentes formes.	Réaction aux variations des éléments ambiants (lumière, vent, pluie, évènement sonore,…) par un déplacement du corps permettant un maintien du confort de l'individu.	Au cours de son déplacement, l'individu s'accroche successivement à différents éléments situés sur son passage. Rythme de marche régulier et gestuelle homogène.

Afin de préciser cette synthèse, explicitons trois des huit coins : le coin pivotant, le coin délinéé et le coin dérivé. Nous allons utiliser des situations étudiées précédemment en les approchant selon un nouvel angle : leur qualité de coin.

Le coin pivotant – rue Félix Poulat, Grenoble

La situation de *coin pivotant* est une posture de groupe de deux individus pouvant stationner en tout point de l'espace.
Ces derniers forment un angle avec leur corps, permettant ainsi de maintenir une ouverture permanente sur le contexte ambiant. Ils effectuent des micro-déplacements selon un axe de rotation situé à l'intersection des lignes formées par les deux corps.
Pivoter leur permet de régler la relation qu'ils désirent entretenir avec le contexte ambiant de la rue Félix Poulat :

- la variation du niveau sonore se fait par l'ouverture ou la fermeture de l'angle : une configuration plus fermée protègera davantage le groupe des intrusions sonores qu'une configuration ouverte.
- la variation lumineuse est réglée par la position du corps d'un individu par rapport au soleil : tout en respectant un axe autour duquel il se déplace, l'individu peut gérer sa position par rapport au rayon solaire et donc son confort visuel ou thermique.

Dans l'exemple ci-dessous, on note une indépendance du positionnement du corps et de la tête, le corps réglant le degré d'intimité alors que le visage est orienté tout autrement pour mieux observer les alentours ou adapter son confort visuel.

le coin pivotant

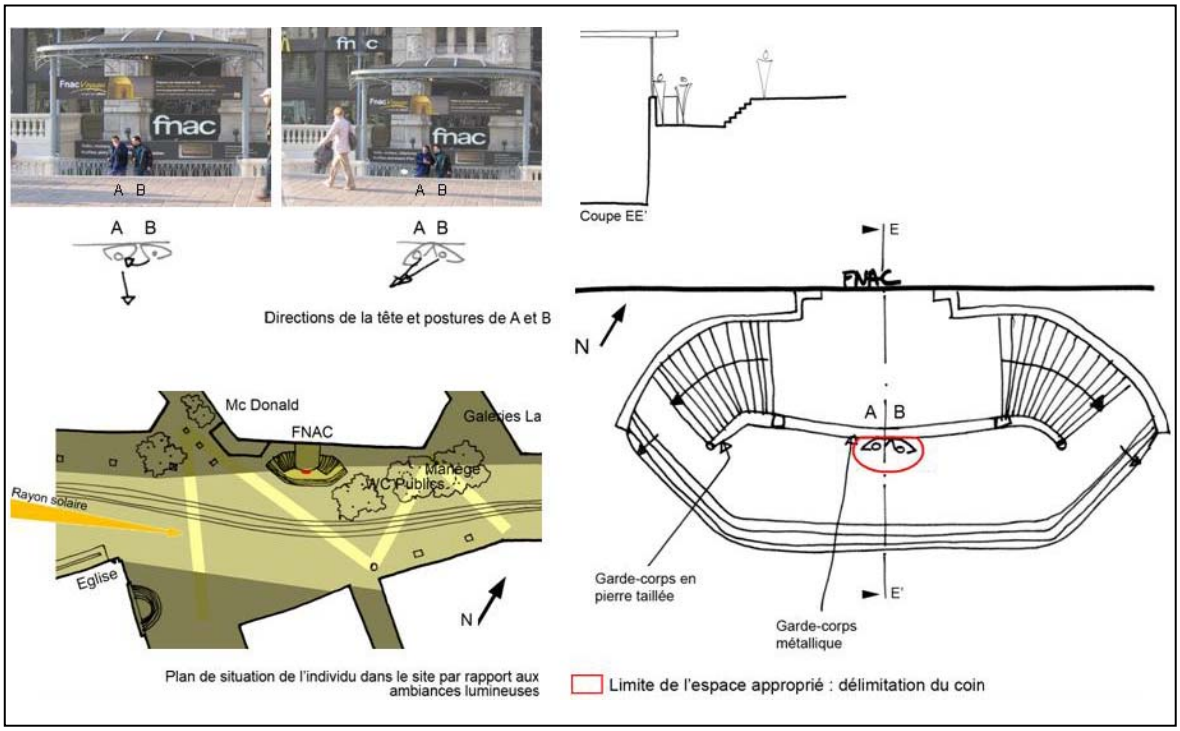

Le coin délinéé – rue Félix Poulat, Grenoble

Le *coin délinéé* est une configuration réalisée par une personne seule dans une zone de l'espace où le mobilier urbain est absent et où la circulation piétonne est importante.

L'individu délimite son territoire par la marche : cela lui permet, par mimétisme, de se fondre dans le flux et par conséquent de préserver son anonymat.

Le déplacement s'effectue de manière symétrique autour d'un élément physique ou sensible. Dans ce cas-ci, la colonne vertébrale du parcours est la limite ombre/soleil qui est longée au début et à la fin du stationnement. L'individu utilise aussi cette limite pour régler sa publicité : l'ombre lui permet de se mettre en retrait, et la zone ensoleillée de se rendre plus visible.
Le corps est sans arrêt en mouvement : l'individu effectue, selon son activité et sa position, des déplacements, micro-déplacements, ou micro-mouvements. Ainsi, pendant les moments de non-déplacement, on observe le balancement des bras et des jambes ou encore la rotation de la tête et du buste.

Malgré la grande taille du territoire défini, cet exemple illustre un seul et même coin puisque l'individu, tout au long du stationnement, suit la même conduite, le même rythme de marche et observe une constante dans la gestuelle utilisée. Cette cohérence est très nettement rompue lors de la sortie du coin : on constate alors un pas plus rapide, plus décidé, une tête suivant une orientation fixe.

le coin délinéé

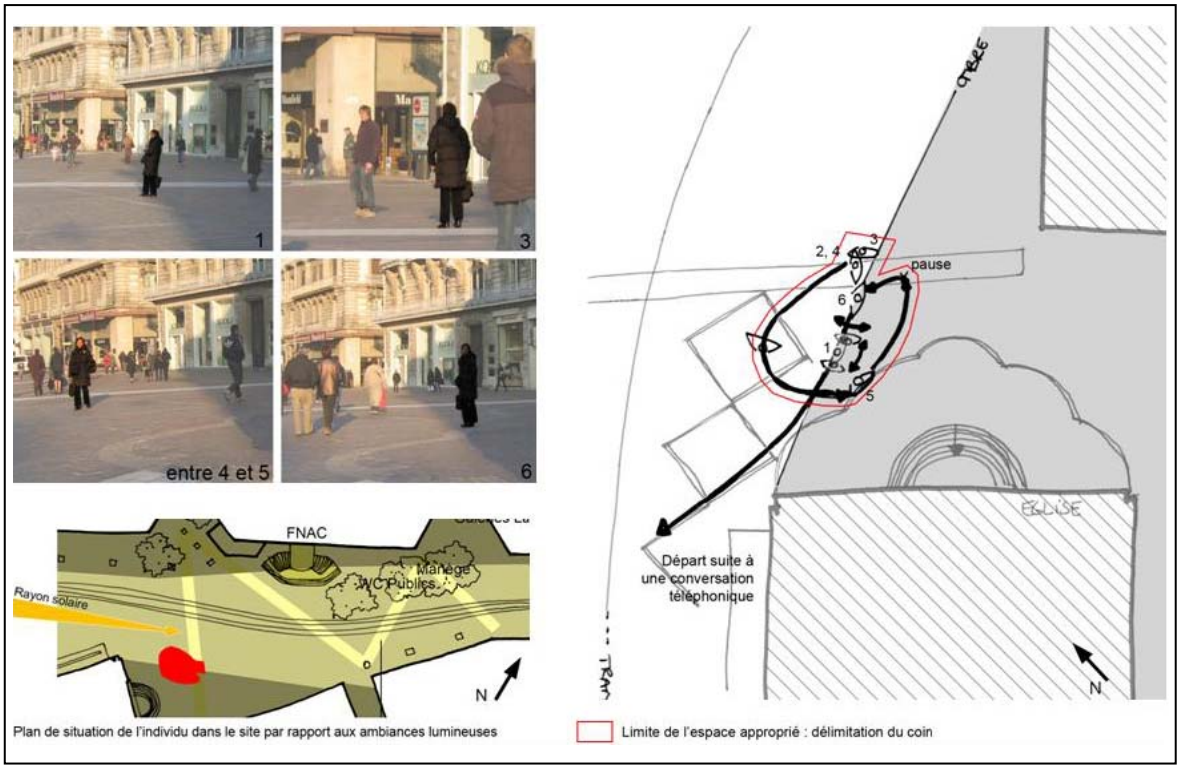

Le coin dérivé – esplanade de la Défense, Paris

La situation de *coin dérivé* est une configuration réalisée par une personne seule. Dans cet exemple, le stationnement se fait sur le côté de l'espace de l'esplanade de la Défense, près d'un accès aux souterrains, une zone par conséquent très fréquentée. Il dure 28 minutes.

Il s'agit, comme l'exemple précédent, d'un seul et même coin marqué par une gestuelle et un rythme cohérent, s'opposant à celui adopté lors de la sortie du coin. En revanche, il se

différencie par sa forme : alors que dans le cas du coin délinéé il s'agissait d'un coin ayant sa propre identité et suivant une logique linéaire, le coin dérivé est un coin qui revêt différentes facettes. Cette dérive est due à la longueur de l'attente, mais aussi à la position de l'individu dans le flux, ou encore aux aléas climatiques (levée du vent et de la pluie). Il s'agit d'une dérive physique (déplacement de l'individu) mais aussi d'une dérive formelle. Ainsi, les positions 1 et 2 (voir croquis ci-dessous) font apparaître un *coin de scrutation*, la position 3 un *coin tournaillant*, et les positions 4 et 5 un *coin abrité*.

le coin dérivé

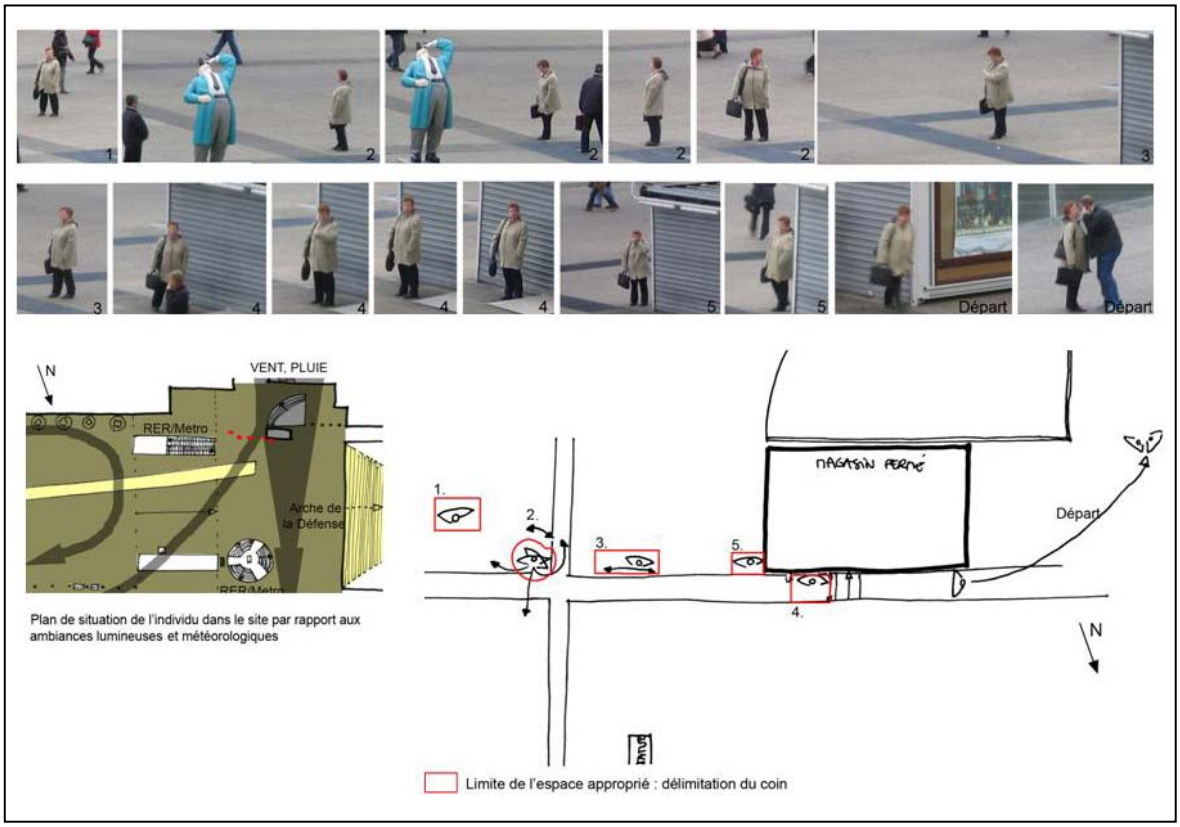

CONCLUSION générale

Récapitulatif

Retour sur la démarche et l'hypothèse

Lors d'aménagements urbains d'espaces publics du type étendue, i.e. de vaste espaces dégagés où l'horizontalité est prégnante, les urbanistes sont face à des questions complexes telles que : faut-il « remplir » l'espace afin de redonner des repères à échelle humaine, ou au contraire faut-il oser le vide ? Quelle sera l'incidence sur son appropriation par les usagers ? Comment faire pour inciter les piétons à stationner, voire même à séjourner dans un espace libre sans leur imposer quoi que ce soit ?

Le stationnement est complexe car aucun objet ne lui est dédié, contrairement à l'assise qui peut être provoquée par la présence de bancs. Or il est essentiel à la vie d'un espace : la sociabilité attire la sociabilité[1] ! Ainsi, si l'espace ne fait qu'être traversé et non vécu, il n'existe pas en tant que lieu aux yeux des usagers.

L'enjeu de notre étude a été de comprendre les conditions de possibilités de stationnement sur des terrains offerts à la mobilité tels que des esplanades ou des espaces exempt de tout mobilier urbain.

De manière plus précise, nous avons choisi d'y étudier le stationnement, c'est-à-dire l'arrêt durable de piétons debout, et les caractères le constituant. Nous avons centré notre mémoire sur la conduite de l'individu en stationnement afin de comprendre les modes d'appropriations.

Dans un premier temps, il est important de cerner le milieu dans lequel l'individu évolue. Ainsi, dans l'espace public, il subit de nombreuses interactions qui conditionnent son attitude. Le début de notre première partie nous a ainsi permis de faire un bilan sur les interactions qui régissent le stationnement ou « standing » à travers une étude bibliographique. Elle nous a permis de le contextualiser en montrant que l'individu n'évolue pas selon son libre arbitre mais se positionne en fonction de facteurs co-présents. Elle nous a aussi permis de mettre en avant les questions à éclaircir à travers l'étude *in situ*.

Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à signifier le stationnement et ce qu'il induit par un mot plus exhaustif.
Le territoire par défaut d'un individu serait, d'après E.T. Hall, une bulle qu'il nomme « zone proxémique ». D'après lui, elle ferait partie intégrante de chacun et varierait selon les situations et les prédispositions de l'individu. Par conséquent, elle se maintiendrait en temps de stationnement. Nous avons proposé de transformer le terme de « bulle », utilisé indifféremment pour un piéton mobile ou immobile, en « coin », qui nous a semblé plus approprié pour définir la situation du stationnement. En effet, alors que le terme de stationnement reste réducteur en ne suggérant qu'une dimension d'arrêt et de durée et que celui de « bulle » est inexacte morphologiquement, le coin ferait *a priori* intervenir de nombreuses dimensions en un seul mot, même s'il ne les suggère pas toutes, comme la durée de l'arrêt qui n'apparaît pas.
Ce nouveau terme posant des questions telles que sa forme, son mode d'apparition et de disparition, son immobilité ou sa capacité à se déplacer, a induit l'hypothèse suivante : « Lorsqu'un piéton stationne dans une étendue, pour une durée permettant l'appropriation

[1] Traduction par JOLE, Michèle. GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. p.19

d'un micro-espace, il s'arrime à un élément matériel ou immatériel (ambiance), autour duquel il évolue en fonction des interactions entre son corps et l'environnement bâti, l'environnement sensible, et les autres, et en fonction de ses prédispositions (culture, humeur, etc.). Le coin dans lequel il se loge n'est pas immobile et de forme stable, au contraire, il est sans arrêt en évolution : sa forme varie au cours du temps en fonction des diverses interactions auxquelles s'expose l'individu ». Ainsi, elle questionne de nombreux points : Y a t-il un temps limite accordé au stationnement ? Le stationnement nécessite t-il le besoin d'une accroche ? Comment agit concrètement l'ambiance sur les individus stationnés ? Existerait-il des postures types en fonction de la configuration du stationnement ? Mais elle questionne aussi le terme de « coin » quant à sa forme, à sa stabilité, mais surtout à sa pertinence.

Sans décrire à nouveau les méthodes utilisées pour l'enquête de terrain, récapitulées en conclusion de l'analyse dans les pages précédentes, nous reviendrons sur les limites de notre protocole tant au point de vue du terrain que des méthodes mises en œuvre.

Retour critique sur le terrain et les méthodes

Les terrains

Les quatre terrains, tout en étant en certains points comparables, sont malgré tout très hétérogènes, principalement par leur échelle. Ainsi, ce n'est pas la neutralité de l'espace qui prime mais son caractère d'étendue, i.e. l'horizontalité et le vide de l'espace.

De plus, les quatre terrains n'ont pas été observés durant le même laps de temps. Par conséquent, les données recueillies sur chaque terrain sont plus difficilement comparables, puisque la matière recueillie est inégale du point de vue du volume mais aussi de la pertinence. Nous avons paré à cela en globalisant les résultats dans deux des trois catégories réalisées. Malgré tout, la première catégorie aurait été plus complète et équilibrée, si des observations suivant un protocole plus rigoureux avaient été réalisées.

Enfin, les observations mêmes sont inégales. En effet, alors que les trois places de centre-ville sont facilement appréhendables du regard, l'esplanade de la Défense est difficilement saisissable dans son ensemble : même en se situant en haut des marches et par conséquent en dominant l'esplanade, il a été difficile d'observer entièrement la zone que nous nous étions délimitée. Par conséquent la majorité des observations retranscrites dans ce mémoire concernant la Défense retrace des stationnements effectués sur le haut de l'esplanade. Néanmoins, elle reste la zone la plus occupée par le stationnement, même si la sortie du métro en bas à l'autre extrémité de la zone observée est très fréquentée.

Les méthodes

Tout d'abord, concernant le recueil de textes, le nombre de témoignages par site est irrégulier : nous n'avons qu'un texte concernant Grenoble, alors que nous en avons quatre concernant la Défense, cinq concernant Cholet et huit concernant Nantes. Cela est dû à notre réseau de connaissance qui est principalement localisé à Nantes. Alors que les textes sur la Défense, Cholet et Nantes s'enrichissent mutuellement, il est difficile de mettre en perspective le texte concernant Grenoble. Il nous permet néanmoins de confirmer nos observations et donner un pourquoi à certains stationnements.

Ensuite, la méthode développé *in situ* a révélé quelques lacunes :

- les photos réalisées ne sont pas assez cadrées : nous avions voulu réaliser un cadrage large et un cadrage serré, or il y a davantage de cadrages larges que serrés. Par conséquent, il est difficile de saisir le stationnement uniquement par la

photo le stationnement. Pour réaliser nos fiches nous nous sommes aidés des notes que nous avions prises *in situ ;*

- concernant la vidéo, la qualité de l'appareil photo n'est pas concluante. Il aurait été plus cohérent d'utiliser une caméra numérique. Malgré tout, les petits films réalisés nous ont permis de saisir les principaux mouvements de l'individu observé. L'écueil de ces films est l'impossibilité d'agrandissement de l'image et donc d'une observation plus précise ;
- enfin, nous nous sommes aperçus que notre méthodologie manquait de données objectives telles que des mesures. Nous aurions pu, à travers des mesures de Leq systématiques, mieux comprendre le rôle de l'environnement sonore même si ce mémoire a démontré qu'une position visuelle confortable pouvait pousser à s'installer dans une position auditive désagréable. De même, nous aurions pu faire des mesures de luminance dans les différents lieux étudiés. Toutefois, ce dernier type de mesure est assez difficile à exploiter. Nous estimons que les perceptions explicitées dans les textes recueillis permettent une approche plus simple et plus fidèle des sensations de contrastes et de confort visuel éprouvées par les usagers.

Enfin, cette méthode revêt la caractéristique d'être hors du coin. Nous sommes par conséquent resté dans une définition du coin *a priori*. Malgré tout, cette première étape nous semble nécessaire. Par la suite, il s'agirait de mettre au point une méthode d'étude *dans* le contexte du coin. Le danger est de « détruire » le coin formé. Mais il pourrait être intéressant de comprendre comment le coin se reforme après une perturbation : une perturbation permet souvent de mieux percevoir son environnement et ses propres actions.

Résultats

Réponses à l'hypothèse

Nos observations et nos analyses, relatées dans la seconde partie du mémoire, se sont articulées autour des différents éléments de l'hypothèse, cherchant à les confirmer ou à les infirmer. Nous avons, par conséquent, étudié les groupes stationnés à deux échelles :

- à l'échelle de l'étendue : où s'immobilisent-ils et pourquoi (densité de population, ambiance lumineuse et sonore, accroche, etc.) ? Combien de temps restent-ils à l'arrêt ?
- à l'échelle du groupe : la configuration du groupe, les postures adoptées par les individus, leur rapport à l'environnement matériel, sensible, ambiant et social.

Parallèlement, nous avons tenté de légitimer la situation de coin en vérifiant l'existence d'un statut intermédiaire permettant d'être en retrait par rapport à l'espace de l'étendue tout en maintenant un lien sensoriel avec elle.

L'hypothèse a essentiellement été vérifiée par notre travail *in situ*. Toutefois certains éléments nécessitent des précisions.

La première partie a montré que la conduite de l'individu est déterminée par les interactions qu'il entretient avec son environnement physique, social et sensible. Par conséquent, le stationnement est influencé en certains points par ces mêmes interactions.

Par la suite, l'analyse a confirmé que la conduite du piéton stationné, tant par la posture adoptée que par les déplacements et mouvements effectués, est régie par les interactions

entretenues avec l'environnement mais il s'est aussi avéré qu'elle évolue en fonction du nombre de personnes stationnées ensemble.

Tout d'abord, nos observations nous ont démontré que le stationnement s'effectuent dans le cadre d'une durée limitée, connue par avance ou non. Ainsi, nous avons constaté des stationnements s'échelonnant entre une et trente minutes.
Or, la durée intervient dans la perception et la prégnance des éléments ambiants mais aussi sur le degré d'installation du piéton dans le micro-espace généré. Ainsi, plus un piéton stationne longtemps, plus il est intégré à l'espace physiquement en s'installant dans une position confortable, mais aussi visuellement et auditivement : suivre l'évolution ambiante permet d'anticiper les différents évènements et de mieux comprendre le lieu à travers les habitudes des usagers. Il se crée alors une « complicité » entre l'individu et l'espace telle celle suscitée par Georges Perec dans *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*.[1]

Les piétons stationnent en tout point de l'espace. Toutefois, le lieu choisi doit permettre de pouvoir s'y installer en générant une stabilité et de l'intimité. Les lieux les plus appréciés sont ceux en bordure d'espace, mais aussi légèrement en hauteur pour dominer visuellement l'espace.
Un individu seul a tendance à stationner plus facilement dans des zones où la densité de population est forte, alors que les groupes (deux individus ou plus) y sont plus indifférents.
Concernant l'arrimage, nous avons vérifier le besoin d'une accroche quelle qu'elle soit : ainsi, elle peut être :

- matérielle : mobilier urbain, bâti, etc.
- ambiantale : nous avons observé que le soleil est générateur d'accroche par l'ombre qu'il crée ou par le moment de détente qu'il propose lorsqu'on lui fait face. De même, une odeur peut nous influencer sur le choix du lieu d'arrêt.
- mais aussi matérialisée par un individu : nous avons constaté que dans le cas de groupes n'ayant pas d'accroches, un des membres du groupe reste immobile et les autres se déplacent autour de lui. Dans le cas de personnes seules, s'il n' y pas d'accroche, nous avons constaté une dérive vers un élément d'accroche relativement fort, ou la création d'un territoire personnel vaste par la déambulation dans cette zone.

La configuration des groupes découle de deux volontés : l'ouverture sur l'espace désirée, et le degré d'intimité recherché.
Le groupe peut, en effet, adopter deux types de configurations : une configuration fermée permettant de générer un degré d'intimité maximal et de reléguer le contexte urbain au second plan ; une configuration ouverte permettant de garder un lien visuel et auditif avec l'environnement tout en profitant de ses qualités et/ou des désagréments qu'il cause.

A l'intérieur du groupe, les individus se positionnent en fonction de leur zone proxémique respective plus ou moins grande suivant le degré d'intimité existant entre les différents membres. Leur posture répond aussi au besoin de confort : nous avons constaté la recherche d'un bon point-de-vue sur l'espace, quel que soit la zone de stationnement dans celui-ci, mais aussi une réponse propre aux prédispositions et envies de chacun par rapport aux ambiances sonores et lumineuses. Ainsi, un niveau sonore élevé peut aussi bien attirer que repousser, et un rayon lumineux peut être recherché ou fui. Par conséquent, une situation confortable pour un individu ne l'est pas pour tout le monde.

Enfin, l'échantillon observé légitimerait la notion de *coin* en le dissociant du lieu. Ainsi, alors qu'un lieu est une zone cloisonnée, un coin serait un territoire délimité permettant

[1] PEREC, Georges. *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*. Paris : Christian Bourgois, 1982. 59p.

une certaine intimité tout en restant ouvert sur l'espace et sur le contexte. Le coin ne revêt apparemment pas de forme définissable. Il est composé essentiellement des zones proxémiques des individus stationnés et des accroches éventuelles. Il se définit par les actions entreprisent par l'individu en stationnement.
Nous avons aussi observé qu'il peut être déplacé selon certaines conditions (gestuelle, rythme de marche, maintien de la même activité, logique de déplacement, etc.), faute de quoi il endosse à chaque nouveau stationnement une dimension différente.

Ouverture sur la conception

Cette étude a été menée dans le but de chercher à comprendre comment se manifeste la *profondeur de l'espace*, pourquoi certains lieux sont appropriés plus que d'autres, et, par conséquent, de servir d'aide à la conception.

Cette étude préliminaire ne peut, pour le moment, être utilisée. Elle ne marque que le début de la recherche sur la problématique du stationnement. Mieux connaître les conduites engendrant le stationnement pourrait permettre à des urbanistes de favoriser les différentes dimensions interagissant dans un même espace : le simple passage, la flânerie, ou encore l'arrêt, le stationnement, ou enfin l'assise, et par conséquent amener les usages à se diversifier au sein des étendues ou des places publiques.

Jan Gehl, W.H.Whyte et Project for Public Spaces[1] ont par ailleurs développé un certain nombre de concepts permettant à une place de "fonctionner". Il semble que, selon eux, une place possédant des lieux où s'asseoir pour profiter d'une bonne vue est la clef d'un lieu fréquenté. D'après nos recherches, nous pouvons maintenant avancer qu'un lieu peut être fréquenté sans pour autant proposer de l'assise.

Il nous semble donc intéressant de continuer cette étude. Deux pistes pourraient être abordées : l'étude du coin d'un point-de-vue intérieur et l'expérimentation *in situ*.

Dans le premier cas, deux orientations sont possibles : une première, s'interrogeant sur le lien entre l'imaginaire et le stationnement à travers le coin dans les étendues, permettrait de travailler sur la relation qu'entretient un citadin avec sa ville ; une seconde, à travers l'étude des perceptions des stationnés, éclairerait le processus d'installation de l'individu dans le coin mais aussi le rôle de la durée du stationnement sur les perceptions. Cette enquête nécessiterait la mise au point d'une méthode permettant de rentrer dans un coin préalablement formé, tout en lui laissant la possibilité de se reformer après la perturbation subie. Le danger de cette deuxième investigation est la formation d'un lieu et non d'un coin après la perturbation, la parole pouvant devenir centrale et par conséquent déplacer le contexte en arrière plan.

Dans un deuxième temps, la piste de l'expérimentation pourrait être suivie. En nous inspirant des travaux de Jean-François Laloux[2], chercheur belge, qui a expérimenté, par la pause d'une ligne blanche au sol réalisée avec du ruban adhésif, la modification du parcours des individus, nous pourrions proposer d'étudier l'influence de micro-éléments perturbateurs sur le stationnement dans des étendues. Par exemple, dans des sites comme la place Travot à Cholet, il pourrait être intéressant d'installer des micro-éléments perturbateurs, tel un carré de gazon à la place d'un carreau du dallage, afin de voir les répercutions sur les appropriations.

[1] PROJECT FOR PUBLIC SPACES. Sitwalls, Ledges & Steps. *Project for Public Spaces* [en ligne]. Disponible sur : http://www.pps.org/
[2] CAPRON, Jean-Luc. Perception et pratiques de l'espace. In *Architecture St- Luc Bruxelles 2000-01*. Bruxelles : publication de l'ARC, 2001. 77p.

Ainsi, peut-être que par l'expérimentation *in situ*, nous pourrions proposer des éléments horizontaux perturbant la planéité et l'uniformité de certaines étendues, et créer des lieux d'accroches, propices à la densification de l'espace.

Mais, tout d'abord, avant de poursuivre notre étude, une reformulation et une précision langagière du propos s'impose : le vocabulaire employé dans ce mémoire ne reflète pas avec assez de justesse nos interrogations. Deux points pourraient être approfondis :

En premier lieu, un travail sur le vocable « stationnement » mérite d'être réalisé. Ce mot, par référence au monde automobile, induit une immobilité totale du piéton. Or, nous avons montré que le déplacement fait partie intégrante de ce type d'arrêt. Il s'agirait donc de recentrer la réflexion linguistique autour de la motricité du piéton.

En second lieu, le mot « coin » pourrait être modifié. En effet, la profusion de sens qui lui sont rattachés rend ce terme imprécis. Il faudrait trouver une expression capable de signifier l'ambivalence de ce que nous avons nommé « le coin » (paradoxe entre intimité et publicité) tout en suggérant la notion de confort.

Cette étape préalable permettra, alors, de travailler à partir d'un vocabulaire précis et, par conséquent, de réaliser une étude rigoureuse aboutissant à une exploitation possible des résultats.

BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE

AMPHOUX, Pascal. In TIXIER, Nicolas. *Biennale de l'habitat durable. Le confort dans l'habitat, une notion évolutive*, 22 mars 2006, Grenoble.
JACCORD, Christophe. Article sur le Confort. In ZANIEWICKI, Witold (ed.). *Dictionnaire de Domotique*. Le Creusot : ed. Milieux et Techniques, 1990. 551p.

ARVERS, Clémence. JULIE, Carle. *Hybridations urbaines. Le geste et l'attente dans l'espace public comme points de convergence de mobilité.* TPFE. ENSA de Grenoble, novembre 2005.

AUGE, Marc. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : ed. du Seuil, 1992. 149p.

AUGOYARD, Jean-François. TORGUE, Henri. *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores.* Marseille : ed. Parenthèses, 1995. 174p.

BACHELARD, Gaston. *La poétique de l'espace*. Paris : PUF, 2004 (ed. originale 1957). 214p.

CAPRON, Jean-Luc. Perception et pratiques de l'espace. In *Architecture St- Luc Bruxelles 2000-01*. Bruxelles : publication de l'ARC, 2001. 77p.

CHELKOFF, Grégoire. *L'urbanité des sens : perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Thèse de doctorat : Université Pierre Mendès-France Grenoble II Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1996. 394p.
Approche écologique de l'environnement et conception architecturale. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, décembre 2005.
Cours de Qualification du projet. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, novembre 2005.

CHOC, Bruno. *Mobilité et séjour dans l'espace urbain*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 1998. 103p.

CLUZET, Alain. *Au bonheur des villes*. La Tour-d'Aigues : ed. de l'aube, 2002. 183p. Collection Monde en cours

DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 2002 (ed. originale1990). 344p.

DONNADIEU, Brigitte. *L'apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta*. Paris : ed. de la Villette, 2002. 271p. Collection Savoir-faire pour l'architecture

FREYDEFONT, Marcel. *Galli-Bibiena Fernando*. Dictionnaire encyclopédique du théâtre. Paris : Bordas, 1991. 940p. Sous la direction de Corvin, Michel.

FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel. Conclusions. In FIORI, Sandra. THOMAS, Rachel. *Une ethnologie sensible des places Schuman (Grenoble) et des Terreaux*

(Lyon). Les facteurs lumineux des ambiances publiques nocturnes. Grenoble : CRESSON, 2002. p.107-114

GAFFIOT, Félix. *Dictionnaire Latin – Français, le Grand Gaffiot*. Paris : Hachette, 2002. 820p.

GEHL, Jan. *Life between buildings. Using public space*. Copenhague (Danemark) : The Danish Architectural Press, 2001. 202p.

GOFFMAN, Erving. *Behavior in public spaces*. New York : Free press, 1963. 248p.
Les cadres de l'expérience. Paris : les éditions de minuit, 1991 (ed. originale 1974). 572p.

HALL, Edward T. *La dimension cachée*. Paris : Ed. du Seuil, 1979. 254p. Collection Points. Essais.

GIDDENS, Antony. *La constitution de la société*. Paris : PUF, 1987 (éd. originale 1984). 475p.

JOLÉ, Michèle. Les assis. *Urbanisme*. 2002, n°325

JOLY, Jacques. PARENT, Jean-François. *Paysage et politique de la ville. Grenoble de 1965 à 1985*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1988. 195p.

JOSEPH, Isaac. Espace public, urbanité, citoyenneté. In JOLE, Michèle. Actes du séminaire de CIFP de Paris 2000 – 2001 – 2002. *Espaces publics et cultures urbaines*. Lyon : CERTU, 2002, 427p. Collection Aménagement et Urbanisme.
Voir, exposer, observer. In JOSEPH, Isaac (ed.). *L'espace du public – Les compétences du citadin*. Paris : Plan Urbain, Editions recherches, 1991. p. 23-27

LAKEHAL, Ahcène. *L'architecture d'angle : de la morphologie à la configuration des ambiances*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2004. 122p.

LAROUSSE. Le petit Larousse illustré de l'an 2000. Paris : Larousse, 2000. 1786p.

LE BRETON, David. Le chemin des sens. *Urbanisme*. 2002, n°325, p. 33-37

LITTRÉ, Émile. Le Grand Littré, Le dictionnaire de la langue française. Versailles : Encyclopaedia Britannica, 1994.

NORBERG-SCHULZ, Christian. *Genius Loci - Paysage Ambiance Architecture*. Liège (Belgique) : Pierre Mardaga Editeur, 1981 (ed. originale 1979). 213p.

PAQUOT, Thierry. Dossier « Corps et Sexualité ». Introduction. *Urbanisme*. 2002, n°325, p. 31-32
Introduction. In Le chemin des sens. *Urbanisme*. 2002, n°325, p.33
Demeure Terrestre. Besançon : ed. de l'imprimeur, 2005. 188p.

PREAMECHAI, Sarawut. *Les gestes du public*. DEA Ambiances architecturales et urbaines, option acoustique et éclairagisme : Ecole d'architecture de Grenoble, CRESSON, 2002. 186p.

PEREC, Georges. *Espèce d'espaces*. Paris : ed. Galilée, 2003 (ed. originale 1974). 185p.
Tentative d'épuisement d'un lieu parisien. Paris : Christian Bourgois, 1982. 59p.

PERELMAN, Marc. *Construction du corps, fabrique de l'architecture : figures, histoire, spectacle : une critique de l'ordre visuel moderne*. Paris : ed. de la passion, 1994. 222p.

PICOCHE, Jaqueline. *Dictionnaire étymologique du français.* Paris : Le Robert, 1991. 827p. Collection Les usuels du Robert

REY, Alain. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert, 1998. 1381p.

SITTE, Camillo. *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques.* Paris : Livre et Communication, 1990 (ed. originale 1980). 188p.

SOREL, Pierre. *Traité de scénographie*. Paris : Librairie théâtrale, 1984. 301p.

SUDNOW, David. Les paramètres temporels de l'observation interpersonnelle. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. p. 56-81 Collection Ambiances, Ambiance.

THIBAUD, Jean-Paul. Présentation. Visions pratiques en milieu urbain. In THIBAUD, Jean-Paul. *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*. Grenoble : A la croisée, 2002. 261p. Collection Ambiances, Ambiance.
L'écologie sensible de la ville. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005.

THIBERGE, Claude. *La ville en creux*. Paris : Ed. du Linteau, 2003. 336p.

THOMAS, Rachel. *L'accessibilité à l'espace public urbain*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005.

TORGUE, Henri. *Images et imaginaire habitant*. Cours d'Ecologie de l'environnement construit. DEA Ambiances architecturales et urbaines. ENSA de Grenoble, octobre 2005

WHYTE, William H. *The social life of small urban spaces*. New York : Project for public spaces ed., 2004 (ed. originale 1980). 125p.

WÖLFFLIN, Heinrich. *Prolégomènes à une psychologie de l'architecture*. Paris : éd. de la villette, 2005. 3e édition. 77p. Collection école d'architecture de Grenoble.

GOFFMAN, Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne .2 : les relations en public*. Paris : les éditions de minuit, 1990 (ed. originale 1973). 372p.

SITES INTERNET CONSULTES

AMAR, Georges. Pour une écologie urbaine des transports. *Archivue, le site de l'ESA* [en ligne]. Disponible sur http://www.net.esa-paris.fr/~jacques_pochoy/textes/le-transport.html (consulté le 24 avril 2006)

CLERC, Pascal. Lieu. *Hypergéo* [en ligne].
Disponible sur : http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=214 (consulté en avril 2006)

Wikipédia. Article sur Erving Goffman. *Wikipedia, l'encyclopédie libre* [en ligne].
Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Erving_Goffman

Article sur Hervé Lelardoux. Programme du festival Quartier d'été, Paris, 2003 [en ligne].
Disponible sur : http://www.quartierdete.com/index2.php?idStarter=4157

PROJECT FOR PUBLIC SPACES. Sitwalls, Ledges & Steps. *Project for Public Spaces* [en ligne].
Disponible sur : http://www.pps.org/

PROJECT FOR PUBLIC SPACES. Doing It Wrong To Get It Right. *Project for Public Spaces* [en ligne]. Disponible sur : http://www.pps.org/

ANNEXES

- Ecrits recueillis

  - Sujet
  - Anecdotes
    - T1 – GRENOBLE
    - T2 – CHOLET, NANTES, ANGERS, PARIS
    - T3 – NANTES
    - T4 – NANTES, PARIS
    - T5 – CHOLET, NANTES
    - T6 – CHOLET, PARIS
    - T7 – CHOLET, NANTES, PARIS
    - T8 – NANTES
    - T9 – NANTES
    - T10 – NANTES
    - T11 – CHOLET

- Exemples de fiches

1. Ecrits recueillis

SUJET :

Bonjour tout le monde !

Voici un petit mail pour vous demander un petit peu d'aide. De quoi s'agit-il ? Je travaille en ce moment sur un mémoire et plus particulièrement sur l'arrêt des piétons en ville. Et j'aurai besoin de recueillir des impressions. Alors voilà : si vous avez fréquenté la place Travot à Cholet, la place du Commerce à Nantes, l'esplanade de la défense à Paris ou la rue Felix Poulat à Grenoble (c'est la place devant la FNAC dans le centre), pourriez vous m'envoyer un petit mail avec ce que vous pensez de cette place, où est ce que vous vous y arrêtez (si vous vous y arrêtez, sinon pourquoi vous ne vous y arrêtez pas ?), où est-ce que vous vous asseyez, ce qu'elle vous rappelle comme souvenir, etc.

Ne cherchez pas des trucs compliqués. Ce qui vous passe par la tête me convient très bien. Vous n'êtes pas obligé non plus de m'écrire un roman si vous n'avez pas le temps. Une phrase me suffira et m'aidera déjà.

En tout cas, merci beaucoup d'avance pour votre aide.

Dorothée

TEXTES :

T1 - GRENOBLE
Homme, 22 ans, étudiant, grenoblois depuis septembre.
La place Felix Poulat, moi je m'y arrête parce que c'est en face de la fnac et du macdo et que tout le monde connait, non pas la place... je viens d'apprendre son nom... mais la FNAC et le macdo!!! C'était notre point de rendez vous au début de l'année!!! Devant la fnac, c'était pratique parce que comme certains venaient à vélo il y a un endroit ou on peut les poser. De plus comme c'est au milieu de tout, c'était là qu'on décidait où on passerait la soirée... quand on passait des soirées parce que si on ne trouvait rien à faire parce que trop de monde dans les bars... ben il m'est arrivé de passer une bonne partie de la soirée sur cette place d'une part parce qu'il y avait le vélo de S. garé à côté de la FNAC et d'autre part parce que il y a aussi le tram juste à côté et que je n'avais pas envie de trop m'éloigner. Donc je dirais que si j'y suis resté c'est parce que il y a accès en vélo à pied et en tram et que c'est un endroit facilement reconnaissable.
Et quand je n'y fais que passer (pas de rendez vous mais simplement je rentre chez moi et je passe par là) de la gare jusqu'à arlequin, c'est l'endroit ou l'on croise le plus de monde (et où les piétons se croient seuls sur terre et donc traversent les lignes de tram sans regarder... grrr).

T2 - CHOLET, NANTES, ANGERS, PARIS
Homme, 26 ans, en recherche d'emploi, choletais
Place Travot : ne m'y arrête plus parce que plus d'âme et squattée en permanence par des gens qui n'ont rien d'autre à faire qu'à te dévisager ce qui est assez incommodant. Préférais l'ancienne place qui faisait plus penser à un square avec les arbres et surtout la fontaine. L'été c'était sympa de s'arroser un peu ou de s y rafraîchir.
Place de la Défense : selon mes souvenirs, c'est bien trop grand pour pouvoir y rencontrer des gens ou avoir un quelconque contact, bref c'est purement pratique.
Sinon pour Nantes pas d attache personnelles et plutôt moyen niveau accueil. Assez froid et "béton". Ca fait plus penser à une place morte où la encore on passe son temps à mater les autres. Pas de pelouse ou de coin vert / banc sur lequel se poser et prendre un peu de temps pour la nature ou le ciel. Bref, encore une fois purement fonctionnelle.
Sinon à Angers je me souviens près des immeubles Saint Serge une grande esplanade avec tout plein de gazon et d'arbres, là l'été c'est le top.
Toujours Angers, place du Ralliement, assez sympa parce que terrasses, mouvement (sans doute dû aux voitures, en tout cas pas de matage a outrance (= agression psychologique) et magasins...

T3 - NANTES
Homme, 28 ans, étudiant, nantais
La place de la Défense je l'ai oublié. J'en garde un petit souvenir parce que ça fait 5 ans que j'y suis allé et je me suis senti un peu petit et impressionné par ce qui m'entourait.
Maintenant, la place du commerce. Je la déteste, c'est l'une des pires de Nantes à mon avis. Elle est dangereuse, enfin c'est comme ça que je le ressens. Elle est propice au squat et ça peu la rendre inconfortable. Elle n'est pas conviviale, complètement ouverte. Elle atteint l'autre rive (visuellement) et du coup elle est traversée par le tram, donc divisée.

C'est un passage en tant normal et une rue marchande pendant le marché de Noël. Quand on s'y arrête on va sur la terrasse d'un café donc on n'est plus dans la place, on est entouré de gens assis avec nous sur la terrasse.
En plus de ça, elle est mangée à moitié par les vendeur de fleurs ou je sais plus quoi et elle devient plus petite à cause de ça.

T4 - NANTES, PARIS
Homme, 28 ans, informaticien, parisien
Place du commerce on fait que passer, il y a trop de monde.
Parvis de la Défense pareil.
Ce n'est pas calme; trop de bruit, trop de mouvement. Et puis c'est entouré de murs/tours hyper hautes, c'est limite oppressant.
Vas faire un tour à la terrasse de l'observatoire de meudon, et tu sauras ce qu'est un endroit où les gens aiment se promener et s'arrêter.
Ou dans les jardins du château de Versailles, ou au parc de procé ;)
Il n'y a pas besoin de chercher compliqué.
Ca m'arrive de m'arrêter bouquiner sur 3 marches à la défense tout bêtement parce que c'est le seul endroit (sinon faut aller loin).
Et à Commerce prendre un café avec amis et encore, généralement c'est pas là que je m'arrête, mais plus au bords de l'Erdre.
C'est plus des lieux de vie que de temps de pause;
Si tu peux pousser tes dirigeants pour péter tout ce béton et replanter des forêts c'est cool.
Sinon une place publique, on s'y arrête quand il y a des animations (marchés ambulants, concerts spectacle de rue).
Et c'est vrai qu'à la Défense il y a beaucoup de banc, c'est pas ce qui saute aux yeux mais c'est vrai que ça apporte un plus en comparaison avec le parvis de la BNF où il n'y a pas un seul banc
Et bien le parvis de la BNF est toujours toujours vide de monde.
Mais peut-être que c'était l'effet recherché : sacraliser le lieu.

T5 - CHOLET, NANTES
Femme, 23ans, ingénieur, orléanaise (ex-nantaise et choletaise)
Place Travot : perso j'aime pas franchement cette place, depuis qu'ils l'ont refaite (et maintenant ça fait un moment), je trouve qu'elle s'intègre pas avec les bâtiments tout autour : peut être "trop" moderne par rapport au reste. En plus, je trouve que ça fait vraiment trop "grande" place, i.e. il n'y a aucun endroit prévu au centre pour faire autre chose que marcher... je penserais à une fontaine en plein milieu ou un truc du genre, qui permettrait de couper cette grande "esplanade" et qui je pense donnerait plus envie de s'y arrêter. Typiquement on pourrait se donner rendez-vous à la fontaine place Travot et non à "la briocherie"...
Place du Commerce : j'aime bien cette place, car elle me rappelle l'année que j'ai passé à Nantes, bref que du bonheur... (pots aux bars, fête du cinéma, retrouvailles, ...) Même si comme la place Travot, elle mériterait peut être quelque chose en "plein milieu" pour se retrouver... Ben oui c'est bien de se donner rendez-vous sur les marches de la FNAC, mais si c'est en journée tu ne peux même pas t'asseoir car tu te fais virer...

T6 - CHOLET, PARIS
Homme, 25ans, ingénieur, parisien (ex-choletais, ex-nantais)
En ce qui concerne la place Travot : je ne m'y arrête que pour attendre des gens et ne m'y suis jamais assis (ou alors très très rarement) parce que cette place n'a pas d'âme, et qu'elle donne l'impression d'un immense espace, sans aucune cloison, ce qui ne permet pas de se retrouver seul ou avec des personnes et de créer une atmosphère particulière. Ce n'est pas une place qui vit : on la traverse un point c'est tout. Les bancs sont trop grands et trop perdus dans la masse globale pour être attirants et chaleureux. Elle semble "tout tirer vers le bas" (le moral, les objets,...) parce que rien sur la place ne monte à la verticale ; tout est horizontal et plat. En plus elle s'intègre très mal dans son environnement.
Même si je n'aime pas le centre Pompidou parce qu'il s'intègre esthétiquement assez mal à son environnement, au moins il dégage une immensité qui convient à l'esprit de Paris et du quartier alors que la place Travot fait un peu "mégalo" à mon goût.
En gros je préférais la place Travot d'avant, parce qu'elle était vivante, arborée, en 3D et avec différents espaces...
Voilà pour la place Travot
La Défense
Là c'est très différent. J'aime beaucoup m'y arrêter pour me sentir tout petit et apprécier la démesure de tout ce qui s'y trouve. Que ce soit dans n'importe quelle dimension, c'est gigantesque. J'aime bien aussi m'y arrêter pour profiter de la perspective avec les Champs Elysées.
Et puis regarder les gens passer, parce qu'il y en a énormément qui se côtoient, de plein de milieux sociaux et professionnels différents. Ils bougent dans tous les sens et on a vraiment l'impression aux heures de pause que les bâtiments alentours sont de grands corps qui se vident de leur sang.
Ca m'impressionne de regarder tout ça.

En revanche je n'aime pas m'asseoir dans la partie basse de l'esplanade parce que je suis au niveau des genoux (pour rester poli) des gens et là je suffoque. Je préfère aller sur les marches de la grande Arche, pour avoir une bonne vue d'ensemble.
En ce qui concerne maintenant la place du commerce : je trouve qu'elle ne colle pas avec la fonction qu'elle devrait avoir. Elle est trop petite par rapport à la hauteur des bâtiments qui l'entourent. Elle n'a pas d'âme particulière. Elle est sale. On ne peut pas s'asseoir pour se détendre. Bref, je ne l'aime pas du tout ! Ni pour m'arrêter, ni pour m'asseoir !
En revanche il y a de superbes places sur lesquelles il est agréable de s'arrêter et de s'asseoir : la place Stanislas à Nancy Elle colle complètement avec l'esprit du centre ville même si elle est toute neuve. Il y a des terrasses de cafés jeunes mais chics. Il y a un jardin à côté. C'est uniquement piéton. C'est très clair, en plein centre ville. Bref, c'est génial !
Et quand il fait beau, c'est encore plus grandiose. En fait c'est très vivant mais vraiment paisible en même temps ; il y a en à la fois l'histoire, les commerces, la nature,...
Sinon il y a le vieux port à Copenhague ("Nyhavn"). Et puis pour Nyhavn, c'est la même chose, avec les bateaux et la mer en plus, en plein centre ville !

T7 - CHOLET, NANTES, PARIS
Femme, 52ans, attachée de direction, choletaise
Place Travot
Pas envie de la traverser au milieu où c'est "désert".
Accéder le plus rapidement possible d'une extrémité à une autre ou d'un accès à un autre.
Regarder quand même où on met les pieds à cause des grilles où on peut laisser un talon !
Et regarder le sol car les marches sont mal délimitées.
Les marches et l'esplanade font penser à une salle des pas-perdus d'un palais de justice, on se sent jugé en traversant l'esplanade !
La traverser en se donnant un but :
- passer près des marches du théâtre pour voir les affiches
- passer près des bassins pour voir les jets d'eau
- l'axe le plus agréable c'est entre la rue Clémenceau et l'accès à la place Rougé (je ne sais pas le nom de ce bout de rue), il est plus vivant.
- par contre si les marches du théâtre sont squattées par des adolescents, on ne passe pas tout contre, on fait un arrondi, on va davantage vers le centre de la place.
Si on sort depuis l'escalier du parking souterrain, là c'est plus gai, on est plus dans la ville : on regarde les gens assis aux terrasses des cafés ou les passants ou les gens assis sur les rebords des jardinières, et on aurait envie de faire comme eux. On est près des vitrines... et du bruit ! On se sent moins seul (quoique la montée des escaliers ressemble à un guet-apens - moins maintenant qu'à l'époque où ce n'était pas carrelé).
A la sortie de l'escalier : on regarde presque pr prendre le temps de faire son choix de cheminement, un peu plus à gauche ou un peu plus à droite. On domine : la perspective joue pour nous faire sentir en position favorable : en face de nous tout descend et est accessible (si on n'est pas handicapé...), tout nous tend les bras.
A contrario, quand on remonte la place (de la rue Travot vers le bd Gustave Richard), on doit conquérir mètre par mètre, c'est pesant. D'abord l'escalier, puis le vide, et très tard "le plateau" avec jardinière, bassin, bancs, manège.
Si je téléphone, instinctivement j'irai juste en-dessous le plateau, suffisamment loin des oreilles des gens en stationnement, donc probablement sur l'axe Clémenceau-Rougé. De là tout en parlant, je peux regarder (mater) ce qui se passe, sans être dedans, je ne suis pas isolée, j'ai une double occupation -sans être identifiable au premier coup d'oeil puisqu'il y a un peu de flux
Si je donne rendez-vous c'est plutôt près du Grand Café : même chose : je peux voir les parties les plus animées en attendant, ou yeuter les affiches pas loin.
La place change complètement de sens lorsqu'il y a une animation :
ex : l'été dernier "Cholet-beach" avec des démonstrations de volley sur sable :
Alors la place devient véritablement le coeur de la ville : on a envie de stationner, on a envie d'être choletais, de participer, on se pose des questions "pourquoi on n'a pas le temps de rester ? Pourquoi on ne regarde pas suffisamment les programmes pour s'organiser et y être ? Pourquoi on en a pas profité pr venir à plusieurs ?"
-
Ou si c'est la patinoire l'hiver, on se dit : la ville nous accueille, même si c'est réservé uniquement aux enfants, elle fait des choses pr ses habitants, c'est bien de marquer l'hiver.
Le marché de Noël donne envie de déambuler, de même que le marché du (mercredi - je ne sais plus si c'est 1 fois ou 2 fois la semaine) : lorsqu'elle est remplie par des activités marchandes ou ludiques, la place perd sa froideur,elle devient utile, ell est avalée par ces activités qui dominent et deviennent un but, à dimension humaine.
Place du Commerce à Nantes
Évidemment ça fait longtemps que j'y suis allée mais bon... j'ai envie d'en parler ! je suis nostalgique de Nantes !
Stationner sur la place du commerce : non, sauf si on attend quelqu'un pour le cinéma, donc devant le ciné.

Sinon attendre sur les marches de la Fnac : oui = lieu de rendez-vous souvent envahi par ceux qui attendent et des mendiants (qui seraient plus nombreux s'ils n'étaient pas chassés par la Sécurité de la Fnac. S'ils étaient plus nombreux, cela ferait hésiter les clients à rentrer, et les autres catégories de gens à stationner là).
Sur la place on est quand même un peu attiré par le coin fleuriste, qui rassure.
On peut s'arrêter là pour attendre quelqu'un.
En fait on se raccroche à quelque chose de sensible.
L'arrivée depuis la place Royale est tellement en courant d'air, qu'on ne s'arrête pas là.
+ les effluves de Mc Do + sandwicheries = berk
Entonnoir = piège avec loubards et chiens = fuite (donc eux ils stationnent à l'accès de la place)
Les clodos-mendiants s'agglutinent aussi aux rambardes de la cage d'escalier très régulièrement : c'est un repère pour eux, pour se retrouver entre eux, pour faire la manche. Ils en font un point de rassemblement - mais qui du coup écarte les autres catégories de gens.
Quand on sort de l'escalier (cradingue) du parking, on n'a pas envie de s'arrêter, c'est sale, c'est mal fréquenté, et on se sent regardé par les gens en terrasse, donc on a qu'une envie c'est aller voir plus loin - quitte à s'installer à la terrasse la plus proche dans un 2è temps !
Aux beaux jours la place change car étant envahie par les chaises elle devient plus statique, la partie dynamique rétrécit fortement : se créent comme des couloirs, et le reste est accaparé par les consommateurs de boissons.
La population assise et les commerçants qui rivalisent (ou pas) de déco recréent une ambiance. S'y installer, consommer, c'est pour voir les autres c'est sûr, car tellement de monde passe : on voit la vie, on voit la ville, on se sent dans la ville. Evidemment pour certains c'est le contraire : c'est pour être vus ! Et suivant son identité ou son humeur - ou la place disponible, on s'installe à la terrasse de café qui vous colle le mieux.
A ce moment la pente de la place forme une coquille pleine, colorée, ensoleillée et sonore qui rassure davantage.
L'homme attire l'homme !
Tandis que l'hiver, l'inclinaison et l'ombre rendent les murs tristes et froids. Je pense que le niveau sonore est à ce moment dominé par des bruits de fond de circulation dans la ville plus que par les bruits d'homme. Tout concorde à traverser plus vite.
La place revêt un visage assez opposé selon les saisons. Elle a un visage attractif aussi avec une animation telle le marché de Noël, seule expérience que j'ai de cet endroit transformé : "un village dans la ville" - image d'Epinal où on se laisse promener et facilement attraper en tant que consommateur.
Ah si ! Je me souviens d'une manif silencieuse d'une association écolo, Green Peace peut-être, où ils étaient une vingtaine au moins formant un cercle,(sur la partie haute de la place vers la voie de circulation) en combinaison blanche avec un masque, allongés sur le sol sans bouger pour figurer la mort, par le nucléaire sans doute : donc ils stationnaient !!! Mais les passants ne s'arrêtaient pas trop : ils admiraient la scène tout en les longeant et en marchant.
Traverser du côté cafés ou du côté voie de circulation ? On reste sur son chemin le plus court vers son objectif.
Si on téléphone on ira sans doute plutôt vers la voie de circulation moins exposée aux regards, ou en bas des marches de la Fnac.
A mon avis pas près des cafés.
L'autre inconvénient de la place c'est que les autres rues d'accès sont minuscules voire sordides : ce n'est pas de l'intimité, c'est carrément craignos et on n'a pas envie d'y passer de nuit : on aurait tendance à reprendre le caractère de ces voies d'accès pour caractériser la place, et l'associer à une ambiance malsaine. (Idée préconçue qui est contrecarrée par le caractère propre de la place, "djeuns", branchée étudiants, mais pas clean)
A réfléchir si cela marche pour d'autres places et génère certains réflexes piétons.
<u>La Parvis de la Défense</u>
Inhumaine quand on la découvre, un désert, et une perspective de "ville moderne laboratoire utopique" de grands immeubles. Le parvis s'inscrit dans cette utopie.

Quand on le découvre on est étonné : du vide, mais de l'agencement malgré tout : c'est un vide qui ressemble à une place. Mais une place dont on n'a pas l'habitude de la dimension. L'oeil cherche tout de suite des repères auxquels s'accrocher. Donc pour sa dimension, cette impression d'immensité, cela vaut le coup de le connaître.
Je ne conçois pas d'y venir sans but : les 2 fois c'était pour l'Arche.
D'autres c'est pour le Cnit, d'autres pour la galerie commerciale (mais vont-ils sur le parvis ?)
On s'y arrête néanmoins : quand on ne vient pas souvent : on s'arrête "au milieu", sans buter sur quelque chose : car on a besoin de voir les perspectives et voir les bâtiments. On tourne sur soi pour voir la situation, en s'arrêtant plusieurs fois à une dizaine de mètres d'intervalle. Mais pas trop quand même car là aussi d'énormes courants d'air vous donnent envie de filer.
Je crois me souvenir qu'on s'arrête aussi pour chercher sa direction, lire les panneaux indicateurs !
Meilleur endroit pour s'arrêter discuter, s'arrêter attendre : s'appuyer sur les marches en bas de l'Arche, plus ou moins haut, parfois sur un côté, ou au centre de l'escalier, tout est possible pour stationner sur les marches.
Téléphoner : en marchant sur le parvis, on n'est pas gêné par le monde.
Marcher est une obligation sur le parvis, il est tellement immense.

Sauf si on dispose d'énormément de temps, mais c'est rare de nos jours.
Je crois me souvenir qu'il y a une arrivée escalator (ou escalier ?), un "puits" entouré de murets, non loin de l'Arche, où peut-être on doit avoir envie de s'appuyer et stationner pour une raison ou une autre (souffler, se repérer, fumer une cigarette...)

T8 - NANTES
Femme, 26ans, étudiante, Nantaise
Tout d'abord, il s'agit d'une place où j'aime m'arrêter parce qu'il y a toujours du mouvement, surtout lorsque un petit rayon de soleil pointe le bout de son nez. Pour moi, ce n'est pas une place comme les autres dans la mesure où elle est ouverte sur un boulevard, quai de la fosse. Elle pourrait alors apparaître comme un endroit manquant d'intimité mais c'est tout le contraire qu'il se produit.
Tout d'abord, il y a l'effet terrasses, ouvertes dès les beaux jours et qui offrent la possibilité d'être dehors sans pour autant se sentir confiné puisque la place du commerce est grande. Elle offre également de nombreuses activités aux gens qui y passent : ciné, resto, café, FNAC...Pour cette raison, lorsque je suis sur une terrasse, je vois souvent les mêmes gens circuler. Il s'agit aussi d'un bon point de rendez vous. Quand j'étais ado, c'est là que j'attendais mes copines pour aller prendre un pot ou voir un film. C'est ce que j'aime bien dans cette place : sa grandeur et en même temps, son accessibilité.
En décembre, on peut y voir des petites maisons pour le marché de Noël, ce qui apporte une certaine intimité, une chaleur humaine, bien qu'i fasse froid. De même, c'est un lieu où tout le monde peut venir, le tram s'arrêtant juste devant et le parking pour voitures n'étant pas loin. Je crois réellement que la place du commerce est un endroit qu'apprécient les Nantais. En tout cas, j'aime y être parce qu'elle est grande sans l'être de trop, que les bâtiments autour lui donnent du caractère et qu'en même temps elle est moderne et dynamique. Dommage qu'un magasin de sport soit venu casser un peu cette ambiance : le café du commerce était quand même bien plus agréable et il valait le coup d'oeil.

T9 - NANTES
Homme, 31ans, étudiant, nantais
Pour que l'espace urbain accomplisse respectueusement sa fonction sociale, celle d'un lieu existentiel, un lieu de rencontre, de convivialité et d'échange humain, il doit être considéré comme un lieu capable d'attirer l'attention de l'homme.
Hors pour la place commerce, ce n'est pas le cas.
En effet, elle est devenu, par sa notoriété et son emplacement, un lieu significatif de la ville, cependant peut-on vraiment dire que les gens se l'approprient, l'habitent.
Pour avoir des explications plus précises sur mon appréhension de la place commerce, je te mets un extrait de mon mémoire de TPFE...je penses que cela peut t'intéresser... (en vert, ce sont des citations)
CONCEPT ET INTENTIONS DU PROJET DE REAMENAGEMENT
Mes intentions sont simples… Rendre la ville au pas de l'homme…Par l'aménagement urbain, engendrer un processus qui fera que chaque quartier, chaque rue, chaque place ait une personnalité et un visage propre…Voilà l'idéal tant désiré qui a fondé ma réflexion sur l'espace urbain…que l'amélioration du cadre de vie devienne une revendication fondamentale.
Il ne s'agit pas de vouloir lancer une mode mais d'amorcer une prise de conscience collective, une conséquence directe de l'évolution culturelle. Il est urgent de mettre l'usager, le citadin, en accord étroit avec le lieu dans lequel il se déplace tout en sachant que celui-ci est en perpétuelle évolution.
Comment établir une densification, une expansion de la vie urbaine dans le cadre d'une place, ou tout au moins essayer de rétablir les relations qui existent entre les individus, compte tenu des forces qui agissent pour « réfrigérer l'espace » de la rue, en le réduisant à sa fonction la plus triste de lieu de passage.
Il y a en effet, dans le « totalitarisme » exercé par les éléments de notre développement urbain contemporain, un ensemble de forces sociales qui contribuent à détruire, désagréger l'esprit de la rue comme institution de la convivialité. Je crois qu'il est difficile de pratiquer et d'exister en un lieu si celui-ci semble être construit pour brider et maîtriser la liberté de pensée et d'appropriation, tendant à en faire un monde sans relations humaines, froid et aseptisé.
«...Nos humeurs, nos pensées, nos émotions et nos sentiments peuvent engendrer des changements en ce lieu...la zone est ainsi. Elle peut sembler capricieuse. Mais en réalité, à tout moment, elle est telle que nous la concevons dans notre esprit...tout ce qui se passe ici dépend de nous, non de la zone...»
Extrait de «Stalker» Film d'Andréï Tarkovski
«Ce ne sont pas seulement les formes qui parlent, c'est ce qu'il est déposé en elles, ce qu'elles nichent de mouvements de corps, de parole, de goût, d'affection, de drames…»
Henri Gaudin – Considération sur l'espace.
«C'est dans l'agora, dans l'espace politique, que l'homme veut se tenir libre… la durée
d'un domaine public, sa compétence est de transformer le monde et de créer une communauté d'objets qui rassemble les hommes et les relie les uns aux autres…»
Hannah Arendt – Condition de l'homme moderne.
Ce qui me préoccupe, c'est l'idée d'un aménagement urbain qui rende possible l'animation de la ville et essentiellement des rues et des places.
Comme je l'ai abordé plus tôt dans ce mémoire, l'un des concepts essentiels de l'animation, de la vie d'une place ou d'une rue, c'est celui de l'évènement, ou pourrait-on dire du micro événement. Un micro événement est un petit événement, quelque chose qui survient dans la sphère de l'être, un fait visible et perceptible. Dans

le devenir de l'être, c'est une « prise de contact » avec l'environnement : le violoniste édenté qui vous sourit, installé au coin de la rue, l'accrochage automobile qui ne m'implique pas, les nouvelles affiches d'une féminine nudité qui dévie mon regard, la collision fâcheuse avec le vieux monsieur ou souriante avec la jeune dame. Ces petits événements sont les fibres du spectacle de la rue… de son animation. Le projet que je désire aborder pour ce travail doit être pensé dans ce sens. Un lieu où la densité des événements soit possible, provoquée et maximale. Animer une ville, une place, ce sera augmenter la densité du micro événement, c'est-à-dire favoriser leur effectivité et même les créer s'ils n'existent pas. Le processus est naturel… quand une appropriation de l'espace est possible et quand ont lieu des événements, les gens qui passent et qui les rencontrent vont, dans une réaction naturelle, s'arrêter, contempler et éventuellement s'attrouper… modifier de façon visible leur comportement. Par là, ils contribuent eux-mêmes à renforcer l'intérêt apparent des lieux. Les événements en engendrent d'autres, amplifiant le phénomène d'animation de la place.
C'est dans ce sens que je désire projeter cet aménagement urbain...un aménagement qui sera à la fois événement et support d'événement... Construire une architecture en tant qu'elle produit des transformations qui vont au-delà de l'existence de l'objet construit, une architecture active, agissant comme déclencheur ou transformateur de la pratique urbaine et de l'appropriation de l'espace.

T10 - NANTES
Homme, 28ans, étudiant, nantais
La place du commerce à Nantes : en fait je crois qu'à part les café qui s'y trouve je ne me suis jamais assis nul part, en fait c'est surtout une place que l'on traverse pour aller au Gaumont à la Fnac au tchic ou au spoon ; on s'y donne parfois rendez-vous, mais si c'est le cas je ne parle de Commerce mais de la FNAC car en général je vais à la FNAC pour voir des CD DVD livres.
Pourquoi ? Parce qu'en fait la place du Commerce n'est pas vraiment une place, on n'a pas envie de s'y arrêter, c'est moche rien de d'attractif hormis FNAC et café, c'est malheureux mais rien à voir avec Florence.

T11 - CHOLET
Femme, 23ans, étudiante, reimoise (ex-choletaise)
Sinon pour la place Travot :
-Si je dois m'arrêter un moment pour attendre, me reposer ou écrire quelque chose, je vais m'asseoir sur les marches devant le théâtre car même si elles sont petites, c'est pratique pour s'asseoir. Bizarrement, je me souviens de la couleur des marches, plus foncée (pas la même pierre) qui fait une sorte de "délimitation". L'avantage d'être à cet endroit, c'est qu on peut, en attendant ou discutant, observer ce qu'il se passe sur le reste de la place et des alentours. Et puis on est sur un bord de la place, donc pas exposé a tout le monde. Par contre elles sont souvent à l'ombre et il fait un peu froid l'hiver quand on attend.
J'ai remarqué (et je fais pareil) que les gens s'asseyaient d'abord vers le bout des marches (du coté de la machine pour le parking travaux) et qu'au fur et à mesure, les gens s'assoient les uns à coté des autres en remontant vers le Grand Café.
-Pour discuter avec des amis, je vais me mettre sur les espèces de surélévations qui sont sur la place. On peut se mettre en rond en groupe et dans un espace délimité qui devient "notre" espace (délimité par la surélévation, le carré). On est au milieu de l'activité donc on peut se faire rejoindre par d'autres, à côté des fontaines ce qui donne un aspect relaxant, de vacances et puis surélevés donc au dessus de ce qu'il se passe ce qui est toujours confortable!
Je ne m'arrête presque jamais en plein milieu ou sur le bas de la place (le long des marches qui mènent au parking). Je ne m'y sens pas bien, exposée (seule, c'est vide).
- Sinon, pour attendre des amis, téléphoner, quand c'est court, je suis souvent dans le haut de la place, le long de la rue Nationale, alternativement appuyée contre les poteaux, assise sur les bancs ou sur le tour des pots de fleurs (pour descendre au parking par exemple, le contour de l'endroit ou il y a des fleurs a coté des marches qui mènent au parking souterrain).
- En général, pour moi, la place Travot est un endroit froid à cause de sa couleur et de son sol, "trop net" où tout se réfléchit, comme le soleil ce qu il fait qu elle peut être éblouissante en été. Et puis elle est complètement vide en son centre ce qui fait que ça reste un endroit de passage.

2. Exemple de fiches

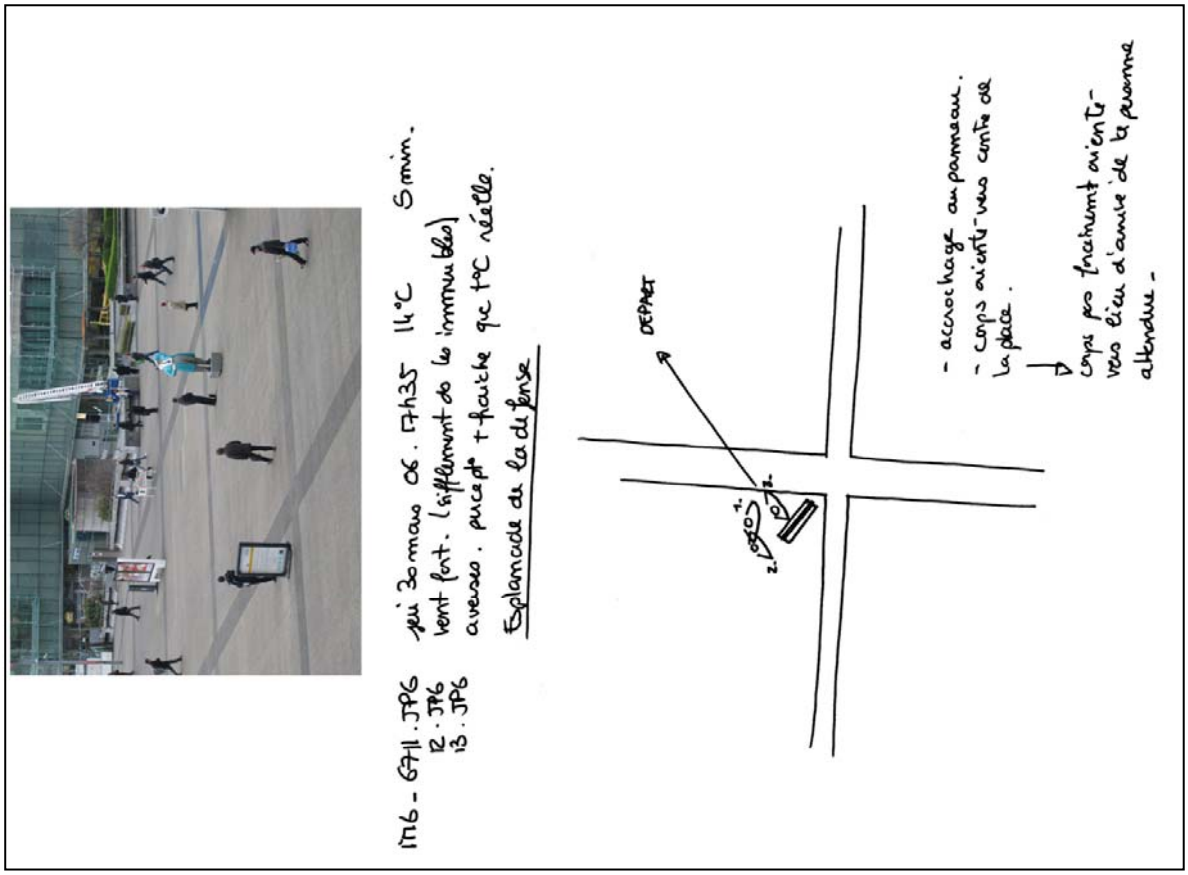

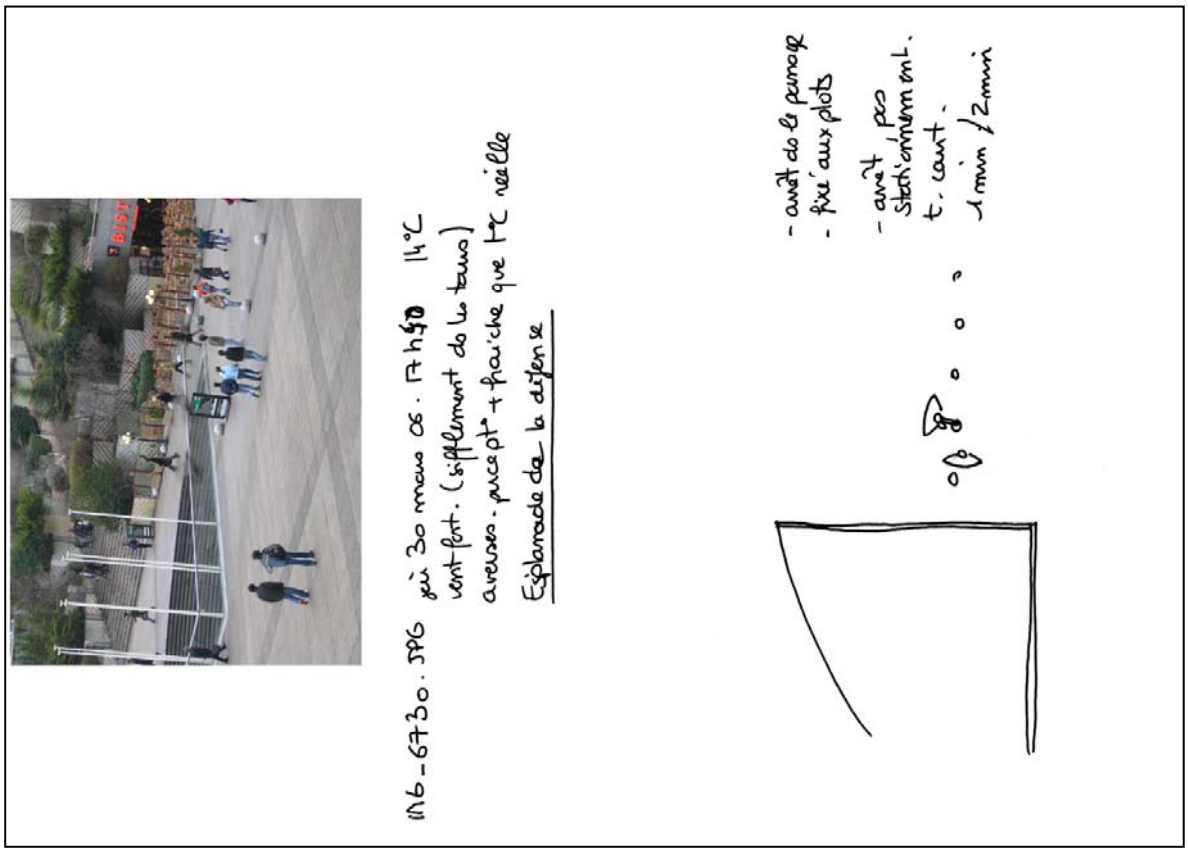

IMG_6753.JPG jeu 30 mars 06 17h49. 14°C
vent fort (sifflement dans les tours)
averse. percepte de la t°C + fraiche qu'en réalité
Esplanade de la défense

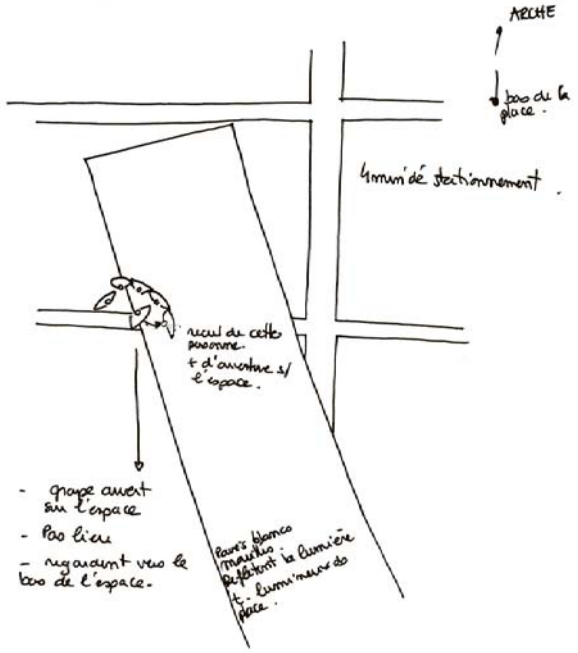

IMG_6784.JPG vendredi 31 mars 06. 10h04
ciel lumineux blanc, qqls éclaircies
17°C.
vent très fort par accoups
+ de touristes + d'amis (sol sec)
Esplanade de la défense

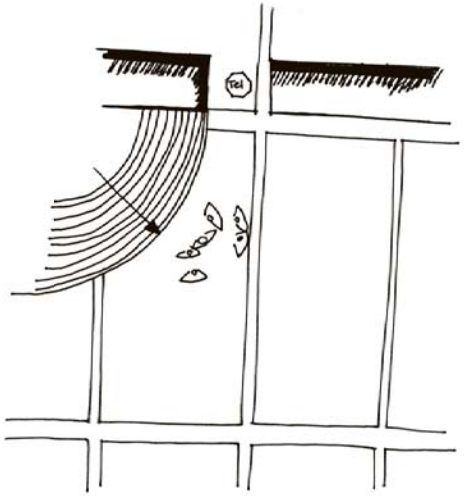

- groupe avant vers l'act.
- vers l'arrivée du flux
1 groupe → 3 groupes.

IMG_6426.JPG jeudi 9 mars 06. 11h34
temps ensoleillé. temp. printanière douce
(chaud au soleil. frais à l'ombre)
Rue Félix Poulat. Près du Mc Do.

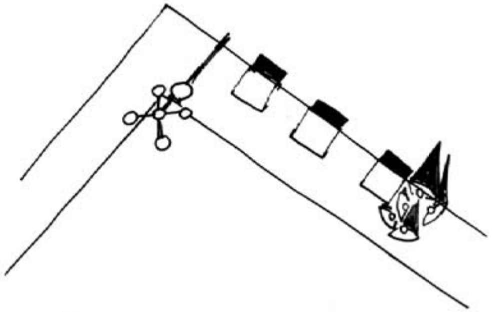

cc IMG_6414.JPG

→ soleil + pavés blanc. mais pas ouvert à l'espace – aménagé à 1 pot de fleur –

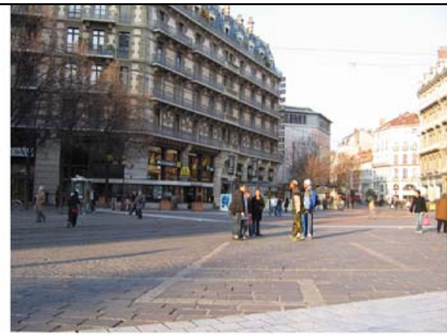

IMG_6558.JPG mardi 14 mars 17h18
temps ensoleillé. Soleil déjà bas. 14°C
Rue Félix Poulat

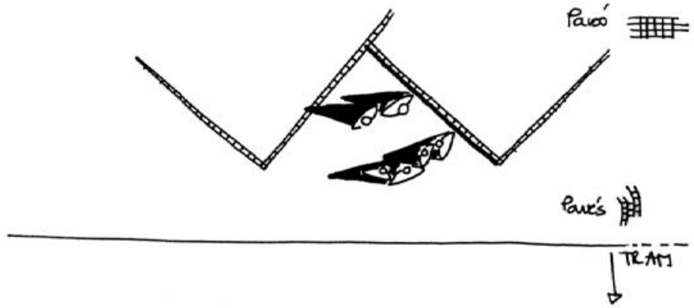

- un groupe discute.
- divisé en 2 gps alignés selon 2 axes ⊥ à 1 EDGE

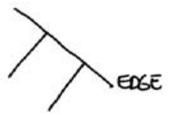

- les 2 gps sont assez espacés (1m50)
  → crée un lien à l'espace environnant.
  Pas assez proches pl en 2 îlots –